

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DEBATS (HANSARD)

Daily Sitting 39
Thursday, May 18, 2023

Second Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 39
le jeudi 18 mai 2023

Deuxième session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Thursday, May 18, 2023

Introduction of Guests	
Hon. Ms. Green.....	1
Statements of Condolence and Congratulation	
Hon. Mr. R. Savoie	1
Mr. Mallet, Mr. C. Chiasson, Mr. Coon.....	2
Hon. Mr. Steeves, Mrs. F. Landry	3
Statements by Members	
Mr. J. LeBlanc, Mr. Coon	4
Mr. Ames, Mr. Losier	5
Mr. K. Arseneau, Mrs. Conroy	6
Mr. Legacy, Ms. Mitton.....	7
Ms. Sherry Wilson	8
Statements of Condolence and Congratulation	
Hon. Mr. Higgs	8
Introduction of Guests	
Mrs. F. Landry	9
Oral Questions	
Education	
Ms. Holt, Hon. Mr. Higgs	10
Housing	
Mr. J. LeBlanc, Hon. Ms. Green	14
Health Care	
Mr. McKee, Hon. Mr. Fitch	17
Seasonal Workers	
Mr. Mallet, Hon. Mrs. Johnson	20
Climate Change	
Ms. Mitton, Hon. Mr. Higgs.....	21
Seasonal Workers	
Mr. Mallet, Hon. Mr. Higgs	23
Education	
Ms. Holt, Hon. Mr. Higgs	24
Statements by Ministers	
Hon. Mr. Higgs	26
Ms. Holt, Mr. Coon	26
Hon. Mr. Steeves	27
Mr. Legacy, Mr. K. Arseneau	27
Hon. Mr. Austin.....	28
Mr. J. LeBlanc.....	28
Mr. K. Arseneau	29
Notice of Opposition Members' Business	
Mr. C. Chiasson	29
Mr. K. Arseneau.....	30

TABLE DES MATIÈRES

le jeudi 18 mai 2023

Présentation d'invités	
L'hon. M ^{me} Green	1
Déclarations de condoléances et de félicitations	
L'hon. R. Savoie	1
M. Mallet, M. C. Chiasson, M. Coon.....	2
L'hon. M. Steeves, M ^{me} F. Landry.....	3
Déclarations de députés	
M. J. LeBlanc, M. Coon.....	4
M. Ames, M. Losier.....	5
M. K. Arseneau, M ^{me} Conroy	6
M. Legacy, M ^{me} Mitton.....	7
M ^{me} Sherry Wilson.....	8
Déclarations de condoléances et de félicitations	
L'hon. M. Higgs.....	8
Présentation d'invités	
M ^{me} F. Landry	9
Questions orales	
Éducation	
M ^{me} Holt, l'hon. M. Higgs.....	10
Logement	
M. J. LeBlanc, l'hon. M ^{me} Green	14
Soins de santé	
M. McKee, l'hon. M. Fitch	17
Travailleurs saisonniers	
M. Mallet, l'hon. M ^{me} Johnson.....	20
Changement climatique	
M ^{me} Mitton, l'hon. M. Higgs.....	21
Travailleurs saisonniers	
M. Mallet, l'hon. M. Higgs	23
Éducation	
M ^{me} Holt, l'hon. M. Higgs.....	24
Déclarations de ministres	
L'hon. M. Higgs.....	26
M ^{me} Holt, M. Coon.....	26
L'hon. M. Steeves.....	27
M. Legacy, M. K. Arseneau	27
L'hon. M. Austin	28
M. J. LeBlanc	28
M. K. Arseneau	29
Avis d'affaires émanant de l'opposition	
M. C. Chiasson.....	29
M. K. Arseneau	30

Motions	
No. 45	
Notice	30
Government Motions re Business of House	
Hon. Mr. G. Savoie.....	31
Bills—Third Reading	
No. 24, <i>An Act to Amend the Business Corporations Act</i>	
Debated	31
Third Reading.....	32
Speaker’s Statement	32
Bills—Second Reading	
No. 48, <i>An Act to Amend the Order of New Brunswick Act</i>	
Debated	33
Second Reading.....	39
No. 53, <i>An Act Respecting the New Brunswick Housing Corporation</i>	
Debated	39
Second Reading.....	47
No. 54, <i>An Act to Amend the Assessment Act</i>	
Debated	47
Second Reading.....	53
Introduction of Guests	
Hon. Ms. Green.....	53
Mr. J. LeBlanc, Mr. K. Chiasson	54
Bills—Second Reading	
No. 55, <i>An Act to Amend The Residential Tenancies Act</i>	
Debated	55
Motions	
No. 31	
Debated	85
Defeated	126
Recorded Vote—Motion 31 Defeated.....	126
Bills—Second Reading	
No. 56, <i>An Act to End Oil and Natural Gas Exploration and Drilling</i>	
Debated	127
Point of Order	
Mr. K. Arseneau.....	144
Bills—Second Reading	
No. 56, <i>An Act to End Oil and Natural Gas Exploration and Drilling</i>	
Debated	144

Motions	
N° 45	
Avis	30
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L’hon. G. Savoie.....	31
Projets de loi—Troisième lecture	
N° 24, <i>Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales</i>	
Débat	31
Troisième lecture.....	32
Déclaration du président de la Chambre.....	32
Projets de loi—Deuxième lecture	
N° 48, <i>Loi modifiant la Loi créant l’Ordre du Nouveau-Brunswick</i>	
Débat	33
Deuxième lecture.....	39
N° 53, <i>Loi concernant la Société d’habitation du Nouveau-Brunswick</i>	
Débat	39
Deuxième lecture.....	47
N° 54, <i>Loi modifiant la Loi sur l’évaluation</i>	
Débat	47
Deuxième lecture.....	53
Présentation d’invités	
L’hon. M ^{me} Green	53
M. J. LeBlanc, M. K. Chiasson	54
Projets de loi—Deuxième lecture	
N° 55, <i>Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d’habitation</i>	
Débat	55
Motions	
N° 31	
Débat	85
Rejet	126
Vote nominal—Motion 31	126
Projets de loi—Deuxième lecture	
N° 56, <i>Loi visant à mettre fin à l’exploration et au forage du pétrole et du gaz naturel</i>	
Débat	127
Rappel au Règlement	
M. K. Arseneau.....	144
Projets de loi—Deuxième lecture	
N° 56, <i>Loi visant à mettre fin à l’exploration et au forage du pétrole et du gaz naturel</i>	
Débat	144

Point of Order
Mr. K. Chiasson 153

Bills—Second Reading
No. 56, *An Act to End Oil and Natural Gas
Exploration and Drilling*
Debated 154

Rappel au Règlement
M. K. Chiasson 153

Projets de loi—Deuxième lecture
N° 56, *Loi visant à mettre fin à l'exploration et au
forage du pétrole et du gaz naturel*
Débat 154

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 60th Legislative Assembly, 2022-2023

Speaker: Hon. Bill Oliver

Deputy Speakers: Sherry Wilson and Andrea Anderson-Mason, K.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	Hon. Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, K.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(PC)	Hon. Réjean Savoie
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Hon. Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, K.C.
Saint Croix	(PC)	Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	Hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Mike Dawson
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(I) Independent

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 60^e législature, 2022-2023

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Sherry Wilson et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(PC)	L'hon. Réjean Savoie
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	L'hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	L'hon. Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Mike Dawson
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	L'hon. Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	L'hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	L'hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(I) *Indépendant*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, K.C. / c.r.	Attorney General, Minister of Justice / procureur général, ministre de la Justice
Hon. / l'hon. Kris Austin	Minister of Public Safety / ministre de la Sécurité publique
Hon. / l'hon. Jeff Carr	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale
Hon. / l'hon. Bill Hogan	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Arlene Dunn	Minister of Aboriginal Affairs, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Immigration / ministre des Affaires autochtones, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration
Hon. / l'hon. Gary Crossman	Minister of Environment and Climate Change / ministre de l'Environnement et du Changement climatique
Hon. / l'hon. Réjean Savoie	Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Daniel Allain	Minister of Local Government and Local Governance Reform / ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Bruce Fitch	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Jill Green	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Housing / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace	Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for Women's Equality / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie
Hon. / l'hon. Glen Savoie	Minister responsible for La Francophonie / ministre responsable de la Francophonie

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 39
Assembly Chamber,
Thursday, May 18, 2023.

Jour de séance 39
Chambre de l'Assemblée législative
le jeudi 18 mai 2023

10:01

(The House met at 10:01 a.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 10 h 1 sous la présidence de **l'hon. M. Oliver**.

Prayers.)

Prière.)

Introduction of Guests

Présentation d'invités

Hon. Ms. Green: Thank you very much, Mr. Speaker. I ask all my colleagues today to help me welcome a number of Grade 12 students from Leo Hayes High School. Mr. Rogers is here with his political science class. I did not take political science in high school, and I kind of wish that I did take it now that I am sitting down here on the floor. These students are here to watch the early business of the day. They will be here during question period, so can we all behave ourselves a little bit, please? Welcome very much to the Legislature.

L'hon. M^{me} Green : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je demande à mes collègues aujourd'hui de m'aider à accueillir un certain nombre d'élèves de 12^e année de la Leo Hayes High School. M. Rogers est ici avec sa classe de science politique. Je n'ai pas suivi de cours de science politique à l'école secondaire, mais j'aurais souhaité en avoir suivi maintenant que je siège ici sur le parquet. Ces élèves sont ici pour regarder le déroulement des premières affaires inscrites à l'ordre du jour. Ils seront ici pendant la période des questions ; donc, pouvons-nous tous bien nous comporter, s'il vous plaît? Bienvenue à l'Assemblée législative.

10:05

Statements of Condolence and Congratulation

Déclarations de condoléances et de félicitations

Hon. Mr. R. Savoie: Mr. Speaker, one year ago, hearts in Miramichi were broken with the death of Evan McFarlane in an ATV accident. Evan was a wonderful young man who was seldom seen without a smile on his face. He loved to be active and played multiple sports. Evan lived and breathed hockey. He had just finished his first season of U15 AAA hockey and proudly wore number 11.

L'hon. M. R. Savoie : Monsieur le président, il y a un an, les gens de Miramichi ont eu le coeur brisé en raison du décès de Evan McFarlane dans un accident de VTT. Evan était un jeune homme merveilleux que l'on voyait rarement sans un sourire au visage. Il aimait être actif et a pratiqué de multiples sports. Evan était un mordue de hockey. Il venait de terminer sa première saison de hockey U15 AAA et portait fièrement le numéro 11.

It will be jersey day in Miramichi this Friday in memory of Evan. I hope that social media will be exploding with pictures of people in their jerseys. I invite all members of the Legislature to take part as well. Let's make jersey day a huge success and bring some comfort to those who love and miss Evan. Thank you, Mr. Speaker.

Ce vendredi, ce sera à Miramichi la journée du maillot pour honorer la mémoire de Evan. J'espère que les médias sociaux seront inondés de photos de personnes portant leur maillot. J'invite aussi tous les parlementaires à participer à l'activité. Faisons de la journée du maillot une énorme réussite et apportons un certain réconfort aux personnes qui aiment Evan et à qui il manque. Merci, Monsieur le président.

M. Mallet : Monsieur le président, je me lève à la Chambre aujourd'hui pour rendre un dernier hommage à Charles Duguay, décédé le mardi 14 mars, à l'âge de seulement 28 ans. Originaire de Lamèque, il était le fils de Michel Duguay et de Denise Pitre. Charles était un homme généreux, dévoué et taquin à ses heures. Il était aussi un grand amateur de musique acadienne et de musique country française. Outre ses parents et sa famille, il laisse dans le deuil ses amis et ses collègues de travail. Il leur manquera énormément. Je demande à mes collègues parlementaires de se joindre à moi pour offrir les condoléances de la Chambre à la famille et aux amis de Charles Duguay. Merci, Monsieur le président.

M. C. Chiasson : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter Nathalie Sirois Caron, lauréate d'un des Prix nationaux de l'inclusion scolaire pour 2023. Nathalie est enseignante-ressource à l'École Grande-Rivière, à Saint-Léonard, et membre de l'équipe de ressources.

Lorsqu'elle travaille avec des élèves, Nathalie se demande si les soutiens et les ressources en place conviennent à l'enfant plutôt que de se demander si l'enfant s'adapte à l'environnement. Un exemple récent de son leadership est l'initiative dans laquelle un membre du personnel enseignant a modifié l'environnement de sa classe pour inclure un élève tout en respectant sa diversité. M^{me} Sirois Caron est activement engagée, en tant qu'alliée des communautés 2ELGBTQIA+, dans des activités de sensibilisation à l'inclusion et elle défend ces élèves et soutient leur famille. Elle continue à faire avancer la cause de l'inclusion et a de nombreux projets en tête.

Monsieur le président, je demande à tous mes collègues parlementaires de se joindre à moi pour féliciter Nathalie Sirois Caron.

Mr. Coon : Mr. Speaker, this week the University of New Brunswick is gathering to celebrate its 1 655 graduates for the 194th time in its history. I would like to congratulate all the students who worked incredibly hard to earn their diplomas.

A number of those students are being honoured for excellence. The Governor General's Medal and a Lieutenant Governor Silver Medal are going to Erica Stoddard. The Douglas Gold Medal is going to Julianne Richard. Mark Browne, Katelyn Chapman, Benjamin Cookson, Paige Grenier, Katherine Hache, Callum Hunter, Indhu Iyengar, Justine MacPherson,

Mr. Mallet: Mr. Speaker, I rise in the House today to pay a final tribute to Charles Duguay, who passed away on Tuesday, March 14, at only 28 years old. Originally from Lamèque, he was the son of Michel Duguay and Denise Pitre. Charles was generous, dedicated, and cheeky at times. He was also a big fan of Acadian music and French country music. Besides his parents and family, he is mourned by his friends and coworkers. He will be greatly missed. I ask my fellow members to join me in offering the condolences of the House to the family and friends of Charles Duguay. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. C. Chiasson: Mr. Speaker, I rise today to congratulate Nathalie Sirois Caron, one of the recipients of the 2023 National Inclusive Education Awards. Nathalie is a resource teacher at École Grande-Rivière in Saint-Léonard and a member of the resources team.

When she works with students, Nathalie considers whether supports and resources suit the child instead of whether the child is adapting to the environment. A recent example of her leadership is the initiative where a teacher changed the classroom environment to include a student while respecting diversity. As an ally of the 2SLGBTQIA+ communities, Ms. Sirois Caron is actively engaged in inclusion awareness activities, advocates for these students, and supports their families. She continues to advance the cause of inclusion and has many projects in mind.

Mr. Speaker, I ask all my fellow members to join me in congratulating Nathalie Sirois Caron.

M. Coon : Monsieur le président, cette semaine, l'Université du Nouveau-Brunswick se rassemble pour la 194^e fois de son histoire pour célébrer ses diplômés, lesquels sont au nombre de 1 655. J'aimerais féliciter tous les étudiants, qui ont travaillé incroyablement dur pour obtenir leur diplôme.

Un certain nombre d'étudiants ont été reconnus pour leur excellence. La médaille du gouverneur général et une médaille d'argent du lieutenant-gouverneur sont décernées à Erica Stoddard. La médaille d'or Douglas est remise à Julianne Richard. Mark Browne, Katelyn Chapman, Benjamin Cookson, Paige Grenier, Katherine Hache, Callum Hunter, Indhu Iyengar,

Anna Postill, Megan White, Andrew O'Connor, and Qingqing Song are being honoured with the Lieutenant Governor Silver Medal. Honorary doctorates are being presented to Dave Morell, Willie O'Ree, Mary Conley, and Denise LaForge.

I invite all members to join me in congratulating all those being honoured this week and UNB's entire graduating class of 2023.

10:10

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to celebrate some grads as well. I know that the member from Tantramar already talked about Mount Allison's Monday graduation, but she was at the morning ceremony and I was at the afternoon, so I want to congratulate them as well. In particular, I want to congratulate the graduates who received major awards. There are 13 names of students who did exceptionally well: David Archibald, Annika Williams, Elizabeth McNeill, Anna Hamilton, Noah Hann, Erin Dumville, Abigail Daley, Aidan Steeves—yes, we will pause on that one—Erin MacMillan, Katherine King, Tess Casher, SunMin Park, and Pushkaraj Jadhav. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} F. Landry: Merci, Monsieur le président. Bradley Nadeau est originaire de Saint-François de Madawaska. Il est un espoir de repêchage pour la Ligue nationale de hockey et serait même dans la mire des Canadiens de Montréal. Bradley est le meilleur marqueur de la British Columbia Hockey League, l'équivalent, ici dans les Maritimes, de la Maritime Junior Hockey League.

Avec son frère Josh, Bradley joue au sein de la formation des Vees de Penticton, en Colombie-Britannique, depuis deux ans. Le jeu de Bradley au cours des deux dernières saisons lui a permis de se classer comme le meilleur espoir de la BCHL pour le prochain repêchage d'entrée dans la Ligue nationale de hockey. Il figure au 17^e rang au classement des patineurs nord-américains du Bureau central de dépistage de la Ligue nationale de hockey et il a une chance d'être sélectionné en première ronde. Quel exploit pour ce petit gars de Saint-François de Madawaska. Très peu de joueurs du Madawaska ont atteint la Ligue nationale de hockey. Bradley Nadeau

Justine MacPherson, Anna Postill, Megan White, Andrew O'Connor et Qingqing Song se voient décerner la médaille d'argent du lieutenant-gouverneur. Dave Morell, Willie O'Ree, Mary Conley et Denise LaForge reçoivent des doctorats honorifiques.

Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour féliciter toutes les personnes qui reçoivent des prix cette semaine et toute la promotion de l'UNB de 2023.

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage aussi à certains diplômés. Je sais que la députée de Tantramar a déjà parlé de la cérémonie de remise des diplômes de Mount Allison qui a eu lieu lundi, mais elle a assisté à la cérémonie du matin et j'ai assisté à celle de l'après-midi ; je tiens donc, moi aussi, à féliciter les diplômés. Je tiens surtout à féliciter les diplômés qui ont reçu des prix importants. Voici le nom des 13 étudiants qui se sont démarqués : David Archibald, Annika Williams, Elizabeth McNeill, Anna Hamilton, Noah Hann, Erin Dumville, Abigail Daley, Aidan Steeves — oui, nous ferons une pause ici — Erin MacMillan, Katherine King, Tess Casher, SunMin Park et Pushkaraj Jadhav. Merci, Monsieur le président.

Mrs. F. Landry: Thank you, Mr. Speaker. Bradley Nadeau is originally from Saint-François de Madawaska. He is a draft prospect for the National Hockey League and has even caught the eye of the Montreal Canadiens. Bradley is the top scorer in the British Columbia Hockey League, which is the equivalent of the Maritime Junior Hockey League here in the Maritimes.

Alongside his brother Josh, Bradley has been playing with the Penticton Vees in British Columbia for two years. Bradley's play over the past two seasons has made him the best BCHL prospect for the next National Hockey League draft. He ranks 17th in the North American skaters ranking from National Hockey League Central Scouting and has a good chance of being selected in the first round. What a feat for this young fellow from Saint-François de Madawaska. Very few players from the Madawaska region have made it to the National Hockey League. Bradley Nadeau has made the entire region proud. Thank you, Mr. Speaker.

fait la fierté de toute la région. Merci, Monsieur le président.

Déclarations de députés

M. J. LeBlanc : Monsieur le président, le Programme d'aide financière en cas de catastrophe est essentiel pour aider la population et les collectivités à se rétablir à la suite de catastrophes naturelles ayant causé des dommages importants, y compris des dommages matériels. Les catastrophes naturelles ne perturbent pas seulement les vies et les entreprises, mais elles peuvent aussi entraîner des difficultés financières pour de nombreuses personnes. Les ouragans Dorian et Fiona ont causé des dommages considérables dans de nombreuses régions de la province, y compris dans ma circonscription.

Unfortunately, this government does not seem to recognize this, and the Disaster Financial Assistance program funding is now capped at \$200 000. While that may seem as though it is a lot, if your home or property has been heavily damaged or destroyed and you have other losses, the cost to try to restore everything to its former state can add up quickly. I urge the government to recognize this reality and to ensure that anyone who suffers a loss due to a natural disaster is adequately compensated. Thank you.

Mr. Coon: Mr. Speaker, as the climate crisis deepens, the fossil fuel industry's lobbying is reaching a fever pitch. According to the federal lobbyist registry, Irving Oil has been averaging 30 meetings per month in Ottawa in an effort to water down the new Canadian *Clean Fuel Regulations* to the *Canadian Environmental Protection Act, 1999*. These regulations are designed to ensure that the gasoline and diesel we consume every day will become progressively cleaner over time. Almost half of the carbon pollution in New Brunswick now is caused by oil refining and by driving. The *Clean Fuel Regulations* are designed to drive innovation and the adoption of clean technologies at oil refineries and to expand the use of low-carbon-intensity transportation fuels throughout the economy.

Statements by Members

Mr. J. LeBlanc: Mr. Speaker, the Disaster Financial Assistance program is essential to helping people and communities recover from natural disasters that have caused significant damage, including property damage. Natural disasters not only disrupt lives and businesses, but can also cause financial difficulties for many people. Hurricanes Dorian and Fiona caused considerable damage in many regions of the province, including my riding.

Malheureusement, le gouvernement actuel ne semble pas comprendre la situation, car le Programme d'aide financière en cas de catastrophe est actuellement plafonné à 200 000 \$. Même si cela semble être beaucoup, si votre maison ou votre bien a été lourdement endommagé ou a été détruit et que vous avez subi d'autres pertes, les coûts liés aux efforts visant à remettre le tout dans son état d'origine peuvent s'accumuler rapidement. J'exhorte le gouvernement à prendre en considération la réalité à cet égard et à veiller à ce que quiconque subit une perte en raison d'une catastrophe naturelle soit suffisamment indemnisé. Merci.

M. Coon : Monsieur le président, alors que la crise climatique s'aggrave, le lobbyisme de l'industrie des combustibles fossiles atteint son paroxysme. Selon le registre des lobbyistes fédéral, Irving Oil participe en moyenne à 30 réunions par mois à Ottawa afin d'édulcorer le nouveau *Règlement sur les combustibles propres* canadien pris en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*. Le règlement vise à faire en sorte que l'essence et le diesel que nous consommons chaque jour deviennent progressivement plus propres au fil du temps. Près de la moitié de la pollution causée par le carbone au Nouveau-Brunswick en ce moment est attribuable au raffinage du pétrole et à la conduite automobile. Le *Règlement sur les combustibles propres* vise à favoriser l'innovation et l'adoption de technologies propres dans les raffineries de pétrole et à accroître l'utilisation de combustibles à faibles émissions de carbone pour le transport dans l'ensemble de l'économie.

Our lobbyist registry is inadequate, so it is impossible to determine what lobbying effort has been directed at the Premier and the Cabinet on this. However, Mr. Speaker, the Minister of Energy Development has tabled a motion in this House to urge the federal government to water down the Canadian fuel regulations. Is this a coincidence? I think not.

Mr. Ames: Mr. Speaker, the May long weekend is only hours away, and I want to invite everyone to explore and enjoy our beautiful province. The people of our tourism industry have been hard at work all over New Brunswick getting ready for another spring and summer season. Golf courses are open, parks are open, trails are open, and campgrounds are opening. Spring is busting out all over. Kayaks and canoes are on the water. Festivals are tuned up and getting underway. Patios and decks are opening up at restaurants and brewpubs.

Mr. Speaker, I invite everyone to get out and enjoy the Saint John River and the valley in all its beauty. #ExploreNB this May long weekend. Thank you, Mr. Speaker.

10:15

Mr. Losier: Mr. Speaker, over the past few days, I have been asked how I like being in the House. The answer is simple—if you like to witness confusion, it is the place to be.

Why would I say that? Well, let's look back at the confusion between the Premier and his minister regarding First Nations and fracking, the battle of the blueberry fields between the two ministers, and the eVisitNB saga. Can or can we not get blood work done?

Now, to be fair, let's look at where there is no confusion, such as the removal of elected citizens from both the health boards and the Anglophone school board. Finally, let's look at the one that bothers me the most—the review of Policy 713.

Notre registre de lobbyistes est inadéquat ; il est donc impossible de déterminer quels efforts en matière de lobbyisme ont visé le premier ministre et le Cabinet à cet égard. Toutefois, Monsieur le président, le ministre du Développement de l'énergie a déposé une motion à la Chambre visant à exhorter le gouvernement fédéral à édulcorer le règlement canadien sur les combustibles. S'agit-il d'une coïncidence? Je pense que non.

M. Ames : Monsieur le président, il ne reste que quelques heures avant la longue fin de semaine du mois de mai, et j'invite tout le monde à explorer notre magnifique province et à en profiter. Les gens de notre industrie touristique travaillent fort partout au Nouveau-Brunswick afin de se préparer pour une autre saison touristique du printemps et de l'été. Les terrains de golf, les parcs, les sentiers et les terrains de camping sont ouverts. Le printemps se fait sentir partout. Les kayaks et les canots sont sur l'eau. Les festivals s'organisent et s'appêtent à commencer. Les patios et les terrasses ouvrent leurs portes dans les restaurants et les microbrasseries.

Monsieur le président, j'invite tout le monde à aller profiter du fleuve Saint-Jean et de la vallée dans toute sa beauté. La longue fin de semaine du mois de mai, c'est le moment de #ExploreNB. Merci, Monsieur le président.

M. Losier : Monsieur le président, au cours des derniers jours, on me demande si j'aime être à la Chambre. La réponse est simple — si on aime être témoin de la confusion, c'est l'endroit idéal.

Pourquoi dis-je cela? Eh bien, revenons sur la confusion entre le premier ministre et la ministre en ce qui concerne les Premières Nations et la fracturation hydraulique, la bataille au sujet des champs de bleuets entre les deux ministres et la saga concernant eVisitNB. Pouvons-nous, oui ou non, obtenir une analyse de sang?

Bon, pour être justes, examinons les dossiers où il n'y a aucune confusion, comme l'élimination des personnes élues au sein des deux conseils de la santé et du conseil d'éducation du secteur anglophone. Finalement, examinons le dossier qui me dérange le plus — la révision de la Politique 713.

Therefore, I invite the Premier and Minister of Education to come to Dieppe with me and meet the group Fierté Dieppe Pride, which is composed of 2SLGBTQIA+ community members, parents, and allies. Mr. Speaker, I promise the Premier and minister that there is no reason for them to be scared because this group is composed of awesome and kind people.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, aujourd'hui, nous débattons notre projet de loi 56, *Loi visant à mettre fin à l'exploration et au forage du pétrole et du gaz naturel*. Les scientifiques avertissent que le monde est susceptible de franchir le seuil climatique de 1,5 °C d'ici 2027. De plus, l'Agence internationale de l'énergie a été claire : Nous ne pouvons pas avoir de nouvelles infrastructures de combustibles fossiles si nous voulons atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Pourtant, le premier ministre Higgs semble toujours déterminé à créer une industrie de fracturation hydraulique au Nouveau-Brunswick.

Le Nouveau-Brunswick doit cesser tout nouvel investissement et développement dans l'exploration et le forage du pétrole, du charbon et du gaz naturel. Au Nouveau-Brunswick, nous avons la possibilité de réfléchir à la transition énergétique à moyen et à long terme. À court terme, nous pouvons concentrer nos efforts sur les énergies renouvelable sûres et prouvées. Pour cette raison, nous déposerons aussi un projet de loi qui facilitera le développement des énergies renouvelables ici, dans la province.

Mrs. Conroy : Mr. Speaker, keeping all New Brunswickers safe is the mission of many, but the people on the front lines are putting their lives at risk every day. They deserve all the support, respect, and praise that we can give them, especially this week—National Police Week. As my colleague, the Minister of Public Safety, remarked, it is fitting that this year's theme is Committed to Serve because police officers and peace officers are on duty around the clock. Their jobs have become even more challenging due to the explosion in drug crime and the technology that is now available to lawbreakers.

The Department of Justice and Public Safety's operating budget is increasing by \$52.4 million this year. We are directing strategic investments into addressing the crime rate. Our government is

Par conséquent, j'invite le premier ministre et le ministre de l'Éducation à venir à Dieppe avec moi et à rencontrer le groupe Fierté Dieppe Pride, qui est composé de membres, de parents et d'alliés de la communauté 2ELGBTQIA+. Monsieur le président, je promets au premier ministre et au ministre qu'il n'y a aucune raison pour eux d'avoir peur, car le groupe est composé de personnes merveilleuses et gentilles.

Mr. K. Arseneau : Mr. Speaker, today, we will debate our Bill 56, *An Act to End Oil and Natural Gas Exploration and Drilling*. Scientists warn that the world is likely to breach the 1.5 °C climate threshold by 2027. Moreover, the International Energy Agency has been clear: We cannot have new fossil fuel infrastructure if we want to achieve net-zero emissions by 2050. Yet, Premier Higgs still seems determined to create a hydraulic fracturing industry in New Brunswick.

New Brunswick must stop all new investments and development in oil, coal, and natural gas exploration and drilling. In New Brunswick, we have an opportunity to reflect on medium- and long-term energy transition. In the short term, we can focus our efforts on safe and proven renewable energy. That is why we will also table a bill that will promote the development of renewable energy here in the province.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, assurer la sécurité de tous les gens du Nouveau-Brunswick est la mission à laquelle s'attèlent bien des gens, mais les travailleurs en première ligne mettent leur vie en danger tous les jours. Ils méritent tout le soutien et le respect que nous pouvons leur accorder ainsi que toutes nos félicitations, surtout cette semaine — la Semaine nationale de la police. Comme l'a fait remarquer mon collègue, le ministre de la Sécurité publique, il est tout à fait approprié que le thème de cette année soit Engagé à servir, car les agents de police et les agents de la paix sont en service 24 heures sur 24. Leur travail est devenu encore plus difficile en raison de l'explosion de la criminalité liée à la drogue et de la technologie qui est maintenant à la disposition des contrevenants.

Le budget de fonctionnement du ministère de la Justice et de la Sécurité publique augmente de 52,4 millions de dollars cette année. Nous effectuons des investissements stratégiques pour lutter contre le

committed to safer communities, and we are grateful to our police officers for their commitment to protect and serve. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Legacy: Mr. Speaker, the Minister responsible for Housing seemed bemused yesterday as she received several questions around the province's housing issues. She equated the questions to the opposition not having the patience to wait for her report. Like her, I feel as though I am somewhat in a time vacuum, because it seems as though we have been through this exercise before.

If you will recall, Mr. Speaker, at this same time last year, we spent a lot of time in exchanges with, at the time, the Minister of Transportation over the long-awaited Provincial Air Sector Strategy. Then, as she is doing now, the minister kept repeating that she was exploring all kinds of options and that she was quite excited about releasing what should have been a groundbreaking strategy. What was received was a 15-page pamphlet with generalized objectives that had very little ambition, strategy, or funding attached to them.

So, the minister should forgive our concern over the upcoming housing strategy. As history has shown, the people of New Brunswick could be left severely underwhelmed.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, people are struggling to find affordable housing. This is urgent, and it has been urgent for years. The affordable housing crisis is not new, even if the Higgs government thinks that it is. This government refuses to do what is needed to protect tenants and preserve affordable housing. We have lost thousands and thousands of affordable units in recent years. We need to protect what we still have while we build new units.

This is extremely urgent. While the government continues to think about it, seniors on fixed incomes, single mothers, and others are coming to my office. They are seeing their rents go up and are desperately seeking affordable housing, but as affordable units disappear and prices rise, there is none to be found. A

taux de criminalité. Notre gouvernement s'engage à accroître la sécurité des communautés, et il est reconnaissant à l'égard des agents de police pour leur engagement à protéger et à servir. Merci, Monsieur le président.

M. Legacy : Monsieur le président, la ministre responsable du Logement a semblé perplexe hier lorsqu'elle a reçu plusieurs questions sur les problèmes de logement dans la province. Elle a assimilé ces questions au fait que les gens de l'opposition n'avaient pas la patience d'attendre la publication de son rapport. Comme elle, j'ai l'impression d'être un peu dans un vide temporel, car il semble que nous ayons déjà vécu une situation du genre.

Si vous vous souvenez bien, Monsieur le président, à la même époque l'année dernière, nous avons passé beaucoup de temps à échanger avec la ministre des Transports de l'époque au sujet de la Stratégie provinciale pour le secteur aérien, qui était tant attendue. À l'époque, comme aujourd'hui, la ministre n'a cessé de répéter qu'elle explorait toutes sortes d'options et qu'elle était très enthousiaste à l'idée de publier ce qui aurait dû être une stratégie révolutionnaire. Ce que nous avons reçu, c'est une brochure de 15 pages avec des objectifs généraux qui n'avaient que très peu d'ambition, de stratégie ou de financement.

La ministre devrait donc nous pardonner notre inquiétude quant à la prochaine stratégie en matière de logement. Comme l'histoire l'a montré, les gens du Nouveau-Brunswick pourraient être gravement déçus.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, les gens ont de la difficulté à trouver un logement abordable. Il y a urgence, et ce, depuis des années. La crise du logement abordable n'est pas nouvelle, même si le gouvernement Higgs pense qu'elle l'est. Le gouvernement actuel refuse de faire ce qu'il faut pour protéger les locataires et préserver les logements abordables. Nous avons perdu des milliers et des milliers de logements abordables ces dernières années. Nous devons préserver ce qu'il nous reste tout en construisant de nouveaux logements.

Le temps presse. Pendant que le gouvernement continue à réfléchir, des personnes âgées à revenu fixe, des mères célibataires et d'autres personnes viennent à mon bureau. Elles voient leur loyer augmenter et cherchent désespérément un logement abordable, mais à mesure que les logements abordables se raréfient et

rent cap, which the government had the brief good sense to bring in last year, would help protect tenants and affordable housing. The minister does not have to wait until October to bring it back. Before we adjourn for the summer, she needs to pass a new rent cap and protect New Brunswickers' housing.

10:20

Ms. Sherry Wilson: Mr. Speaker, one truth across all the many fields and industries in this province is that New Brunswickers are talented. This fact was proven again with the results of the 35th East Coast Music Awards, held earlier this month in Halifax. This awards ceremony is also a five-day music festival showcasing the best talents of the East Coast, many of whom are proud New Brunswickers. Among them are David Myles, who won Album of the Year, and Lisa LeBlanc, who won Francophone Recording of the Year.

Mr. Speaker, I would like to extend my congratulations to all the winners, nominees, performers, and organizers of this past week. Your talents do not go unnoticed or unappreciated in this Legislative Assembly. Rock on. Thank you.

Mr. Speaker: Members, I have been asked to revert to congratulatory messages and introduction of guests. Do we have agreement?

Hon. Members: Agreed.

Statements of Condolence and Congratulation

Hon. Mr. Higgs: Thank you, Mr. Speaker. It is my pleasure today to congratulate the UNB Reds hockey team as the 2023 University Cup champions. The Reds beat the Alberta Golden Bears in Charlottetown on March 19 to capture the title.

que les prix augmentent, on n'en trouve plus. Un plafonnement des loyers, que le gouvernement a eu le bon sens d'introduire l'année dernière, contribuerait à protéger les locataires et à préserver les logements abordables. La ministre n'a pas besoin d'attendre jusqu'au mois d'octobre pour présenter de nouveau la mesure. Avant l'ajournement de la Chambre pour l'été, elle doit faire adopter une nouvelle mesure de plafonnement des loyers afin de protéger le logement pour les gens du Nouveau-Brunswick.

M^{me} Sherry Wilson : Monsieur le président, la vérité la mieux partagée dans tous les domaines et toutes les industries de la province est celle selon laquelle les gens du Nouveau-Brunswick sont talentueux. Cela a été prouvé une fois de plus compte tenu des résultats de la 35^e édition des East Coast Music Awards, qui s'est tenue au début du mois à Halifax. Cette cérémonie de remise des prix est également un festival de musique de cinq jours qui met en valeur les meilleurs talents de la côte Est, dont beaucoup sont fiers d'être des gens du Nouveau-Brunswick. Parmi eux figurent David Myles, qui a remporté le prix dans la catégorie album de l'année, et Lisa LeBlanc, qui a reçu le prix dans la catégorie enregistrement francophone de l'année.

Monsieur le président, je tiens à féliciter tous les lauréats, les personnes nommées, les artistes et les organisateurs de la semaine écoulée. Vos talents ne passent pas inaperçus et ils sont reconnus à l'Assemblée législative. Continuez à aller de l'avant avec votre musique. Merci.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, on m'a demandé de revenir aux messages de félicitations et à la présentation d'invités. Avons-nous le consentement?

Des voix : Oui.

Déclarations de condoléances et de félicitations

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir aujourd'hui de féliciter l'équipe de hockey UNB Reds, championne de la Coupe universitaire 2023. Les Reds ont battu les Golden Bears de l'Alberta à Charlottetown le 19 mars pour remporter le titre.

C'est le neuvième titre national des Reds et le huitième de l'entraîneur-chef de l'équipe, Gardiner MacDougall.

I would like to offer special congratulations to Cody Morgan, Cole MacKay, and Austen Keating, who scored goals during the game, and Samuel Richard, who made 17 saves and was named the University Cup MVP. The UNB Reds hockey team will be here later today, at 1 p.m. Mr. Speaker, I invite all my colleagues to join me in congratulating the UNB Reds on their championship win.

Merci.

Présentation d'invités

M^{me} F. Landry : Merci, Monsieur le président. C'est un grand plaisir pour moi d'accueillir à l'Assemblée législative ce matin un groupe d'élèves du Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska. Les 12 élèves de 4^e année sont accompagnés par leur enseignante, Geneviève Dubé, et les 19 élèves de 6^e année sont accompagnés par leur enseignant, Kevin Ouellette. Nous accueillons également Line Pelletier, assistante en éducation. L'organisation de la visite a été coordonnée par Cécile Bélanger-Bouchard, l'agente de développement communautaire de l'école CAHM. Ils ont quitté le Haut-Madawaska ce matin, à 6 h. Donc, vous vous êtes levés de bonne heure. Merci beaucoup d'avoir pris le temps de venir nous rendre visite et d'écouter la période de questions, qui va bientôt débiter.

J'aimerais également, Monsieur le président, saluer mon adjointe de circonscription, Jasmine Dupont. Elle est récemment déménagée de Moncton à Edmundston, sa ville natale, et je l'ai accueillie en début de semaine dans son nouveau rôle d'adjointe. Je la remercie d'avoir fait le trajet ce matin pour m'aider à accueillir les élèves d'une école de ma région. Bienvenue à tous à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, et nous vous souhaitons de bons débats et de belles rencontres. Merci.

It was the Reds' ninth national title and the eighth for the team's head coach, Gardiner MacDougall.

J'aimerais féliciter tout particulièrement Cody Morgan, Cole MacKay et Austen Keating, qui ont marqué des buts pendant le match, ainsi que Samuel Richard, qui a fait 17 arrêts et a été nommé joueur le plus utile de la Coupe universitaire. L'équipe de hockey UNB Reds sera ici plus tard aujourd'hui, soit à 13 h, Monsieur le président ; j'invite donc tous mes collègues à se joindre à moi pour féliciter les UNB Reds d'avoir remporté le championnat.

Thank you.

Introduction of Guests

Mrs. F. Landry: Thank you, Mr. Speaker. It is a great pleasure for me to welcome a group of students from Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska to the Legislative Assembly this morning. The 12 Grade 4 students are accompanied by their teacher, Geneviève Dubé, and the 19 Grade 6 students are accompanied by their teacher, Kevin Ouellette. We also welcome Line Pelletier, an educational assistant. The visit was organized by Cécile Bélanger-Bouchard, the community development officer at the CAHM school. They left Haut-Madawaska this morning at 6 a.m. So you got up early. Thank you very much for taking the time to come visit us and listen to question period, which will begin soon.

Mr. Speaker, I would also like to recognize my constituency assistant, Jasmine Dupont. She recently moved from Moncton to Edmundston, her hometown, and I welcomed her earlier this week in her new role as assistant. I thank her for making the trip this morning to help me welcome students from a school in my area. Welcome, everyone, to the Legislative Assembly of New Brunswick, and we hope you get to see great debates and have wonderful encounters. Thank you.

Questions orales**Éducation**

M^{me} Holt : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le premier ministre et son équipe ont fait campagne sur la nécessité de retirer la politique de l'éducation. J'aimerais partager avec vous des éléments de la plateforme conservatrice sous la rubrique Dynamiser l'éducation. Le premier ministre et son équipe avaient dit vouloir faire en sorte que les décisions en matière d'éducation soient prises par le personnel enseignant dans les salles de classe, et non pas par les politiciens à Fredericton. Au cours de la première année de son mandat, un gouvernement conservateur présenterait une loi sur la liberté du personnel enseignant, qui donnerait au personnel enseignant et aux directeurs d'école le pouvoir de prendre les décisions sur les meilleures façons d'atteindre les apprenants dans leur collectivité. Le premier ministre et son équipe consuleraient le personnel enseignant et les parents. Le premier ministre peut-il nous expliquer, à nous et à tout le monde ici, pourquoi cet engagement de sa plateforme a été abandonné? Qu'est-ce qui a changé?

10:25

Hon. Mr. Higgs: Thank you, Mr. Speaker. You know, what we did not campaign on was removing parents from the program. We campaigned for parents needing to be a part of the educational system. And what we wanted in many discussions with the NBTA was to have teachers take control of the classrooms and to have teachers take control of the curriculum. When the commissioners' report was done, the language report on education, it proved the situation that exists in the Anglophone system. We wanted the NBTA to take control of that and to help us to develop a curriculum that actually works for teachers.

So, Mr. Speaker, this whole concept of letting the teachers control the curriculum—letting teachers control the classrooms—is not new. It is something from the very beginning. I would welcome the opportunity. In fact, we could put that motion forward now, because that is what is needed. We need people, such as those with AEFNB, who model a system that works. We need that same structure in the English system, and the NBTA needs to be part of it.

Oral Questions**Education**

Ms. Holt: Thank you very much, Mr. Speaker. The Premier and his team campaigned on the need to remove politics from education. I would like to share some components of the Conservative platform under the section entitled “Energizing Education”. The Premier and his team said that they wanted to have education decisions made by teachers in classrooms, not politicians in Fredericton. During the first year of its mandate, the Conservative government would introduce the Teacher Freedom Act, which would empower teachers and principals to make decisions on how best to reach the learners in their community. The Premier and his team would consult teachers and parents. Could the Premier explain to us and everyone here why this commitment from his platform was abandoned? What changed?

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Vous savez, nous n'avons pas fait campagne en disant que nous exclurions les parents du programme. Nous avons fait campagne en soulignant la nécessité pour les parents de participer au système d'éducation. La volonté que nous avons d'ailleurs manifestée lors de nombreuses discussions avec la NBTA consistait à ce que le personnel enseignant dirige les activités dans les classes et qu'il gère le programme d'études. Le rapport préparé par les commissaires, le rapport sur l'apprentissage des langues, a mis en lumière la situation qui règne au sein du système anglophone. Nous voulions que la NBTA s'en charge et nous aide à élaborer un programme d'études qui convient vraiment au personnel enseignant.

Bon, Monsieur le président, toute l'idée de laisser le personnel enseignant gérer le programme d'études — laisser le personnel enseignant diriger les activités dans les classes — n'est pas nouvelle. Elle a été soulevée dès le début. Je l'accueillerais favorablement. En fait, nous pourrions proposer une motion maintenant, car c'est ce qui s'impose. Il nous faut des personnes, comme celles qui travaillent avec l'AEFNB, qui concevront un système qui fonctionne. Il nous faut la même structure au sein du système

M^{me} Holt : Monsieur le président, je veux poursuivre en continuant ma lecture du document de la plateforme électorale du premier ministre. Il a dit que le Cabinet du premier ministre finit par prendre toutes les décisions et que les voix de la population ne sont pas autorisées à être aussi fortes qu'elles pourraient et devraient l'être. Il avait dit que cela signifiait qu'il allait continuer à écouter les gens et qu'il répondrait en ligne à leurs questions et à leurs préoccupations.

So, consultations were held with more than 2 800 New Brunswickers back in 2021 and 2022, and New Brunswickers, parents, and community members shared their recommendations for education governance. At the time, the minister's goal aligned with the Conservative platform commitment to get politics out of education and reduce the powers of the Premier and minister to set curriculum and to interfere in education.

The proposed model, which is on the floor today with Bill 46, does not match the Premier's campaign rhetoric nor that of the people he committed to listen to in the consultations. Can the Premier tell us what has changed?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, as I said a few minutes ago about wanting to have the NBTA take control of the classrooms . . . The deputy minister who went into the education system came from the NBTA to do just that, but it was not turning out to be just that. All the issues that arose during the review of our education system were clearly identified. They were about classroom situations, the streaming—all those issues that were not being addressed as part of the changes in education. The focus was on relooking at how it would work and what would need to happen, but that was not happening. So now the goal is: How do you make it happen? How do we get the NBTA . . .

anglophone, et la participation de la NBTA est nécessaire.

Ms. Holt: Mr. Speaker, I want to continue reading through the Premier's election platform. He said that the Premier's Office ends up making all the decisions and that the voices of citizens are not allowed to be as strong as they could and should be. He said that this meant he would keep on listening to people and that he would answer their questions and concerns online.

En 2021 et en 2022 ont donc eu lieu auprès de plus de 2 800 personnes du Nouveau-Brunswick des consultations lors desquelles des gens du Nouveau-Brunswick, des parents et les membres de collectivités ont présenté leurs recommandations sur la gouvernance en éducation. L'objectif du ministre s'alignait alors sur les engagements énoncés dans la plateforme conservatrice et voulant que la politique soit éliminée du milieu de l'éducation et que les pouvoirs du premier ministre et du ministre soient réduits en ce qui a trait à l'établissement du programme d'études et à l'ingérence en éducation.

Le modèle proposé, dont la Chambre est aujourd'hui saisie par le dépôt du projet de loi 46, ne correspond ni au discours tenu par le premier ministre pendant la campagne ni à la volonté des gens qu'il s'est engagé à écouter pendant les consultations. Le premier ministre nous dirait-il ce qui a changé?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, comme je l'ai dit il y a quelques minutes quant à la volonté que la NBTA dirige les activités dans les classes... Le sous-ministre qui a travaillé au sein du système d'éducation était venu de la NBTA précisément à cette fin, mais les choses ne se sont pas passées ainsi. Toutes les questions soulevées pendant l'examen de notre système d'éducation ont été définies clairement. Elles concernaient des situations dans des classes, la répartition des élèves — toutes les questions auxquelles aucune suite n'était donnée dans le cadre des changements opérés en éducation. L'accent était mis sur un réexamen du fonctionnement éventuel et les mesures qui devaient être prises, mais les choses ne se sont pas passées comme prévu. L'objectif est donc : Comment mener la tâche à bien? Comment pouvons-nous faire en sorte que la NBTA...

Let's go back to that, because I remember . . . And the member is not here today, Mr. Speaker. Sorry.

But the idea to look at the NBTA . . . I remember that particular member saying that it was not his problem as the President of the NBTA. Well, it is time that we all stood up, because this is a problem for us all. So I welcome the changes being proposed by the Leader of the Opposition. Let's get on with it and make it work, Mr. Speaker.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. It is interesting to hear the Premier proposing that the NBTA take responsibility for curriculum when there is a bill that overhauls education governance in order to give him more power to direct policy and curriculum, not what he just told us today.

Unfortunately, there are no records, comments, or reports from the consultations that were done on the governance in the Anglophone sector. It is lacking some transparency in the effort to consult. But we do understand, from participants who were there, that the broad theme was around the need to decentralize education governance, not only to give parents and communities an opportunity for input but also to give them authority over the system.

We understand that a governance model was presented that had 10 or 20 locally elected boards and then a provincial school board. That is what came forward based on the feedback from the people of New Brunswick, whom this Premier has offered to serve. Now a new model is up for review that does not match the feedback and that consolidates power in the Premier's Office. Why has the model changed?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, the Leader of the Opposition would like to think that all of this consolidates in the Premier's office. Well, it does not. I know that a lot of discussions are going on about all these types of issues. But the issue is around having

Revenons sur la question, car je me souviens... Bon, le député est absent aujourd'hui, Monsieur le président. Désolé.

Toutefois, l'idée d'envisager la NBTA... Je me souviens précisément que le député, à titre d'ancien président de la NBTA, avait dit que le problème ne le concernait pas. Eh bien, le moment est venu pour nous tous d'agir, car le problème nous concerne tous. J'accueille donc favorablement les changements proposés par la chef de l'opposition. Allons de l'avant et veillons à ce que le tout fonctionne, Monsieur le président.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Il est intéressant d'entendre le premier ministre proposer que la NBTA se charge du programme d'études, même si un projet de loi a été déposé afin de réorganiser la gouvernance en éducation pour lui conférer davantage de pouvoir quant à l'orientation des politiques et du programme d'études, ce qui ne correspond pas à ce qu'il vient de nous dire aujourd'hui.

Malheureusement, il n'y a aucun dossier, aucune observation, ni aucun rapport concernant les consultations menées sur la gouvernance dans le secteur anglophone. Un manque de transparence se fait sentir à l'égard des efforts de consultation. Nous croyons toutefois comprendre, en fonction de ce que nous ont dit des participants, que le grand thème concernait la nécessité de décentraliser la gouvernance en éducation, non seulement afin que les parents et les collectivités aient l'occasion de présenter leur avis, mais aussi pour qu'ils exercent une autorité sur le système.

Nous croyons comprendre qu'un modèle de gouvernance a été présenté et que celui-ci prévoyait 10 ou 20 conseils élus à l'échelle locale ainsi qu'un conseil scolaire provincial. Voilà ce qui est ressorti de la rétroaction des gens du Nouveau-Brunswick, des gens que le premier ministre a offert de servir. Un nouveau modèle sera maintenant examiné, lequel ne correspond pas aux observations recueillies et consolide les pouvoirs au sein du Cabinet du premier ministre. Pourquoi le modèle a-t-il changé?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, la chef de l'opposition voudrait penser que le tout est consolidé au sein du Cabinet du premier ministre. Eh bien, ce n'est pas le cas. Je sais que de nombreuses discussions sont en cours au sujet de tous les types de préoccupations. Toutefois, la question consiste à

consistency across, particularly, the Anglophone system.

I will say it again. We can learn a lot from the Francophone system in terms of how it is organized, how it is focused, how it develops programs, and how it implements those programs in a community and then across the network. We can also learn from the role that the AEFNB plays in all of that. This is not fiction—it is real.

So, how do we emulate that? How do we get that same focus and that same ownership in our English classrooms? How do we avoid the streaming? How do we have a system that . . . That was all laid out in the report that was done, Mr. Speaker, but it was not being followed. It was not being implemented. No action was being taken. Meanwhile, you know, the clock ticks.

So, we can talk about this, but we have seen a disconnect across the Anglophone system, from one district to another, with no continuity of purpose—no continuity of results. Mr. Speaker, the goal is to fix that, and the goal is to have teachers own this. We agree on that, so let's do it. Thank you.

10:30

M^{me} Holt : Monsieur le président, c'est difficile d'entendre le premier ministre décrire le système d'éducation francophone, qui a un modèle de gouvernance basé dans la communauté, avec les voix des parents.

Then he presents an Anglophone education governance system that is dramatically different from that, when I think that he had just said that he wants the Anglophone system to better reflect the Francophone system. But you have just split apart your two governance models, so I am wondering how you square that.

I would like to share a few more quotations from the Premier's introduction in the Conservative platform when he was referencing his time as Finance Minister. He specifically said, "I learned how our civil servants want to do so much more for our province" and how it

assurer la cohérence dans l'ensemble, particulièrement, du système anglophone.

Je vais le répéter. Nous pouvons tirer de nombreuses leçons du système francophone en ce qui concerne son organisation, son orientation, sa façon d'élaborer des programmes et sa façon de les mettre en oeuvre dans une collectivité, puis dans l'ensemble du réseau. Nous pouvons en outre tirer des leçons du rôle que joue l'AEFNB à cet égard. Ce n'est pas de la fiction — c'est la réalité.

Comment pouvons-nous donc nous en inspirer? Comment pouvons-nous assurer la même orientation et la même adhésion dans nos classes anglophones? Comment pouvons-nous éviter la répartition des élèves en divers groupes? Comment pouvons-nous avoir un système qui... Le tout était décrit dans le rapport qui a été préparé, Monsieur le président, mais celui-ci n'a pas été suivi. Il n'a pas été mis en oeuvre. Aucune mesure n'a été prise. Entre-temps, vous savez, le temps file.

Nous pouvons donc discuter de la situation, mais nous avons constaté un manque de cohésion au sein du système anglophone, d'un district à l'autre, une absence de cohésion en matière d'intention — une absence de cohésion sur le plan des résultats. Monsieur le président, l'objectif consiste à régler la situation et à ce que le personnel enseignant la prenne en charge. Nous sommes d'accord ; agissons donc. Merci.

Ms. Holt: Mr. Speaker, it is hard to listen to the Premier describing the Francophone education system, which has a governance model based on the community and the voices of parents.

Le premier ministre présente ensuite un système de gouvernance du secteur d'éducation anglophone profondément différent, mais il venait de dire, si je ne m'abuse, qu'il veut que le système anglophone ressemble davantage au système francophone. Vous venez toutefois de diviser vos deux modèles de gouvernance ; je me demande donc comment vous rationalisez le tout.

J'aimerais citer quelques autres passages tirés de l'introduction du premier ministre qui figure dans la plateforme conservatrice et dans lesquels il fait allusion à son mandat à titre de ministre des Finances. Il y indique précisément : « J'ai appris à quel point nos

is often politicians who hold them back. Now we hear him referencing the firing of the chief civil servant who was responsible for Education. He learned at the time that “you can help people with the right decision, and you can hurt people with the wrong decision.”

Je veux savoir si le premier ministre est prêt à reconnaître que sa décision de revoir la politique 713 a blessé des personnes.

Can he acknowledge that the review of Policy 713 hurts people?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I think that we have been very clear in relation to Policy 713. One of the things we are learning is that one of the major groups that have not been talked to much is parents. Parents still want to take control and have responsibility over their kids—not the state, and not the province. I think that we could reference the former Minister of Education. He thought and stated that it was actually the province that needed to take responsibility for the kids. We do not believe that. We believe that it is actually the parents who need to have that responsibility.

So the discussions around Policy 713 are directly related to the control and the knowledge that parents have on what their kids are learning, what their kids are doing, and how they are progressing as they mature. The discussions also talk about sports and how that works with the new transgender society that we live in. We can be respectful, we can understand the issues, and we can make things work for everyone. Then there are discussions on the curriculum with respect to what is being taught to kids—to have parents really know about that. Mr. Speaker, this review is very limited to the issues at hand.

Logement

M. J. LeBlanc : Monsieur le président, le projet de loi 53 permettra à la ministre responsable du Logement de transférer les biens excédentaires de la Couronne aux municipalités à des fins de logement. Bien qu’il s’agisse d’une mesure positive, le processus

fonctionnaires veulent faire beaucoup plus pour notre province », et que, souvent, « ce sont les politiciens qui les contraignent. » Nous l’entendons maintenant faire allusion au congédiement du fonctionnaire principalement responsable de l’Éducation. Il avait à l’époque appris « qu’on peut aider des gens avec une bonne décision, et qu’on peut léser des gens avec une mauvaise décision ».

I want to know if the Premier is prepared to recognize that his decision to review Policy 713 has hurt people.

Le premier ministre reconnaîtra-t-il que la décision de revoir la Politique 713 blesse des gens?

L’hon. M. Higgs : Monsieur le président, je pense que nous nous sommes exprimés très clairement au sujet de la Politique 713. Nous apprenons notamment que l’un des grands groupes qui n’ont pas été beaucoup consultés, ce sont les parents. Les parents veulent encore assumer l’encadrement et demeurer responsables de leurs enfants — pas que cela relève de l’État ou de la province. Je pense que nous pourrions parler de l’ancien ministre de l’Éducation. Il pensait et a déclaré que le gouvernement provincial devait en fait être responsable des jeunes. Nous ne sommes pas de cet avis. Nous croyons que les parents sont bel et bien ceux qui doivent en être responsables.

Les discussions sur la Politique 713 sont donc directement liées à l’encadrement qu’assurent les parents et aux connaissances dont ils disposent au sujet de ce qu’apprennent leurs enfants, de ce que font leurs enfants et de la façon dont leurs enfants progressent alors que ceux-ci acquièrent de la maturité. Les discussions portent en outre sur les sports et leur harmonisation avec la nouvelle société transgenre dans laquelle nous vivons. Nous pouvons faire preuve de respect, nous pouvons comprendre les préoccupations et nous pouvons veiller à ce que les choses fonctionnent pour tout un chacun. Il est par ailleurs question du programme d’études relativement à ce qui est enseigné aux jeunes — pour que les parents soient vraiment au courant. Monsieur le président, l’examen se limite vraiment aux questions soulevées.

Housing

Mr. J. LeBlanc: Mr. Speaker, Bill 53 will enable the Minister responsible for Housing to transfer surplus Crown property to municipalities for housing. Even though this is a positive step, the process of municipalities acquiring surplus property can be

d'acquisition des biens excédentaires par les municipalités peut être compliqué. La ministre peut-elle nous expliquer comment elle s'engagera dans ce processus et comment elle présentera un processus accéléré pour le transfert de ces propriétés?

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. I am meeting with the stakeholders—the municipalities, the regional service commissions, the not-for-profits, and the different groups that are all involved in trying to work on the housing crisis here in New Brunswick. They are all contributors to the solutions that we have in front of us. We have all discussed issues around provincial lands.

Mr. Speaker, this government has recognized that we need to do better with how we take care of our properties within the province. The Minister of Transportation and Infrastructure and I are working together very closely on looking at the surplus properties that we have within the provincial purview. We understand that some of these properties will be ideal for housing in New Brunswick. We are working together very closely to be aligned so that we can propose changes to make properties for housing more available. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. J. LeBlanc: Mr. Speaker, if the minister is aware that a government building may become vacant and surplus property, will the minister commit to engaging with the local government where the property is located well in advance of the time that it becomes vacant so that plans can be developed for repurposing it?

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. I will not only commit but also say that when I was the Minister of Transportation and Infrastructure, I put legislation in place that would allow us to make those transfers happen in a much more timely and seemly way—in a faster way. That is why it is very important that the New Brunswick Housing Corporation and the Department of Transportation and Infrastructure work together very closely so that we can be aligned and identify the properties that are available for housing.

complicated. Can the minister explain to us how she will be involved in this process and how she will expedite the process of transferring these properties?

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. Je rencontre les parties prenantes — des représentants des municipalités, des commissions de services régionaux, d'organismes sans but lucratif et des divers groupes qui s'efforcent de participer aux travaux liés à la crise du logement au Nouveau-Brunswick. Elles contribuent toutes aux solutions que nous examinons. Nous avons discuté collectivement de préoccupations concernant des terrains provinciaux.

Monsieur le président, le gouvernement actuel a convenu que nous devons faire mieux en ce qui a trait à la gestion de nos biens dans la province. Le ministre des Transports et de l'Infrastructure et moi travaillons en très étroite collaboration à l'examen des biens excédentaires dont nous disposons dans la province. Nous savons que certains de ces biens seront propices au logement au Nouveau-Brunswick. Nous travaillons en très étroite collaboration pour agir de façon conséquente et être en mesure de proposer des changements en vue d'accroître la disponibilité de biens propices au logement. Merci, Monsieur le président.

M. J. LeBlanc : Monsieur le président, dans l'éventualité où la ministre saurait qu'un bâtiment appartenant au gouvernement pourrait devenir vacant et excédentaire, s'engagera-t-elle à prendre les mesures nécessaires en collaboration avec l'administration locale, et ce, bien avant que le bâtiment devienne vacant afin que des plans de réaffectation puissent être élaborés?

L'hon. Mme Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Non seulement je vais m'engager à le faire, mais je vais aussi souligner que, lorsque j'étais ministre des Transports et de l'Infrastructure, j'ai établi des mesures législatives pour que nous puissions veiller à ce que de tels transferts se fassent davantage en temps opportun et de façon harmonieuse — plus rapidement. Voilà pourquoi il est très important que la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick et le ministère des Transports et de l'Infrastructure travaillent en très étroite collaboration pour que nous agissions de façon

Mr. Speaker, we have built very strong relationships with our municipalities and not-for-profits. That is part of this whole stakeholder engagement process, and we will absolutely work closely with them to have these properties available—such as buildings that we are vacating as we move to new buildings, for example, and as we build new schools. This legislation was put in place so that we can do this work before the building is vacant and so that we can use that property and that building to its highest and best use. That is the power of being aligned and of being One Team One GNB. Thank you.

10:35

Mr. J. LeBlanc: Mr. Speaker, many local governments lack the financial capacity to assume responsibility for fostering the development of affordable housing, which is so in need. Will the minister commit to providing local governments with funding to ensure that they can access incentive tools to spur on development of adequate and affordable housing?

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. Maybe this is where I start to get bemused. I have never been called bemused before. As I talked about a lot yesterday, we are looking at all aspects of how we can engage with New Brunswickers and engage with our stakeholders—one, in particular, being the local governments—so that we can make sure that we build as much housing as we can each and every year. We are working with the skilled trades. We are working with Post-Secondary Education, Training and Labour.

All these things are going to be included within the housing strategy that is coming out in June. It is six weeks away, maybe fewer. I welcome the feedback from my counterparts across the aisle. They have ideas and suggestions on what we need to include in our strategy. We are considering all the things that they have come up with. Thank you. We have more than

conséquente et que nous cernions les biens propices au logement.

Monsieur le président, nous avons bâti des liens très solides avec les municipalités et les organismes sans but lucratif dans notre province. Cela fait partie du processus global de mobilisation des parties prenantes, et nous travaillerons assurément en étroite collaboration avec elles pour rendre les biens disponibles — notamment des bâtiments que nous libérons lorsque nous déménageons dans de nouveaux bâtiments, par exemple, lorsque nous construisons de nouvelles écoles. Les mesures législatives ont été adoptées pour que nous puissions faire le travail nécessaire avant qu'un bâtiment soit libéré et que nous puissions optimiser l'utilisation de ce bien et de ce bâtiment. Voilà l'avantage d'agir de façon conséquente et d'être Une équipe, un GNB. Merci.

M. J. LeBlanc : Monsieur le président, de nombreuses administrations locales n'ont pas les moyens financiers d'assumer la responsabilité de favoriser la création de logements abordables, pour lesquels les besoins sont si grands. La ministre s'engagera-t-elle à fournir aux administrations locales des fonds afin qu'elles aient accès à des outils incitatifs pour favoriser la création de logements abordables adéquats?

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. Voilà peut-être le moment où débute ma stupéfaction. On n'a jamais parlé de moi en employant un tel mot. Nous examinons, comme j'en ai beaucoup parlé hier, toutes les façons dont nous pouvons assurer la participation des gens du Nouveau-Brunswick et de nos parties prenantes — notamment les administrations locales — pour que nous construisions chaque année le plus de logements possible. Nous travaillons avec les gens qui exercent un métier spécialisé. Nous travaillons avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Tous les éléments figureront dans la stratégie de logement qui sera présentée en juin. Elle sera présentée dans six semaines et peut-être plus tôt. J'accueille favorablement la rétroaction de mes collègues d'en face. Ils ont des idées et des suggestions quant à ce que nous devons inclure dans notre stratégie. Nous examinons tout ce qu'ils ont proposé. Merci. Nous envisageons aussi d'autres aspects que

what you guys have come up with. Thank you, Mr. Speaker.

Health Care

Mr. McKee: Mr. Speaker, yesterday we debated Bill 40, *Health Facilities Act*, which gives the green light for further privatization of health care services in private surgical centres. Opponents fear this will cost taxpayers more while driving up costs and while public resources are being depleted. We voted against this bill, not because we are against surgeries being performed outside of hospitals but because evidence shows that a stronger model would be a publicly managed and operated connected network of ambulatory surgical centres that are fully integrated in the public system, with Health human resources coordination and with a centralized wait-list.

This is not what is being presented to us. This minister has no plan and no vision. It is only piecemeal work that he is doing. We saw it with the bill last fall and now with the bill today. Will there be another bill next fall with the next piece of his little puzzle? Without a cohesive plan outlining a long-term vision and a coordinated approach for surgeries performed outside of a hospital setting, how does the minister think this approach will move the needle on improving access to surgical procedures?

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much. I appreciate the question today. I think that goes to access to primary care, which is a pillar in the plan of this government for health care reform. That is one of the pieces in the bigger puzzle that go together. I know that you guys do not see the bigger picture sometimes, so I am going to lay it out for you.

On Monday I made an announcement at the Guardian drugstore in Riverview that allows pharmacists to assess and prescribe for a number of medical conditions, such as contact allergic dermatitis, cold sores, mild to moderate eczema, gastroesophageal reflux disease, impetigo, Lyme disease prevention

vous n'avez pas proposés. Merci, Monsieur le président.

Soins de santé

M. McKee : Monsieur le président, nous avons débattu hier du projet de loi 40, *Loi sur les établissements de santé*, lequel ouvre la voie à une privatisation accrue des services de santé fournis dans des établissements chirurgicaux privés. Les gens qui s'y opposent craignent un alourdissement du fardeau financier des contribuables accompagné d'une augmentation des coûts et d'un épuisement des ressources publiques. Nous avons voté contre le projet de loi, non pas parce que nous nous opposons à ce que des interventions chirurgicales soient pratiquées à l'extérieur des hôpitaux, mais parce que des preuves montrent qu'un réseau interconnecté d'établissements de soins chirurgicaux ambulatoires géré et administré publiquement, pleinement intégré au système public, au sein duquel serait assurée une coordination des ressources humaines en santé et qui disposerait d'une liste d'attente centralisée correspondrait à un modèle plus solide.

Ce n'est pas ce qui nous a été présenté. Le ministre n'a pas de plan ni de vision. Son travail n'est que fragmentaire. Le projet de loi déposé l'automne dernier nous l'a montré et le projet de loi dont il est aujourd'hui question nous le montre une fois de plus. Un autre projet de loi venant ajouter une autre pièce à son petit casse-tête sera-t-il présenté l'automne prochain? Faute d'un plan cohérent qui décrit une vision à long terme et une approche coordonnée pour les interventions chirurgicales pratiquées à l'extérieur du milieu hospitalier, comment le ministre envisage-t-il que la façon de faire adoptée contribuera à améliorer l'accès aux soins chirurgicaux?

L'hon. M. Fitch : Merci beaucoup. Je suis reconnaissant de la question aujourd'hui. Je pense qu'elle se rapporte à l'accès aux soins primaires, un élément clé du plan du gouvernement actuel pour la réforme en santé. Il s'agit de l'une des pièces qui s'ajoutent au grand casse-tête. Je sais que vous n'avez parfois pas de vue d'ensemble de la situation ; je vais donc vous la décrire.

Lundi, j'ai fait une annonce à la pharmacie Guardian, à Riverview, une annonce selon laquelle les pharmaciens pouvaient fournir des services d'évaluation et de prescription pour un certain nombre de troubles de santé, comme la dermatite de contact causée par un allergène, les feux sauvages, l'eczéma

after a high-risk bite, and mild acne. Pharmacies delivering those services to individuals who present themselves are going to free up a number of physicians in doctors' offices or emergency rooms to treat the more severe things. Does the opposition support this type of health care delivered by private companies?

Mr. McKee: Mr. Speaker, Bill 40 has dangerous language, moving more health care services toward privatization. It is interesting because this week, there was a study that came out, published by the Parkland Institute that reviewed Alberta Health Services, which has contracts with more than 30 private providers listed on its website for eye surgeries, oral surgery, dermatology, joint replacement, and other surgeries that are being performed in private, for-profit clinics.

The study showed that pushing more surgeries into private clinics has not improved surgical wait times or helped to tackle the long wait-lists in the province. In fact, the emphasis on for-profit surgical delivery in Alberta has resulted in a reduction of provincial surgical volumes and capacity in public hospitals. Resources are being depleted. It is costing more. The costs are going up. It shows that costs are ballooning by four times as much, in some cases, for taxpayers.

Does the minister share in the concern that by moving toward privatization, we will see costs go up and public resources depleted?

10:40

Hon. Mr. Fitch: Mr. Speaker, again, there are examples. There is a concrete example of a private enterprise delivering access to primary care here in New Brunswick, which is freeing up appointments and preventing people from going to the emergency room to try to get treatment.

léger ou modéré, le reflux gastro-oesophagien pathologique, l'impétigo et l'acné légère, en plus de fournir des services de prévention de la maladie de Lyme par suite d'une morsure présentant des risques élevés. Puisque des pharmacies fourniront ces services aux personnes qui s'y présentent, un certain nombre de médecins qui exercent dans un cabinet médical ou aux urgences auront davantage de temps pour s'occuper des troubles plus graves. L'opposition appuie-t-elle la prestation de ce type de soins de santé par des compagnies privées?

M. McKee : Monsieur le président, le projet de loi 40 contient des formulations dangereuses et dirige davantage de services de santé vers la privatisation. La situation est intéressante, car cette semaine a été publiée une étude par le Parkland Institute au sujet de Alberta Health Services, qui a des contrats avec plus de 30 fournisseurs privés, lesquels sont inscrits sur son site Web à titre de prestataires de soins en chirurgie ophtalmologique, en chirurgie buccale et en dermatologie et de prestataires de services d'arthroplastie, entre autres, lesquels sont fournis dans des cliniques privées à but lucratif.

L'étude montre que favoriser l'augmentation du nombre d'interventions pratiquées dans des cliniques privées n'a pas amélioré les délais d'attente pour des soins chirurgicaux ni contribué à diminuer les longues listes d'attente dans la province. En fait, l'accent mis en Alberta sur la prestation de soins chirurgicaux dans des établissements à but lucratif a entraîné une réduction des volumes de soins chirurgicaux dans la province et de la capacité dans les hôpitaux publics. Les ressources s'épuisent. Les services coûtent plus cher. Les coûts augmentent. L'étude montre que, dans certains cas, les coûts pour les contribuables ont quadruplé.

Le ministre est-il lui aussi préoccupé par la possibilité que l'orientation vers la privatisation entraîne une augmentation des coûts et un épuisement des ressources publiques?

L'hon. M. Fitch : Monsieur le président, encore une fois, il y a des exemples. Il y a un exemple concret d'une entreprise privée qui fournit un accès à des soins primaires au Nouveau-Brunswick, ce qui augmente les possibilités de rendez-vous et évite aux gens d'avoir à se rendre aux urgences pour obtenir des soins.

The items that I mentioned earlier are in addition to renewing prescriptions, prescribing medication for uncomplicated urinary tract infections, providing contraceptive management, assessing for and prescribing medicine for shingles, and assessing and prescribing the antiviral Paxlovid for COVID-19.

So, the Liberal Party has to be clear on where it stands with respect to private enterprise delivering health services here in the province. The issues that are brought forward in the bill that I mentioned are services that will be paid for by Medicare. Individuals will not be paying for them. Here is a way that we can access primary care in this province, and it is having very, very positive effects. Do the Liberals support this move or not?

M. McKee : Monsieur le président, je pense que le ministre de la Santé se prépare pour l'année prochaine, quand il sera à l'opposition, étant donné qu'il prépare ses questions. Nous sommes prêts à gouverner avec un plan qui a du sens ; un plan qui garantirait une réduction des temps d'attente ; un plan qui garantirait qu'il n'y a aucun impact négatif sur les ressources humaines, et un plan qui garantirait que les coûts aux contribuables demeurent bas. Toutefois, le plan des cliniques privées que le ministre suggère n'a pas de mesures de sauvegarde contre ces inquiétudes.

Mr. Speaker, the proof is in the pudding. When we look at a study that came out of Alberta, where there are 30 contracts with private clinics for a whole multitude of surgical procedures, we find that the costs to the taxpayers are being driven up and that it is just not working. Is the minister ready to look at those concerns and move to a more public model?

Hon. Mr. Fitch: Well, Mr. Speaker, I guess that I have to remind the critic opposite and the new Liberal leader that we are not in Alberta. We are in New Brunswick, and we have a New Brunswick-made health plan that is getting results. When you look at the hip and knee "long-waiters" and the long list, you see they have been reduced by over 35%. Those are results. When you look at the long wait and the long list for cataract surgeries, you see those are down by more than 60%. Those are results.

Les services que j'ai énumérés plus tôt s'ajoutent au renouvellement d'ordonnances, à la prescription de médicaments pour des infections urinaires simples, aux services de gestion de la contraception, aux services d'évaluation et de prescription de médicaments pour le zona ainsi qu'aux services d'évaluation et de prescription de l'antiviral PAXLOVID pour les personnes atteintes de COVID-19.

Le Parti libéral doit donc exposer clairement sa position quant à la prestation de services de santé par des entreprises privées dans la province. Les aspects soulevés dans le projet de loi et dont j'ai parlé ont trait à des services qui seront payés par l'Assurance-maladie. Ils n'entraîneront aucuns frais pour les patients. Voilà une façon d'obtenir des soins de santé primaires dans la province, et cela a des effets très, très positifs. Les Libéraux appuient-ils la mesure, oui ou non?

Mr. McKee: Mr. Speaker, I think the Minister of Health is getting ready for next year, when he will be in the opposition, since he is preparing his questions. We are ready to govern with a plan that makes sense and would ensure that wait times are reduced, human resources are not impacted negatively, and costs for taxpayers remain low. However, there are no safeguards to address these concerns in the private clinic plan the minister is proposing.

Monsieur le président, les données parlent d'elles-mêmes. Lorsque nous examinons une étude publiée en Alberta, où 30 contrats ont été conclus avec des cliniques privées en vue de la prestation de toute une gamme de soins chirurgicaux, nous constatons que les coûts pour les contribuables augmentent et que la façon de faire ne fonctionne simplement pas. Le ministre est-il prêt à examiner les préoccupations soulevées et à s'orienter vers un modèle plus public?

L'hon. M. Fitch : Eh bien, Monsieur le président, je suppose que je dois rappeler au porte-parole de l'opposition et à la nouvelle chef libérale que nous ne sommes pas en Alberta. Nous sommes au Nouveau-Brunswick et nous avons un plan de la santé qui a été conçu au Nouveau-Brunswick et qui donne des résultats. Pour ce qui est des personnes qui attendent depuis longtemps une arthroplastie de la hanche ou du genou et de la longue liste d'attente, il y a eu une réduction de plus de 35 %. Voilà des résultats. Pour ce qui est des longs délais d'attente et de la longue liste

The leader wants to pretend that we are in Alberta, but I will tell you, the bill that is on the floor will protect the people in New Brunswick because there has to be a relationship with the RHA and there has to be approval by the minister and it has to be paid for by Medicare. That is a New Brunswick solution that is getting results, which is unlike the folks over there who will not support moving forward in health care.

Travailleurs saisonniers

M. Mallet : Monsieur le président, une des saisons de la pêche dans ma région, soit celle du crabe, va se terminer beaucoup plus tôt que prévu. Actuellement, les employés dans les usines de transformation vont travailler pour une période qui ne dépassera pas 10 semaines. Si on se fie à Statistique Canada, le taux de chômage dans la région de Restigouche-Albert est de 9,6 %, alors qu'il est nécessaire de travailler 18 semaines pour avoir droit à l'assurance-emploi.

Le gouvernement va-t-il se pencher sur un programme de soutien ou de création d'emplois dans les plus brefs délais afin d'aider les employés et soutenir l'économie des régions où l'emploi est de nature saisonnière?

L'hon. M^{me} Johnson : Monsieur le président, ce secteur travaille très fort pour relever les défis qui ont trait aux questions environnementales et pour innover avec des engins qui protègent les baleines. Les pêcheurs ont été durement touchés par l'accès aux marchés, par la réduction des contingents, par l'ouragan Fiona et, oui, par l'augmentation du prix du carburant.

Our fishers continue to provide delicious, nutritious, and safe proteins to the world, and we at DAAF are assisting them to gain access to that global market. We are working with our colleagues at PETL, we are working with the Department of Fisheries and Oceans, and we are working with all agencies, which will help our crabbers, our lobstermen, and everyone in the fishing industry to make it a successful and sustainable industry.

d'attente pour une opération de la cataracte, il y a eu une réduction de 60 %. Voilà des résultats.

La chef veut prétendre que nous sommes en Alberta, mais je peux vous dire que le projet de loi déposé protégera les gens au Nouveau-Brunswick parce qu'un lien avec la RRS et une approbation du ministre sont requis et que les soins doivent être payés par l'Assurance-maladie. Voilà une solution propre au Nouveau-Brunswick, une solution qui, contrairement aux gens d'en face qui refusent d'appuyer les progrès en santé, permet d'obtenir des résultats.

Seasonal Workers

Mr. Mallet: Mr. Speaker, one of the fishing seasons in my region, the crab fishing season, is going to end much earlier than anticipated. Now, processing plants employees are going to be working for no longer than 10 weeks. According to Statistics Canada, the unemployment rate in the Restigouche-Albert region is 9.6%, and people need to have worked 18 weeks to qualify for employment insurance.

Will the government consider a job support or creation program as soon as possible to help workers and support the economy in regions where work is seasonal?

Hon. Mrs. Johnson: Mr. Speaker, this sector is working very hard to overcome environmental challenges and innovate with whale safe fishing gear. Fishers have been severely affected by market access, quota reductions, Hurricane Fiona, and, yes, the increase in fuel prices.

Nos pêcheurs continuent de fournir aux gens d'un peu partout dans le monde des protéines délicieuses, nutritives et sécuritaires, et, au MAAP, nous les appuyons afin qu'ils aient accès au marché mondial. Nous travaillons avec nos collègues d'EPFT, nous travaillons avec le ministère des Pêches et des Océans et nous travaillons avec tous les organismes, lesquels aideront nos pêcheurs de crabes, nos pêcheurs de homards et tous les gens de l'industrie de la pêche à en faire une industrie prospère et durable.

10:45

Climate Change

Ms. Mitton: We need to act now to save the planet from surpassing an average global temperature increase of 1.5°C. Just yesterday, the World Meteorological Organization released data sounding the alarm that we will surpass 1.5°C in warming in 2027.

Quebec recently became the first jurisdiction in the world to explicitly ban oil and gas development. This will not only end petroleum exploration and production in Quebec but also ban the public financing of it. The Leader of the Green Party and member for Fredericton South has tabled a bill that would make New Brunswick a climate leader by becoming the second jurisdiction to ban oil and natural gas exploration and development. Will the Premier support this initiative to do what the science says we need to do and end our reliance on fossil fuels?

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. Mr. Speaker, you know, I traveled to Europe last week and learned a lot about the state of the climate and the state of the energy issues in Europe. One of the things that were very relevant was certainly that I was within two hours of the Ukrainian crisis and conflict, which is now No. 4 or 5 on our news cycle, because we have lost that sense of urgency. So I want to talk about what I learned there about all the gaps that are in the system for energy security and energy supply. And we are not immune to that.

I want to go back to a point that the Leader of the Green Party made a few minutes ago, because the idea of every industry becoming greener and cleaner is being able to take advantage of, let's say, federal initiatives, like carbon credits, in a sense. We could really use the leader's help in relation to having the refinery here qualify for carbon credits, because it wants to invest in hydrogen production, Mr. Speaker, and that is where it is going to put the money. Every industry wants to do that and to be treated fairly by the federal rules. We could work together on something

Changements climatiques

M^{me} Mitton : Nous devons agir maintenant pour éviter que la température moyenne mondiale n'augmente de plus de 1,5 °C. Pas plus tard qu'hier, l'Organisation météorologique mondiale a publié des données qui sonnaient l'alarme et indiquaient que le réchauffement dépasserait 1,5 °C en 2027.

Le développement pétrolier et gazier a récemment été expressément interdit au Québec, une première mondiale. Non seulement la mesure mettra un terme à l'exploration et à la production pétrolières au Québec, mais elle interdira aussi l'investissement de fonds publics dans de telles activités. Le chef du Parti vert et député de Fredericton-Sud a déposé un projet de loi qui ferait du Nouveau-Brunswick un chef de file sur le plan climatique, car celui-ci deviendrait le deuxième endroit où seraient interdites l'exploration et l'exploitation pétrolières et gazières. Le premier ministre appuiera-t-il l'initiative, laquelle correspond aux mesures qui, selon les données scientifiques, doivent être prises et vise à mettre un terme à notre dépendance aux combustibles fossiles?

L'hon. M. Higgs : Merci de la question. Monsieur le président, vous savez, j'ai voyagé en Europe la semaine dernière et j'ai appris beaucoup de choses sur l'état du climat et la situation énergétique en Europe. L'un des aspects très pertinents, c'était certainement le fait que je me trouvais à moins de deux heures de la crise et du conflit en Ukraine, ce qui occupe maintenant la quatrième ou la cinquième place dans les médias, car nous ne ressentons plus l'urgence. Je tiens donc à parler de ce que j'ai appris pendant mon séjour sur tous les besoins qui se font sentir au chapitre de la sécurité énergétique et de l'approvisionnement en énergie. J'ajouterais que nous ne sommes pas à l'abri de telles préoccupations.

Je tiens à revenir sur des propos tenus il y a quelques minutes par le chef du Parti vert, car l'idée que toutes les industries deviennent plus vertes et plus propres a trait à la possibilité de tirer parti, disons, d'initiatives fédérales, comme les crédits de carbone, d'une certaine façon. Nous pourrions vraiment tirer parti de l'aide du chef pour ce qui est d'assurer l'admissibilité de la raffinerie ici aux crédits de carbone, car celle-ci veut investir dans la production d'hydrogène, Monsieur le président, et c'est dans ce domaine qu'elle investira. Toutes les industries veulent procéder ainsi et être traitées équitablement au titre de la

that will help reduce emissions here in our province now and going forward.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, what is it that this Premier does not get about leaving fossil fuels in the ground? What does this Premier not understand about the International Energy Agency saying that we must not build any new fossil fuel infrastructure? What is it that he does not get about the fact that fracking creates greenhouse gas emissions? It cannot be responsibly developed, despite what the Premier claims. To even consider it—when, to quote UN Secretary-General António Guterres, “we are headed for a global catastrophe”—is among the most irresponsible things you could do. It is reckless, and it is unacceptable.

Considering the alarming warnings from scientists, the lack of consultation with First Nations, and the lack of social license from New Brunswickers, how can the Premier support the creation of a shale gas industry on unceded and unsundered Wabanaki territory?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, what I think needs to be understood in this conversation is, What are the current options to maintain energy security, and how do we reduce emissions at the same time? Not to get into the debate about shale gas development, but the companies I talked to in Europe are focused on LNG to shut down coal plants. It is the single biggest impact they can have on society while still providing energy. This can be done around the world, and here we are sitting with four or five coal plants running in Atlantic Canada. We could shut them down tomorrow or within a year and reduce emissions by 15-20%.

So, Mr. Speaker, for the whole issue, let's look at all the puts and takes in relation to energy supply. Let's look at how we transition and move, and let's look at how we can do this in the most productive way while reducing emissions all along the way and making it work. That is the challenge. We should all be looking at the same formula: How do we meet the challenges?

réglementation fédérale. Nous pourrions travailler ensemble à une mesure qui contribuerait maintenant et dans l'avenir à réduire les émissions dans notre province.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, que le premier ministre ne saisit-il pas dans la question de laisser les combustibles fossiles dans le sol? Que le premier ministre ne saisit-il pas quand l'Agence internationale de l'énergie indique que nous ne devons construire aucune nouvelle infrastructure liée aux combustibles fossiles? Que ne saisit-il pas dans le fait que la fracturation entraîne des émissions de gaz à effet de serre? Malgré ce que le premier ministre prétend, son développement responsable est impossible. Envisager la fracturation — alors que, comme l'a dit le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, nous nous dirigeons vers une catastrophe mondiale — est l'une des choses les plus irresponsables que l'on puisse faire. C'est imprudent et c'est inacceptable.

Compte tenu des graves avertissements formulés par les scientifiques, du manque de consultation des Premières Nations et du manque d'acceptabilité sociale au Nouveau-Brunswick, comment le premier ministre peut-il appuyer la création d'une industrie du gaz de schiste sur le territoire wabanaki non cédé et non abandonné?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, ce qu'il faut à mon avis comprendre dans la conversation, c'est : Quelles sont les possibilités actuelles en ce qui concerne le maintien de la sécurité énergétique, et comment pouvons-nous réduire simultanément les émissions? Sans entrer dans le débat sur la mise en valeur du gaz de schiste, je souligne que les compagnies auxquelles j'ai parlé en Europe mettent l'accent sur le GNL pour fermer les centrales au charbon. C'est la meilleure façon pour elles d'obtenir les résultats les plus efficaces au sein de la société tout en assurant l'approvisionnement en énergie. On peut procéder ainsi un peu partout dans le monde, et nous avons ici au Canada atlantique quatre ou cinq centrales qui fonctionnent au charbon. Nous pourrions les fermer demain ou dans la prochaine année et réduire les émissions de 15 % à 20 %.

Monsieur le président, en ce qui concerne la question globale, examinons toute la gamme des possibilités en matière d'approvisionnement en énergie. Examinons les possibilités de transition et de changement et examinons les moyens que nous pouvons employer pour réaliser efficacement le travail, de la façon la plus productive possible, tout en réduisant continuellement

We all have the same target: a cleaner and greener environment.

Travailleurs saisonniers

M. Mallet : Monsieur le président, comme vous le savez, une chaîne est constituée de plusieurs maillons, et, si l'un d'entre eux est faible, la chaîne se brise. Eh bien, Monsieur le président, dans ma région, l'économie, qui repose en grande partie sur le travail saisonnier, est comme une chaîne : Si l'un des maillons se brise, c'est toute la séquence financière de l'ensemble de l'économie qui s'en trouvera touchée.

Les faibles niveaux d'emploi dans la région pour les travailleurs saisonniers du secteur de la pêche et surtout le fait que, dans ma région, il n'existe pas de programme de petits-déjeuners dans nos écoles, ajoutent un problème supplémentaire et un stress indu pour les parents qui travaillent dans les usines. Le gouvernement va-t-il se pencher sur cette situation dans les plus brefs délais et proposer des solutions pour compenser le manque de semaines de travail des travailleurs et travailleuses d'usine?

10:50

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. We certainly do want to understand the regional challenges within the schools and in the unemployment situation. We are looking for employment everywhere, in every sector and in every part of the province. I know that there are areas where that may certainly be more difficult, so we need to understand more fully what concerns are there and how to manage those concerns.

I also think that we need to understand what is available. In working with the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour and the employment groups, we need to say, What can we do to find longer-term employment availability so that we can keep more seasonal workers working longer? Basically, we need to work at that throughout the regions of our province because, once again, the challenge that we see and hear from all employers is that they need more people. They are saying, We need more people. That is a constant theme. It is a constant theme throughout the entire province, so let's look at all the factors and see what we can do to help this region. Thank you, Mr. Speaker.

les émissions. Voilà le défi. Nous devrions tous examiner la même formule : Comment pouvons-nous relever les défis? Nous visons tous la même cible : un environnement plus sain et plus propre.

Seasonal Workers

Mr. Mallet: Mr. Speaker, as you know, a chain is made up of links, and, if one of them is weak, the chain breaks. Well, Mr. Speaker, the economy in my region, which is largely based on seasonal work, is like a chain: If one link breaks, the entire economy's financial chain will be affected.

Low seasonal employment rates in the fishing sector in my region and especially the lack of breakfast programs in our schools add another problem and undue stress for parents who work in the plants. Is the government going to address this situation as soon as possible and propose solutions to compensate for the lack of work weeks for plant workers?

L'hon. M. Higgs : Merci de la question. Nous voulons certainement comprendre les défis en ce qui concerne les écoles et la situation liée au chômage dans les régions. Nous nous efforçons d'offrir des possibilités d'emploi dans tous les secteurs et dans toutes les régions de la province. Je sais que, dans certaines régions, la situation peut certainement être plus difficile ; nous devons donc comprendre plus pleinement les préoccupations et la façon de les gérer.

Je pense aussi que nous devons comprendre les possibilités. En travaillant avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et des groupes du domaine de l'emploi, nous devons nous demander : Que pouvons-nous faire pour trouver des possibilités d'emploi à plus long terme afin que davantage de travailleurs saisonniers puissent travailler plus longtemps? Nous devons essentiellement travailler à la question dans toutes les régions de notre province, car, encore une fois, le défi que nous constatons et dont nous parlent tous les employeurs, c'est la pénurie de main-d'oeuvre. Ils disent : Nous avons besoin de plus de personnel. La question revient constamment. La question revient constamment dans l'ensemble de la province ;

examinons donc tous les facteurs et déterminons comment nous pouvons aider la région. Merci, Monsieur le président.

Éducation

M^{me} Holt : Merci beaucoup, Monsieur le président.

I am trying to process something that the Premier said earlier that I think reinforces the fact that we have a lack of direction, coherence, and leadership in Education right now. I think I understand from the Premier that he is suggesting that the union take responsibility for curriculum development at the same time that we have a bill on the floor that empowers the minister and the Premier's Office to put their hands into curriculum development. At the same time, the Premier is saying that he really wants parents to have a bigger role in curriculum development. I am hoping that you can clarify this for us. In New Brunswick, do you want a corporate model where the union is driving the curriculum, a political model where the Premier's Office is driving the curriculum, or a model where the civil servants and the experts are driving the curriculum?

Hon. Mr. Higgs: Thank you, Mr. Speaker. I can understand why the Leader of the Opposition would find all of this confusing. The situation that we have here is that all New Brunswickers—every single one of them—need to play a role in their kids' education and no one has a time-out. No one should claim the Fifth and say that it is not their responsibility, especially the NBTA, which represents the entire teaching staff. No one should claim the Fifth and say, It is not my child. Yes, it is. It is your child that is going to this school, and you need to be part of their education and understand what they are learning, when they are learning it, and how they are learning it. And we in here need to listen in order to say: We are not making the rules about what you are being taught. We want you to tell us what kids need to know to cope in today's society.

Mr. Speaker, we need to do this in a way so that every single child is represented, understood, and coveted because we want the best for every single one of them. Yes, it is confusing—I understand that—but this is an

Education

Ms. Holt: Thank you very much, Mr. Speaker.

J'essaie de comprendre des propos qu'a tenus plus tôt le premier ministre et qui, à mon avis, rendent encore plus évident le manque actuel de direction, de cohérence et de leadership en éducation. Je crois comprendre que le premier ministre propose que le syndicat se charge de l'élaboration du programme d'études ; or nous sommes actuellement saisis d'un projet de loi qui habilite le ministre et le Cabinet du premier ministre à s'ingérer dans l'élaboration du programme d'études. Parallèlement, le premier ministre dit qu'il veut vraiment que les parents aient un plus grand rôle à jouer dans l'élaboration du programme d'études. J'espère que vous pourrez nous fournir des précisions. Voulez-vous au Nouveau-Brunswick un modèle entrepreneurial au titre duquel le syndicat gère le programme d'études, un modèle politique au titre duquel le Cabinet du premier ministre gère le programme d'études ou un modèle au titre duquel les membres des services publics et les experts gèrent le programme d'études?

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Je comprends pourquoi la chef de l'opposition aurait du mal à comprendre le tout. Nous nous trouvons dans une situation où chaque personne du Nouveau-Brunswick — absolument chaque personne — doit jouer un rôle dans l'éducation de ses enfants, et personne ne doit être mis à l'écart. Nul ne devrait refuser de prendre part au processus ni se récuser, surtout pas la NBTA, qui représente l'ensemble du personnel enseignant. Nul ne devrait refuser de prendre part au processus ni dire : Il ne s'agit pas de mon enfant. Eh bien, oui. Les gens ont des enfants qui fréquentent l'école et ils doivent participer à leur éducation, comprendre la matière enseignée, le moment où elle est enseignée et la façon dont elle est enseignée. Nous, ici, nous devons être à l'écoute pour dire : Nous n'établissons pas les règles quant à la matière enseignée ; nous voulons que vous nous disiez ce que les jeunes doivent savoir pour vivre en société aujourd'hui.

Monsieur le président, nous devons procéder de façon à ce que chaque enfant soit représenté, compris et apprécié, car nous voulons ce qu'il y a de mieux pour chacun d'entre eux. Oui, la situation est difficile à

obligation that we all share. Let's not make it more difficult than it is. Let's just get on with it and say, We can do better.

Ms. Holt: The Premier continues to reinforce a lack of coherence in Education. We have him saying that parents should take responsibility, but we have Bill 46 landing on the floor, which removes that responsibility. The word salad does not address this. We have the Premier saying that the teachers' union should take responsibility, but the contract negotiations with that body have stalled.

If I go back to the platform and to the lovely letter that the Premier wrote when he was asking New Brunswickers to elect him, he said that from his time in Finance, he learned another lesson. He said: "Today there is too much power in the Premier's office . . . The only way to change the system is for someone with a different approach to sit in that office."

Does the Premier still feel that way today?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, the Leader of the Opposition would know all about sitting in that office. She sat in the office for four years. I think that the Jobs Board Secretariat was in one of the titles. How did that work out? She did a tax agreement that really created a huge economic divide in the province. The Leader of the Opposition was there at that time. We had a government that was all focused on basically how much money it could spend and how many announcements it could make. I think that the Leader of the Opposition was there then.

Mr. Speaker, if we want to talk about the discussion that has led up to today . . . The Leader of the Opposition said, Oh, I want to do politics differently. Well, I will question and defy anyone who suggests that we have not done politics differently. During the COVID-19 pandemic, the COVID-19 Cabinet committee was unlike anywhere in the country. It worked with the civil service to drive changes in our province—different than any other.

comprendre — j'en conviens — mais c'est à nous tous qu'il incombe d'agir. Ne rendons pas la situation plus difficile. Allons simplement de l'avant et disons : Nous pouvons faire mieux.

M^{me} Holt : Le premier ministre continue de mettre en évidence le manque de cohérence en éducation. Nous l'entendons dire que les parents devraient se charger de la question, mais nous sommes saisis du projet de loi 46, qui élimine une telle responsabilité. Les propos incohérents n'éclaircissent aucunement la question. Nous entendons le premier ministre dire que le syndicat des enseignants devrait se charger de la question, mais la négociation du contrat avec celui-ci piétine.

Je reviens sur la plateforme et le beau message que le premier ministre a écrit pour demander aux gens du Nouveau-Brunswick de l'élire, message dans lequel il dit avoir appris autre chose pendant son mandat aux Finances. Il dit : « De nos jours, il y a trop de pouvoir dans le bureau du premier ministre. [...] La seule façon de changer le système est que quelqu'un avec une approche différente puisse s'asseoir derrière ce bureau. »

Le premier ministre est-il toujours de cet avis aujourd'hui?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, la chef de l'opposition connaît très bien ce bureau. Elle y a passé quatre ans. Je crois que le Secrétariat du Conseil de l'emploi figurait dans l'un des titres. Qu'en est-il advenu? Une entente fiscale a été conclue qui a vraiment creusé un énorme fossé économique dans la province. La chef de l'opposition était alors présente. Nous avons un gouvernement qui ne pensait essentiellement qu'à la quantité d'argent qu'il pouvait dépenser et au nombre d'annonces qu'il pouvait faire. Je pense que la chef de l'opposition était alors présente.

Monsieur le président, si nous voulons parler des propos tenus précédemment... La chef de l'opposition a dit : Ah, je veux faire de la politique autrement. Eh bien, je mettrai en cause et défierai toute personne qui laisse entendre que nous n'avons pas fait de la politique autrement. Pendant la pandémie de COVID-19, le comité du Cabinet sur la COVID-19 était unique au pays. Il a travaillé avec la fonction publique pour favoriser des changements dans notre province — des changements sans précédent.

Our province is now being looked at, with people asking, What is going on in New Brunswick? Well, we are on the move, and only the Liberals could turn that around.

Mr. Speaker: Question period is over.

10:55

Statements by Ministers

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, beginning tomorrow, May 19, the province of New Brunswick is honoured to host Her Royal Highness the Princess Royal for the 175th anniversary celebration of the 8th Canadian Hussars.

Les célébrations auront lieu à Moncton et à Sussex au cours de la fin de semaine et reconnaîtront le plus ancien régiment blindé du Canada toujours en service, dont Son Altesse Royale est la colonelle en chef.

This will be her third visit to New Brunswick, following trips in 1986 and 1998. Mr. Speaker, I invite all my colleagues to join me in welcoming Her Royal Highness the Princess Royal as she visits our beautiful province.

Merci, Monsieur le président.

M^{me} Holt : Merci beaucoup, Monsieur le président. Notre équipe, du côté de l'opposition, souhaite également souligner la visite de S.A.R. la princesse royale. Je sais qu'elle sera à Moncton samedi soir pour un grand rassemblement en compagnie de gens du Nouveau-Brunswick. C'est un honneur de recevoir sa visite, et notre équipe est fière de se joindre au gouvernement pour offrir ses félicitations et bien accueillir S.A.R. la princesse royale à l'occasion de sa visite au Nouveau-Brunswick.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I know that this will be good news for those many New Brunswickers who really appreciate the opportunity to see, receive, and welcome members of the royal family to New Brunswick. Of course, in this capacity, Princess Anne is the Colonel-in-Chief for the Hussars. It is notable and important that she is here to celebrate their 175th anniversary. I received an invitation to the celebration some time ago. Until then, I had not known that was the case. I am sure that all those associated with the Hussars are particularly proud to have their

Les gens se tournent maintenant vers notre province et se demandent : Que se passe-t-il au Nouveau-Brunswick? Eh bien, nous avons le vent dans les voiles, et seuls les Libéraux pourraient le faire tourner.

Le président : La période des questions est terminée.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, dès demain, soit le 19 mai, le Nouveau-Brunswick a l'honneur d'accueillir Son Altesse Royale la princesse Royale à l'occasion des célébrations marquant le 175^e anniversaire du régiment 8th Canadian Hussars.

Celebrations will take place in Moncton and Sussex over the weekend to recognize Canada's oldest continuously serving armoured regiment, of which Her Royal Highness is the Colonel-in-Chief.

Il s'agira de la troisième visite de Son Altesse Royale au Nouveau-Brunswick, après les visites de 1986 et de 1998. Monsieur le président, j'invite tous mes collègues à se joindre à moi pour souhaiter la bienvenue à Son Altesse Royale la princesse Royale à l'occasion de sa visite dans notre magnifique province.

Thank you, Mr. Speaker.

Ms. Holt: Thank you very much, Mr. Speaker. Our team on the opposition side also wants to acknowledge the visit of H.R.H. the Princess Royal. I know she will be in Moncton Saturday evening for a big gathering with New Brunswickers. It is an honour to have her visit, and our team is proud to join the government to offer its congratulations and welcome H.R.H. the Princess Royal on the occasion of her visit to New Brunswick.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je sais que l'annonce constituera une bonne nouvelle pour les nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick qui sont contentes de voir, de recevoir en visite et d'accueillir des membres de la famille royale au Nouveau-Brunswick. Bien sûr, dans le cadre de ses fonctions, la princesse Anne est colonelle en chef des hussards. Il est remarquable et important qu'elle soit présente pour célébrer leur 175^e anniversaire. Il y a quelque temps, j'ai reçu une invitation à la célébration. Jusqu'à ce moment-là, je ne savais pas que c'était le

Colonel-in-Chief agree to come and celebrate with them this year in Moncton and Sussex.

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Speaker. This is more of a congratulatory note, but because this person works for the Department of Finance and Treasury Board, we put it in ministerial statements for today.

I want to extend my congratulations to Brandon LeBlanc, who is a policy analyst with Finance and Treasury Board. Brandon was recently named the event coach of the 2023 Royal Canadian Legion Youth Track and Field Championships, which will take place in Sherbrooke, Quebec, this year from August 11 to 13. We congratulate him and wish him well at the championships. Brandon has also coached the men's and women's cross-country track teams at Crandall University, and he took them all the way to the CCAA Cross-Country National Championships in Medicine Hat in November. This is outstanding work, so we congratulate another fine member of GNB and a fine worker at FTB as well—Brandon LeBlanc. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Legacy: Thank you, Mr. Speaker. Absolutely, congratulations to Brandon. Having done a bit of running myself, it is always nice to see these young coaches get involved and keep making the sport better. I think that it is a strong sport in New Brunswick. It is nice to see this out of the Department of Finance. With what I guess is going to come up in the Q1 and Q2 updates, you are going to need somebody fast on your team to get some answers, so I am kind of glad you have him, minister. Thanks.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Je ne veux pas m'éterniser, mais je veux quand même féliciter Brandon LeBlanc d'avoir été nommé au poste d'entraîneur. Je lui souhaite la meilleure des chances et beaucoup de plaisir dans ce qu'il fait. Merci, et je le remercie aussi de ses services au ministère des Finances.

cas. Je suis sûr que toutes les personnes associées aux hussards sont particulièrement fières que leur colonelle en chef ait accepté de venir célébrer avec eux cette année à Moncton et à Sussex.

L'hon. M. Steeves : Je vous remercie, Monsieur le président. Il s'agit davantage d'un message de félicitations, mais puisque la personne en question travaille au ministère des Finances et du Conseil du Trésor, nous l'avons ajouté aux déclarations de ministres pour aujourd'hui.

Je tiens à présenter mes félicitations à Brandon LeBlanc, qui est analyste de politiques au sein du ministère des Finances et du Conseil du Trésor. Brandon a récemment été nommé entraîneur d'événement pour les Championnats d'athlétisme pour jeunes de la Légion royale canadienne de 2023, lesquels auront lieu cette année à Sherbrooke, au Québec, du 11 au 13 août. Nous le félicitons et lui souhaitons du succès aux championnats. Brandon a aussi été l'entraîneur des équipes féminine et masculine de cross-country de la Crandall University, soit des équipes qu'il a menées jusqu'au Championnat national de cross-country de l'ACSC, qui a eu lieu à Medicine Hat en novembre. Il s'agit d'un travail remarquable ; nous félicitons donc un autre fier membre du GNB et aussi vaillant employé de FCT — Brandon LeBlanc. Merci, Monsieur le président.

M. Legacy : Je vous remercie, Monsieur le président. Absolument, félicitations à Brandon. J'ai fait un peu de course moi-même ; il est donc toujours bon de voir de jeunes entraîneurs participer et continuer à améliorer le sport. Je pense que le cross-country est un sport dynamique au Nouveau-Brunswick. C'est bien d'entendre une telle nouvelle du ministère des Finances. Compte tenu de ce qui sera annoncé, je suppose, dans les mises à jour du premier et du deuxième trimestre, vous aurez besoin de quelqu'un de rapide dans votre équipe pour trouver certaines réponses ; je suis donc content que vous comptiez Brandon parmi votre équipe, Monsieur le ministre. Merci.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I do not want to go on and on, but I still want to congratulate Brandon LeBlanc on his appointment as coach. I wish him the best of luck and a lot of fun in what he does. Thank you, and I also thank him for his services with the Department of Finance.

11:00

Hon. Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to recognize Victims and Survivors of Crime Week. No one should face the trauma of a crime alone. We all understand how crucial it is to support the victims of crime as well as to stop crimes from happening in the first place. Victims and Survivors of Crime Week raises awareness about the issues faced by victims and survivors of crime and about the services, assistance, and laws that are in place to help them and their families. This year's theme is The Power of Collaboration.

The Department of Justice and Public Safety's Victim Services Program provides support to victims as they become involved with the criminal justice system. Our victim services coordinators help victims understand their rights and how the criminal justice process works. They also refer eligible victims to counseling by a registered therapist of their choice. The coordinators support victims who are preparing to go to court, particularly vulnerable individuals, and they offer follow-up services and information after the court process has ended. They provide guidance to victims who are applying for restitution from the offender.

I am proud of the efforts being made by the department staff to guarantee that people receive the support that they need. Mr. Speaker, I hope everyone will join me in acknowledging the strength and courage of those who are impacted by crime. Thank you, Mr. Speaker.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Je veux ajouter ma voix à la discussion en réponse à la déclaration du ministre et reconnaître la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels. Très souvent, nous oublions ces gens-là, mais je veux, aujourd'hui, dire que j'apprécie le fait que nous prenons le temps de reconnaître ces personnes.

Ce n'est pas toujours évident... Nous savons qu'il y a beaucoup d'employés qui sont là au service de la population. Il y a beaucoup de programmes pour venir en aide aux victimes et aux gens qui ont besoin d'aide. Nous parlons de victimes et de survivants d'actes criminels, mais je veux aussi prendre le temps de

L'hon. M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour souligner la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels. Personne ne devrait subir seul le traumatisme causé par un acte criminel. Nous comprenons tous à quel point il est crucial d'appuyer les victimes d'actes criminels ainsi que de prévenir les actes criminels en premier lieu. La Semaine des victimes et survivants d'actes criminels vise à sensibiliser le public aux enjeux auxquels font face les victimes et survivants d'actes criminels et à faire connaître les services, les mécanismes d'aide et les lois qui sont en place pour les aider, eux et leur famille. Le thème de cette année est Le pouvoir de la collaboration.

Le Programme des services aux victimes du ministère de la Justice et de la Sécurité publique soutient les victimes dans leurs démarches au sein du système de justice pénale. Nos coordonnateurs des services aux victimes aident ces dernières à comprendre leurs droits et le fonctionnement du processus de justice pénale. Ils orientent aussi les victimes admissibles vers des services de consultation offerts par un thérapeute agréé de leur choix. Les coordonnateurs soutiennent les victimes qui se préparent à s'adresser aux tribunaux, particulièrement les personnes vulnérables, et offrent des services de suivi et des renseignements une fois le processus judiciaire terminé. Ils donnent des conseils aux victimes qui demandent un dédommagement au contrevenant.

Je suis fier des efforts déployés par le personnel du ministère pour que les victimes d'actes criminels reçoivent l'appui dont elles ont besoin. Monsieur le président, j'espère que tout le monde se joindra à moi pour reconnaître la force et le courage des personnes visées par la criminalité. Merci, Monsieur le président.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I want to add my voice to the discussion in response to the minister's statement and recognize Victims and Survivors of Crime Week. Quite often, we forget about these people, but I want to say today that I appreciate the fact that we are taking the time to recognize them.

It is not always easy. . . We know that there are many employees who serve the public. There are many programs to assist victims and people who need help. We are talking about victims and survivors of crime, but I also want to take the time to recognize people

reconnaître des gens qui, partout dans la province, sont là pour aider ces personnes qui ont des besoins.

Tout particulièrement dans ma région, Monsieur le président, il y a un centre ou un refuge qui est là pour venir en aide aux femmes qui se trouvent dans des situations de crise familiale. Les personnes de ce centre font un travail impeccable. En effet, leur dévouement et leur sagesse sont impeccables. Je suis très reconnaissant du travail que font ces gens-là pour appuyer cette cause. Malheureusement, aujourd'hui, nous devons avoir ces refuges partout dans la province pour venir en aide aux gens. Mais, nous sommes quand même là pour les appuyer et leur donner un sens de sécurité. Donc, merci beaucoup. Je tiens à remercier le ministre d'avoir mentionné cette semaine.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Je veux joindre ma voix à celle de mes collègues pour souligner la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels. Je veux surtout remercier tous les gens qui travaillent dans le domaine et qui offrent ce soutien, souvent avec des ressources assez limitées, Monsieur le président.

Il y a beaucoup de choses qui, suite à des actes criminels, peuvent aussi mener les survivants à des défis en matière de santé mentale. Donc, c'est important d'avoir le soutien dans le monde de la santé mentale. Nous pouvons penser aux psychologues, aux intervenants et aux différentes personnes qui travaillent avec ces gens-là. Donc, mon souhait...

Habituellement, lorsque nous parlons d'une Semaine des victimes et survivants d'actes criminels, il faut non seulement la souligner mais aussi voir comment nous pouvons améliorer la situation et comment nous pouvons assurer que les ressources nécessaires sont sur le terrain. De plus, comment pouvons-nous aussi diminuer le nombre de personnes qui se retrouvent dans cette situation? Il faut s'attaquer sincèrement à la racine des problèmes qui causent des actes de violence et tout cela. C'est une réflexion importante à avoir en société. Comment allons-nous faire en sorte qu'il y ait de moins en moins de victimes d'actes criminels? Merci, Monsieur le président.

Notice of Opposition Members' Business

Mr. C. Chiasson: I am not really sure how to go about this. Mr. Speaker, we will be bringing forward Motion 31, the motion on the rent cap, during opposition members' business this afternoon. Then I

throughout the province who are there to help those who have needs.

Specifically in my region, Mr. Speaker, there is a centre or shelter that is there to assist women who are in family crisis situations. The people at this centre do an outstanding job. In fact, their dedication and wisdom are outstanding. I really appreciate the work they are doing to support this cause. Unfortunately, today, we have to have these shelters throughout the province to assist people. However, we are still there to support them and give them a sense of security. So, thank you very much. I want to thank the minister for bringing up this week.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I want to join my colleagues in recognizing Victims and Survivors of Crime Week. I especially want to thank all the people who work in the field and provide that support, often with rather limited resources, Mr. Speaker.

There are a lot of things arising from crime that can also cause mental health challenges for survivors. So, it is important to have support in the mental health field. We can think of psychologists, responders, and various individuals who work with these people. So, my hope. . .

Usually, when we talk about Victims and Survivors of Crime Week, it must be recognized, but we also need to see how we can improve the situation and ensure that the necessary resources are on the ground. Moreover, how can we also reduce the number of people who are in this situation? The root cause of problems resulting in acts of violence and all that must sincerely be tackled. Society needs to reflect on this important matter. How are we going to ensure that there are fewer and fewer victims of crime? Thank you, Mr. Speaker.

Avis d'affaires émanant de l'opposition

M. C. Chiasson : Je ne suis pas vraiment sûr de la façon de procéder à cet égard. Monsieur le président, nous proposerons la motion 31, soit la motion concernant le plafond sur l'augmentation des loyers, pendant l'étude des affaires émanant de l'opposition

believe that the third party will be bringing forward its own.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Je donne avis à la Chambre que, aujourd'hui, nous allons débattre le projet de loi 56, *Loi visant à mettre fin à l'exploration et au forage du pétrole et du gaz naturel*. Merci.

11:05

Avis de motion

M. LePage donne avis de motion 45 portant que, le jeudi 25 mai 2023, appuyé par **M. M. LeBlanc**, il proposera ce qui suit :

WHEREAS, through a partnership between Hunters Helping the Hungry and Feed Nova Scotia, hunters in Nova Scotia have been able to supply hundreds of kilograms of deer and moose meat to food banks and meal programs across Nova Scotia since 2006;

WHEREAS, under this program, hunters can bring harvested deer and moose to a participating licensed meat cutter and Feed Nova Scotia will pick up and distribute the meat;

attendu que la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan ont toutes trois des programmes qui soutiennent l'approvisionnement en viande sauvage des banques alimentaires ;

attendu que, en 2021, le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick a lancé un projet pilote à Saint Andrews pour permettre la récolte de viande de chevreuil selon les protocoles du ministère de la Santé en vue de sa distribution aux banques alimentaires locales ;

attendu que le programme est le fruit d'une collaboration entre le ministère de la Santé, le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie et la ville de Saint Andrews ;

WHEREAS, if it were expanded, such a program could be invaluable in helping supply food banks across the province with much-needed protein;

cet après-midi. Je crois que le tiers parti proposera ensuite sa propre motion.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I give notice to the House that today we will be debating Bill 56, *An Act to End Oil and Natural Gas Exploration and Drilling*. Thank you.

Notices of Motions

Mr. LePage gave notice of Motion 45 for Thursday, May 25, 2023, to be seconded by **Mr. M. LeBlanc**, as follows:

attendu que, grâce à un partenariat entre Hunters Helping the Hungry et Feed Nova Scotia, les chasseurs de Nouvelle-Écosse ont pu fournir des centaines de kilogrammes de viande de chevreuil et d'original aux banques alimentaires et aux programmes de repas dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse depuis 2006 ;

attendu que, dans le cadre de ce programme, les chasseurs peuvent apporter les chevreuils et les orignaux qu'ils ont abattus à une boucherie agréée participante et que Feed Nova Scotia se chargera de ramasser et de distribuer la viande ;

WHEREAS British Columbia, Nova Scotia, and Saskatchewan all have programs that support the supply of wild meat to food banks;

WHEREAS, in 2021, the New Brunswick Department of Health launched a pilot project in Saint Andrews to permit the harvesting of deer meat under Department of Health protocols for distribution to local food banks;

WHEREAS the program was a collaborative effort between the Department of Health, the Department of Natural Resources and Energy Development, and the Town of Saint Andrews;

attendu que, s'il était élargi, un tel programme pourrait s'avérer inestimable pour aider à fournir aux

WHEREAS the inflation on costs of food, and particularly healthy food, has impacted the buying power of New Brunswickers, and Statistics Canada indicates that the yearly inflation rate for New Brunswick in 2022 was 7.4%;

WHEREAS food banks in New Brunswick have seen their number of clients rise drastically - on average, over 30% in 2022 - according to Stéphane Sirois, Executive Director of the New Brunswick Food Depot;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à travailler avec les collectivités et les organismes communautaires pour aider à élargir le programme de distribution de gibier sauvage dans l'ensemble de la province d'ici à l'automne 2023.

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. G. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. We will start off with third reading of Bill 24, following which we will do second reading until opposition day at 2:30 p.m. For second readings, we will start out with Bill 48, *An Act to Amend the Order of New Brunswick Act*, followed by Bill 53, *An Act Respecting the New Brunswick Housing Corporation*, Bill 54, *An Act to Amend the Assessment Act*, Bill 55, *An Act to Amend The Residential Tenancies Act*, and then Bill 46, *Education Act*. Any bills that receive second reading are referred to the Standing Committee on Economic Policy. Thank you, Mr. Speaker.

11:10

Debate on Third Reading of Bill 24

Ms. Mitton, after the Speaker called for third reading of Bill 24, *An Act to Amend the Business Corporations Act*: Thank you, Mr. Speaker. I want to rise briefly at third reading to speak about the fact that I made a successful motion to send this to law amendments. I

banques alimentaires de toute la province les protéines dont elles ont tant besoin ;

attendu que l'inflation du coût des aliments, et en particulier des aliments sains, a eu une incidence sur le pouvoir d'achat des gens du Nouveau-Brunswick et que Statistique Canada indique que le taux d'inflation annuel pour le Nouveau-Brunswick en 2022 était de 7,4 % ;

attendu que les banques alimentaires du Nouveau-Brunswick ont vu le nombre de leurs clients augmenter considérablement — en moyenne, plus de 30 % en 2022 —, selon Stéphane Sirois, directeur général du DEPOT Alimentaire du Nouveau-Brunswick ;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to work with communities and community organizations to assist in expanding this wild game distribution program throughout the province by the fall of 2023.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. G. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. D'abord, nous procéderons à la troisième lecture du projet de loi 24 ; après quoi nous procéderons à la deuxième lecture jusqu'à la journée de l'opposition à 14 h 30. Pour les deuxièmes lectures, nous commencerons par le projet de loi 48, *Loi modifiant la Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick*, nous passerons ensuite au projet de loi 53, *Loi concernant la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick*, au projet de loi 54, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*, au projet de loi 55, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*, et au projet de loi 46, *Loi sur l'éducation*. Tous les projets de loi qui franchissent l'étape de la deuxième lecture seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Merci, Monsieur le président.

Débat à l'étape de la troisième lecture du projet de loi 24

M^{me} Mitton, à l'appel de la troisième lecture du projet de loi 24, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales* : Merci, Monsieur le président. Je veux prendre brièvement la parole à l'étape de la troisième lecture pour parler du fait que j'ai proposé une motion

really think that it did a world of good for this legislation. This is something that Greens often try to do when there are bills that we think really need to be studied more. We want to send them somewhere where we can ask questions, and we did. I think that I counted 14 different amendments that were brought forward by the government. There was even an amendment to amend an amendment.

Some changes were made because the Legislature did its work, took it to the committee, and spoke with stakeholders and experts to make this bill better. That is what should happen in the Legislature.

It would be great if, instead of having to send bills to the Standing Committee on Law Amendments, we could actually have experts come to the Standing Committee on Economic Policy. That is something that I will keep urging this House to do. We did actually have witnesses on the *Child and Youth Well-Being Act*. Again, that caused amendments to come forward from the government, which improved the legislation. That is what we are supposed to be doing here. I want to acknowledge that we did that with Bill 24, and I think that we should do it with some other bills, such as Bill 46 on education. Again, this is part of doing our job. I encourage us to continue to do things such as this and to do our jobs as legislators. Thank you, Mr. Speaker.

Third Reading

(Bill 24, *An Act to Amend the Business Corporations Act*, was read a third time and passed.)

Speaker's Statement

Mr. Speaker: Members, if you have looked at the flags that are flying outside this week, you will have seen that we have been flying the pride flag. It will be up for Pride Week, other than today, May 18, which is Loyalist Day. With Princess Anne in the province, the Princess Anne flag will be flying. Later today, we will

visant à renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois, une motion qui a été adoptée. Je pense vraiment que cela a eu une énorme incidence positive sur la mesure législative. C'est une chose que les Verts tentent souvent de faire lorsque des projets de loi ont vraiment besoin, selon nous, d'être étudiés plus en profondeur. Nous voulons les renvoyer à un comité où nous pouvons poser des questions, et c'est ce que nous avons fait. Je pense avoir compté 14 amendements différents qui ont été présentés par le gouvernement. Il y a même eu un amendement pour modifier un amendement.

Certains changements ont été apportés parce que l'Assemblée législative a accompli son travail, a renvoyé le projet de loi au comité et a parlé avec des parties prenantes et des experts pour améliorer le projet de loi. Voilà ce qui devrait se produire à l'Assemblée législative.

Au lieu de devoir renvoyer les projets de loi au Comité permanent de modification des lois, il serait bien que nous puissions effectivement inviter des experts au Comité permanent de la politique économique. Voilà quelque chose que je continuerai d'exhorter la Chambre à faire. Nous avons en fait invité des témoins dans le cadre de l'étude de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Encore une fois, cela a fait en sorte que le gouvernement ait présenté des amendements, lesquels ont amélioré la mesure législative. C'est le travail que nous sommes censés faire ici. Je veux souligner que nous avons procédé ainsi dans le cas du projet de loi 24, et je pense que nous devrions le faire dans le cas d'autres projets de loi, comme le projet de loi 46 sur l'éducation. Encore une fois, cela fait partie de notre travail. Je nous invite à continuer à prendre de telles mesures et à faire notre travail en tant que législateurs. Merci, Monsieur le président.

Troisième lecture

(Le projet de loi 24, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales*, est lu une troisième fois et adopté.)

Déclaration de la présidence de la Chambre

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, si vous avez regardé les drapeaux qui sont déployés à l'extérieur cette semaine, vous aurez vu que nous avons fait flotter le drapeau de la Fierté. Il sera déployé à l'occasion de la semaine de la Fierté, sauf aujourd'hui, le 18 mai, qui est le jour des

be celebrating Vyshyvanka Day with the Ukrainian society. I understand that some of the Ukrainian community will be in the rotunda at the noon hour to meet members who would like to speak to them, have their picture taken, or whatever. Thank you for your attention to those details.

Debate on Second Reading of Bill 48

Hon. Mr. G. Savoie, after the Speaker called for second reading of Bill 48, *An Act to Amend the Order of New Brunswick Act*: Thank you very much, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House today for the second reading of *An Act to Amend the Order of New Brunswick Act*.

L'Ordre du Nouveau-Brunswick est la plus haute distinction honorifique et reconnaît les personnes qui ont contribué d'une façon exceptionnelle au mieux-être social, culturel ou économique de la province. Depuis sa création, en 2000, plus de 200 personnes ont reçu la distinction et sont devenues membres de l'Ordre. Tous les ans, les membres du Conseil consultatif de l'Ordre du Nouveau-Brunswick, qui est un groupe indépendant, étudient les propositions reçues et font une recommandation au Conseil exécutif. Ce conseil est présidé en alternance par le juge en chef du Nouveau-Brunswick ou par le juge en chef de la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick.

Two members of the Order of New Brunswick Advisory Council are members by virtue of their office—the Clerk of the Executive Council, and the president of either the University of New Brunswick, Mount Allison University, St. Thomas University, or the Université de Moncton. The additional three to five members are residents of New Brunswick.

Mr. Speaker, during its 22 years of existence, the Order of New Brunswick has undergone minimal change with respect to the selection process and the composition of the Advisory Council.

Loyalistes. Compte tenu de la visite de la princesse Anne dans la province, le drapeau de la princesse Anne sera déployé. Plus tard aujourd'hui, nous célébrerons la journée de la Vyshyvanka en compagnie de la société ukrainienne. Je crois comprendre que certaines personnes de la communauté ukrainienne seront dans la rotonde à midi pour rencontrer les parlementaires qui aimeraient leur parler, se faire prendre en photo ou peu importe. Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée aux renseignements fournis.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 48

L'hon. M. G. Savoie, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 48, *Loi modifiant la Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick* : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick*.

The Order of New Brunswick is the highest honour, recognizing individuals who have made outstanding contributions to the social, cultural, or economic well-being of the province. Since it was established in 2000, more than 200 people have received the distinction and become members of the Order. Every year, the members of the Order of New Brunswick Advisory Council, which is an independent group, consider the nominations received and make a recommendation to the Executive Council. This council is presided over alternately by the Chief Justice of New Brunswick and the Chief Justice of the Court of King's Bench of New Brunswick.

Deux membres du Conseil consultatif de l'Ordre du Nouveau-Brunswick sont membres d'office, soit la greffière du Conseil exécutif et le président de l'Université du Nouveau-Brunswick, le président de Mount Allison University, la présidente de St. Thomas University ou le recteur de l'Université de Moncton. Les trois à cinq autres membres sont des résidents du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, au cours de ses 22 années d'existence, l'Ordre du Nouveau-Brunswick a connu très peu de changements en ce qui concerne le processus de sélection et la composition du Conseil consultatif.

Une révision du programme de reconnaissance a été entreprise dans l'optique de protéger l'intégrité de la plus haute distinction honorifique de notre province. C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui trois modifications au programme.

It is proposed that the Act be amended so that the names of not more than 5 individuals be submitted to the Executive Council each year for consideration as members of the Order of New Brunswick, as opposed to the current 10. Mr. Speaker, this is consistent with the practice in the other Atlantic Provinces. We believe that this change will help to ensure the unique and prestigious character of the Order of New Brunswick for the recipients.

La deuxième modification concerne la composition du Conseil consultatif de l'Ordre du Nouveau-Brunswick. Il est proposé de permettre la désignation d'une personne pour remplacer le greffier du Conseil exécutif.

11:15

Enfin, la dernière modification concerne la possibilité pour le secrétaire, à la demande du conseil, d'élaborer des critères et des lignes directrices relatives au processus de sélection de nouveaux membres à utiliser dans des circonstances exceptionnelles.

This would allow for individuals who have contributed to the province in exceptional situations, such as the COVID-19 pandemic, to be recognized.

Nous estimons que ces modifications apporteront de la valeur à l'Ordre du Nouveau-Brunswick en garantissant que la distinction continue d'honorer les personnes exceptionnelles à qui elle est décernée.

Mr. Speaker, our intention is to have these amendments come into effect upon royal assent during this session of the Legislature so that these changes will be in place as the members of the Advisory Council begin their review of potential recipients for 2023. Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

Mr. C. Chiasson: Thank you, Mr. Speaker. I find it interesting that the Order of New Brunswick has been

A review of the recognition program has been undertaken with the aim of protecting the integrity of our province's highest honour. That is why we are proposing three changes to the program today.

Il est proposé que la loi soit modifiée de sorte que les noms d'au plus 5 particuliers, au lieu de 10, soient soumis au Conseil exécutif chaque année aux fins d'étude pour devenir membres de l'Ordre du Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, cela est conforme aux usages en vigueur dans les autres provinces de l'Atlantique. Nous croyons que la modification contribuera à préserver le caractère unique et prestigieux de l'Ordre du Nouveau-Brunswick pour les récipiendaires.

The second amendment has to do with the composition of the Order of New Brunswick Advisory Council. It is proposed to allow for a designate to replace the Clerk of the Executive Council.

Finally, the last amendment gives the secretary, at the direction of the council, the option to establish criteria and guidelines for the selection process of new members for use under extraordinary circumstances.

Cela permettrait aux personnes qui ont apporté leur concours à la province dans des circonstances exceptionnelles, comme la pandémie de COVID-19, d'être reconnues.

We feel these amendments will enhance the Order of New Brunswick by ensuring that the distinction continues to honour the exceptional individuals to whom it is awarded.

Monsieur le président, nous avons l'intention de faire entrer en vigueur les modifications dès la sanction royale au cours de la session parlementaire actuelle pour que les changements aient été apportés au moment où le Conseil consultatif commence son étude des membres potentiels pour 2023. Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

M. C. Chiasson : Merci, Monsieur le président. Je trouve intéressant le fait que l'Ordre du Nouveau-

going on now, as the member opposite said, for 22 years. It seems to have been working well. I do not understand the logic. When you say that something is working well . . . If it ain't broke, why are we trying to fix it? It was working, and there did not seem to be any hiccups.

At face value, this just seems to be, once again, the Premier wanting to exert control over a process that was previously independent. There is nothing wrong with the existing selection process and the Advisory Council that supports that process, so why are we changing it? Is it because the Premier has a few friends that he would like to have the Order of New Brunswick but he does not seem able to get them through the nominating process? I have nominated a few people for the Order of New Brunswick. They did not get it, but I have not been pushing to change the process because they did not get it. You just have to keep trying and make sure that people are worthy. There are criteria that are set out. If they meet the criteria, then they are awarded the Order of New Brunswick.

Mr. Speaker, going from 10 down to 5 just makes it so that . . . How are we going to represent all New Brunswick with only five recipients? We have four corners and a centre. Maybe that is the deal. Or will they just all be from one region, such as, let's say, the south end of the province? I think that this is just another attempt by the Premier to get control of a process that was previously independent.

The Premier wants an override on appointments in exceptional circumstances. I wonder who will give that guidance. I wonder who is going to say: This is an exceptional circumstance. Let's override it, and let's either give my friend an Order of New Brunswick or not give it to that person. Who decides that? Where will that guidance come from? Will it come from the Premier? Will it come from a civil servant who serves the Premier? Will there be an independent entity that gives that guidance and says that this is an exceptional circumstance?

Brunswick soit établi, comme l'a dit le député d'en face, depuis maintenant 22 ans. Le tout semble bien fonctionner. Je ne comprends pas la logique. Si l'on dit que quelque chose fonctionne bien... Si le tout fonctionne, pourquoi essaie-t-on de le changer? Le tout fonctionnait bien, et il ne semblait pas y avoir de problèmes.

À première vue, le projet de loi semble simplement motivé, encore une fois, par le premier ministre qui veut exercer un contrôle sur un processus qui était indépendant auparavant. Il n'y a rien de mal avec l'actuel processus de sélection ni avec le Conseil consultatif qui appuie celui-ci ; pourquoi donc le changeons-nous? Est-ce parce que le premier ministre a quelques amis qu'il aimerait voir être nommés membres de l'Ordre du Nouveau-Brunswick, mais il ne semble pas pouvoir mener à bien le processus de mise en candidature de ces derniers? J'ai proposé la candidature de quelques personnes à l'Ordre du Nouveau-Brunswick. Elles n'ont pas été approuvées, mais je n'exerce pas de pressions pour changer le processus parce que celles-ci ne sont pas devenues membres. Il faut simplement continuer à essayer et veiller à ce que les gens le méritent. Des critères sont établis. Si les gens remplissent les critères, ils sont alors investis de l'Ordre du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, le fait de passer de 10 membres à 5 fait en sorte que... Comment représenterons-nous tout le Nouveau-Brunswick avec seulement cinq membres? Notre province compte quatre coins et un centre. Voilà peut-être de quoi il en retourne. Les membres viendront-ils tous simplement d'une région, comme, disons, l'extrémité sud de la province? Selon moi, le projet de loi est simplement une autre tentative du premier ministre de prendre le contrôle d'un processus qui était indépendant auparavant.

Le premier ministre veut une dérogation au processus de mise en candidature dans des circonstances exceptionnelles. Je me demande qui donnera les directives à cet égard. Je me demande qui dira : Ceci constitue une circonstance exceptionnelle ; passons outre les critères, et investissons mon ami de l'Ordre du Nouveau-Brunswick ou n'investissons pas telle personne. Qui décide cela? D'où viendront les directives à cet égard? Viendront-elles du premier ministre? Viendront-elles d'un fonctionnaire qui travaille pour le premier ministre? Y aura-t-il une entité indépendante qui donnera des directives et dira s'il s'agit d'une circonstance exceptionnelle?

You know, Mr. Speaker, we see it time and time again. Bills come forward, and they do not always seem to be well thought out. In committee the other day, we saw the Minister responsible for Housing stand up for well over an hour—I think it was that long, from all reports—to introduce amendments to a bill that had been brought forward previously. That happened because the bill was not well thought out. All the repercussions and details were not worked out. We see that time and time again with this government. It says, Let's introduce a bill because we want to do this. It is a knee-jerk reaction. It is not something that is well thought out or even discussed, nor are consultations done. It is: This is what we want, so how are we going to get it?

11:20

So, I find it a little discouraging, Mr. Speaker. I find it a little discouraging that everything is done behind closed doors and that decisions are made to change processes that have been in place for several decades and have worked well for several decades. Why are we fiddling with it? That is the question that comes to mind.

We see that the Premier wants to redesign the selection process, Mr. Speaker. It is not surprising because he has moved to personally control what goes on in health care, in education, and with official languages. There is an agenda. It is one person's agenda, and that person is the Premier. I find that very alarming. I find that very concerning. There is reason to be concerned.

I find it a shame that something as prestigious as the Order of New Brunswick may become something that will serve the Premier and may become something that he can do what he wants with and control. Obviously, this is going to the economic policy committee, and I am sure that there will be many, many questions from the opposition about how this power grab will look going forward. We will not be able to stop it because there is an absolute majority on the government side of the House. Again, I am disappointed, and I find it a shame that the government is taking something so

Vous savez, Monsieur le président, nous avons été témoins de la situation à maintes reprises. Des projets de loi sont présentés, mais ils ne semblent pas toujours bien réfléchis. À l'étape de l'étude en comité, l'autre jour, nous avons vu la ministre responsable du Logement prendre la parole pendant bien plus d'une heure — je pense que c'était aussi long que cela, d'après tous les rapports — pour présenter des amendements à un projet de loi qui avait été présenté précédemment. Cela s'est produit parce que le projet de loi n'avait pas été bien réfléchi. Toutes les repercussions et les détails n'avaient pas été envisagés. Nous avons vu à maintes reprises une telle situation dans le cas du gouvernement actuel. Les gens du côté du gouvernement disent : Présentons un projet de loi, car c'est ce que nous voulons faire. Il s'agit d'une réaction à chaud. Il ne s'agit pas d'une mesure qui a été bien réfléchie ni même qui a fait l'objet de discussions ou de consultations. Voici en quoi le tout consiste : Voici ce que nous voulons ; alors comment y parviendrons-nous?

Je trouve donc la situation un peu décourageante, Monsieur le président. Je trouve un peu décourageant que tout soit fait à huis clos et que des décisions soient prises pour changer des processus qui sont en place et qui fonctionnent bien depuis plusieurs décennies. Pourquoi touchons-nous au processus? C'est la question qui se pose.

Nous voyons que le premier ministre veut redéfinir le processus de sélection, Monsieur le président. Ce n'est pas surprenant, car il a pris des mesures pour diriger personnellement ce qui se passe dans les soins de santé, dans l'éducation et dans le dossier des langues officielles. Des objectifs sont prévus. Ce sont les objectifs d'une personne, et cette personne, c'est le premier ministre. Je trouve la situation très alarmante. Je trouve la situation très préoccupante. Il y a lieu de s'en préoccuper.

Selon moi, c'est honteux qu'une distinction aussi prestigieuse que l'Ordre du Nouveau-Brunswick puisse peut-être devenir une chose qui servira le premier ministre et une chose qu'il pourra contrôler et avec laquelle il pourra faire ce qu'il veut. Évidemment, le projet de loi sera renvoyé au Comité de la politique économique, et je suis sûr que l'opposition posera de très nombreuses questions sur ce à quoi ressemblera la tentative visant à s'emparer du pouvoir dans l'avenir. Nous ne serons pas en mesure d'arrêter le tout, car il y a une majorité absolue

prestigious and making it into a sham. That is all I have to say on that bill, Mr. Speaker.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to speak to *An Act to Amend the Order of New Brunswick Act*.

I think that I have attended every Order of New Brunswick ceremony since I was elected in 2014, and they have always been meaningful. The selection of recipients has been impressive. The excellence they represent in terms of their life's works and achievements is impressive, Mr. Speaker. There has not been any difficulty, as far as I can tell, in selecting 10 worthy New Brunswickers. Sometimes there are 9 with 1 posthumous award—9 living and 1 passed away—but they are always impressive. So there is no shortage of supply in terms of people rightly deserving to be Order of New Brunswick recipients.

What puzzles me is that the minister and House Leader's speech introducing this at second reading did not provide any rationale for why this bill would reduce the annual number of deserving recipients from 10 to 5. With 10, you have the ability—and you can see it in the recipients—to represent the tremendous diversity that exists across our province and its communities and across peoples geographically and so on. It is always impressive. If we reduce it to 5 recipients and have 1 posthumous award, that is 4. Having 4 or even 5 recipients in a given year makes it pretty hard to reflect the people of New Brunswick, the diversity of our province, and the geography of our province and our communities. So I will be interested to ask some questions in committee about the rationale for going from 10 to 5. It seems curious to me. I do not suggest that there is any malfeasance involved. It is just that I am wondering why the decision has been made to propose that.

11:25

The other thing with the bill, Mr. Speaker, is that it seems that it may be unnecessary to give the Advisory Council the ability to establish particular criteria and guidelines for the selection process under special

du côté du gouvernement à la Chambre. Encore une fois, je suis déçu, et je trouve que c'est honteux que le gouvernement prenne une distinction si prestigieuse et la transforme en mascarade. Voilà tout ce que j'ai à dire sur le projet de loi, Monsieur le président.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de parler de la *Loi modifiant la Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick*.

Je pense avoir assisté à toutes les cérémonies de l'Ordre du Nouveau-Brunswick depuis mon élection en 2014, et elles ont toujours été significatives. La sélection des récipiendaires est impressionnante. L'excellence dont ils ont fait preuve de par leur travail et leurs réalisations est impressionnante, Monsieur le président. Il n'y a eu aucune difficulté, pour autant que je sache, à sélectionner 10 personnes du Nouveau-Brunswick méritantes. Parfois, il y a 9 reconnaissances et 1 à titre posthume — 9 personnes vivantes et 1 décédée —, mais elles sont toujours impressionnantes. Il ne manque donc pas de personnes qui méritent de recevoir à juste titre l'Ordre du Nouveau-Brunswick.

Ce qui me laisse perplexe, c'est que, dans son discours à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi, le ministre et leader parlementaire n'a aucunement expliqué pourquoi le projet de loi ferait passer de 10 à 5 le nombre annuel de récipiendaires méritants. Décerner l'ordre à 10 personnes permet d'assurer une représentation — laquelle est manifeste parmi les récipiendaires — de la très grande diversité dans notre province, ses collectivités et au sein de ses populations, sur le plan géographique, entre autres. C'est toujours impressionnant. Si nous réduisons le nombre de récipiendaires en le faisant passer à 5 et que nous décernons 1 reconnaissance à titre posthume, cela fait 4. Avoir 4 ou même 5 récipiendaires au cours d'une année donnée rend difficile la représentation de la population du Nouveau-Brunswick, de la diversité, des régions et des collectivités de notre province. J'aimerais donc poser des questions en comité sur la raison pour laquelle on passe de 10 à 5. Cela me semble curieux. Je ne sous-entends aucune mauvaise foi. Je me demande simplement pourquoi la décision a été prise de proposer cela.

L'autre aspect du projet de loi, Monsieur le président, est qu'il semblerait inutile de donner au Conseil consultatif la possibilité d'élaborer des lignes directrices et des critères particuliers concernant le

circumstances. There really are no criteria now, so it seems as though it is pretty wide open once the eligibility requirements are met. I am not sure why that is there either, but we will have to ask questions in committee to find out.

I would note, though, a shortcoming that this bill has an opportunity to redress. There really is no place where our Order of New Brunswick laureates continue to be permanently recognized, to inform New Brunswickers, especially young New Brunswickers, about who has received the award in the past and why. There is no place to provide ongoing recognition of their achievements and to build awareness and educate other New Brunswickers about the incredible things that New Brunswickers have achieved.

I do not know exactly what that would look like. Maybe there could be a permanent online hall of fame or something. But this is an opportunity to ensure that that happens. The reality is that a little bit of publicity occurs around the announcement of the Order of New Brunswick recipients and the ceremony, but after that, people forget, although certainly not the recipients, their families, and their friends. Recipients proudly wear their pins, of course, but it seems as though we could do more to ensure that there is permanent recognition of all the recipients.

I am not sure whether the minister and Government House Leader would accept an amendment when we get to this at committee. Maybe they would accept an amendment to enshrine some kind of permanent recognition that New Brunswickers can access in order to look at the full range of accomplishments and achievements by the incredible New Brunswickers who have been recognized with the Order of New Brunswick over a considerable number of years.

Those are my thoughts. I look forward to further discussion at committee in order to drill down and understand why these changes are being proposed and go from there. Thanks, Mr. Speaker.

processus de sélection dans des circonstances exceptionnelles. Il n'y a pas vraiment de critères à l'heure actuelle, de sorte qu'il semble que la voie soit assez ouverte une fois que les critères d'admissibilité sont remplis. Je ne sais pas non plus pourquoi il en est ainsi, mais nous devons poser des questions à l'étape de l'étude en comité pour le savoir.

J'aimerais toutefois souligner une lacune que le projet de loi a l'occasion de combler. Il n'y a pas vraiment d'endroit où sont reconnus de façon permanente les récipiendaires de l'Ordre du Nouveau-Brunswick, ce qui permettrait d'informer les gens du Nouveau-Brunswick, en particulier les jeunes, sur les personnes qui l'ont reçu dans le passé et les raisons pour lesquelles il leur a été décerné. Il n'y a pas d'endroit où leurs réalisations sont reconnues de manière permanente ni de façon de sensibiliser et de renseigner la population de la province sur les grandes choses qu'ont accomplies des personnes du Nouveau-Brunswick.

Je ne sais pas exactement à quoi cela ressemblerait. Peut-être qu'il pourrait y avoir un temple de la renommée permanente en ligne ou quelque chose du genre. Toutefois, c'est l'occasion de faire en sorte que cela se produise. En réalité, il y a un peu de publicité concernant l'annonce des récipiendaires de l'Ordre du Nouveau-Brunswick et la cérémonie, lesquels sont ensuite oubliés par les gens, certainement pas par les récipiendaires, leur famille et leurs amis. Les récipiendaires portent fièrement leur insigne, bien sûr, mais il semble que nous pourrions faire davantage pour faire en sorte que ceux-ci aient une reconnaissance permanente.

Je ne sais pas si le ministre et leader parlementaire du gouvernement accepterait un amendement lorsque nous étudierons le projet de loi en comité. Peut-être que les gens du gouvernement accepteraient un amendement visant à établir une sorte de reconnaissance permanente à laquelle les gens du Nouveau-Brunswick pourraient avoir accès afin de constater l'ensemble des réalisations et des réussites des personnes formidables de la province qui ont reçu l'Ordre du Nouveau-Brunswick au fil des nombreuses années.

Voilà ce que je pense. J'attends avec impatience la suite des discussions à l'étape de l'étude en comité afin d'approfondir et de comprendre les raisons pour lesquelles des changements sont proposés et de poursuivre à partir de là. Merci, Monsieur le président.

Second Reading

(Mr. Speaker put the question, and Bill 48, *An Act to Amend the Order of New Brunswick Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 53

Hon. Ms. Green, after the Speaker called for second reading of Bill 53, *An Act Respecting the New Brunswick Housing Corporation*: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to speak on the second reading of Bill 53, *An Act Respecting the New Brunswick Housing Corporation*. Last October, I was appointed Minister responsible for Housing with a mandate to monitor and support all housing initiatives across government and ensure alignment for the successful and timely completion of housing-related projects throughout our province.

Since my appointment, I have held many discussions and consultations with my federal and provincial colleagues, local governments, community groups, and the private sector. This includes the housing workshop held virtually in February, with over 150 participants, and the follow-up housing summit held on May 2 that provided an opportunity for participants to present and discuss their creative ideas on how we can work together to improve housing for our residents. Through these meetings and discussions, I have a better understanding of New Brunswick's housing landscape and the need for a unified approach to address our housing challenges.

As you know, Mr. Speaker, finding appropriate and effective solutions for New Brunswick's housing challenges is complex. It requires the attention of a dedicated entity with the expertise and focus to bring all housing measures together under one lens to identify existing resources, gaps, and opportunities for improvement.

I am pleased to say that much of this work has already begun. Earlier this year, I announced the first steps in

Deuxième lecture

(Le président met la question aux voix ; le projet de loi 48, *Loi modifiant la Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 53

L'hon. M^{me} Green, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 53, *Loi concernant la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick* : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 53, *Loi concernant la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick*. En octobre dernier, j'ai été nommée ministre responsable du Logement et j'ai reçu le mandat de surveiller et d'appuyer toutes les initiatives en matière de logement dans l'ensemble du gouvernement afin d'assurer l'harmonisation et la réussite rapide des projets liés au logement dans l'ensemble de notre province.

Depuis ma nomination, j'ai tenu de nombreuses discussions et consultations avec mes collègues fédéraux et provinciaux, les gouvernements locaux, les groupes communautaires et les représentants du secteur privé. Je pense notamment à l'atelier virtuel sur le logement, qui s'est tenu en février et qui a réuni plus de 150 participants, ainsi qu'au sommet sur le logement, qui s'est tenu le 2 mai et qui a permis aux participants de présenter leurs idées créatives sur la manière dont nous pouvons travailler ensemble et d'en discuter afin d'améliorer l'accès au logement pour les gens de notre province. Grâce à ces réunions et à ces discussions, je comprends mieux le paysage du logement au Nouveau-Brunswick et la nécessité d'adopter une approche unifiée afin de relever les défis que nous avons en matière de logement.

Comme vous le savez, Monsieur le président, il est très difficile de trouver des solutions appropriées et efficaces pour relever les défis du Nouveau-Brunswick en matière de logement. Cela nécessite l'attention d'une entité spécialisée dotée de l'expertise et mobilisée pour harmoniser toutes les mesures relatives au logement afin de déterminer les ressources disponibles, les lacunes ainsi que les possibilités d'amélioration.

Je suis ravie de dire qu'une grande partie du travail a déjà commencé. Plus tôt cette année, j'ai annoncé les

renewing the New Brunswick Housing Corporation as a separate Part I Crown corporation staffed with a board of directors, senior leaders, and a team of employees dedicated to helping ensure that New Brunswickers are safely and securely housed. This includes the transfer of roughly 190 employees from Social Development, Transportation and Infrastructure, and Service New Brunswick. The new corporation will have the expertise and responsibility of overseeing provincial housing initiatives, facilities, strategy, and residential tenancy services.

11:30

To oversee the creation of the renewed corporation's structure and the drafting of legislative requirements, an interim president and chief executive officer was appointed on March 30, 2023.

Mr. Speaker, in order to establish the New Brunswick Housing Corporation, amendments are required to the *New Brunswick Housing Act*, the *General Regulation* under the *Accountability and Continuous Improvement Act*, and *The Residential Tenancies Act* and its regulations.

The amendments that we are proposing to the *New Brunswick Housing Act* will allow us to move the responsibility for the New Brunswick Housing Corporation from the Minister of Social Development to the Minister responsible for Housing. It will allow us to change the composition of the board of directors from "10 persons" to "up to 10 persons". The new board will include the minister, the president, and up to 8 members. The amendments will set the quorum to the majority of board members as opposed to 5 members. They will also authorize the board of directors to appoint the president on a go-forward basis and will require that salaries and expenses for the staff are to be set by bylaw rather than by the Lieutenant-Governor in Council. The amendments will authorize the staff of the corporation and the Department of Social Development to share personal information on client files where necessary, and they will allow surplus land and property to be transferred between the corporation and a government department or other entity such as a municipality. That is directly related to our discussion this morning.

premières étapes du renouvellement de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick en tant que société de la Couronne distincte, énumérée à la partie I, dotée d'un conseil d'administration, de cadres supérieurs et d'un personnel qui se consacrent à faire de sorte que les gens du Nouveau-Brunswick soient logés de façon sûre et sécuritaire. Cela comprend la mutation d'environ 190 employés du ministère du Développement social, du ministère des Transports et de l'Infrastructure et de Services Nouveau-Brunswick. La nouvelle société aura l'expertise et la responsabilité de surveiller les initiatives provinciales en matière de logement, les installations, la stratégie et les services concernant la location de locaux d'habitation.

Afin de surveiller la création de la structure de la société renouvelée et la rédaction des exigences législatives, une présidente-directrice générale par intérim a été nommée le 30 mars 2023.

Monsieur le président, pour établir la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, il faut modifier la *Loi sur l'habitation au Nouveau-Brunswick*, le *Règlement général* pris en vertu de la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue* ainsi que la *Loi sur la location de locaux d'habitation* et son règlement.

Les modifications que nous proposons d'apporter à la *Loi sur l'habitation au Nouveau-Brunswick* nous permettront de transférer la responsabilité de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick de la ministre du Développement social à la ministre responsable du Logement. Le projet de loi nous permettra de modifier la composition du conseil d'administration, qui passera de « 10 personnes » à « à 10 personnes au plus ». Le nouveau conseil comprendra le ministre, le président et 8 membres au plus. Les modifications fixeront le quorum à la majorité des membres du conseil d'administration, au lieu de 5 membres. Elles autoriseront également le conseil d'administration à nommer le président dans l'avenir et exigeront que les salaires et les dépenses du personnel soient fixés par les règlements administratifs plutôt que par le lieutenant-gouverneur en conseil. Les modifications autoriseront le personnel de la société et le ministère du Développement social à échanger des renseignements personnels sur les dossiers des clients si nécessaire, et elles permettront le transfert de terrains et de biens excédentaires entre la société et un ministère ou une autre entité, telle

Next, Mr. Speaker, our proposed amendments to the *General Regulation* under the *Accountability and Continuous Improvement Act* will allow us to move the corporation from Category 2, which is bound by annual reports, to Category 1, which is bound by mandate letters, business plans, and annual reports.

Lastly, our proposed amendments to *The Residential Tenancies Act* will allow us to move the responsibility for the administration of the Act from Service New Brunswick to the New Brunswick Housing Corporation and will change the name of the Residential Tenancies Tribunal to the “Tenant and Landlord Relations Office” in the Act and in the *General Regulation*.

Mr. Speaker, we have heard that some tenants feel intimidated about reaching out to the Residential Tenancies Tribunal for help, and we are actively working to address their concerns, including having a new name that better reflects the assistance that we provide.

Mr. Speaker, all the legislative and regulatory amendments that we are proposing today are to be made retroactive to April 1, 2023. Further amendments may be required as we continue to form the new corporation. Once fully operational, the new corporation will work with all levels of government, community groups, organizations, and the private sector to identify and maximize development opportunities and to ensure that we provide the necessary support through a housing strategy.

Mr. Speaker, to bring long-lasting improvements to the housing market, we need all our stakeholders to be working together and to be part of the solution. We need creative ideas and collaborative efforts to move New Brunswick forward and to achieve better results for our residents. New Brunswick is growing, and we need to focus on tangible solutions that will help our residents not only today but for years to come.

qu’une municipalité. Cela est directement lié à notre discussion de ce matin.

Ensuite, Monsieur le président, les modifications que nous proposons d’apporter au *Règlement général* pris en vertu de la *Loi sur la reddition de comptes et l’amélioration continue* nous permettront de faire passer la société de la catégorie 2, qui est liée aux rapports annuels, à la catégorie 1, qui est liée aux lettres de mandat, aux plans d’affaires et aux rapports annuels.

Enfin, les modifications que nous proposons concernant la *Loi sur la location de locaux d’habitation* nous permettront de transférer la responsabilité relative à l’application de la loi de Services Nouveau-Brunswick à la Société d’habitation du Nouveau-Brunswick et de changer le nom du Tribunal sur la location de locaux d’habitation pour celui de « Bureau des relations entre les locataires et les propriétaires » dans la loi et dans le *Règlement général*.

Monsieur le président, nous avons entendu dire que certains locataires se sentent intimidés à l’idée de s’adresser au Tribunal sur la location de locaux d’habitation afin d’obtenir de l’aide, et nous travaillons activement à répondre à leurs préoccupations, y compris en adoptant un nouveau nom qui reflète mieux l’aide que nous fournissons.

Monsieur le président, toutes les modifications législatives et réglementaires que nous proposons aujourd’hui seront rétroactives au 1^{er} avril 2023. D’autres modifications pourraient être nécessaires au fur et à mesure de la constitution de la nouvelle société. Une fois pleinement opérationnelle, la nouvelle société travaillera avec tous les paliers de gouvernement, les groupes communautaires, les organisations et les représentants du secteur privé afin de déterminer et de maximiser les possibilités de développement et de faire en sorte que nous fournissions l’appui nécessaire au moyen d’une stratégie de logement.

Monsieur le président, pour apporter des améliorations durables au marché du logement, il faut que toutes les parties prenantes travaillent ensemble et fassent partie de la solution. Il nous faut des idées créatives et des efforts de collaboration pour faire avancer le Nouveau-Brunswick et obtenir de meilleurs résultats pour les gens de notre province. Le Nouveau-Brunswick est en croissance et nous devons nous concentrer sur des solutions concrètes qui aideront les gens de notre

Mr. Speaker, I believe that a bolstered Housing Corporation will give us the focus, resources, and unified approach needed in helping to address New Brunswick's housing challenges. Building vibrant and sustainable communities throughout New Brunswick is one of our government's top priorities, and I look forward to working with colleagues, stakeholders, and our new housing team to deliver results for all New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

11:35

M. Bourque: Merci, Monsieur le président.

It is a pleasure to speak on Bill 53, *An Act Respecting the New Brunswick Housing Corporation*. I will do the 30-second Coles Notes of what the minister just said in a more elaborate speech. It is about restructuring the New Brunswick Housing Corporation. It is basically taking from different departments—the Department of Transportation and Infrastructure, the Department of Social Development, and a couple of others—to create a Category 1 Crown corporation.

We are looking forward to this. We believe that this is a step in the right direction. We do have some questions about this, obviously. We will be asking some technical questions because, as you know, structure is important. It is, but the way that you deal with the structure is more important. There is the question of the budget and the objective. We will be questioning the minister on different things to make sure that all is aligned. Obviously, there are a couple of little points of concern that we want to address during the committee work.

In essence, creating a mechanism where most of, let's say, the housing units are aligned and unified under one roof, one organization, is technically a good thing. Let's see that it will continue that way. We know that there is a \$2-million budget, according to what we heard, that will be allocated to this budget in support of the corporation. We will ask more questions on that.

province non seulement aujourd'hui, mais aussi dans les années à venir.

Monsieur le président, je crois qu'une société d'habitation renforcée nous indiquera l'objectif, les ressources et l'approche unifiée nécessaires pour aider à relever les défis du Nouveau-Brunswick en matière de logement. L'établissement de communautés dynamiques et viables dans tout le Nouveau-Brunswick est l'une des principales priorités de notre gouvernement, et j'ai hâte de travailler avec mes collègues, les parties prenantes et notre nouvelle équipe chargée du logement afin de produire des résultats pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Mr. Bourque: Thank you, Mr. Speaker.

J'ai le plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi 53, *Loi concernant la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick*. Je résumerai en 30 secondes les propos que la ministre vient de tenir dans un discours plus élaboré. Il s'agit de restructurer la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick. Il s'agit essentiellement de regrouper des activités de divers ministères — le ministère des Transports et de l'Infrastructure, le ministère du Développement social et quelques autres — pour créer une société de la Couronne de catégorie 1.

Nous nous réjouissons de la situation. Nous croyons qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Nous avons évidemment quelques questions à cet égard. Nous poserons des questions de nature technique, car, comme vous le savez, la structure est importante. Elle l'est, mais la façon dont la structure est gérée est encore plus importante. Il y a la question du budget et de l'objectif. Nous poserons des questions à la ministre sur différents sujets pour veiller à ce que tout soit cohérent. Nous tenons évidemment à aborder pendant les travaux en comité deux ou trois petits éléments qui sont source de préoccupation.

Au fond, la création d'un mécanisme visant à ce que la plupart, disons, des logements publics soient conformes et rassemblés sous une même entité — un même organisme — est une bonne chose d'un point de vue technique. Voyons si le tout continuera de fonctionner ainsi. Selon ce que nous avons entendu, nous savons qu'une somme de 2 millions de dollars sera allouée au budget en appui à la société. Nous poserons d'autres questions à cet égard. Il s'agit

In essence, it is an opportunity for creativity and more efficacy. Hopefully, that will be the case.

Before we go there, we will ask a few questions. Hopefully, we will get the answers that we are hoping for and we will be able to move along. Obviously, we on this side of the House will be watching to ensure that the new and, hopefully, improved New Brunswick Housing Corporation is doing precisely that, that it is a driving force in moving the needle for more affordable New Brunswick housing for all New Brunswickers or for many more New Brunswickers than is currently the case.

I think we all recognize that more needs to be done. Hopefully, this will be the mechanism that is going to help along that way. That is what I have to say on this, and we will be talking more about it in committee. Thank you.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker, for the opportunity to rise to speak to Bill 53, *An Act Respecting the New Brunswick Housing Corporation*. This is legislation that I am glad to see tabled. The New Brunswick Housing Corporation is an old idea that needed to be revived. It is something that the Greens have been urging the government to do, so I am glad to see that it is coming forward. I will have questions at committee around exactly what this will look like.

I strongly believe that the Housing Corporation should use a lens of affordable housing being a human right and that it should prioritize having a Housing First approach. I am curious about the role that the New Brunswick Housing Corporation will play when it comes to the people who are unhoused and to homelessness, and I am curious about where things are all going to fall with the New Brunswick Housing Corporation and the other departments. I also believe that a priority should be to protect the affordable units that exist now. There are ways to protect them. It is quite expensive to replace them. In addition, when you lose them, people lose affordable housing.

I am glad that this is coming forward, and it is all going to come down to what the government does with it. I will leave it there. We will revisit this when it comes

essentiellement d'une occasion de faire preuve de créativité et d'une plus grande efficacité. Espérons que ce sera le cas.

Toutefois, nous commencerons par poser quelques questions. J'espère que nous obtiendrons les réponses que nous espérons et que nous pourrons aller de l'avant. De toute évidence, nous veillerons de ce côté-ci de la Chambre à ce que la nouvelle Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, améliorée nous l'espérons, fonctionne justement ainsi de sorte à jouer un rôle prépondérant dans l'offre d'un plus grand nombre de logements abordables au Nouveau-Brunswick pour tous les gens du Nouveau-Brunswick ou pour beaucoup plus de personnes que ce n'est pas le cas actuellement.

À mon avis, nous sommes tous conscients qu'il faut redoubler d'efforts. J'espère que le mécanisme ainsi créé contribuera à faire avancer la situation. Voilà ce que j'avais à dire à ce sujet, et nous en reparlerons davantage en comité. Merci.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole au sujet du projet de loi 53, *Loi concernant la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick*. Il s'agit d'une mesure législative dont le dépôt me réjouit. La Société d'habitation du Nouveau-Brunswick fait écho à une vieille idée qui avait besoin d'être ravivée. Les Verts ont exhorté le gouvernement à prendre une telle mesure ; je suis donc contente de voir qu'elle est présentée. J'aurai des questions à poser en comité sur la forme exacte que prendra la société.

Je crois fermement que la Société d'habitation devrait considérer le logement abordable comme un droit de la personne et qu'elle devrait accorder la priorité à une approche axée d'abord sur le logement. Je suis curieuse de savoir le rôle que jouera la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les personnes sans logement et les personnes sans-abri, ainsi que les activités qui relèveront de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick et des autres ministères. J'estime aussi que la priorité devrait être de préserver le parc actuel de logements abordables. Il y a des moyens de les préserver. Il est assez coûteux de les remplacer. De plus, la perte de logements abordables est aussi une perte pour les gens.

Je suis contente que la mesure soit présentée, mais tout dépendra de ce que le gouvernement en fera. Je m'en tiendrai là. Nous reviendrons sur la mesure lors de

to committee. In principle, I will be supporting this bill. Thank you, Mr. Speaker.

11:40

M. K. Arseneau : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est également un plaisir pour moi de me lever pour parler sur le projet de loi 53. Comme l'a dit ma collègue, il s'agit d'un projet de loi intéressant et fort important sur un sujet que la deuxième opposition officielle, le Parti vert, défend depuis quand même un certain nombre d'années, je dirais.

Je suis donc content de voir renaître cette structure gouvernementale qui assurera un effort concerté sur la question du logement. Comme nous le savons, la question du logement a dépassé le stade de problème au Nouveau-Brunswick ; nous sommes entrés dans celui de la crise du logement. C'est ce que je veux faire valoir, bien sûr, à l'étape de la deuxième lecture ; nous aurons beaucoup de questions à poser en comité. Toutefois, ma préoccupation et le commentaire que je veux faire, c'est qu'une agence gouvernementale comme celle-ci est importante en ce sens qu'elle assurera le développement du secteur des logements sur tout le territoire du Nouveau-Brunswick.

Nous entendons souvent le gouvernement dire : Le secteur privé s'en occupera — le secteur privé s'en occupera. Non seulement, il ne s'en occupe pas, mais il concentre aussi ses efforts dans les milieux urbains. Soyons honnêtes : Il y a encore des problèmes aujourd'hui dans les milieux urbains. Toutefois, c'est beaucoup plus facile d'investir dans les milieux urbains que dans les régions rurales. Mon souhait est donc que la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick se penche sincèrement sur les besoins dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

Dans ma circonscription, jour après jour, je vois des personnes ayant des problèmes de logement. Il s'agit de personnes âgées à revenu fixe, de personnes vivant en situation de vulnérabilité, de personnes qui ont eu des problèmes pour une raison ou une autre ou de jeunes couples voulant revenir dans la région qui ont de la difficulté à trouver un logement. Il y a aussi les nouveaux arrivants qui viennent s'installer dans la région. C'est avec plaisir que nous les accueillons, mais cela ajoute aussi du stress à la crise du logement.

Nous pouvons aussi penser, Monsieur le président, au vieillissement de la population. Une étude assez intéressante, réalisée dans le comté de Kent, montre que, en raison du vieillissement de la population, de

l'examen en comité. En principe, j'appuierai le projet de loi. Merci, Monsieur le président.

Mr. K. Arseneau: Thank you very much, Mr. Speaker. It is also a pleasure for me to rise and speak on Bill 53. As my colleague said, it is an interesting and very important bill on an issue for which the second official opposition, the Green Party, has been advocating for a number of years now, I would say.

So, I am happy to see this governmental structure, which will ensure a concerted effort for housing, be reborn. As we know, the housing situation in New Brunswick has become more than a problem; we are now in a housing crisis. That is the point I want to get across, of course, during second reading; we will have many questions to ask in committee. However, my concern and the comment I want to make is that a government entity like this one is important in the sense that it will ensure the development of the housing sector across New Brunswick.

We often hear the government say: The private sector will take care of it—the private sector will take care of it. Not only is it not taking care of it, but it is also focusing its efforts on urban areas. Let's be honest: There are still problems in urban areas today. However, it is a lot easier to invest in urban areas than rural regions. So, my hope is that the New Brunswick Housing Corporation is seriously considering needs in rural regions of New Brunswick.

In my riding, day after day, I see people with housing problems. They are people on fixed incomes, people living in vulnerable situations, people who have had problems for one reason or another, or young couples who want to come back to the region but are having a hard time finding housing. There are also newcomers who come to settle in the region. It is our pleasure to welcome them, but it also adds more stress to the housing crisis.

Mr. Speaker, we can also think about the aging population. A quite interesting study carried out in Kent County shows that, because of the aging population, more and more people are retiring, but also

plus en plus de personnes prennent leur retraite, mais restent dans leur logement. Or, leurs emplois doivent être pourvus ; alors, qui va les remplacer? Eh bien, ce sont souvent des personnes qui n'ont pas de logement. Il peut s'agir de jeunes qui quittent le domicile familial et qui cherchent un endroit où vivre. Il peut s'agir de personnes qui viennent de l'extérieur parce qu'elles ont trouvé un emploi. Il peut s'agir de personnes d'autres régions du Nouveau-Brunswick qui décident de s'installer en région rurale pour occuper un poste.

L'étude a donc montré que, dans le comté de Kent seulement — dans le comté de Kent seulement —, pour assurer un niveau stable de main-d'œuvre, il faut près de 500 unités de logement par année, Monsieur le président. Il y a donc de grands défis en matière de logement dans le comté de Kent et dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Je souhaite sincèrement que la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick se penche sur des questions aussi importantes que celles-ci.

Je veux remercier mes collègues. Je veux remercier mon chef qui, il y a plus d'un an ou peut-être deux ans, a eu l'idée de commencer à faire pression pour revitaliser la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick. Aujourd'hui, nous voyons que cette idée a porté ses fruits. Nous avons vu un gouvernement qui a peut-être su voir raison dans tout cela. Maintenant, comme nous le disons chez nous : Le diable est dans les détails. Il restera à voir comment cette société sera gérée, quelles sortes de ressources lui seront octroyées et quelle sorte de mission lui sera donnée.

Je voudrais me faire l'écho de ma collègue de Memramcook-Tantramar sur cette question, et dire ceci : J'espère et je souhaite de tout mon cœur, Monsieur le président — et de toute ma tête aussi —, que la base de cette société soit que le logement est un droit humain fondamental.

Tout le monde, Monsieur le président, tout le monde a le droit d'avoir un logement sûr et sécuritaire. Tout le monde a droit d'avoir un toit au-dessus de sa tête. Donc, si nous partons de cette prémisses, je pense que nous pouvons faire de bonnes choses ici, au Nouveau-Brunswick, Monsieur le président. Donc, on se reverra certainement en comité. Merci beaucoup.

11:45

Mr. Speaker: Is it the pleasure of the House that Bill 53 be now read a second time? All those in . . .

keeping their housing. Now, their positions must be filled, so who is going to replace them? Well, it will often be people who have do not have housing. It could be young people who leave their family home and who are looking for somewhere to live. It could be people who are coming from outside because they have found a job. It could be people from other regions in New Brunswick who decide to settle in a rural region to fill a position.

So, the study showed that, just in Kent County—just in Kent County—nearly 500 housing units are needed per year to ensure a stable workforce, Mr. Speaker. So, there are major housing challenges in Kent County and in the rural regions of New Brunswick. I sincerely hope that the New Brunswick Housing Corporation is considering issues as important as these.

I want to thank my colleagues. I want to thank my leader, who, more than a year or maybe two years ago, had the idea to start pushing for the revitalization of the New Brunswick Housing Corporation. Today, we see that this idea has borne fruit. We saw a government that has perhaps seen reason in this whole thing. Now, as we say back home: The devil is in the details. What remains to be seen is how this corporation will be managed, what resources will be allocated to it, and what kind of mandate it will be given.

I would like to echo my colleague from Memramcook-Tantramar on this issue by saying: Mr. Speaker, I hope with all my heart—and with all my head, too—that this corporation operates on the basis that housing is a fundamental human right.

Mr. Speaker, everyone—everyone—has the right to safe and secure housing. Everyone has the right to have a roof over their heads. So, if we start with that premise, I think we can do good things here in New Brunswick, Mr. Speaker. So, we will certainly see each other again in committee. Thank you very much.

Le président : Plaît-il à la Chambre que le projet de loi 53 soit maintenant lu une deuxième fois? Les

Oh, excuse me. The member for Fredericton South and leader of his party.

Mr. Coon: I apologize, Mr. Speaker. I did not get up on my feet quickly enough for you to see me.

I also want to rise and say a few words on this bill at second reading. It is really important, and I welcome the decision of the minister to bring forward a bill to help resuscitate the New Brunswick Housing Corporation. Just last night at the University of New Brunswick encaenia dinner, I was speaking with one of the builders who was with the New Brunswick Housing Corporation in its original heyday. He helped build it up to the success that it was, and it achieved much at the time. We had quite a conversation. I hope the minister and the staff would be willing to sit down and benefit from conversations with people like him who have the same kind of expertise and who could talk about how they originally did what they did and how they were able to ensure that so many new nonmarket units, nonprofit units, co-ops, and so on, got built.

One of the things he mentioned that was very interesting to me was that quite a few of those projects—apartments and so on—that were constructed during that period were built on land bases that were much larger than what was required, and that was to provide room for expansion. Adding units to existing nonprofit or co-op housing properties can be a relatively less expensive way to move forward because there are already sewers, water, and so on in the ground.

Mr. Speaker, he was so full of ideas. He is a really interesting fellow. I know that, along with my colleagues and me, he, as someone who was involved in the past, is also hoping that the resuscitated New Brunswick Housing Corporation will do the things it needs to do to ensure that everyone has the right to housing. We are also hoping that it is implemented in an effective and efficient way so that housing can be rapidly provided for New Brunswickers.

députés qui appuient... Ah, veuillez m'excuser. Le député de Fredericton-Sud et chef de son parti.

M. Coon : Veuillez m'excuser, Monsieur le président. Je ne me suis pas levé assez vite pour que vous puissiez me voir.

Je tiens aussi à prendre la parole pour dire quelques mots sur le projet de loi à l'étape de la deuxième lecture. C'est vraiment important, et je me réjouis de la décision de la ministre de présenter un projet de loi pour aider à donner un second souffle à la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick. Pas plus tard qu'hier soir, lors du dîner de collation des grades de l'Université du Nouveau-Brunswick, j'ai discuté avec l'un des collaborateurs qui travaillaient pour la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick dans ses années les plus glorieuses. Il a contribué au succès de la société, qui a accompli beaucoup de choses à l'époque. Nous avons eu une conversation intéressante. J'espère que la ministre et le personnel seront disposés à se réunir et à tirer parti de conversations avec des gens comme lui qui disposent du même type d'expertise pour qu'ils puissent parler de la façon dont ils ont oeuvré à l'époque et de leur capacité à s'assurer de la construction d'un si grand nombre de nouveaux logements hors marché, de logements sans but lucratif et de coopératives d'habitation, entre autres.

L'un des éléments que le monsieur a mentionnés et qui m'a semblé très intéressant, c'est que bon nombre des projets — d'appartements et d'autres logements — qui ont été construits durant cette période l'ont été sur des terrains beaucoup plus grands que ce qu'il fallait, et ce, afin de disposer d'espace pour d'éventuels agrandissements. L'ajout de logements à des propriétés sans but lucratif ou des coopératives d'habitation existantes peut être une façon relativement moins coûteuse d'avancer, car les services d'eau et d'égout, entre autres, sont déjà présents dans le sol.

Monsieur le président, le monsieur en question était si plein d'idées. Il était très intéressant. Je sais que, en tant qu'ancien collaborateur, il espère aussi tout comme mes collègues et moi que la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, qui a été rétablie, fera ce qu'il faut pour que chaque personne ait droit à un logement. Nous espérons aussi qu'elle sera mise en oeuvre de façon efficace et efficiente afin que les gens du Nouveau-Brunswick puissent disposer rapidement d'un logement.

There are some great resource folks around. We can learn about what worked before and maybe about some of the things that did not work so that those mistakes are not repeated. But we certainly want to embrace those things that did work in the 1980s when the New Brunswick Housing Corporation was helping to ensure, with CMHC's financing as well, that we saw quite a rapid development of nonprofit affordable housing. That is the period that we are talking about. At the time, New Brunswick was experiencing a similar crisis with the supply of affordable housing. So it is great to see that we are hopefully back on track to refurbishing the institutional capacity that is required to meet New Brunswickers' needs for affordable housing.

Those are the comments I wanted to mention at second reading. I certainly support the bill and will be looking to discuss the details in committee. Thank you, Mr. Speaker.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 53, *An Act Respecting the New Brunswick Housing Corporation*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

11:50

Debate on Second Reading of Bill 54

Hon. Ms. Green, after the Speaker called for second reading of Bill 54, *An Act to Amend the Assessment Act*: Mr. Speaker, I rise today to speak on the second reading of *An Act to Amend the Assessment Act*. Over the past few years, an incredible amount of work has been done to modernize and streamline the property assessment function.

In 2017 the Auditor General released a report on her special examination of property assessment. The report contained 25 recommendations to modernize New Brunswick's Property Assessment Services and align it with other jurisdictions. One of the recommendations was to separate the annual property assessment notice from the property tax bill, similar to

On dispose d'excellentes personnes-ressources. Nous pouvons tirer des leçons de ce qui a fonctionné auparavant et peut-être aussi de ce qui n'a pas fonctionné afin de ne pas répéter les erreurs. Or, nous voulons certainement adopter les mesures qui ont fonctionné dans les années 1980 lorsque la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick a permis d'assurer, grâce aussi au financement de la SCHL, un développement assez rapide du parc de logements abordables sans but lucratif. C'est la période dont nous parlons. À l'époque, le Nouveau-Brunswick connaissait une crise semblable en ce qui concerne l'offre de logements abordables. Il est donc bon de voir que nous sommes, espérons-le, de nouveau sur la bonne voie pour remettre en état la capacité institutionnelle nécessaire afin de répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick en matière de logements abordables.

Voilà les observations que je tenais à formuler à l'étape de la deuxième lecture. J'appuie certainement le projet de loi, dont j'ai hâte de discuter les détails en comité. Merci, Monsieur le président.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 53, *Loi concernant la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 54

L'hon. M^{me} Green, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 54, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation* : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*. Au cours des dernières années, une somme considérable de travail a été accomplie pour moderniser et simplifier la méthode d'évaluation foncière.

En 2017, la vérificatrice générale a publié les résultats de son examen spécial de l'évaluation foncière. Le rapport contenait 25 recommandations visant à moderniser les pratiques des Services d'évaluation foncière du Nouveau-Brunswick et à les harmoniser avec celles d'autres provinces et territoires. L'une des recommandations était de publier des avis annuels

what all other jurisdictions in Canada do. Separating the two notices allows property owners to distinguish between the property assessment notice and the property tax bill. In 2019 work to fulfill this recommendation began. In October 2020 property owners received their first separate assessment notice based on the property's assessed value as of January 1, 2021. This means that assessment notices are being issued for a date in the future as opposed to a date in the past, as was the former practice.

As a result of projecting forward, a second notice mailout is sent in January to capture new sales, major construction, demolition, or renovations that occurred after the assessment notices were sent in October. For 2023, 32 000 supplementary notices were produced in January. New Brunswick is the only known jurisdiction to have a future valuation date—the only one. Furthermore, the new timeline has contributed to the delays in processing requests for reviews and decisions, and it has led to a second request-for-review period. It has also created challenges for assessors in collecting and analyzing appropriate data and information in a timely manner.

Mr. Speaker, the current timeline also limits the ability of assessors to complete other required core assessment activities during the assessment work cycle, such as reinspection. Section 15 of the Act states that Property Assessment Services must assess all real property at its real and true market value “as of January 1 of the year for which the assessment is made.” We are recommending that section 15 be amended to require that all real property is assessed at its real and true value as of January 1 of the year preceding the year in which the assessment is made. To support this proposal, we also recommend changing the date the assessment notices are sent from October to January. This change does not require an amendment to the Act.

These changes would ensure fairness by improving the accuracy of assessments as the valuations produced would be sufficiently close to current market values. They would allow time for the collection and analysis of market evidence and the preparation of reliable valuations based on that evidence. They would also

d'évaluation foncière distincts des factures d'impôt foncier, comme le font l'ensemble des autres provinces et territoires au Canada. Le fait de publier deux documents distincts permet aux propriétaires fonciers d'établir une distinction entre l'avis d'évaluation foncière et la facture d'impôt foncier. Le travail lié à la mise en oeuvre de cette recommandation a commencé en 2019. En octobre 2020, les propriétaires fonciers ont reçu leur premier avis d'évaluation distinct, lequel était fondé sur la valeur d'évaluation du bien au 1^{er} janvier 2021. Les avis d'évaluation sont donc publiés en fonction d'une date à venir et non d'une date déjà passée, contrairement à ce qui se faisait auparavant.

En raison de la prévision fondée sur une date ultérieure, un deuxième avis est envoyé en janvier pour tenir compte des ventes récentes, des travaux de construction majeurs, des démolitions et des renovations ayant eu lieu après l'envoi des avis d'évaluation en octobre. En janvier, 32 000 avis supplémentaires ont été produits pour 2023. Le Nouveau-Brunswick est le seul endroit ayant une date d'évaluation future — le seul. De plus, le nouveau calendrier a contribué aux délais de traitement des demandes de révision et des décisions et a donné lieu à une deuxième période de demandes de révision. Il a aussi compliqué, pour les évaluateurs, la collecte et l'analyse de données et de renseignements pertinents en temps opportun.

Monsieur le président, le calendrier actuel restreint également la capacité des évaluateurs de mener à bien d'autres tâches d'évaluation essentielles durant le cycle de travail de l'évaluation, comme les nouvelles inspections. L'article 15 de la loi prévoit que les Services d'évaluation foncière doivent évaluer tous les biens réels à leur valeur marchande réelle et exacte « au 1^{er} janvier de l'année pour laquelle l'évaluation est faite ». Nous recommandons que l'article 15 soit modifié pour exiger que tous les biens réels soient évalués à leur valeur réelle et exacte au 1^{er} janvier de l'année précédant celle pour laquelle l'évaluation est faite. En appui à cette proposition, nous recommandons également que l'envoi des avis d'évaluation soit fait en janvier au lieu d'octobre. Ce changement ne nécessite pas de modification à la loi.

Les changements en question permettraient d'assurer l'équité grâce à des évaluations plus exactes, puisque ces dernières se rapprocheraient suffisamment des valeurs actuelles du marché. Ils permettraient de consacrer du temps à la collecte et à l'analyse d'éléments probants provenant du marché et à la

eliminate the second wave of assessment notices and requests for review, which would result in cost reductions and gained efficiencies within Property Assessment Services. They would allow quicker response times for responding to requests for review because assessors would no longer need to wait for the current-year information. They would allow assessors to concentrate on core assessment functions such as reinspection. They would minimize financial risks for the province, local governments, and rural districts. They would align with local government budgeting timelines, and they would ensure effective workflows in Property Assessment Services.

In addition, our proposed amendments respond to the Auditor General's recommendations by creating a more transparent and modernized function within Property Assessment Services. The amendments would be effective for the 2025 taxation year. The 2024 taxation year would be the transition year. Property owners will have 30 days to request a review of their property's value following the mailing of their assessment notice in January. Tax bills will continue to be mailed in March.

Mr. Speaker, to assist with implementing this proposal, we are also recommending adding a state and condition date to the Act. This would allow assessors to include physical changes to the property such as renovations, new construction, additions, demolitions, and changes of use or ownership made before January 1 of the year that the assessment is made.

We are also proposing to amend section 15 of the Act, which states that all property shall be assessed at its real and true value, in order to define "real and true value" as fee simple interest. That is similar to the definition in Nova Scotia's *Assessment Act*, which states that the definition of real "property shall be valued by the assessor as if the person assessed were the owner of the title in fee simple and no reduction in value shall be made merely because the property is subject to any lien, mortgage, lease, claim, licence or other encumbrance on the title."

préparation d'évaluations fiables se fondant sur ces éléments. Les changements élimineraient également la deuxième vague d'avis d'évaluation et de demandes de révision, ce qui se traduirait par des réductions de coûts et des gains d'efficacité au sein des Services d'évaluation foncière. Ils mèneraient à des délais de traitement plus courts des demandes de révision, puisque les évaluateurs n'auraient plus à attendre de recevoir les renseignements sur l'année en cours. Cela permettrait aux évaluateurs de mettre l'accent sur les tâches essentielles liées à l'évaluation, comme les nouvelles inspections. Les changements permettraient de réduire au minimum les risques financiers pour la province, les gouvernements locaux et les districts ruraux. Ils s'harmoniseraient avec les échéanciers budgétaires des gouvernements locaux et assureraient l'efficacité du flux de travail des Services d'évaluation foncière.

En outre, les modifications que nous proposons répondent aux recommandations de la vérificatrice générale par la création d'un processus modernisé et plus transparent au sein des Services d'évaluation foncière. Les modifications entreraient en vigueur pour l'année d'imposition 2025. L'année d'imposition 2024 serait l'année de transition. Les propriétaires fonciers auraient 30 jours pour demander une révision de la valeur de leur bien à la suite de l'envoi de leur avis d'évaluation en janvier. Les factures d'impôt seraient encore envoyées en mars.

Monsieur le président, en appui à la mise en oeuvre des mesures proposées, nous recommandons également l'ajout à la loi d'une date liée à l'état et à la condition. Cet ajout permettrait aux évaluateurs d'inclure les changements physiques apportés au bien, comme les rénovations, les nouvelles constructions, les ajouts, les démolitions et les changements d'usage ou de propriété qui se sont produits avant le 1^{er} janvier de l'année pour laquelle l'évaluation est faite.

Nous proposons également de modifier l'article 15 de la loi, selon lequel tous les biens sont évalués à leur valeur réelle et exacte, pour définir « valeur réelle et exacte » comme étant l'intérêt en fief simple. Ce libellé est semblable à celui de la loi correspondante de la Nouvelle-Écosse intitulée *Assessment Act*, selon laquelle l'évaluateur évalue les biens comme si la personne dont les biens sont évalués est le propriétaire du titre en fief simple, et la valeur n'est pas réduite du seul fait que le bien est grevé d'un privilège, d'une hypothèque, d'un bail, d'une réclamation, d'une licence ou de toute autre charge grevant le titre.

11:55

Mr. Speaker, the past few years have been challenging for the Property Assessment Services team. It has been instrumental in supporting Local Governance Reform and new housing initiatives, reassessing properties that were damaged by Hurricane Fiona, and responding to the significant growth and volatility in the real estate market.

The changes that we are proposing today will align with the government initiatives in creating vibrant and sustainable communities and will bring New Brunswick's assessment cycle in line with those in other jurisdictions in Canada. They will allow for a more accurate and transparent reflection of the property's real and true market value and will respond to the Auditor General's recommendations to modernize and streamline New Brunswick's assessment function.

Service New Brunswick prides itself on excellence in service delivery. I thank our hardworking team at Property Assessment Services for its support in bringing forward these amendments to further modernize the assessment function and in redirecting its focus to prioritize this work. Thank you, Mr. Speaker.

M. Bourque : Merci, Monsieur le président. C'est avec plaisir que je me lève à la Chambre pour parler du projet de loi 54. Écoutez, tout ce qui concerne les évaluations et les impôts fonciers a fait couler beaucoup d'encre au cours des dernières années — je dirais même au cours de la dernière décennie —, il n'y a aucun doute. Ce que je dirais à propos de ce projet de loi, c'est qu'il s'agit d'un ajustement. C'est un ajustement qui aurait peut-être dû être fait plus tôt. La bonne nouvelle, c'est que, au moins, l'ajustement est proposé, et je pense que, encore une fois, c'est un pas dans la bonne direction. Essentiellement, il y a quelques autres petits détails à régler pour lesquels nous allons poser des questions. De façon générale, le projet de loi a pour but de faire correspondre la date de l'évaluation à la date d'envoi des avis. Nous sommes la seule province au Canada qui donne une valeur qui coïncide avec une date ultérieure, et cela a causé des problèmes.

Monsieur le président, les dernières années ont été difficiles pour l'équipe des Services d'évaluation foncière. Elle a joué un rôle déterminant dans le soutien à la réforme de la gouvernance locale et aux nouvelles initiatives en matière de logement, dans la réévaluation des biens endommagés par l'ouragan Fiona et dans la réaction à la croissance importante et à la volatilité du marché immobilier.

Les changements que nous proposons aujourd'hui s'harmoniseraient avec les initiatives gouvernementales visant à créer des communautés dynamiques et viables et feraient en sorte que le cycle d'évaluation du Nouveau-Brunswick s'harmonise avec ceux d'autres provinces et territoires au Canada. Ces changements permettraient de rendre compte de la valeur marchande réelle et exacte du bien de façon plus juste et transparente et de répondre aux recommandations de la vérificatrice générale visant à moderniser et à simplifier la méthode d'évaluation employée par le Nouveau-Brunswick.

Services Nouveau-Brunswick est fier de faire preuve d'excellence dans la prestation de services. Je remercie la vaillante équipe des Services d'évaluation foncière de son soutien à l'élaboration des modifications visant à moderniser davantage la méthode d'évaluation et à la réorientation de ses efforts pour prioriser le travail à cet égard. Merci, Monsieur le président.

Mr. Bourque: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House and speak on Bill 54. Listen, everything surrounding assessments and property taxes has been getting a lot of press over the past few years—I would even say over the past decade—there is no question about it. What I would say about this bill is that it is an adjustment. It is an adjustment that perhaps should have been made earlier. The good news is that at least the adjustment has been proposed, and I think that, again, it is a step in the right direction. Essentially, there are a few other small details to iron out, and we are going to ask questions about them. Overall, the bill is supposed to make the assessment date the same as the date notices are sent out. We are the only province in Canada that assigns a value for a later date, and that has caused problems.

Ma région, d'ailleurs, est bien placée pour donner des exemples de problèmes entraînés par cette approche. En particulier, si on regarde l'année dernière, alors qu'il y a eu une catastrophe naturelle, soit la tempête Fiona, des évaluations ont été envoyées, il me semble, au début de septembre. Deux ou trois semaines plus tard, la tempête Fiona a causé des dommages à des propriétés, ce qui fait en sorte que ces propriétés n'ont plus la même valeur comparativement à l'avis que les propriétaires ont reçu. Évidemment, cela cause des difficultés. Donc, c'est une bonne chose de faire cet ajustement.

In that sense, that move is a good thing. We certainly support this bill in principle, but obviously, as they say, the devil can be in the details, so we will be asking questions during the committee work.

The last thing that I want to touch on is the fact that there have been a lot of issues with property assessments over the past few years. That is number one. Number two, New Brunswickers have seen sharp increases. Most New Brunswickers, I would argue, have received sharp increases in their tax assessment evaluations over the past couple of years in particular. New Brunswickers are wary of change. They ask, Is this another thing that will increase my assessment evaluation?

We have to be careful with this. We have to tread carefully. Obviously, because of that, the opposition will be asking questions. We want to make sure that this will impact New Brunswickers in the appropriate fashion. We will move on to the committee with our questions, Mr. Speaker. Thank you.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I see that it is 11:59 a.m. as I rise to speak to Bill 54, *An Act to Amend the Assessment Act*. Maybe I will pause and continue after lunch. Thank you.

Mr. Speaker: Members, we will recess until one o'clock. We will then resume debate on second reading.

(The House recessed at 12 p.m.)

Actually, my region has some good examples of problems caused by this approach. Specifically, last year, during which a natural disaster, hurricane Fiona, occurred, assessments were sent out in early September, if I am not mistaken. Two or three weeks later, hurricane Fiona damaged some properties, which meant that they no longer had the same value as in the notice that property owners received. Obviously, that causes some hardships. So, making this adjustment is a good thing.

L'ajustement en question est donc une bonne chose. Nous appuyons certainement le projet de loi en principe, mais bien sûr, comme le veut l'expression, le diable peut être dans les détails ; nous poserons donc des questions à l'étape de l'étude en comité.

La dernière chose que je veux aborder est le fait que les évaluations foncières ont créé beaucoup de problèmes au cours des dernières années. Il s'agit du premier élément. Le deuxième est que les gens du Nouveau-Brunswick ont constaté de fortes augmentations. Je dirais que les évaluations foncières de la majorité des gens du Nouveau-Brunswick ont fortement augmenté au cours des deux ou trois dernières années en particulier. Les gens du Nouveau-Brunswick se méfient du changement. Ils demandent : S'agit-il d'un autre élément qui augmentera mon évaluation?

Nous devons faire preuve de prudence à cet égard. Nous devons procéder avec précaution. Manifestement, pour cette raison, l'opposition posera des questions. Nous voulons nous assurer que l'incidence de la mesure sur les gens du Nouveau-Brunswick sera appropriée. Nous poserons nos questions à l'étape de l'étude en comité, Monsieur le président. Merci.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je vois qu'il est 11 h 59 au moment où je prends la parole au sujet du projet de loi 54, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*. Je m'arrêterai peut-être et poursuivrai après le repas du midi. Merci.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, la séance sera suspendue jusqu'à 13 h. Nous reprendrons alors le débat à l'étape de la deuxième lecture.

(La séance est suspendue à 12 h.)

The House resumed at 1 p.m.)

13:00

Mr. Speaker: Thank you, members. Please be seated. We are resuming the debate on Bill 54.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. We will do a take two.

I am rising to speak to Bill 54, *An Act to Amend the Assessment Act*. First off, I will say that this is something that has come out of the recommendations the Auditor General made quite a few years ago now. As the minister mentioned earlier, there were 25 recommendations, and I would be curious to know exactly how many have been fully implemented at this point. But we do know that this one has taken six years to implement. I know that this happens with different issues. It is unfortunate that Auditor General recommendations do not always get addressed in a timely manner, but I am glad to see that this is coming forward.

Since assessments do impact local government, as the minister alluded to earlier, I am curious as to what kind of consultations may have happened, who was advised, and what kinds of discussions took place.

You know, property assessments cause a lot of issues for a lot of New Brunswickers. I am hoping that all these recommendations and improvements from the Auditor General can be made so that people will place more trust in the assessment process. When we see discrepancies where certain properties appear to be inappropriately valued, maybe depending on geography or depending on different things, it can create significant issues in terms of the public's trust.

We need confidence in our systems. I know every year I hear from so many people who just cannot understand how their assessment has gotten to where it is. You know, they are living in an extremely rural area, do not even have water and sewer, and are getting assessed for half a million dollars. They are just confused. We do need changes to improve the assessment system. As I said, I support listening to the Auditor General's recommendations. I am glad to see

La séance reprend à 13 h.)

Le président : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Veuillez vous asseoir. Nous reprenons le débat sur le projet de loi 54.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Faisons une deuxième prise.

Je prends la parole au sujet du projet de loi 54, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*. Pour commencer, je vais souligner que le projet de loi est le résultat des recommandations que la vérificatrice générale a formulé il y a maintenant un certain nombre d'années. Comme la ministre l'a mentionné plus tôt, il y avait 25 recommandations, et je serais curieuse de connaître le nombre exact de recommandations ayant été pleinement mises en oeuvre à l'heure actuelle. Nous savons toutefois que la mise en oeuvre de celle-ci a pris six ans. Je sais que cela se produit pour ce qui est de diverses questions. Il est regrettable qu'il ne soit pas toujours donné réponse aux recommandations du vérificateur général en temps opportun, mais je suis contente que le projet de loi soit présenté.

Étant donné que les évaluations touchent bel et bien les gouvernements locaux, comme la ministre y a fait allusion plus tôt, je suis curieuse de savoir quel type de consultation a pu avoir lieu, qui a été avisé et quelles discussions ont été tenues.

Vous savez, les évaluations foncières causent un grand nombre de problèmes pour beaucoup de gens du Nouveau-Brunswick. J'espère que toutes les recommandations et améliorations formulées par la vérificatrice générale peuvent être mises en oeuvre pour que les gens puissent mieux faire confiance au processus d'évaluation. Quand il y a des écarts parce que certains biens ne semblent pas être évalués correctement, peut-être en raison de critères géographiques ou autres, cela peut éroder la confiance du public.

Nous devons pouvoir faire confiance à nos systèmes. Je sais que, chaque année, beaucoup de gens me disent qu'ils ne comprennent tout simplement pas comment leur évaluation a pu grimper à ce point. Vous savez, ils vivent dans une région très rurale, n'ont même pas de services d'eau et d'égouts et leur bien est évalué à un demi-million de dollars. Ils sont tout simplement déconcertés. Des changements doivent effectivement être apportés pour améliorer le système d'évaluation.

this move forward, and I look forward to asking questions in committee. Thank you, Mr. Speaker.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 54, *An Act to Amend the Assessment Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Introduction of Guests

Hon. Ms. Green, after requesting that the Speaker revert to the order of Introduction of Guests: Thank you very much, Mr. Speaker. What a pleasure to welcome these young men, and the older men, to the gallery. It is so exciting to have them here so that we can welcome them into the Legislature.

They are the nine-time national champion UNB men's hockey team. Here with us today—and I think there might even be more than I have on my list, so I apologize if I miss anyone—we have Jason Willms, the team captain; Brady Gilmour; Michael Petizian; Ryan Bessey; Brandon Goodspeed; Kyle MacDonald, the goalie coach; Andrew Pierce, the fitness coach; Chris Bennett, the team pastor; Gardiner MacDougall, the head coach; and Clint Hamilton, UNB Vice-President. Welcome, gentlemen. These are the 2023 University Cup champions.

13:05

This is the ninth title that they have won with head coach Gardiner MacDougall, who is an awesome guy and a very good friend. The Reds beat the Alberta Golden Bears 3-0 in the championship game at the Cavendish Farms University Cup in Charlottetown. They have also previously won national championships in 2019, 2017, 2016, 2013, 2011, 2009, 2007, and 1998. Wow, guys, that is awesome.

I was speaking with the MLA from Gagetown-Petitcodiac this morning, and he showed me a picture of his dad on the UNB men's team in 1945. I asked him if they had won a championship that year. He said

Comme je l'ai dit, j'appuie le fait d'écouter les recommandations de la vérificatrice générale. Je suis contente de voir la mesure aller de l'avant, et j'ai hâte de poser des questions pendant l'étude en comité. Merci, Monsieur le président.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 54, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Présentation d'invités

L'hon. M^{me} Green, après avoir demandé au président de revenir à l'appel de la présentation d'invités : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est un immense plaisir d'accueillir ces jeunes hommes, et les hommes plus âgés, dans les tribunes. C'est formidable qu'ils soient ici pour que nous puissions les accueillir à l'Assemblée législative.

Il s'agit de l'équipe masculine de hockey de UNB, qui a remporté les championnats nationaux à neuf reprises. Parmi nous aujourd'hui — et je pense qu'il y a même plus de personnes que celles sur ma liste ; je m'excuse donc si j'oublie quelqu'un —, il y a Jason Willms, le capitaine de l'équipe ; Brady Gilmour ; Michael Petizian ; Ryan Bessey ; Brandon Goodspeed ; Kyle MacDonald, l'entraîneur des gardiens de but ; Andrew Pierce, le préparateur physique ; Chris Bennett, l'aumônier de l'équipe ; Gardiner MacDougall, l'entraîneur-chef ; Clint Hamilton, vice-recteur à UNB. Bienvenue, Messieurs. Il s'agit de l'équipe championne de la Coupe universitaire 2023.

C'est le neuvième titre que l'équipe a remporté avec l'entraîneur-chef Gardiner MacDougall, un gars fantastique et un très bon ami. Les Reds ont battu les Golden Bears de l'Alberta 3 à 0 lors du match de championnat de la Coupe universitaire Fermes Cavendish à Charlottetown. Ils ont également déjà remporté les championnats nationaux en 2019, en 2017, en 2016, en 2013, en 2011, en 2009, en 2007 et en 1998. Waouh, les gars, c'est formidable.

Je discutais avec le député de Gagetown-Petitcodiac ce matin, et il m'a montré une photo de son père dans l'équipe masculine de UNB en 1945. Je lui ai demandé si l'équipe avait remporté un championnat cette année-

no, but he thinks that they laid the groundwork for all the great work that you guys have done now.

I am really excited to welcome you to the Legislature. We are incredibly proud of you, and we are proud to have you with us in Fredericton, New Brunswick, representing our province. Thank you, and we are really excited to get a picture with you guys outside. The Premier cannot wait to meet you. He gave you a great congratulation this morning. We will share the clip with you so that you can put it on your social media. Thank you for your hard work, guys.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I want to commend the minister on her acknowledgment of and congratulations on the national championship. I also want to commend Coach MacDougall for his leadership as well as for winning another championship that same year and same season. I do not know whether winning a Memorial Cup and then winning a national U Sports championship has ever been done before, so I want to commend Coach MacDougall for that accomplishment.

Mr. Speaker, Coach MacDougall and I go a long way back. When our sons were playing hockey—I think mine is a little younger than his—we were involved in different hockey development camps. I want to commend him for what he has done for this province. He is developing the future men and leaders of our province's communities. I want to thank you, Coach MacDougall, for what you have accomplished.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much, Mr. Speaker. As a former player for the Moncton Aigles Bleus, I am going to have to put my pride aside and congratulate the UNB Reds. Kudos on the ninth win. It is quite impressive, and I am actually happy. Obviously, I played for the Aigles Bleus, but to see a Maritime team win the national championship—bring it on. So, if you can do it next year, go right ahead. Congratulations, again.

Mr. Speaker: I think that we will get back to business, but congratulations.

là. Il m'a dit que non, mais il pense qu'elle a jeté les bases de l'excellent travail que vous accomplissez aujourd'hui.

Je suis vraiment ravie de vous accueillir à l'Assemblée législative. Nous sommes extrêmement fiers de vous, et nous sommes fiers que vous soyez parmi nous à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, pour représenter notre province. Nous vous remercions et sommes vraiment ravis de prendre une photo avec vous à l'extérieur. Le premier ministre a très hâte de vous rencontrer. Il vous a adressé de vives félicitations ce matin. Nous vous donnerons l'extrait pour que vous puissiez le publier sur vos médias sociaux. Merci, les gars, de vos efforts acharnés.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Je tiens à féliciter la ministre d'avoir souligné le championnat national et exprimé ses félicitations. Je tiens également à féliciter l'entraîneur MacDougall de son leadership et d'avoir remporté un autre championnat au cours de la même année et de la même saison. Je ne sais pas si le fait de remporter la Coupe Memorial et de remporter ensuite un championnat national U SPORTS s'est déjà produit auparavant ; je tiens donc à féliciter l'entraîneur MacDougall de cette réussite.

Monsieur le président, l'entraîneur MacDougall et moi, nous nous connaissons depuis longtemps. Quand nos fils jouaient au hockey — je pense que mon fils est un peu plus jeune que le sien —, nous participions à différents camps de développement de hockey. Je tiens à le féliciter de ce qu'il a accompli pour notre province. Il forme les hommes et les chefs de file de demain des collectivités de notre province. Je tiens à vous remercier, entraîneur MacDougall, pour ce que vous avez accompli.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup, Monsieur le président. À titre d'ancien joueur des Aigles Bleus de Moncton, je vais devoir mettre ma fierté de côté pour féliciter les UNB Reds. Bravo pour cette neuvième victoire. Cela est assez impressionnant, et je suis vraiment content. Évidemment, j'ai joué pour les Aigles Bleus, mais voir une équipe des Maritimes remporter le championnat national — c'est réjouissant. Donc, si vous pouvez le refaire l'an prochain, allez-y. Encore une fois, félicitations.

Le président : Je pense que nous allons reprendre le travail, mais félicitations.

Debate on Second Reading of Bill 55

Hon. Ms. Green, after the Speaker called for second reading of Bill 55, *An Act to Amend The Residential Tenancies Act*: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to speak to the second reading of a bill entitled *An Act to Amend The Residential Tenancies Act*.

Our government has held many discussions and consultations with stakeholders and colleagues to better understand the housing challenges our province faces, the creative solutions needed, and the opportunities for short- and long-term improvements in the areas that need them most. We have named a Minister responsible for Housing with a mandate to bring all provincial housing initiatives under a unified lens to find impactful ways to improve housing. We are renewing the New Brunswick Housing Corporation as a Crown corporation responsible for developing and implementing a housing strategy. This strategy will be evaluated and adjusted annually to ensure that it remains effective.

13:10

We have implemented several amendments to *The Residential Tenancies Act* to help address tenant concerns and keep people in their homes. They include limiting rent increases to once per year; prohibiting rent increases within the first year of tenancy; increasing the notice period for a rent increase from three months to six months to give tenants more time to adapt; giving tenants 30 days instead of 15 days to apply to have a rent increase reviewed and further extending the application period from 30 days to 60 days; giving authority to the Residential Tenancies Tribunal to review all rent increases to ensure that new rent amounts are within market value; and allowing rent increases that are significant and within market value to be phased in over up to three years.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 55

L'hon. M^{me} Green, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 55, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation* : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*.

Notre gouvernement a tenu de nombreuses discussions et consultations avec les parties prenantes et les collègues pour mieux comprendre les défis qui se posent à notre province au chapitre du logement, les solutions novatrices nécessaires et les possibilités d'amélioration à court et à long terme dans les régions où les besoins sont les plus criants. Nous avons nommé un ministre responsable du Logement dont le mandat est d'appliquer une vue d'ensemble à toutes les initiatives provinciales en matière de logement afin de trouver des façons d'apporter des améliorations marquantes au chapitre du logement. Nous renouvelons la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick en tant que société de la Couronne chargée de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'une stratégie en matière de logement. Cette stratégie sera évaluée et rajustée chaque année pour faire en sorte qu'elle demeure efficace.

Nous avons apporté plusieurs modifications à la *Loi sur la location de locaux d'habitation* afin de répondre aux préoccupations des locataires et d'aider les gens à rester dans leur logement. Les modifications prévoient, entre autres, la limitation de la fréquence des augmentations de loyer à une fois par année ; l'interdiction d'augmenter un loyer au cours de la première année d'une location ; l'augmentation du délai de préavis des augmentations de loyer, qui passe de 3 à 6 mois, afin de donner plus de temps aux locataires pour s'adapter ; l'octroi aux locataires d'un délai de 30 jours pour présenter une demande de révision d'une augmentation de loyer, au lieu du délai de 15 jours, et une autre prolongation de ce délai, lequel passera de 30 à 60 jours ; l'octroi au Tribunal sur la location de locaux d'habitation du pouvoir de réviser toutes les augmentations de loyer pour que les nouveaux loyers correspondent à la valeur du marché ; et la répartition, sur une période d'au plus trois ans, des augmentations de loyer importantes qui correspondent à la valeur du marché.

Despite these changes, Mr. Speaker, the strong growth in New Brunswick's population and its effect on the housing market has created ongoing impacts on tenants and landlords. Through our ongoing evaluation of the rental market and the effectiveness of these measures, we have identified the amendments that are necessary to streamline and strengthen the regulations within *The Residential Tenancies Act*.

They include amending the definition of "premises" so that it is clear that the accommodations that are provided by an educational institution are not covered by the Act; revising the way that rent increases are applied to fixed-term tenancies so that all tenancies abide by the same rules as previously listed, which will be retroactive to January 1, 2023; including the current and the new rent amounts on the notice-of-rent-increase form, as opposed to listing just the rent increase amount; and requiring the landlord to apply to the residential tenancies officer to dispose of a tenant's belongings after the tenancy has terminated, depending on the nature and the value of the belongings. Specifically, abandoned belongings valued at less than \$500 may be disposed of after being stored for a minimum of 10 days following the termination of a tenancy. This must be authorized by the residential tenancies officer. If the value is estimated to be \$500 or above, the current regulations in the Act apply.

The amendments will make it an offense for a landlord to fail to apply to a residential tenancies officer to dispose of abandoned belongings when required. We will be repealing the requirement that sheriffs be involved in removing personal property from a premise. We will require a landlord to apply to a residential tenancies officer to terminate a tenancy for renovations. Terminating a tenancy for renovations will mean that the landlord has all necessary permits and approvals, intends in good faith to renovate the unit, requires the unit to be vacant for a prolonged period, and is only able to complete the renovations or repairs if the tenancy is terminated. When a tenancy is terminated due to a relative moving into the unit or due to the unit being used for a purpose other than residential, this requires the occupancy or change of use to be for a minimum of three months. Failure to

Malgré les changements apportés, Monsieur le président, la forte croissance de la population du Nouveau-Brunswick et son incidence sur le marché du logement ont eu des effets soutenus sur les locataires et les propriétaires. Dans le cadre de notre évaluation continue du marché locatif et de l'efficacité des mesures mentionnées, nous avons déterminé les modifications nécessaires pour simplifier et renforcer les règles prévues par la *Loi sur la location de locaux d'habitation*.

Les modifications prévoient, entre autres, la modification de la définition de « locaux » pour qu'il soit clair que les logements fournis par un établissement d'enseignement ne sont pas visés par la loi ; la révision de la façon dont les augmentations de loyer s'appliquent aux locations à période déterminée pour que toutes les locations suivent les mêmes règles déjà énoncées, lesquelles seront rétroactives au 1^{er} janvier 2023 ; l'indication du loyer actuel et du nouveau loyer sur la formule d'avis d'augmentation de loyer, au lieu de la seule indication du montant de l'augmentation du loyer ; et l'obligation, pour le propriétaire, de demander au médiateur des loyers l'autorisation de se défaire des affaires personnelles d'un locataire après la résiliation de la location, en fonction de la nature et de la valeur des affaires personnelles. Plus précisément, le propriétaire peut se défaire des affaires personnelles abandonnées valant moins de 500 \$ après les avoir entreposées pendant au moins 10 jours après la résiliation de la location. Le médiateur des loyers doit autoriser le fait de se défaire des affaires personnelles. Si la valeur des affaires personnelles est estimée à 500 \$ ou plus, les règles prévues par la loi à l'heure actuelle s'appliquent.

Les modifications érigeront en infraction le fait, pour un propriétaire, de ne pas demander au médiateur des loyers l'autorisation de se défaire d'affaires personnelles abandonnées alors qu'il devait le faire. Nous éliminerons l'exigence voulant que des shérifs participent à l'enlèvement d'affaires personnelles d'un local. Nous exigeons que les propriétaires présentent une demande au médiateur des loyers pour résilier une location afin d'effectuer des renovations. La résiliation d'une location afin d'effectuer des renovations voudra dire que le propriétaire a obtenu tous les permis et toutes les approbations nécessaires, a réellement l'intention de rénover le logement, a besoin que le logement soit vacant pendant une période prolongée et n'est en mesure d'achever les renovations ou les réparations que si la location est résiliée. La résiliation d'une location parce qu'un membre de la famille déménage dans le logement, ou parce que le logement

comply with this provision shall be a category E offense under the *Provincial Offences Procedure Act*.

These amendments will change the long-term lease provisions so that the process of implementing a rent increase is consistent across all tenancies, and they will also add various offense provisions to ensure compliance with the Act. We will make any other amendment as may be required.

Mr. Speaker, our proposed amendments will streamline the processes for tenants and landlords, provide certainty in our rental market, and create confidence in the Residential Tenancies Tribunal's authority to protect tenants. These measures will bring more balance and fairness to the rental market, with clearly defined rules, regulations, and consequences for noncompliance. We will continue to monitor the effectiveness of our measures and will introduce more if required.

For our government to make informed decisions on renting, we need to hear from the tenants who have questions or concerns. Over the past two years, we have made a significant effort to inform tenants of their rights and where to go for help. There has been an increase in requests for assistance, and I encourage anyone with concerns or questions about their tenancies to reach out to us for help. There is no cost to apply to have a notice reviewed, and anyone can apply on a tenant's behalf. Tenants who are not sure what their rights are or how to apply for help can call one of our housing navigators. Our navigators provide one-on-one support for any housing needs that residents may have.

Mr. Speaker, our government is working hard to find the right solutions for our province, and I thank all of those who have shared their experiences with us. One of our priorities is building vibrant and sustainable

sera utilisé autrement qu'à des fins résidentielles, nécessite que l'occupation ou le changement d'usage soit d'au moins trois mois. L'omission de se conformer à cette disposition constitue une infraction de la classe E en vertu de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales*.

Les modifications en question changeront les dispositions des baux à long terme pour que la mise en oeuvre des augmentations de loyer soit la même pour toutes les locations et ajouteront aussi diverses dispositions relatives aux infractions de façon à assurer le respect de la loi. Nous apporterons les autres modifications qui s'avéreront nécessaires.

Monsieur le président, les modifications que nous proposons simplifieront le processus pour les locataires et les propriétaires, apportera de la certitude à notre marché locatif et donnera confiance dans le pouvoir du Tribunal sur la location de locaux d'habitation de protéger les locataires. Ces mesures apporteront plus d'équilibre et d'équité dans le marché locatif grâce à des règles, des règlements et des conséquences en cas de non-conformité qui sont clairement définis. Nous continuerons d'évaluer l'efficacité de nos mesures et en présenterons d'autres au besoin.

Pour que notre gouvernement puisse prendre des décisions éclairées en matière de logement, nous devons entendre les questions et les préoccupations des locataires. Au cours des deux dernières années, nous avons déployé des efforts importants pour informer les locataires de leurs droits et des endroits où aller pour obtenir de l'aide. Les demandes d'aide ont augmenté, et j'encourage les personnes ayant des préoccupations ou des questions à propos de leur location à communiquer avec nous pour obtenir de l'aide. La présentation d'une demande pour la révision d'un avis est gratuite, et n'importe qui peut présenter une demande au nom d'un locataire. Les locataires qui ne sont pas certains de connaître leurs droits ou la façon de demander de l'aide peuvent appeler l'un de nos navigateurs en matière de logement. Les navigateurs fournissent du soutien individuel aux gens de la province pour tout besoin en matière de logement.

Monsieur le président, notre gouvernement ne ménage aucun effort pour trouver les solutions qui conviennent à notre province, et je remercie toutes les personnes qui nous ont fait part de leurs expériences. La création de communautés dynamiques et viables dans tout le Nouveau-Brunswick est l'une de nos priorités, et nous

communities throughout New Brunswick, and we are listening. Thank you, Mr. Speaker.

13:15

M. Bourque : Merci beaucoup, Monsieur le président. Cela me fait plaisir de me lever pour parler du projet de loi 55.

The first two bills that we spoke about, Bills 53 and 54, were a bit more administrative in nature. Well, we could technically argue that this one is administrative as well, but this one delves a little bit deeper. I would say that it has a bit more impact, especially when it comes to the Residential Tenancies Tribunal. I understand that its name is going to change. I forget the name. I have heard it. The minister has mentioned it. When it comes to the name, this change is actually a good thing because I always felt that the word “tribunal” was intimidating for tenants. Now, it will have a name that is, shall I say, friendlier. I am not so sure, but hopefully, it will be less intimidating. Anything we can do to make it more tenant friendly is a good thing. That in itself is a step forward. I am not sure that it is in this particular bill, but I do know that it is in one of these three bills. That is why I mention it in passing.

We know that this bill does a couple of things that move the needle somewhat. As the minister was saying, they have been . . . We have never talked about the Residential Tenancies Tribunal as much as we have over the past nine months. I have been an MLA for almost nine years, but for seven and a half years of those years, I was not very familiar with *The Residential Tenancies Act*. Thankfully, I have a great constituency assistant who is familiar with it and who had been using it once in a while, but it never came up on my radar because the number of people in my riding needing such a tribunal was relatively low. It kind of remained at the constituency office level.

I can tell you that, coincidentally, when I became the critic for this file, we just saw the numbers increase exponentially, really. The number of people who need help from the tribunal skyrocketed. We have seen it.

sommes à l’écoute des gens. Merci, Monsieur le président.

Mr. Bourque: Thank you very much, Mr. Speaker. I am pleased to rise to speak on Bill 55.

Les deux premiers projets de loi dont nous avons parlé, soit les projets de loi 53 et 54, étaient d’ordre un peu plus administratif. Eh bien, nous pourrions dire, d’un point de vue technique, que le projet de loi à l’étude est aussi d’ordre administratif, mais celui-ci approfondit le sujet un peu plus. Je dirais que le projet de loi a un effet un peu plus marqué, surtout en ce qui concerne le Tribunal sur la location de locaux d’habitation. Je crois comprendre que son nom va changer. J’oublie le nom. Je l’ai entendu. La ministre l’a mentionné. En ce qui concerne le nom, le changement en question est effectivement une bonne chose, car j’ai toujours estimé que le mot « tribunal » était intimidant pour les locataires. Le tribunal aura dorénavant un nom qui sera, comment dire, plus convivial. Je ne suis pas sûr, mais j’espère qu’il sera moins intimidant. Tout ce que nous pouvons faire afin de rendre le tribunal convivial pour les locataires est une bonne chose. En soi, cela constitue un pas en avant. Je ne suis pas sûr si cela se trouve dans le projet de loi à l’étude, mais je sais effectivement que la mesure est prévue dans l’un des trois projets de loi. Voilà pourquoi je le mentionne en passant.

Nous savons que le projet de loi prévoit deux ou trois mesures qui font un peu bouger les choses. Comme la ministre l’a dit, elles sont... Nous n’avons jamais autant parlé du Tribunal sur la location de locaux d’habitation que nous l’avons fait au cours des neuf derniers mois. Je suis député depuis presque neuf ans, mais pendant sept années et demie de ces années, je ne connaissais pas très bien la *Loi sur la location de locaux d’habitation*. Heureusement, j’ai un excellent adjoint de bureau de circonscription qui connaît bien cette loi et qui y avait recours de temps en temps, mais cela n’a jamais attiré mon attention parce que le nombre de personnes de ma circonscription qui avaient besoin d’un tribunal du genre était relativement bas. La question demeurait en quelque sorte à l’échelle du bureau de circonscription.

Je peux vous dire que, par hasard, lorsque je suis devenu porte-parole responsable du dossier, nous avons observé les chiffres augmenter de façon exponentielle, vraiment. Le nombre de personnes qui

The minister gave some numbers. I would be curious to see what those numbers have been in the past few months, especially now that the rent cap is no longer in effect for 2023. We are well into four and a half months of 2023, and owners can pretty much give notice for the amount that they want.

That is the issue with this. The owners can still basically say, If I want a \$600 increase, I will send a notice for a \$600 increase. Technically, there is nothing that anybody can do about that. The only thing that can be done is that after that notice is sent, tenants who choose to do so can bring a complaint or a request for review to the tribunal. I think that is the term. It is not a complaint; it is a revision. Once that is done, the tribunal will look at the current market conditions and look at what other similar apartments or units are charging and whether the conditions are similar, and then it will determine whether or not the increase is warranted.

Thankfully, there are a couple of things that were adjusted by the tribunal. It will also ensure that an increase is around the 2022 Consumer Price Index, which hovers around 7.3%, as I understand it. That means that the tribunal should not allow more than a 7.3% increase per year. The tribunal also has the discretion and the power to spread out an increase. Let's say that for an increase of 20%, it can spread it over three years. Basically, it can put a 6.66% increase in Year 1, a 6.66% increase in Year 2, and a 6.67% increase in Year 3 to make, in three years, an increase of 20%. So, they have that.

13:20

There was a while when it did not really happen that way. We saw and it came to light that . . . Even after this was announced and we had discussed the bill that allowed these changes and modifications at the end of last year, it came to our attention that the RTT was still allowing some 20% or 25% increases to happen in one year. Now, thankfully, the minister intervened, and I think that some adjustments were made. Or it could also be because they gave the information prior to

avaient besoin de l'aide du tribunal a monté en flèche. Nous avons vu cela. La ministre a fourni des chiffres. Je serais curieux de voir quels ont été les chiffres à cet égard au cours des derniers mois, surtout maintenant que le plafonnement des loyers n'est plus en vigueur pour 2023. Quatre mois et demi de 2023 sont déjà écoulés, et les propriétaires peuvent plus ou moins donner un avis pour le montant de l'augmentation voulue.

C'est là le problème à cet égard. Les propriétaires peuvent encore dire essentiellement : Si je veux une augmentation de 600 \$, j'enverrai un avis pour une augmentation de 600 \$. D'un point de vue technique, personne ne peut rien faire à cet égard. La seule chose qui peut être faite, c'est que, après réception de l'avis, les locataires qui choisissent de le faire peuvent présenter au tribunal une plainte ou une demande de révision. Je pense que c'est le terme employé. Il ne s'agit pas d'une plainte, mais d'une révision. Une fois que cela est fait, le tribunal examinera les conditions actuelles du marché, le loyer des appartements ou des logements semblables et si les conditions sont semblables, et ensuite il déterminera si l'augmentation est justifiée.

Heureusement, deux ou trois éléments ont été ajustés par le tribunal. Ce dernier veillera aussi à ce qu'une augmentation soit liée à l'Indice des prix à la consommation de 2022, lequel tourne autour de 7,3 %, si j'ai bien compris. Cela signifie que le tribunal ne devrait pas permettre une augmentation de plus de 7,3 % par année. Le tribunal a aussi la discrétion et le pouvoir de répartir l'augmentation sur une période donnée. Disons que, pour une augmentation de 20 %, celle-ci peut être répartie sur une période de trois ans. Essentially, le tribunal peut prévoir une augmentation de 6,66 % pour la première année, une augmentation de 6,66 % pour la deuxième année et une augmentation de 6,67 % pour la troisième année, soit une augmentation de 20 % en trois ans. Les locataires bénéficient donc de cela.

Pendant un certain temps, les choses ne se passaient pas vraiment ainsi. Nous avons vu, et il a été révélé que... Même après que les changements avaient été annoncés et que nous avions discuté du projet de loi qui a permis d'apporter les changements et les modifications à la fin de l'année dernière, nous avons appris que le Tribunal sur la location de locaux d'habitation permettait quand même que des augmentations de 20 % ou de 30 % se produisent en

some dates or something, and then it was adjusted afterward.

Anyway, I am not so sure of the details, but what I am sure of is that some were apparently allowed large increases. I believe that it has been corrected since, which is a good thing. I am not going to say that it is a bad thing. It is a step in the right direction. So, all these things . . . I am going on here about how the Residential Tenancies Tribunal went from being an entity that was very unknown to one that is much better known and about how it has evolved over the past few months.

So, there is this thing about rent increases. There is a thing about having an increase in rent only once per year and giving six months' notice. Those were all things that were done a couple of . . . Well, there was a study done a couple of years ago by some senior civil servants. They had enunciated a few recommendations, and those recommendations were followed through on. You cannot give more than one increase notice per year, and you have to give six months' notice. Previously, you could do many increases over the course of a year and had to give three months' notice. Now, it is once per year with six months' notice. Again, these are all steps in the right direction that help the tenant somewhat.

I am not saying that the RTT and the rental control system has not been improved—it has. Even as the critic, I have to say that improvements have been made. This bill actually brings in a couple of additional improvements. There are two that jump to mind when I look at and read the bill. They have to do with what we commonly call, in the jargon, renoviction, which is basically when an owner evicts a tenant with the reason of wanting to renovate.

What would happen, Mr. Speaker, is that the owners would evict somebody to do some renovations. The problem is that some of those renovations were not

une année. Bon, heureusement, la ministre est intervenue, et je pense que des ajustements ont été apportés. La situation pourrait aussi être attribuable au fait que les gens aient donné des renseignements avant certaines dates ou quelque chose du genre, mais le tout a été ajusté par la suite.

En tout cas, je ne suis pas sûr des détails, mais ce dont je suis sûr, c'est qu'on a apparemment permis à certains propriétaires d'obtenir d'importantes augmentations de loyer. Je crois que la situation a été corrigée depuis, ce qui est une bonne chose. Je ne dirai pas que c'est mauvais. C'est un pas dans la bonne direction. Donc, tous les éléments... Je parle de la façon dont le Tribunal sur la location de locaux d'habitation est passé d'une entité inconnue à une entité beaucoup plus connue et de la façon dont il a évolué au fil des quelques derniers mois.

Il y a donc une chose au sujet des augmentations de loyer. Une limite a été établie qui prévoit que le loyer ne peut être augmenté qu'une fois par année et qu'un avis de six mois doit être donné. Toutes les mesures en question ont été prises il y a deux ou trois... Eh bien, une étude a été menée il y a deux ou trois ans par de hauts dirigeants de la fonction publique. Ils ont formulé quelques recommandations auxquelles on a donné suite. On ne peut donner plus d'un avis d'augmentation par année, et il faut donner un avis de six mois. Auparavant, de nombreuses augmentations pouvaient avoir lieu au cours d'une année et devaient être précédées d'un avis de trois mois. Maintenant, une augmentation ne peut avoir lieu qu'une fois par année et doit être précédée d'un avis de six mois. Encore une fois, les mesures prises constituent toutes des pas dans la bonne direction qui aident un peu les locataires.

Je ne dis pas que le Tribunal sur la location de locaux d'habitation et le système de contrôle des loyers n'ont pas été améliorés — ils l'ont été. Même en tant que porte-parole, je dois dire que des améliorations ont été apportées à ce chapitre. Le projet de loi permet effectivement d'apporter deux ou trois autres améliorations. Deux améliorations me viennent à l'esprit lorsque j'examine et je lis le projet de loi. Les améliorations portent sur ce que nous appelons communément, dans le jargon, les rénos-éviictions, c'est-à-dire en gros lorsqu'un propriétaire évince un locataire parce qu'il veut effectuer des travaux de rénovation.

Ce qui se produit, Monsieur le président, c'est que les propriétaires évincent des locataires pour effectuer des renovations. Le problème, c'est que certains des

really renovations. I mean, I am sure that some of the time they were renovations and were completely justified. But with some of them, you know, they might have thrown a coat of paint on and said that it was a renovation. Because the owner would be bringing in a new tenant, that would allow justification for an increase in the rent. The owner could then basically call the shots on what that increase would be, and because there would be a different tenant, there would be no need to bring the rent increase to the Residential Tenancies Tribunal. That is what we would call a classic loophole, and I am certain that it was used here in New Brunswick.

13:25

Now, the good news is that the loophole is at least somewhat being closed off. I would not say that it is completely closed, but it is at least a step in the right direction. With what this bill brings forward, owners who want to evict tenants to do renovations would first need to go to the tribunal to ask for permission or to request the eviction. The owners would need accompanying proof to show what they want to do and why they are doing it. They will have to demonstrate what they really want to do. My understanding from the briefing that we had is that the renovations have to be significant. They cannot just be, as I said, throwing on a fresh coat of paint. The renovations have to be such that the tenant absolutely cannot stay in the unit for a prolonged period of time. If it is just to change the kitchen cabinets, well, Mr. Speaker, that is not good enough because, technically, the tenant can still stay in the unit. The good news with this is that it goes to the tribunal, which can determine whether it is justified. That is a very good thing, I have to say.

I can argue that there is still leeway for the owners. I would say that the most classic one, really, is that tenants will often leave for their own personal reasons. For their own reasons, they move out. Without the owners forcing them out, they just go somewhere else. That is usually the opportunity for the owners to make the renovations. When that is the case, they will not need to go to the RTT. They will not need to ask

travaux de rénovation n'en étaient pas vraiment. Je veux dire, je suis sûr que, des fois, il s'agissait de rénovations et que celles-ci étaient tout à fait justifiées. Toutefois, dans le cas de certains propriétaires, vous savez, ils avaient peut-être appliqué une couche de peinture et dit qu'il s'agissait d'une rénovation. Étant donné que le propriétaire prenait un nouveau locataire, cela justifiait une augmentation du loyer. Le propriétaire pouvait alors essentiellement décider à combien s'élèverait l'augmentation, et parce qu'il y avait un nouveau locataire, l'augmentation du loyer n'avait pas à faire l'objet d'une révision auprès du Tribunal sur la location de locaux d'habitation. C'est ce que nous appellerions une faille classique, et je suis certain que cette dernière a été utilisée ici au Nouveau-Brunswick.

Maintenant, la bonne nouvelle, c'est que l'on comble au moins en quelque sorte l'échappatoire. Je ne dirais pas qu'elle est complètement comblée, mais il s'agit au moins d'un pas dans la bonne direction. Grâce aux mesures prévues dans le projet de loi, les propriétaires qui veulent évincer des locataires afin d'effectuer des rénovations devront d'abord s'adresser au tribunal pour demander la permission ou pour demander une expulsion. Les propriétaires auront besoin de présenter des preuves montrant les rénovations qu'ils veulent effectuer et les raisons pour lesquelles ils le font. Ils devront montrer ce qu'ils veulent vraiment faire. Selon la séance d'information sur le projet de loi qui nous a été offerte, je crois comprendre que les rénovations doivent être importantes. Il ne peut s'agir, comme je l'ai dit, d'appliquer une nouvelle couche de peinture. Les rénovations doivent être telles que le locataire ne peut absolument pas rester dans le logement pendant une période prolongée. Si ce n'est que pour changer les armoires de cuisine, eh bien, Monsieur le président, ce n'est pas une raison suffisante, car d'un point de vue technique, le locataire peut toujours rester dans le logement. La bonne nouvelle à cet égard, c'est que la demande est présentée au tribunal, qui peut déterminer si les rénovations sont justifiées. Voilà qui est une très bonne chose, je dois le dire.

Je peux dire que les propriétaires disposent encore d'une marge de manoeuvre. Je dirais que la plus classique, vraiment, c'est quand les locataires partent souvent pour des raisons personnelles. Ils déménagent pour leurs propres raisons. Ils partent simplement ailleurs sans que les propriétaires les obligent à partir. C'est habituellement l'occasion pour les propriétaires de faire des rénovations. En pareil cas, ils n'ont pas

anybody. They can put on the fresh coat of paint, change the fixtures, call it a luxury apartment, and increase the rent by \$500. I give that as an example, of course, but the point is that even with that added protection, it is not that big of a protection. It is not bad. As I said, it is a step in the right direction. But, in my mind, it does not fully close that loophole. The owners will still have the opportunity to do what they want, but the difference is that they will not be able to evict tenants the way that they could have prior to this. That is number one.

The second-biggest highlight of this bill is related to owners evicting people to have their family members move in. If an owner says that they want to bring in anybody who is family-related . . . Previously, an owner would say, This is family-related, so you have to get out. Then the owner would have a family member come in, and technically, the family member could stay for what we would call an undetermined amount of time. After the family member leaves, an owner could say, Well, the unit is vacant, and I am going to rent it again. Then you could charge the price that you want to charge, which could be much higher than the charge for the previous tenant, the one prior to the family member. That is still possible, but with this bill, it will be more complicated for the owners to do.

What this means is that it establishes a much clearer definition of what a family member is, which is a good thing. This is talking, I believe, about somebody from what we would call the main family nucleus. That would be a parent, a sibling, a son, or a daughter. It has to be somebody very, very close to you. It cannot be a second cousin. The family members cannot be that far removed. They have to be from within the main family nucleus, as I understand it. That is point number one.

13:30

Number two, there is a minimum period that the family member needs to stay in order for it to be justified as such. That period is three months. Previously, I was using in quotation marks “an undetermined amount of time”. Well, that undetermined amount of time could

besoin de s’adresser au Tribunal sur la location de locaux d’habitation. Ils n’ont besoin de demander la permission à personne. Ils peuvent donner une nouvelle couche de peinture, changer les accessoires, qualifier le logement d’appartement de luxe et augmenter le loyer de 500 \$. Ce n’est là qu’un exemple, bien sûr, mais le fait est que, malgré une telle protection supplémentaire, il ne s’agit pas d’une grande protection. Ce n’est pas mauvais. Comme je l’ai dit, c’est un pas dans la bonne direction. Toutefois, à mon avis, la mesure ne corrige pas tout à fait la lacune. Les propriétaires auront encore la possibilité de faire ce qu’ils veulent, mais la différence, c’est qu’ils ne pourront pas expulser les locataires comme ils pouvaient le faire auparavant. Voilà le premier point clé.

Le deuxième point clé du projet de loi porte sur les propriétaires qui expulsent des gens pour que des membres de leur famille emménagent. Si un propriétaire dit qu’il veut faire emménager quelqu’un de sa famille . . . Avant, un propriétaire disait : Il s’agit de raisons familiales ; vous devez donc partir. Ensuite, le propriétaire faisait emménager un membre de sa famille, et celui-ci pouvait techniquement rester pour ce que nous appelions une durée indéterminée. Après le départ du membre de la famille, le propriétaire pouvait dire : Eh bien, le logement est libre, et je vais le louer de nouveau. Il pouvait alors exiger le prix qu’il voulait, lequel était beaucoup plus élevé que le loyer du locataire précédent, celui qui était là avant le membre de la famille. Un tel scénario est encore possible, mais, grâce au projet de loi, il sera plus compliqué pour les propriétaires d’agir ainsi.

Autrement dit, le projet de loi donne une définition beaucoup plus claire d’un membre de la famille, ce qui est une bonne chose. Je crois qu’il s’agit d’une personne de ce que nous appelons la cellule familiale principale. Il s’agit d’un parent, d’un frère, d’une soeur, d’un fils ou d’une fille. Il doit s’agir de quelqu’un de très proche. Il ne peut pas s’agir d’un cousin au deuxième degré. Les membres de la famille ne peuvent pas être aussi éloignés. Ils doivent appartenir à la cellule familiale principale, si j’ai bien compris. Voilà le premier point.

Le deuxième point, c’est que le membre de la famille doit habiter le logement pendant une durée minimale pour que l’expulsion soit ainsi justifiée. Cette durée est de trois mois. Auparavant, je mettais « une durée indéterminée » entre guillemets. Eh bien, cette durée

have been less than a month or it could have been a couple of weeks, and then, all of a sudden, the owners would be renting it to somebody else the next month at the rent increase that they wanted to put in place without being bothered.

Now, there is a three-month minimum for the family member who is part of that close, tight-knit nucleus that I was speaking about. The family member needs to stay there for at least three months. That will hopefully bring cause for pause—cause for pause—for the owners so that they will not use that clause or that tactic to evict people when they would like to see bigger rent increases. This should hopefully help. I would argue and admit that those are the two measures that are highlighted in this bill that will move the needle in the right direction. These will certainly help, so I will give kudos to the minister when it comes to those two measures.

We have seen a slow and steady increase in the number of restrictions that will protect more and more the tenants. However, I will emphasize “slow”, Mr. Speaker, and this is where I take a bit of an issue with the bill. I am taking the same stance now on Bill 55 as I did with the previous bill that was brought forward by the minister before Christmas of last year. It is not a bill that I want to vote against because it does move the needle. However, that is not where we, as an opposition, feel that we should be. We should go much further. This is what I want to talk about because I feel that this bill could have gone further. More could be done to protect tenants.

I feel that we can call the minister is steady, which is a good thing, but we can also call her slow. I say this with respect because I actually do have a lot of respect for that minister. But I do feel that the way the government has approached the housing file has been not fast, not fast enough, clearly. So I will take the upcoming minutes to discuss that because a lot more could be done on this, Mr. Speaker.

When it comes to the rent cap, for example, it would have been a very fast and effective way to help the tenants who need it. It has shown great efficacy in other jurisdictions. There are other times when I have stood up in this Chamber and talked about rent caps.

indéterminée aurait pu être moins d'un mois ou il aurait pu s'agir de deux ou trois semaines, et puis, tout d'un coup, les propriétaires louaient le logement à quelqu'un d'autre le mois suivant au prix augmenté qu'ils voulaient mettre en place sans se faire déranger.

Alors, le membre de la famille qui fait partie de la cellule immédiate et soudée dont je parlais doit occuper le logement pendant au moins trois mois. Il doit y habiter pendant au moins trois mois. Espérons que cela donnera matière à réflexion — matière à réflexion — aux propriétaires afin qu'ils ne recourent pas à une telle disposition ou tactique pour expulser des personnes quand ils veulent demander de plus grandes augmentations de loyer. Voilà qui devrait aider, espérons-le. Je dirais et je reconnais qu'il s'agit là des deux mesures mises en évidence dans le projet de loi qui permettront de faire avancer les choses dans la bonne direction. Ces deux mesures seront certainement utiles ; je félicite donc la ministre à cet égard.

Nous avons observé une augmentation lente et constante du nombre de restrictions qui protégeront de plus en plus les locataires. Toutefois, j'insiste sur « lente », Monsieur le président, et c'est là que le projet de loi me pose quelque peu problème. Je prends maintenant la même position sur le projet de loi 55 que celle que j'ai prise concernant le projet de loi présenté par la ministre avant Noël l'an dernier. Je ne veux pas voter contre le projet de loi, car il fait bel et bien avancer les choses. En tant qu'opposition, nous estimons cependant que le tout n'est pas suffisant. Nous devrions aller beaucoup plus loin. Voilà de quoi je veux parler, car, selon moi, le projet de loi aurait pu aller plus loin. Davantage pourrait être fait pour protéger les locataires.

À mon avis, nous pouvons qualifier la ministre de constante, ce qui est une bonne chose, mais nous pouvons aussi la qualifier de lente. Je dis cela avec respect, car j'ai en fait beaucoup de respect pour cette ministre. J'estime néanmoins que le gouvernement n'a pas abordé rapidement — pas assez rapidement, de toute évidence — le dossier du logement. Je prendrai donc les prochaines minutes pour en discuter, car bien plus encore pourrait être fait à ce sujet, Monsieur le président.

Le plafonnement des loyers, par exemple, aurait été un moyen très rapide et efficace d'aider les locataires qui en ont besoin. Cela s'est avéré d'une grande efficacité ailleurs. J'ai déjà pris la parole à la Chambre au sujet du plafonnement des loyers. Nous avons parlé de

We have talked about Ontario. I know this because I lived there. As a tenant in Ontario 20-some years ago, my rent could not be increased by more than, I believe, the CPI, the Consumer Price Index. It was big at the time. The CPI was around 2% or 3%. So there was a rent cap in place in Ontario 20- or 22-some years ago, and I know that has not changed. That has been maintained. I do not know when it was implemented, but I am pretty sure that those were not the first couple of years. It has been in Ontario for a while.

I was talking in a scrum earlier today, and we were talking about the rent cap. As I am—how can I say it?—agreeable to the idea, I can understand why, until the last couple of years, a rent cap might not have been necessary in the Maritime Provinces.

13:35

Or let's talk about New Brunswick. The reason why I affirmed that is that there was really no need for a rent cap around here. It is not that housing was not an issue, but the situation was stable. Until a few years ago, we had a declining population. We had a population that was getting older. Yes, the housing needs were shifting because people did not need the same types of housing, but in terms of the absolute numbers, they were relatively steady.

What has happened is that in the past few years . . . It started before the pandemic, but I would argue that the pandemic has propelled it even more, basically putting it on a trampoline. The pandemic allowed, first of all, for an increase in the population of New Brunswick. That is number one.

We have had a lot of people coming mostly from Ontario but also from Quebec and other provinces. There were people from out West, from different parts of Canada, and from around the world who decided: Do you know what? During the pandemic, let's go back home.

Some people, particularly those from south or southwestern Ontario, I would argue, would decide this: Do you know what? We are newly retired. We can sell our house in Ontario for a seven-figure

l'Ontario. Je connais la situation, car j'ai déjà vécu là-bas. En tant que locataire en Ontario il y a une vingtaine d'années, mon loyer ne pouvait augmenter davantage, je crois, que l'IPC, soit l'Indice des prix à la consommation. L'IPC n'était pas élevé à l'époque. Il se situait aux environs de 2 % ou 3 %. Un plafonnement des loyers était donc en vigueur en Ontario il y a 20 ou 22 ans, et je sais que cela n'a pas changé. Il a été maintenu. Je ne sais pas quand il a été instauré, mais je suis pas mal certain qu'il ne s'agissait pas des deux ou trois premières années. Le plafonnement des loyers est en vigueur en Ontario depuis longtemps.

Je parlais en mêlée de presse aujourd'hui, et il était question du plafonnement des loyers. Puisque je suis — comment dirais-je? — favorable à l'idée, je peux comprendre pourquoi, jusqu'à il y a deux ou trois ans, un plafonnement des loyers n'était peut-être pas nécessaire dans les provinces Maritimes.

Parlons plutôt du Nouveau-Brunswick. La raison pour laquelle j'ai affirmé cela, c'est parce qu'un plafonnement des loyers n'était pas vraiment nécessaire ici. Ce n'est pas que le logement n'était pas un enjeu, mais la situation était stable. Jusqu'à il y a quelques années, notre population déclinait. Notre population était vieillissante. Certes, les besoins en matière de logement changeaient parce que les gens n'avaient pas besoin des mêmes genres de logement, mais, pour ce qui est des chiffres absolus, ceux-ci étaient relativement stables.

Ce qui s'est passé, c'est que, ces dernières années... La situation a commencé avant la pandémie, mais je dirais que la pandémie l'a exacerbée encore davantage, ayant essentiellement un effet de trampoline. La pandémie a tout d'abord entraîné une augmentation de la population du Nouveau-Brunswick. Voilà le premier élément.

Un grand nombre de personnes de l'Ontario surtout, mais aussi du Québec et d'autres provinces, sont venues s'établir dans notre province. Des personnes de l'Ouest, de différentes régions du Canada et de partout dans le monde ont décidé ce qui suit : Savez-vous quoi? Pendant la pandémie, retournons à la maison.

Des personnes, surtout celles du sud ou du sud-ouest de l'Ontario, je dirais, ont décidé ce qui suit : Savez-vous quoi? Nous sommes de nouveaux retraités ; nous pouvons vendre notre maison en Ontario pour un

amount. Then, we can go to the Maritimes, or to New Brunswick, and buy a house that is four times cheaper than the amount of money that we just got from the sale of our house. We can go there.

People who sold a house for \$1.2 million could go to New Brunswick—to southeastern New Brunswick because I know there are many of these cases—and buy a similar house for \$300 000. They would be left with \$900 000 in their pockets. Obviously, that is a theoretical example, Mr. Speaker, but it gives you a general idea. I know that I am not that far off in terms of the general idea. That allowed people to come here and live a much . . . The Maritimes Provinces are known for having friendly people, a calmer pace of life, and beautiful scenery. We have most of the infrastructure and the amenities that people are looking for, especially in a retirement setting.

They could come here and have all of that plus \$900 000 in their bank account. That is a pretty good deal, Mr. Speaker. I have to admit that had I been in that situation myself, I would have strongly considered it. Obviously, many people not only considered it but went ahead with it.

They bought these properties and moved in, then all of a sudden, we had sharp increases in the population of our communities, both urban and rural. I know that in my riding, which is predominantly rural, there have been clear increases in the population. The lowest increase that I have seen in the past three or four years is 5%, and that is on the lower end. On the higher end, it is 10%, 15%, or 20%. So, you have all these people moving in.

You also have the people who are getting older. You know, the population that is staying here is aging. Many of them were living in rural settings, especially, but not only there. They were also in urban settings. They were living in a house, but by that time, they were older, retired, empty nesters whose children were living elsewhere, whether in the province or not. All of a sudden, those empty nesters found themselves saying, We do not need this house anymore because we do not need that much space, we do not want the hassle of the maintenance that comes with it, and we

montant à sept chiffres ; nous pouvons ensuite aller dans les Maritimes, ou au Nouveau-Brunswick, et acheter une maison qui coûte quatre fois moins cher que le montant que nous venons d'obtenir à la suite de la vente de notre maison ; nous pouvons aller là-bas.

Une personne qui a vendu une maison 1,2 million de dollars pourrait aller s'installer au Nouveau-Brunswick — dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, car je suis au courant de nombreux cas du genre — et acheter une maison semblable à 300 000 \$. Elle aurait encore 900 000 \$ en poche. Il s'agit manifestement d'un exemple théorique, Monsieur le président, mais cela vous donne une bonne idée générale. Je sais que je ne suis pas très loin de l'idée générale. Cela a permis à des gens de venir s'installer ici et de vivre une vie beaucoup plus... Les provinces Maritimes sont reconnues comme ayant une population accueillante, un rythme de vie plus calme et de magnifiques paysages. Nous disposons de la plupart des infrastructures et des services que les gens cherchent, surtout dans un contexte de retraite.

Les gens pourraient venir ici et bénéficier de tout cela avec 900 000 \$ en plus dans leur compte bancaire. Voilà une très bonne affaire, Monsieur le président. Je dois admettre que si j'avais été dans une situation pareille, j'aurais fortement envisagé de tirer parti de la situation. Manifestement, de nombreuses personnes ont non seulement envisagé cela, mais l'ont fait.

Des personnes ont acheté une maison et se sont installées dans la province, puis, tout d'un coup, nous avons connu une forte augmentation de la population au sein de nos collectivités, tant urbaines que rurales. Je sais que dans ma circonscription, qui est essentiellement rurale, il y a eu des augmentations nettes de la population. L'augmentation la plus faible que j'ai constatée au cours des trois ou quatre dernières années est de 5 %, et c'est la plus faible. L'augmentation la plus élevée est de 10 %, 15 % ou 20 %. Tout ce beau monde vient donc s'installer ici.

Il y a aussi la question du vieillissement de la population. Vous savez, la population qui reste ici vieillit. Bon nombre des gens vivaient surtout en milieu rural, mais pas seulement là. Ils vivaient également en milieu urbain. Ils vivaient dans une maison, mais à ce moment-là, ils étaient plus âgés, à la retraite et leurs enfants avaient quitté le nid familial pour vivre ailleurs, que ce soit dans la province ou non. Tout d'un coup, ils se sont dit : Nous n'avons plus besoin de notre maison, car nous n'avons plus besoin d'autant d'espace, nous ne voulons plus de tracas liés

would like to move into a smaller space or a space with less hassle.

13:40

Often, they look at rental properties because with a rental property comes the idea of not having to mow the lawn or plow the yard in the winter. If they want to be in a multiunit building, well, a lot of those have secured entrances, which allows for a bit more security, especially for people who want to travel. Many of them are snowbirds who want to spend the winter in warmer settings. Yes, I see that some people here are fans of that, and rightfully so. Some people work very hard for it. All kidding aside, a lot of the snowbirds are looking for a place where they will have that certain security. It gives them peace of mind, and for that peace of mind, well, they want to be in a place other than the home that they stayed in for most of their adult lives, perhaps since they were newly married.

That creates all sorts of different movements in the housing market. In my mind, those two elements have created the perfect storm that we have seen in the past couple of years. It is making the market very, very difficult, with occupation rates at the lowest that we have seen in decades. It forces inflation. It forces increases. It is supply and demand, right? It is the classic rule of the economy, which I am not against, Mr. Speaker. That is how a capitalist society like the one in which we live works. It should work that way. However—and I have had this philosophical discussion many times in this Chamber—mechanisms are needed to protect the vulnerable and the people who are not always able to defend themselves and who need assistance.

This is where the Residential Tenancies Tribunal comes into play, and that is why it is so important. And government—that is the role of the government, basically. The government is not there just to help the people who want to increase their business. There is a role for that too. There are some beautiful quotes about this, which I do not have in front of me, and I do not recall them offhand. These quotes say that better governments are judged not by how they help the people who do not necessarily need the help but by how they help the people who do need the help, those

à l'entretien et nous aimerions déménager dans un espace plus petit ou un espace où il y a moins de tracas.

Souvent, les gens cherchent un logement locatif, car cela leur épargne de tondre la pelouse ou de déneiger la cour. S'ils veulent habiter dans un immeuble à logements multiples, eh bien, beaucoup d'entre eux sont dotés d'entrées sécurisées, ce qui offre un peu plus de sécurité, surtout pour les personnes qui veulent voyager. Bon nombre d'entre eux sont des retraités migrants qui veulent passer l'hiver dans un endroit plus chaud. Oui, je vois que certaines personnes ici adorent faire cela, et ce, à juste titre. Certaines personnes travaillent très dur pour cela. Blague à part, beaucoup de retraités migrants recherchent un endroit où ils pourront jouir d'une certaine sécurité. Cela leur procure une certaine tranquillité d'esprit, et pour avoir cette tranquillité d'esprit, eh bien, ils veulent être dans un endroit autre que la maison dans laquelle ils ont passé la plus grande partie de leur vie d'adulte, peut-être depuis leur mariage.

Cela crée toutes sortes de tendances différentes sur le marché du logement. À mon avis, les deux éléments en question ont provoqué la situation de tempête parfaite que nous avons connue ces deux dernières années. Elle rend le marché très, très difficile, compte tenu des taux d'occupation qui n'ont jamais été aussi bas depuis des décennies. Elle force l'inflation. Elle impose des augmentations. C'est la théorie de l'offre et de la demande, n'est-ce pas? C'est la règle classique de l'économie, à laquelle je ne suis pas contre, Monsieur le président. Voilà comment fonctionne une société capitaliste comme celle dans laquelle nous vivons. Elle devrait fonctionner ainsi. Toutefois — et j'ai eu cette discussion philosophique à de nombreuses reprises à la Chambre —, des mécanismes sont nécessaires pour protéger les personnes vulnérables et celles qui ne sont pas toujours en mesure de se défendre et qui ont besoin d'aide.

Voici où le Tribunal sur la location de locaux d'habitation entre en jeu, et c'est pourquoi il est si important. Et le gouvernement dans tout cela — c'est en principe le rôle du gouvernement. Le gouvernement n'est pas là uniquement pour aider les personnes qui veulent développer leurs activités. Il a également un rôle à jouer à cet égard. Il y a, à ce sujet, de belles citations que je n'ai pas sous les yeux et dont je ne me souviens pas spontanément. Selon ces citations, les meilleurs gouvernements sont jugés non pas en fonction de la manière dont ils aident les personnes qui

who are marginalized in society—the weak, the helpless, and the meek. That is how I, personally, see the government. That is where the government should play its best role, to help these people. That is where the RTT comes in. It is not just the RTT but also the government.

We were having a discussion. I am not one hundred percent sure about this, Mr. Speaker, but I am pretty sure that a rent cap does not have to go through a bill. I could be wrong, but my impression is that it could come through a decree. It could come through a decision made by the Cabinet or by the government to say, We are putting forward a rent cap for the year 2023. It does not have to go through the House. I am pretty sure about that, but I am allowing myself a little wiggle room to be wrong about it.

I see that time is flying by, and I have so much to say. There is another thing about the rent cap. I had an interesting discussion with the reporters earlier. We were talking about the fact that the longer we wait for a rent cap, the more difficult it will be for this government to implement it. It is not that it is theoretically too late; it is that the longer you wait, the more complicated it is.

13:45

The reason is very simple. I firmly believe that if you are going to put forward a rent cap, it needs to be retroactive to when the last rent cap stopped. Basically, a new rent cap should be retroactive to January 1, 2023, which was four and a half months ago, because if you do not do that, you are privileging some people who were able to squeeze in some increases during those four months.

It does not matter what the time frame is. If there is a length of time during which a rent cap does not apply but a rent cap does apply before and after that time, then you will have winners and losers. There will be a few winners but a lot of losers, depending on whether you talk to the owners or the tenants. Some will fall through the cracks. Some owners will have that chance to put in some interesting increases, but many will not.

n'ont pas nécessairement besoin d'aide, mais en fonction de la manière dont ils aident les personnes qui ont besoin d'aide, celles qui sont marginalisées dans la société — les faibles, les personnes sans défense et les débonnaires. Voilà mon sentiment sur le gouvernement. C'est là où le gouvernement devrait jouer son meilleur rôle, voire aider les personnes dans le besoin. C'est là où le TLLH entre en jeu. Pas seulement le TLLH, mais aussi le gouvernement.

Nous discutons de la question. Je n'en suis pas totalement sûr, Monsieur le président, mais je suis à peu près certain qu'un plafonnement des loyers ne doit pas être adopté par l'intermédiaire d'un projet de loi. Je peux me tromper, mais j'ai l'impression qu'il pourrait se faire par voie de décret. Il pourrait se faire au moyen d'une décision prise par le Cabinet ou par le gouvernement indiquant : Nous proposons un plafonnement des loyers pour l'année 2023. Il n'est pas nécessaire que la mesure soit adoptée à la Chambre. J'en suis à peu près sûr, mais je me laisse une petite marge d'erreur à cet égard.

Je vois que le temps passe vite et j'ai tant de choses à dire. Il y a un autre aspect du plafonnement des loyers à discuter. J'ai eu une discussion intéressante avec les journalistes tout à l'heure. Nous avons évoqué le fait que plus nous attendons un plafonnement des loyers, plus il sera difficile pour le gouvernement de le mettre en oeuvre. Pas que cela soit trop tard sur le plan théorique ; il se trouve que plus on attend, plus la situation se complique.

La raison est très simple. Je suis fermement convaincu qu'un plafonnement des loyers proposé doit être rétroactif à la date à laquelle le dernier plafonnement des loyers a pris fin. En principe, un nouveau plafonnement des loyers devrait être rétroactif au 1^{er} janvier 2023, ce qui correspond à remonter à quatre mois et demi, car à défaut de le faire, on privilégie certaines personnes qui ont été en mesure de profiter de quelques augmentations au cours de ces quatre mois.

Le délai importe peu. Si un plafonnement des loyers ne s'applique pas à une certaine période, mais avant et après celle-ci, il y aura des gagnants et des perdants. Il y aura quelques gagnants, mais beaucoup de perdants, selon que l'on s'adresse aux propriétaires ou aux locataires. Certaines personnes passeront à travers les mailles du filet. Certains propriétaires auront la possibilité de procéder à des augmentations

Some tenants will be protected, but some will not. To me, that is not acceptable. That is not how a government should do things, and I am hoping that the government members themselves agree with that. That is why I am arguing that if you go with a rent cap, you should go with a rent cap that starts retroactively on January 1, 2023, so that it will be across the board.

Now, I am in favour of a rent cap that is based on the Consumer Price Index (CPI). We were talking about it being 7.3% or around that number for 2022. I would argue that this number would be appropriate. Let's be honest—we also need to take into consideration that owners have also seen some inflation in the cost of expenses and things such as that. I mean, property assessments have gone up. Property taxes have gone up. The costs of building materials and maintenance have gone up.

I know that the prices for both gas and diesel, just for the regular maintenance of mowing lawns and clearing snow, have gone up significantly over the past fall and winter, especially when it comes to the snow clearing. It is mostly heavy equipment that uses diesel. Diesel at \$2.50 per litre . . . I do not know how much it is now, but I know that at a certain point, diesel was \$2.50 per litre. So you can imagine what that costs, and obviously, businesses pass those expenses on to the consumer. Prices increased for the owners as well. I understand that you cannot just put in a 1% or 2% rent cap and think that the owner can take the whole brunt of it. No, there needs to be a balance.

But I have also spoken of the fact that . . . We are proponents of keeping the rent cap for 2023, and maybe beyond. But for now, let's talk about 2023, because all the market conditions, in our view, justify the maintenance of a rent cap for at least 2023. We can look into 2024 after. So, number one, that is not addressed by this bill, and that is one of the main reasons why we have some reservations with this bill. Again, we feel that it does not go far enough. Ideally, the rent cap would have been one of the better ways forward, at least for temporary relief for tenants.

intéressantes, mais beaucoup ne le feront pas. Certains locataires seront protégés, mais d'autres ne le seront pas. Cela n'est pas acceptable à mon avis. Un gouvernement ne devrait pas agir ainsi, et j'espère que les parlementaires du côté du gouvernement eux-mêmes en conviendront. Voilà pourquoi je soutiens que vous optiez pour un plafonnement des loyers qui commence rétroactivement le 1^{er} janvier 2023, advenant le cas où vous optez pour un plafonnement des loyers, de manière à ce que la mesure soit généralisée.

Par ailleurs, je suis favorable à un plafonnement des loyers basé sur l'Indice des prix à la consommation (IPC). Nous parlions de 7,3 % ou à peu près pour 2022. Je dirais que ce chiffre serait approprié. Soyons francs — nous devons également prendre en considération le fait que les propriétaires ont également connu une certaine inflation relativement au coût des dépenses, entre autres. Eh bien, les évaluations foncières ont augmenté. Les impôts fonciers ont augmenté. Le coût des matériaux de construction et de l'entretien a augmenté.

Je sais que le prix de l'essence et du diesel, pour ce qui est simplement de l'entretien régulier des pelouses et du déneigement, a augmenté de manière significative au cours de l'automne et de l'hiver derniers, surtout en ce qui concerne le déneigement. Ce sont surtout les équipements lourds qui utilisent le carburant diesel. Le carburant diesel à 2,50 \$ le litre... Je ne sais pas à combien il s'élève aujourd'hui, mais je sais qu'à un moment donné, le litre de diesel coûtait 2,50 \$. Vous pouvez donc imaginer ce que cela coûte et, évidemment, les entreprises transfèrent les charges au consommateur. Les propriétaires sont également touchés par l'augmentation des prix. Je comprends que l'on ne peut pas simplement établir un plafonnement des loyers de 1 % ou 2 % et penser que le propriétaire peut en supporter tous les frais. Non, il doit y avoir un équilibre.

Toutefois, j'ai également parlé du fait que... Nous sommes favorables au maintien du plafonnement des loyers pour 2023, voire au-delà. Eh bien, pour l'instant, parlons de 2023, car toutes les conditions du marché, à notre avis, justifient le maintien d'un plafonnement des loyers pour au moins 2023. Nous pourrions ensuite nous pencher sur 2024. Tout d'abord, comme il n'en est donc pas question dans le projet de loi, voilà l'une des principales raisons pour lesquelles nous émettons quelques réserves à l'égard du projet de loi. Encore une fois, nous pensons qu'il ne va pas assez loin. Idéalement, le plafonnement des loyers aurait été

The second reason we feel that this government is not going far enough with Bill 55 has to do with what I call the imbalance of power between the owners and the tenants, which I have discussed many, many times. Owners have a vested interest in their rental properties. You know, you will have the odd owner who owns one or two buildings, or the owner might rent a cottage in the summer or something such as that. But I would say that the vast majority of owners in New Brunswick's rental housing market are owners who have many, many units. If you have many, many units, it means that your interest is highly vested. You will pay attention. You want to make sure that you understand the rules. You may or may not play by the rules, but you want to make sure that you at least understand and know the rules. Hopefully, you play by them. You may try to circumvent the rules.

13:50

The point I am making is that the owner pays a lot more attention to how the system works than does the tenant, because the tenant cares about his own thing. He does not look at everybody else. It is about his own thing. Housing is but one item and aspect of our lives. We have to work, we have to eat, we have to raise our children, we have to take care of our parents, and we have to do a bunch of things. Housing and how the Residential Tenancies Tribunal works are not necessarily at the top of most people's lists.

That being said, it is not just a question of money. When it comes to this, it is also a question of knowing how the wheels turn. The owners know how the wheels turn, and if they do not know, they have people who know. There are people called property managers, and those managers do this on a full-time basis. Their job is to know this and to be experts on this. The tenants do not have these resources, right? So, the point I am making—and I will use my final minutes to talk about this—is that this is where the power imbalance lies. The owners have the resources and capabilities to deal with all these matters, whereas the tenants do not. I feel that the tribunal should play a bigger role here to help the tenants because the tenants

l'une des meilleures solutions, au moins pour soulager temporairement les locataires.

La deuxième raison pour laquelle nous pensons que le gouvernement ne va pas assez loin en ce qui a trait au projet de loi 55 est liée à ce que j'appelle le déséquilibre des pouvoirs entre les propriétaires et les locataires, ce dont j'ai parlé à de nombreuses reprises. Les propriétaires ont un intérêt direct pour leurs biens locatifs. Vous savez, il y a parfois quelques propriétaires qui possèdent un ou deux immeubles, ou qui louent peut-être un chalet en été ou quelque chose du genre. Je dirais toutefois que la grande majorité des propriétaires sur le marché du logement locatif du Nouveau-Brunswick possèdent beaucoup, beaucoup de logements. Si vous avez beaucoup, beaucoup de logements, cela signifie que la question vous intéresse beaucoup. Vous serez attentif. Vous tenez à vous assurer que vous comprenez les règles. Vous pouvez ou non respecter les règles, mais vous voulez être sûr au moins de les comprendre et de les connaître. Espérons que vous les respectez. Vous pouvez peut-être tenter de contourner les règles.

Je veux dire que le propriétaire suit avec beaucoup plus d'intérêt que ne le ferait le locataire le fonctionnement du système, car ce dernier s'occupe de ses affaires. Le locataire ne s'occupe pas des affaires des autres. Il s'occupe de ses affaires. Le logement n'est qu'un élément et un aspect de notre vie. Nous devons travailler, nous devons manger, nous devons élever nos enfants, nous devons nous occuper de nos parents et nous devons faire tout un tas de choses. Les questions du logement et du fonctionnement du Tribunal sur la location de locaux d'habitation ne sont pas nécessairement prioritaires pour la plupart des gens.

Cela dit, ce n'est pas seulement une question d'argent. À cet égard, il est également question de connaître les rouages. Les propriétaires connaissent les rouages, et s'ils ne s'y connaissent pas, ils ont des gens qui s'y connaissent. Des gens appelés gestionnaires immobiliers font un tel travail à temps plein. Leur travail consiste à s'y connaître et à être des experts en la matière. Les locataires ne disposent pas de tout cela, n'est-ce pas? Je veux donc dire — et j'utiliserai les dernières minutes qui me restent pour en parler — que c'est là où se situe le déséquilibre des pouvoirs. Les propriétaires ont les ressources et les capacités pour traiter de toutes les questions actuelles, ce qui n'est pas le cas des locataires. Je pense que le tribunal devrait

are at a disadvantage. The owners have the bigger end of the stick.

I was hoping . . . I want to repeat myself. This bill does give a little more power to the tenants, but the word I want to focus on is “little”. It is not a lot, and it is not enough. That is what we on this side of the House are arguing. More could be done to keep a better balance. A rent cap certainly would have been one of the better ways to go about it. A rent cap basically applies to all. If there were to be an exception—which I am not saying is impossible—then the owner would need to go to the RTT. The owner would go to the RTT and ask for an exemption, for example.

If you are not going to go with the rent cap, I would love, at the very least, to see the onus put on the owners instead of on the tenants. I have for many months called this my consolation plan or my plan B. If an owner wants to make significant increases that are higher than the CPI, then the owner would make a request to the RTT. The RTT would say: Yes, it is justified, so go ahead. Or, the RTT would say: No, it is not justified, so you cannot go ahead. The tenant would not be involved. He would take the increase or not, but at least the brunt of the work would be done and conducted by the owners. Again, the owners have the resources and the vested interest to do that. Hopefully, it would also give them pause for thought before they go anywhere further.

My time is running out. So, with all that said, this bill is not a bad bill. It is moving things forward, but in our minds, it is not moving them forward enough. We will be asking the questions, and we are hoping that the government will go even further very soon. Thank you.

13:55

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. Thank you for the opportunity to rise to speak to Bill 55, *An Act to Amend The Residential Tenancies Act*. This is not the first time that we are debating amendments to *The Residential Tenancies Act*. We actually found ourselves debating this about a year ago.

jouer un rôle plus déterminant pour aider les locataires, car ceux-ci sont désavantagés. Les propriétaires sont les personnes avantagées.

J’espérais... Je tiens à le répéter : Le projet de loi donne un peu plus de pouvoir aux locataires, mais le mot sur lequel je veux insister est « peu ». Ce n’est pas beaucoup et ce n’est pas suffisant. Voilà les arguments que nous soutenons de ce côté-ci de la Chambre. On pourrait faire plus pour maintenir un meilleur équilibre. Un plafonnement des loyers aurait certainement été l’une des meilleures façons de procéder. Un plafonnement des loyers s’applique fondamentalement à tous. S’il devait y avoir une exception — ce qui n’est pas impossible, à mon avis — le propriétaire devrait alors s’adresser au TLLH. Le propriétaire se rendrait au TLLH et ferait une demande d’exemption, par exemple.

Advenant le cas où le plafonnement des loyers ne serait pas l’option retenue, j’aimerais, à tout le moins, que la responsabilité incombe aux propriétaires plutôt qu’aux locataires. Depuis de nombreux mois, j’appelle cela mon plan de consolation ou mon plan B. Si un propriétaire souhaite procéder à des augmentations significatives supérieures à l’IPC, il doit en faire la demande auprès du TLLH. Le TLLH lui dirait : Oui, l’augmentation est fondée et vous pouvez donc procéder. Ou bien, il lui dirait : Non, l’augmentation n’est pas fondée et vous ne pouvez pas donc procéder. Le locataire n’interviendrait pas. Il accepterait ou non l’augmentation, mais au moins le gros du travail serait fait et mené par les propriétaires. Encore une fois, les propriétaires ont les moyens et ont tout intérêt à le faire. J’espère que cela leur donnera le temps de réfléchir avant d’aller plus loin.

Le temps dont je dispose tire à sa fin. Cela dit, le projet de loi n’est pas donc mauvais. Il fait avancer les choses, mais à notre avis, il ne les fait pas avancer assez. Nous poserons les questions et nous espérons que le gouvernement ira encore plus loin sous peu. Merci.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je vous remercie de me donner l’occasion de prendre la parole au sujet du projet de loi 55, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d’habitation*. Ce n’est pas la première fois que nous débattons de modifications de la *Loi sur la location de locaux d’habitation*. Nous

(Ms. Sherry Wilson took the chair as Deputy Speaker.)

To be clear, while we have seen a more acute affordable housing crisis in the past few years, if we look back at the history, we can see that there have been significant housing challenges for many people in New Brunswick for a long time. There has not been enough affordable housing. There are stories of people who have been waiting on the NB Housing list for decades. The NB Housing list was still in the thousands before the pandemic and before the last few years, when we have seen the problems exacerbated. Now, it is almost hard to keep track. I am not sure where it is right now, but it is over 8 000. It has gone up, but it was a problem before, Madam Deputy Speaker, and I think that is important to acknowledge.

There are people in this province who have experienced poverty, who have experienced being unhoused, and who have experienced housing insecurity and food insecurity for a long time. This is due to many factors, including how our systems work. Yes, it has been exacerbated and it is worse for more people right now. That requires action, Madam Deputy Speaker. Unfortunately, we are seeing things move too slowly in terms of the actions that are needed to protect tenants, to preserve affordable housing, and to really address some of the issues that we face when it comes to affordable housing. This legislation does not go far enough.

It is frustrating because it started several years ago when things got really bad at some point during the pandemic. I remember saying that there is a housing crisis, and then the Premier said, No, there is not. Then there was the 90-day review, then there was a lot of hemming and hawing, and then there was some good sense, very briefly, to bring in a rent cap. It protected people, Madam Deputy Speaker. It kept people housed, and it made a significant difference in people's lives. There were tenants who were able to remain housed. I think of the many senior women who are on fixed incomes who are housed right now

avons effectivement débattu de la question il y a environ un an.

(M^{me} Sherry Wilson prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

Pour être clairs, même si nous avons été témoins d'une crise du logement abordable plus grave au cours des dernières années, si nous examinons le passé, nous constatons que d'importants défis en matière de logement se posent depuis longtemps à de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick. Il n'y a pas assez de logements abordables. Il y a des histoires de personnes qui sont sur la liste d'attente d'Habitation NB depuis des décennies. La liste d'attente d'Habitation NB comptait toujours des milliers de noms avant la pandémie et avant les dernières années, lorsque les problèmes se sont aggravés. Maintenant, il est presque difficile de tenir une liste à jour. Je ne sais pas à combien de noms s'élève la liste, mais c'est plus de 8 000 noms. Le nombre a augmenté, mais c'était un problème auparavant, Madame la vice-présidente, et je pense que c'est important de le souligner.

Des gens de la province ont vécu dans la pauvreté, se sont retrouvés sans logement, ont vécu pendant longtemps une situation d'insécurité liée au logement et de l'insécurité alimentaire. La situation est attribuable à de nombreux facteurs, notamment la façon dont fonctionnent nos systèmes. Oui, la situation s'est aggravée et elle est maintenant pire pour plus de personnes. Cela nécessite des mesures, Madame la vice-présidente. Malheureusement, le travail avance trop lentement en ce qui concerne les mesures nécessaires pour protéger les locataires, pour préserver les logements abordables et pour vraiment régler certaines des difficultés qui se posent à nous en matière de logement abordable. Le projet de loi ne va pas assez loin.

La situation est frustrante, car le tout a commencé il y a plusieurs années lorsque les choses ont vraiment mal tourné à un certain moment pendant la pandémie. Je me souviens d'avoir dit qu'il y avait une crise du logement, et ensuite le premier ministre a dit : Non, il n'y en a pas. Ensuite, il y a eu l'examen de 90 jours, puis il y a eu beaucoup de tergiversations, et puis on a fait preuve de bon sens, très brièvement, et on a instauré un plafond sur les augmentations de loyer. Cela a permis de protéger les gens, Madame la vice-présidente. Cela a permis à des gens de garder leur logement, et cela a nettement amélioré la vie des gens. Des locataires ont pu garder leur logement. Je pense à de nombreuses femmes âgées à revenu fixe qui ont un

because of that rent cap. It is upsetting that they are at risk in the future because the rent cap no longer exists.

It is not fair. When it comes to housing, there is a huge power imbalance between the tenants and the landlords. Of course, there are small-scale landlords. There are landlords that are engaged in their community, that are not trying to squeeze every dollar they can out of their tenants. But there are a whole lot of landlords, especially coming from other places . . . They do not live here, and tenants cannot even figure out who they are. These landlords do not answer their phones when their tenants try to call. They are just commercializing and financializing housing.

Housing is a human right, but we obviously do not treat it as such. It is part of the Universal Declaration of Human Rights, which we are party to. Part of the definition of housing that is in there includes that it be affordable, but successive governments have not focused on this. Federal and provincial governments have really just washed their hands of housing for decades. That has contributed to the situation we are in now, Madam Deputy Speaker, which is an affordable housing crisis. The rich are getting richer, which is a theme, and these corporations, the real estate investment trusts—REITs—are financializing and profiting in really destructive ways from people's housing, and people are unable to pay their rent.

14:00

What is at stake here, Madam Deputy Speaker, for the tenants . . . You know, on the landlord side, it is an investment. Often, it is a secondary income. There is a really big problem that I would love for governments to address. It is happening even with pension funds, with them buying into these REITs and things such as that, which do not pay federal taxes. We have this vicious cycle that is harming our community.

Because what is at stake for the tenants is their housing, obviously. There are people who have lost their housing. People are coming into my riding office

logement en ce moment grâce au plafonnement des loyers. C'est troublant de penser qu'elles seront à risque dans l'avenir parce que le plafonnement des loyers n'existe plus.

Cela n'est pas juste. En ce qui concerne le logement, il y a un énorme déséquilibre des pouvoirs entre les locataires et les propriétaires. Bien sûr, il y a des propriétaires à petite échelle. Certains propriétaires jouent un rôle actif au sein de leur communauté et ils ne tentent pas de soutirer chaque dollar qu'ils peuvent à leurs locataires. Toutefois, il existe de nombreux propriétaires, surtout d'ailleurs... Ils n'habitent pas ici, et les locataires ne peuvent même pas déterminer qui ils sont. Ces propriétaires ne répondent pas au téléphone lorsque leurs locataires essaient de les appeler. Ils ne font que commercialiser et financiariser le logement.

Le logement est reconnu comme un droit de la personne, mais nous ne le traitons évidemment pas comme tel. Il fait partie de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à laquelle nous sommes parties. Une partie de la définition du logement contenue dans la déclaration précise que ce dernier doit être abordable, mais des gouvernements successifs ne s'en sont pas souciés. Des gouvernements fédéraux et provinciaux ne font que négliger la question du logement depuis des décennies. Cela a contribué à la situation dans laquelle nous nous trouvons maintenant, Madame la vice-présidente, laquelle constitue une crise du logement abordable. Les riches s'enrichissent, ce qui constitue un thème, et les sociétés, soit les fiducies de placement immobilier — les FPI — financiarisent le logement des gens et en tirent profit de façon très destructrice, de sorte que les gens sont incapables de payer leur loyer.

L'enjeu ici, Madame la vice-présidente, pour les locataires... Vous savez, pour le propriétaire, il s'agit d'un investissement. Il s'agit souvent d'un revenu secondaire. Il y a un très gros problème que j'aimerais que les gouvernements règlent. La situation se produit même dans le cas des caisses de retraite, puisque celles-ci investissent dans les FPI et des sociétés du genre, lesquelles ne paient pas d'impôt fédéral. Nous sommes aux prises avec un cercle vicieux qui nuit à notre communauté.

L'enjeu pour les locataires, c'est leur logement, évidemment. Des gens ont perdu leur logement. Des gens désespérés qui ne savent plus où donner de la tête

desperate and scrambling. Single mothers with children are trying to figure out: Can I find housing? Can we stay here? I have seen people have to move. They cannot keep their kids in the school that they have been going to because they have lost their housing and cannot find affordable housing, Madam Deputy Speaker. This impacts people's lives. I have seen families who are unable to stay together because of this. They cannot find housing where everyone can live together, so they have to move.

People have lost their lives because of a situation that has been allowed to go on for a long time, this situation where we do not have the appropriate supports in place for people who are unhoused and people who are at risk. Certainly, many different types of people are impacted by this affordable housing crisis, but I am thinking specifically of the people facing mental health and addiction issues who have clearly not gotten the support that they needed. They have died, Madam Deputy Speaker.

People's lives are literally at stake when they do not have housing. I think of how, not too long ago, someone in the Dieppe-Moncton area was found dead outside. There was someone else who had gone and tried to get help. They had tried to find somewhere for him to stay that night, and he died in front of the city hall in Moncton. I think of the pregnant woman who was not allowed to get surgery because she did not have housing, and she died outside. This is what we are talking about, Madam Deputy Speaker. We are talking about people's lives. Housing is a human right that is being denied to them. This legislation just does not do what it needs to do in order to protect people. It does not go far enough.

Frankly, we have gone backwards from last year when there was a rent cap that was preserving affordable housing. We have lost thousands of units of affordable housing in New Brunswick in recent years. Since 2016, we have lost 25% of our affordable housing stock, Madam Deputy Speaker, and 25% is 8 600 units. Those are units that used to be under \$750 per month. We could argue about whether or not that is affordable. Based on social assistance rates, we know that it is not because that rent is not 30% of their income. Anyway, that is the unit that they used to

se présentent à mon bureau de circonscription. Des mères célibataires avec des enfants tentent de déterminer : Puis-je trouver un logement? Pouvons-nous rester dans les environs? J'ai vu des gens devoir aller s'installer ailleurs. Ils ne peuvent pas garder leurs enfants dans l'école qu'ils fréquentent parce qu'ils ont perdu leur logement et ne peuvent pas trouver de logement abordable, Madame la vice-présidente. Cela a une incidence sur la vie des gens. J'ai vu des familles qui ne peuvent pas rester ensemble en raison de la situation. Elles sont incapables de trouver un logement où tout le monde peut vivre ensemble ; elles doivent donc déménager.

Des personnes ont perdu la vie en raison d'une situation qui dure depuis longtemps, situation où les mesures de soutien appropriées ne sont pas en place pour les personnes sans logement et celles qui sont à risque. Un grand nombre de personnes différentes sont certainement touchées par la crise du logement abordable, mais je pense particulièrement aux personnes ayant des problèmes de santé mentale et de dépendance qui n'ont manifestement pas obtenu le soutien dont elles avaient besoin. Elles en sont décédées, Madame la vice-présidente.

La vie des gens est littéralement en jeu lorsque ceux-ci n'ont pas de logement. Je pense à la façon dont, il n'y a pas si longtemps, un homme dans la région de Dieppe-Moncton a été retrouvé mort à l'extérieur. Une autre personne avait tenté d'obtenir de l'aide. Cette dernière avait essayé de trouver un endroit pour que l'homme en question passe la nuit, mais ce dernier est décédé devant l'hôtel de ville à Moncton. Je pense à la femme enceinte qui n'a pas pu se faire opérer parce qu'elle n'avait pas de logement, et qui est décédée à l'extérieur. Voilà ce dont nous parlons, Madame la vice-présidente. Nous parlons de la vie des gens. Le logement est un droit de la personne qui leur est refusé. La mesure législative ne fait simplement pas ce qu'il faut pour protéger les gens. Le projet de loi ne va pas assez loin.

Franchement, nous avons reculé par rapport à l'année dernière, quand un plafonnement des loyers préservait les logements abordables. Ces dernières années, nous avons perdu des milliers de logements abordables au Nouveau-Brunswick. Depuis 2016, nous avons perdu 25 % de notre parc de logements abordables, Madame la vice-présidente, ce qui représente 8 600 logements. Il s'agit de logements qui étaient auparavant moins de 750 \$ par mois. Nous pourrions débattre de la question à savoir si un tel loyer est abordable. Compte tenu des taux d'aide sociale, nous savons que ce ne l'est pas,

measure. So, these units have all gone from being \$750 per month and under to being over that. It is significantly higher in many cases. That is thousands and thousands of units just in this period of time, since 2016, that are no longer there for people to rent if they do not have the money. And they do not—many people do not.

I only wish that we would listen to the experts, because they exist. There are scholars. There are people who have been working on Housing First initiatives for a long time. I think of experts such as Julia Woodhall-Melnik, the Canada Research Chair in Resilient Communities at UNBSJ, which has the Housing, Mobilization, Engagement and Resiliency Lab (HOME-RL). These experts are helping to provide this data. They have solutions at the ready. Can we please listen to them? Can we please listen to them and listen to what tenants are saying that they need? Because according to ACORN and the tenants' coalition, people are clearly saying: Please help us. Please, we need a rent cap to stay housed.

14:05

The rent cap helps to prevent rents from spiking everywhere, which is what is happening. The Residential Tenancies Tribunal can decide whether something is of market value, but if the market is going wild with the financialization of housing, then the prices that are used as comparisons have become unreasonable. Things have changed. The whole situation has changed. How can these assessments even really make sense?

The other thing about the rent cap . . . I am glad that we had the rent cap, but one thing that is important to think about is that it was not tied to the unit. If someone left and a new person came in, rent could increase by \$300, and it has. I know that it has in cases. I know specific stories like that. There we go. The market, with inflation happening . . . There are landlords and these REITs—people who are trying to squeeze every dollar that they can out of this—who have talked about actively using this period of inflation to put upward pressure on rents. They want rents to get as high as possible so that they can make as much money as possible. Again, what that means is

car ce loyer ne représente pas 30 % du revenu d'un bénéficiaire. De toute façon, il s'agit là de l'unité de mesure. Donc, les logements en question sont passés de 750 \$ et moins par mois à plus que cela. L'augmentation est considérablement plus élevée dans bien des cas. Il s'agit de milliers et de milliers de logements que, seulement au cours de la période visée, soit depuis 2016, les gens ne peuvent plus louer s'ils n'en ont pas les moyens. Les gens, bien des gens, n'en ont pas les moyens.

J'aimerais simplement que nous écoutions les experts, car ils existent. Il y a des spécialistes. Il y a des personnes qui travaillent depuis longtemps à la réalisation d'initiatives Priorité au logement. Je pense à des experts comme Julia Woodhall-Melnik, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les communautés résilientes à UNBSJ, qui abrite le Housing, Mobilization, Engagement and Resiliency Lab (HOME-RL). Ces experts aident à fournir les données. Ils ont des solutions toutes prêtes. Pouvons-nous les écouter? Pouvons-nous les écouter et écouter ce dont les locataires disent avoir besoin? Selon ACORN et la coalition des locataires, les gens disent clairement : Veuillez nous aider ; nous avons besoin d'un plafonnement des loyers pour conserver notre logement.

Le plafonnement des loyers aide à empêcher les loyers de grimper en flèche partout, et c'est ce qui se passe actuellement. Le Tribunal sur la location de locaux d'habitation peut décider si un loyer correspond à la valeur marchande, mais si le marché financierise les logements, alors les prix qui servent de comparaison deviennent déraisonnables. Les choses ont changé. Toute la situation a changé. En quoi de telles évaluations peuvent-elles même être vraiment logiques?

L'autre chose à propos du plafonnement des loyers... Je suis contente que nous ayons eu le plafonnement des loyers, mais il ne faut pas oublier qu'il n'était pas associé au logement. Si une personne quittait un logement et qu'une nouvelle personne y emménageait, le loyer pouvait augmenter de 300 \$, et c'est arrivé. Je sais que c'est arrivé dans certains cas. Je connais des exemples précis du genre. Voilà. Le marché, compte tenu de l'inflation... Des propriétaires et des fiduciaires de placement immobilier — des gens qui essaient d'empocher tout l'argent qu'ils peuvent — ont dit profiter activement de la période d'inflation en question pour exercer des pressions à la hausse sur les

that people lose their lives and lose their housing. This is serious, Madam Deputy Speaker, and yet the response is not adequate.

I know that I have heard the Premier say that he thinks the free market can fix it. I think that I just heard the member for Kent South say that, you know, supply and demand will work it all out. Do you know what? The free market and unfettered capitalism will not solve this. Trickle-down economics is a fantastical, not fantastic, idea. We need to put regulations in place to protect people.

The thing is that we do that with other things. We may not always do it as well as we should, but we have regulations about what can be sold and whether there can be toxic products in things. Again, I will mention PFAS not being regulated enough. But there are other things. We are not supposed to have lead in things anymore because we have regulated it. Government's job is to regulate and to take care of and protect people. That is the job, but it is not happening.

So we need a rent cap. We need a rental registry, which would also help with what I was just talking about, with the rent jumping between tenants by \$500, \$300, or different amounts. With a rental registry, tenants would be able to see what the rent was previously. They could know whether they are being ripped off. A rental registry needs to happen.

I have also mentioned the need for a short-term rental registry. I think that New Brunswick has flown under the radar a bit on the short-term rental issue. I think that it will become a more significant issue. We have seen it be a problem in other provinces. We need to keep track of that. I have asked the minister in committee, and the minister does not know how many short-term rentals we have in New Brunswick. So, we need a rental registry and a short-term rental registry.

loyers. Ils veulent que les loyers augmentent autant que possible pour qu'ils puissent faire autant d'argent que possible. Encore une fois, cela signifie que des gens perdent leur logement et leur vie. La situation est grave, Madame la vice-présidente, mais la réponse n'est pas adéquate.

Je sais que j'ai entendu le premier ministre dire qu'il pensait que le marché libre peut arranger la situation. Je pense que je viens d'entendre le député de Kent-Sud dire que, vous savez, l'offre et la demande régleront le tout. Savez-vous quoi? Le marché libre et le capitalisme débridé ne résoudre pas la situation. L'économie du ruissellement est une idée invraisemblable, pas formidable. Nous devons instaurer des règlements pour protéger les gens.

Le fait est que nous procédons ainsi avec d'autres choses. Nous ne le faisons peut-être pas toujours aussi bien que nous le devrions, mais nous avons des règlements liés à ce qui peut se vendre et au fait de savoir si des choses contiennent des produits toxiques. Encore une fois, je mentionne que les SPFA ne sont pas assez réglementées. Ce n'est pas tout. Plus rien n'est censé contenir de plomb, car c'est une matière que nous avons réglementée. Le travail du gouvernement consiste à réglementer les pratiques, à s'occuper de la population et à la protéger. C'est son travail, mais cela ne se fait pas.

Nous avons donc besoin d'un plafonnement des loyers. Nous avons besoin d'un registre des loyers, lequel aiderait aussi avec ce dont je viens de parler, c'est-à-dire le loyer qui augmente de 500 \$, de 300 \$ ou de différents montants entre les locataires. Grâce à un registre des loyers, les locataires pourraient savoir quel était le loyer auparavant. Ils pourraient savoir s'ils se font flouer. La création d'un registre des loyers est nécessaire.

J'ai aussi mentionné la nécessité de créer un registre des locations à court terme. Je pense que le Nouveau-Brunswick passe quelque peu sous le radar au chapitre des locations à court terme. Je pense que l'enjeu prendra de l'ampleur. Nous avons remarqué que cela a posé problème dans d'autres provinces. Nous devons tenir compte de cela. J'ai posé la question à la ministre en comité, mais elle ne savait pas combien de logements locatifs à court terme nous comptons au Nouveau-Brunswick. Nous avons donc besoin d'établir un registre des loyers et un registre des locations à court terme.

There is a need to protect tenants who are in NB Housing units. They should be afforded protections. Again, I think that the protections should be stronger, but these tenants should be afforded the protections that are afforded to other tenants in the province. We need to have a rent cap quickly. I guess I disagree with the member for Kent South and the stance of the Liberals. It should not be just for the next several months. I agree that it should be retroactive, but, my goodness, this is causing so much uncertainty and confusion. We need it to become permanent, and we need it to be brought in as soon as possible. What is happening while we are waiting is that people are losing their housing and cannot get it back. They cannot get it back.

14:10

I was listening to what the member for Kent South said. It sounds as though he was listening to what the Greens were saying a year ago when we tabled amendments when *The Residential Tenancies Act* was before the House. We tried to bring in an amendment to put the onus on the landlords, but it was defeated. The member for Kent South and the Liberals are now talking about that issue, and the government has now brought this into its bill, putting the onus on the landlords. I am glad to see that piece come forward.

There have been pieces of legislation and amendments that the Greens have been bringing forward for years. We see this piecemeal approach of just taking one little aspect of those and bringing it forward annually, which is not often enough. While positive, we are not moving as fast as the situation requires.

Madam Deputy Speaker, we need there to be stronger protection for tenants. We need to do whatever we can to block the corporatization, the financialization, and the squeeze on tenants that is happening in New Brunswick. Other places see New Brunswick as just a playground: Oh, let's go and see what we can do. Let's just see who we can evict. Let's flip the apartment and see how much money we can get.

Il faut protéger les locataires qui vivent dans les logements d'Habitation NB. Ceux-ci devraient bénéficier de mesures de protection. Je répète que, selon moi, les mesures de protection devraient être plus robustes, mais ces locataires devraient bénéficier des mesures de protection dont bénéficient d'autres locataires dans la province. Nous devons rapidement instaurer un plafonnement des loyers. Je suppose que je ne suis pas d'accord avec le député de Kent-Sud ni avec la position des Libéraux. Le plafonnement ne devrait pas seulement être en vigueur pendant les prochains mois. Je conviens qu'il devrait être rétroactif, mais, mon doux, cela cause tellement d'incertitude et de confusion. Il faut que le plafonnement soit permanent, et il faut qu'il soit instauré dès que possible. Ce qui se passe en attendant, c'est que des gens perdent leur logement et ne peuvent pas le récupérer. Ils ne peuvent pas le récupérer.

J'ai écouté les propos du député de Kent-Sud. On dirait qu'il a écouté ce que nous, les Verts, disions il y a un an, quand nous avons présenté des amendements à la Chambre lors de l'étude de la *Loi sur la location de locaux d'habitation*. Nous avons essayé de faire adopter un amendement visant à faire porter la responsabilité aux propriétaires, mais il a été rejeté. Le député de Kent-Sud et les Libéraux parlent maintenant de la question, et le gouvernement intègre maintenant dans le projet de loi une mesure visant à faire porter la responsabilité aux propriétaires. Je suis contente qu'une telle mesure soit présentée.

Les Verts présentent depuis des années des mesures législatives et des amendements. Nous remarquons l'adoption d'une approche fragmentaire consistant à simplement présenter, parmi ces mesures, un petit aspect par année, ce qui n'arrive pas assez souvent. Même si c'est positif, nous ne progressons pas aussi rapidement que la situation l'exige.

Madame la vice-présidente, nous avons besoin de renforcer la protection des locataires. Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour faire barrage à la corporatisation, à la financiarisation et aux pressions exercées sur les locataires qui ont lieu au Nouveau-Brunswick. D'autres endroits considèrent le Nouveau-Brunswick comme un simple terrain de jeu : Ah, allons voir ce que nous pouvons faire ; voyons simplement qui nous pouvons expulser ; rénovons l'appartement et voyons combien d'argent nous pouvons obtenir.

We should be talking about things like flipping taxes. We should be talking about protecting people because that is what it comes down to. Tenants need to be protected. People's rights to housing need to be protected.

I do not think I should have to explain that housing is a human right and that it is fundamental to people's lives. It is also a very significant social determinant of health. Not having housing is very bad for your health. Having precarious housing, having housing insecurity, and having the stress that comes with that are all bad for one's health. Again, we need to have a Housing First approach. We need to listen to the experts. We need to listen to tenants. We need to listen to those who are most impacted by this, who are negatively impacted when the legislation is not designed to protect them and when their voices are not heard.

As I said this morning, I urge the Minister responsible for Housing to bring something forward in this session, to bring a rent cap forward in this session. What is going to happen? Will we bring one forward in October that is retroactive to January and will end in December, and then we will start this all over again? This is just not the right way to run things. It creates extreme uncertainty, it creates confusion, and it creates a situation where people do not understand the rights that they actually do have.

Again, not only does it not protect individual tenants, but it also does not protect the affordable housing stock, which, as I made clear just minutes ago, is being decimated. We are losing thousands of affordable housing units. It is very expensive to replace them, which we need to do. We need significant investments in affordable housing very quickly. We need rent supplements, we need more rights for tenants, and we need to protect what we have. We need to preserve what we have. This legislation does not do that.

I certainly will have questions when this comes to committee. As I wrap up my comments on Bill 55, I guess I feel frustrated that this legislation does not go far enough. It feels as if we are in some sort of déjà vu, Groundhog Day cycle. We were here a year ago debating legislation, saying that the legislation was not

Nous devrions parler de revoir les taxes et impôts. Nous devrions parler de protéger les gens parce que c'est ce qui importe. Il faut que les locataires soient protégés. Il faut protéger le droit au logement.

Je ne pense pas devoir expliquer que le logement est un droit de la personne et qu'il est essentiel à la vie des gens. C'est aussi un déterminant social de la santé très important. Ne pas avoir de logement est très mauvais pour la santé. Le fait de vivre une situation de logement précaire, de l'insécurité en matière de logement et le stress que cela engendre sont tous mauvais pour la santé. Encore une fois, nous avons besoin d'une approche Priorité au logement. Nous devons écouter les experts. Nous devons écouter les locataires. Nous devons écouter les personnes qui sont le plus touchées par la situation, qui subissent les contre-coups quand la loi n'est pas conçue pour les protéger et quand leur voix n'est pas entendue.

Comme je l'ai dit ce matin, j'exhorte la ministre responsable du Logement à présenter une mesure pendant la session en cours, soit à présenter un plafonnement des loyers. Que se passera-t-il? Présenterons-nous en octobre un plafonnement des loyers qui sera rétroactif au mois de janvier et prendra fin en décembre, puis nous recommencerons à zéro? Ce n'est simplement pas la bonne façon de procéder. Cela suscite de l'incertitude extrême, sème de la confusion et crée une situation où les gens ne comprennent pas les droits dont ils disposent bel et bien.

D'ailleurs, procéder ainsi ne protège pas les locataires et ne protège pas non plus le parc de logements abordables, lequel, comme je l'ai précisé il y a quelques minutes, se fait décimer. Nous perdons des milliers de logements abordables. Cela coûte très cher de les remplacer, ce que nous avons besoin de faire. Nous avons besoin très rapidement d'investissements considérables dans les logements abordables. Nous avons besoin de suppléments au loyer, nous avons besoin de droits accrus pour les locataires et nous avons besoin de protéger nos acquis. Nous devons préserver nos acquis. Le projet de loi à l'étude ne fait pas cela.

J'aurai certainement des questions à poser lorsque le projet de loi sera étudié en comité. Je conclus mes observations au sujet du projet de loi 55 en disant que je suis frustrée qu'il n'aille pas assez loin. C'est comme si nous étions dans une espèce de cycle de déjà-vu. Il y a un an, nous avons débattu ici d'un projet

strong enough, proposing amendments, and having those amendments be voted down. Again, what is at stake in these periods of time is that people are losing their housing. Families are torn apart or have to move. People's lives are disrupted. When children have to move, they lose their schooling. People move into cars, and people die.

14:15

I do not know what it will take for us to write strong legislation that protects tenants, saves lives, and preserves what affordable housing we have left. But my gosh, we need to move faster. We need to take this seriously.

I urge those on the government side who are listening to move this forward on your end. As we know, we do not have proportional representation. We have a government that has 100% of the power with 26% of the vote from eligible voters. We do not have equity or proper representation in here. I am not sure how many of us are tenants, but I do not think that tenants' voices are being heard here except when we bring them in. Tenants are not being legislated for, they are not being taken care of, and they are not being protected.

I urge members of government, since they have 100% of the power, to move this along faster. I urge them to push the Minister responsible for Housing and the Premier to make significant changes and to bring back the rent cap. It was brought in for good reason, and it was taken away for no good reason. It could not be justified. I urge the members across the way . . . Your actions could keep people in their housing, and your actions could save lives. Please, we need to do better. This Legislature needs to do better. We are failing people.

With that, I say again that Bill 55, *An Act to Amend The Residential Tenancies Act*, does not go far enough. It is not good enough, and I want to see better for the people of New Brunswick. Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. Gauvin : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. J'aimerais remercier les gens qui ont pris

de loi, dit qu'il n'était pas assez rigoureux et proposé des amendements qui ont été rejetés. Encore une fois, ce qui est en jeu dans de telles périodes, c'est que des gens perdent leur logement. Des familles sont déchirées ou doivent déménager. La vie des gens est perturbée. Lorsque des enfants doivent déménager, ils perdent leur éducation. Des gens emménagent dans leur voiture, et des gens meurent.

Je ne sais pas ce qu'il faudra pour que nous rédigeons une mesure législative rigoureuse qui protège les locataires, sauve des vies et préserve les logements abordables qu'il nous reste. Bon sang, nous devons accélérer le pas. Nous devons prendre la situation au sérieux.

J'exhorte les gens du côté du gouvernement qui sont à l'écoute à faire avancer les choses de leur côté. Comme nous le savons, nous n'avons pas de représentation proportionnelle. Nous avons un gouvernement qui détient 100 % du pouvoir mais seulement 26 % des voix des électeurs admissibles. Nous n'avons pas d'équité ni de bonne représentation ici. Je ne sais pas combien d'entre nous sont des locataires, mais je ne pense pas que les locataires se font entendre ici sauf quand nous les faisons venir. Les locataires ne font pas l'objet de mesures législatives, ne reçoivent aucune attention et ne sont pas protégés.

J'exhorte les parlementaires du côté du gouvernement, puisqu'ils détiennent 100 % du pouvoir, à accélérer davantage le pas à cet égard. Je les exhorte à pousser la ministre responsable du Logement et le premier ministre à apporter d'importants changements et à réinstaurer le plafonnement des loyers. Celui-ci avait été instauré pour une bonne raison, mais a été supprimé sans raison valable. C'était injustifiable. J'exhorte les parlementaires d'en face... Votre intervention permettrait aux gens de garder leur logement et permettrait de sauver des vies. Je vous en prie, nous devons faire mieux. L'Assemblée législative doit faire mieux. Nous laissons tomber les gens.

Sur ce, je répète que le projet de loi 55, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*, ne va pas assez loin. Il n'est pas suffisant, et je veux que la situation s'améliore pour les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la vice-présidente.

Mr. Gauvin : Thank you very much, Madam Deputy Speaker. I would like to thank the people who have

la parole jusqu'à présent pour parler d'un sujet très important. Contrairement à la dernière personne qui a parlé avant moi, je ne pense pas vouloir seulement montrer des gens du doigt, étant donné que ce n'est pas un problème facile à régler. Nous pouvons penser que c'est facile à régler, mais ce n'est pas le cas.

Lorsque la pandémie nous a frappés, il y a trois ans, je ne suis pas sûr que plusieurs d'entre nous avions vu cela venir. Je sais que nous parlons de gouvernements successifs, mais l'explosion a eu lieu il y a trois ans au Nouveau-Brunswick. Cela ne s'était jamais produit de cette façon dans l'histoire de notre province. Je ne suis pas certain que plusieurs personnes aient vu venir le raz-de-marée qui a engendré cette montée dans le coût des loyers ici, au Nouveau-Brunswick.

C'est une leçon pour nous tous. Je ne suis pas certain que les générations antérieures aient su prévoir à quel point le poids démographique allait changer la conjoncture économique du Nouveau-Brunswick. C'est toujours important d'essayer de faire des prévisions avant que ces choses se produisent, parce qu'il faut être prêt.

À un moment donné, un grand sage m'a dit : Moi, je mets mes pneus d'hiver avant que la neige arrive, parce que, s'il n'y a pas de tempête, c'est tant mieux ; s'il y a une tempête, je suis prêt. C'est un exemple bien simple, mais c'est un exemple qui s'applique aussi aux prévisions lorsque vient le temps de rendre la vie des gens du Nouveau-Brunswick meilleure.

Chaque fois que je prends la parole, c'est ce que je dis : Notre travail à nous tous, ici, c'est d'essayer de rendre la vie des gens du Nouveau-Brunswick meilleure. Quand nous travaillons ensemble... À quelques reprises, j'ai eu affaire à des gens assis de l'autre côté de la Chambre. Quand j'étais assis de l'autre côté, j'ai eu affaire à des gens assis de ce côté-ci. Il y a de belles choses qui peuvent arriver.

Chaque fois que j'ai la chance de débattre, j'essaie de faire appel au bon sens et au côté empathique pour réaliser que, au bout du compte, dans ce domaine, justement, nous ne travaillons pas seulement avec des voitures ou des pneus. Nous avons affaire à des êtres humains qui sont pris dans des situations vraiment difficiles depuis le début de la pandémie. Comme je l'ai dit, économiquement, la conjoncture a changé. Notre travail est d'essayer de rendre la vie des gens meilleure.

spoken so far on a very important topic. Unlike the last person to speak before me, I do not think I just want to point fingers at people, since it is not an easy problem to solve. We may think it is easy to solve, but that is not the case.

When the pandemic hit us three years ago, I am not sure many of us saw it coming. I know we talk about successive governments, but the explosion happened three years ago in New Brunswick. It had never happened that way in the history of our province. I am not sure many people saw the tidal wave that caused increased rents here in New Brunswick coming.

It is a lesson for all of us. I am not sure previous generations knew how much the demographic weight would change the economic environment in New Brunswick. It is always important to make predictions before things happen, because readiness is essential.

At some point, a wise person told me: I put my winter tires on before the snow comes, because, if there is no storm, so much the better, but if there is a storm, I am ready. It is a really simple example, but it also applies to predictions that have to do with improving the lives of New Brunwickers.

Every time I rise, that is what I say: The job of each and every one of us here is to try to improve the lives of New Brunwickers. When we work together. . . I have dealt with people on the other side of the House on a few occasions. When I was on the other side, I dealt with people on this side. There are wonderful things that can happen.

Every time I have the chance to debate, I try to use common sense and empathy to realize that, at the end of the day, in this field, we are not just working with vehicles or tires. We work with human beings who have been stuck in really difficult situations since the start of the pandemic. As I said, the economic environment has changed. Our work is to try to make people's lives better.

14:20

Je rappelle que, au Nouveau-Brunswick et au Canada, où nous vivons, tout le monde a le droit d'avoir un toit sur la tête ; c'est un minimum à demander. Il ne s'agit pas seulement d'un abri contre le vent, la pluie ou d'autres intempéries, mais c'est aussi un endroit sécuritaire où on peut élever une famille. Comme on accueille de plus en plus de gens au Nouveau-Brunswick, on veut que les personnes qui déménagent puissent faire grandir leur famille dans notre province et y demeurer. Si on veut que ces gens demeurent ici, il faut démontrer à la population que nous avons le cœur à la bonne place et que nous sommes prêts à faire ce que nous pouvons pour améliorer leur sort.

De plus, il y a différents mots qui ont pris de l'ampleur au cours des dernières années dans ce domaine. Un terme qu'on entendait auparavant, mais moins souvent, est celui de « rénoviction » ; un mot qui a eu une connotation négative, parce que, souvent — corrigez-moi, si j'ai tort —, on l'utilise pour cacher autre chose. Voici ce qui est arrivé : On a mis des gens dehors sous prétexte qu'on voulait faire des rénovations, et, par la suite, le loyer augmentait. J'espère que, lorsque nous aurons la chance de poser des questions... Une chose est certaine : Lorsqu'un projet de loi est déposé à la Chambre, le gouvernement effleure ce qu'il a l'intention de faire. Après cela, au nom de la population, notre travail consiste à creuser plus creux pour voir ce qui se cache dans tout cela.

Lorsque l'on parle de rénovictions, c'est arrivé à plusieurs reprises... Avant mon collègue de Kent-Sud, je partageais le dossier des loyers avec mon collègue de Moncton-Centre. Nous sommes allés à plusieurs rassemblements de gens qui étaient inquiets, et ce, avec raison, étant donné que nous avons vu la flambée des prix. Par conséquent, nous aurons beaucoup de questions touchant les rénovictions. Nous en avons beaucoup parlé, mais n'avons jamais reçu de réponses précises. Je ne montre personne du doigt, c'est simplement un fait : Nous n'avons pas reçu de réponses précises.

There is a provision to close a loophole that prevents landlords from evicting someone.

Il faudra qu'on plonge dans le sujet à pieds joints, car, comme l'a mentionné mon collègue de Kent-Sud auparavant, il y a des gérants d'immeubles — on comprend que ce sont des gens d'affaires — pour qui leur travail consiste à essayer de trouver, peu importe

I would emphasize that, in New Brunswick and in Canada, where we live, everyone has the right to a roof over their head; that is the least they can ask. It is not just shelter from the wind, rain, or other bad weather; it is also a safe place to raise a family. As more and more people are welcomed to New Brunswick, these incomers should be able to raise their families and stay in our province. If that is so, we need to show that we have our hearts in the right place and that we are ready to do what we can to improve their lives.

Also, different words have been used more frequently over the past few years in this field. One term that was heard before, but less frequently, was “renoviction”, a word that has negative connotations, because, often—correct me if I am wrong—it is used to hide something else. This is what happened: People were kicked out under the pretext that renovations were going to be done, and, afterward, the rent increased. I hope that when we have the chance to ask questions. . . One thing is for sure: When a bill is tabled in the House, the government touches on what it intends to do. Then, on behalf of the people, we are tasked with digging deeper to see what is hidden.

When it comes to renovictions, on a number of occasions. . . Before my colleague from Kent South, I shared the housing file with my colleague from Moncton Centre. We went to a number of gatherings of people who were worried, and rightly so, given the surge in prices we were seeing. Therefore, we will have many questions about renovictions. We have talked about them a lot, but we never received definite answers. I am not pointing fingers; it is just a fact: We have not received definite answers.

Une disposition vise à combler une faille qui empêche les propriétaires d'expulser une personne.

It will be necessary to dive right into the topic because, as my colleague from Kent South mentioned earlier, there are building managers—businesspeople—whose job is to try and find benefits for their clients, the owners of these buildings, no matter what the Act says.

ce que contient la loi, des avantages pour leurs clients, soit les propriétaires de ces immeubles.

Nous, de notre côté, notre responsabilité sociale, c'est d'essayer de faire comprendre à ces gens-là qu'on ne peut pas juste mettre quelqu'un à la porte et qu'il faut de bonnes raisons pour le faire. Lorsque viendra le temps de parler d'évictions et de tout ce processus, il faudra leur faire réaliser que les processus ont changé, mais, tout de suite, on effleure ces différents éléments. Il me semble que ce n'est pas clair, car on n'entre pas trop dans la conversation. Qu'est-ce qui donne le droit à quelqu'un de mettre un locataire dehors pour le remplacer par quelqu'un d'autre pour ensuite être capable d'augmenter le loyer?

Il faudra absolument qu'on ait une conversation sérieuse là-dessus, et j'espère que les parlementaires du côté du gouvernement écouteront bien, parce que ce projet de loi ne touche pas seulement les parlementaires mais tout le monde, et on s'en rend compte.

Auparavant, le problème des loyers était surtout celui des grandes villes, mais je peux vous dire que le même problème existe sûrement à Caraquet, à St. Stephen et un peu partout dans la province. Je sais que le problème existe dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, à Dieppe, et un peu partout. Donc, il va falloir avoir une conversation sérieuse là-dessus, parce que, à un moment donné, il faut se dire que les décisions prises entraîneront des répercussions sur les générations futures. En ce moment, pour ce qui est des loyers, nous n'avons pas une note de passage, étant donné toutes les personnes qui n'ont pas d'endroit où demeurer ou qui ont été mises à la porte.

Un autre sujet très important est le changement de donne pour la passation des immeubles d'appartements ici, au Nouveau-Brunswick. On parle de la vente d'immeubles aux gens de l'extérieur de la province. Donc, ce qui a fait beaucoup bouger l'aiguille durant la pandémie, c'est qu'il y a eu une explosion d'achats venant surtout de l'Ontario. C'est correct, les gens ont le droit de faire cela, car on vit dans un pays libre; ils ont le droit d'acheter des immeubles. Toutefois, le problème est le suivant: Les gens achètent les immeubles, mais, comme je l'ai dit souvent à la Chambre, la réalité économique du Nouveau-Brunswick n'est pas la même que celle de l'Ontario. Par exemple, une maison de 300 000 \$ au Nouveau-Brunswick peut valoir 1,4 million en Ontario. Lorsqu'on transpose cela à des loyers, ces personnes s'imaginent dans leur tête que c'est la même

The social responsibility we have is to try to make these people understand that someone cannot just be evicted and that there need to be good reasons for doing so. When the time comes to talk about evictions and the whole process, it will be necessary to make them realize that the processes have changed, but, right now, these different items are just being touched on. It seems to me that it is not clear, because people are not getting too deep into the conversation. What gives someone the right to evict a tenant and replace them with someone else to be able to raise the rent?

A serious conversation absolutely must be held about this, and I hope that government members will listen carefully, because this bill affects not only MLAs, but everyone, and that is clear.

In the past, the rent problem was mainly in cities, but I can tell you that the same problem certainly exists in Caraquet, St. Stephen, and throughout the province. I know the problem exists in southeastern New Brunswick, in Dieppe, and just about everywhere. So, there will have to be a serious conversation about this, because at some point, it is important to realize that the decisions made will have impacts on future generations. Right now, when it comes to rent, we do not have a passing grade, given all the people who do not have a place to stay or who have been evicted.

Another very important issue is the change in the way apartment buildings change hands here in New Brunswick. It is about buildings being sold to people outside the province. So, what really moved the needle during the pandemic was that purchases, especially by people from Ontario, skyrocketed. That is fine; people have the right to do that, because this is a free country; they have the right to buy apartment buildings. However, the problem is this: People buy apartment buildings, but, as I have often said in the House, the economic reality of New Brunswick is not the same as that of Ontario. For example, a \$300 000 house in New Brunswick can be worth \$1.4 million in Ontario. When that idea is applied to rent, these people imagine that it is the same reality. So, they buy an apartment

réalité. Donc, elles vont acheter un immeuble d'appartements et vont demander le prix des loyers qu'elles auraient chargé à Toronto.

Il faut s'entendre pour dire que le coût de la vie à Toronto est beaucoup plus élevé qu'au Nouveau-Brunswick, mais je ne pense pas que les gens du Nouveau-Brunswick devraient en payer le prix, parce que non seulement le coût de la vie est plus élevé en Ontario qu'ici, mais il faut aussi se dire que les salaires en Ontario sont supérieurs à ceux du Nouveau-Brunswick.

14:25

Nous avons des réalités au Nouveau-Brunswick. C'est une province qui a des ressources naturelles, qu'il s'agisse de la pêche, de la forêt ou de tout le reste. Nous avons donc beaucoup de gens qui travaillent, comme nous l'avons mentionné ce matin, dans des emplois saisonniers. Nous disons tout le temps qu'il faudrait qu'ils aillent travailler — il faudrait qu'ils aillent travailler. Je vais prendre l'exemple des usines de transformation du poisson. Si les employés de ces usines décidaient d'aller travailler ailleurs et ne revenaient plus l'année suivante, qui viendrait travailler dans les usines de transformation du poisson? Le fait est que ces gens ont un salaire inférieur aux employés d'autres provinces. Maintenant, nous avons des gens d'autres provinces qui achètent des immeubles d'appartements ici et qui les louent au même prix qu'en Ontario, où quelqu'un gagnera peut-être trois ou quatre fois plus qu'une personne du Nouveau-Brunswick.

Un sujet qui a été mentionné à plusieurs reprises dans les deux premiers discours, cet après-midi, c'est le plafonnement des loyers. Je ne pense pas qu'un parti puisse s'approprier la vérité et que les autres n'aient le mérite que du vent et du soleil. De notre côté de la Chambre, nous avons tous parlé en faveur du plafonnement des loyers, et la raison est simple. Tout d'abord, le plafonnement des loyers a été tenté puis maintenu dans d'autres provinces. Cela n'a pas seulement été fait au Nouveau-Brunswick pour une courte période, à l'époque où les gens étaient vraiment dans de mauvaises situations; cela a été fait et existe encore dans d'autres provinces canadiennes.

La raison est très simple : Il faut que les gens puissent avoir un toit au-dessus de leur tête. Quel est le problème? Je vais prendre la réalité, dans le Sud-Est, de quelqu'un qui loue un appartement à Shediac et qui travaille à Dieppe ou à Moncton, avec les loyers qui

building and ask for the rent they would have charged in Toronto.

Obviously, the cost of living in Toronto is much higher than it is in New Brunswick, but I do not think New Brunswickers should have to pay the price, because not only is the cost of living higher in Ontario than it is here, but salaries in Ontario are higher than they are in New Brunswick.

We have some realities in New Brunswick. It is a province with natural resources, whether it be fishing, forestry, or anything else. So, as we mentioned this morning, we have a lot of people who work in seasonal jobs. We always say that they should go to work—they should go to work. I am going to use the example of fish plants. If the employees of these plants decided to go and work elsewhere and did not come back the following year, who would come and work in the fish plants? The fact is that these people are paid less than employees in other provinces. Now, we have people from other provinces buying apartment buildings here and renting them out for the same price as in Ontario, where someone may earn three or four times more than a person in New Brunswick.

One subject that was mentioned several times by the first two members to speak this afternoon was the rent cap. I do not think one party can claim that only they speak the truth while the others are just whistling in the wind. On this side of the House, we have all spoken in favour of a rent cap, and the reason is simple. First of all, capping rent has been tried and maintained in other provinces. It was not just done in New Brunswick for a short period of time when people were in really bad situations; it was done and is still being done in other Canadian provinces.

The reason is very simple: People need a roof over their heads. What is the problem? I am going to use an example, from the southeastern part of the province, of someone who rents an apartment in Shediac and works in Dieppe or Moncton, and rents have increased

ont augmenté d'entre 300 \$ et 400 \$, comme cela se passe. Comme nous le savons, cette augmentation a été approuvée. Étant donné que j'avais déjà posé la question, on nous a dit qu'elle a été approuvée. Les loyers ont donc augmenté d'entre 300 \$ et 400 \$.

Mettons que vous habitiez à Cap-Pelé ou à Shediac et que vous travailliez à Dieppe. Si, en plus, vous devez faire l'achat d'une voiture, alors cela commence vraiment à être difficile de joindre les deux bouts. Ce n'est pas motivant le matin d'aller travailler, parce que vous savez déjà que vous travaillez à perte. Le plafonnement des loyers avait donc une justification : S'assurer que des gens qui travaillent à des salaires légèrement inférieurs à ce qu'il faut gagner pour être au bord de la pauvreté aient un endroit où se loger.

Je passe au sujet suivant. Je regarde mes notes et je passe vite, étant donné qu'il ne me reste qu'une quinzaine de minutes, je crois. Nous avons eu beaucoup à faire — en tant que porte-parole en matière du Développement social, j'avais ce dossier, et nous en avons encore parlé cet après-midi — avec le Tribunal sur la location de locaux d'habitation. Une personne est venue me voir, je crois que c'était en 2021, et elle m'a dit : Je suis passé devant le Tribunal sur la location de locaux d'habitation et mon dossier y est toujours depuis 2011. Nous comprenons que les personnes qui y travaillent essaient de faire de leur mieux. Je ne blâme aucunement ces personnes. Elles sont compétentes, mais il y a des dossiers qui restent ouverts pendant de nombreuses années. Quelle en est la raison? C'est parce qu'il commence à y avoir de plus en plus de dossiers, et ce, parce qu'il y a de plus en plus de gens désespérés qui ne savent plus vers qui se tourner. J'ai vu que nous en avons un peu parlé.

Là aussi, il faudra vraiment que le gouvernement nous montre l'efficacité à laquelle il s'attend avec le nouveau projet de loi 55, en ce qui concerne le Tribunal sur la location de locaux d'habitation, qui est censé être là pour la protection de tous. Bien sûr, parce que nous utilisons le côté... Nous avons toujours le côté commercial et le côté empathique. Nous sommes tous faits ainsi. Notre cerveau comprend deux hémisphères. J'aurais une blague facile, mais je ne la ferai pas. Nous avons tous un cœur et un cerveau et puis, pour moi, le Tribunal sur la location de locaux d'habitation devrait protéger les plus vulnérables, précisément ceux qui n'ont pas toujours une voix. Ils n'ont pas toujours la possibilité de s'exprimer. Il s'agit donc pour moi d'un filet de protection qu'il faut essayer de garder.

by \$300 to \$400, as is happening now. As we know, this increase was approved. When I asked the question, we were told that it had been approved. So rents have gone up by \$300 to \$400.

Let's say you live in Cap-Pelé or Shediac and work in Dieppe. If, on top of that, you have to buy a car, then it really starts to become difficult to make ends meet. It is not motivating to go to work in the morning, because you already know you are working at a loss. So, the rent cap was justified: It was to ensure that people with salaries slightly below the poverty line had somewhere to live.

I am moving on to the next topic. I am looking at my notes and moving on quickly, since I only have about fifteen minutes left, I think. We had a lot to do—as Critic for Social Development, I had this file, and we talked about it again this afternoon—regarding the Residential Tenancies Tribunal. One person came to see me—I believe it was in 2021—and said: I went to the Residential Tenancies Tribunal and my file has been pending there since 2011. We understand that the people who work there try to do their best. I do not blame them in any way. They are competent, but some files remain open for many years. Why is that? It is because there are beginning to be more and more files, and that is because there are more and more desperate people who do not know where to turn. I saw that we talked a bit about this.

Here too, the government really needs to show us how effective it expects the new Bill 55 to be, as far as the Residential Tenancies Tribunal, which is supposed to be there to protect everyone, is concerned. Of course, because we use the side... We always have the commercial side and the empathetic side. We are all made that way. We have two hemispheres in our brains. I thought of an easy joke, but I am not going to make it. We all have a heart and a brain and, as far as I am concerned, the Residential Tenancies Tribunal should protect the most vulnerable, who are precisely those who do not always have a voice. They do not always have a voice. So I see it as a safety net that we should try to maintain.

Ce qu'il faut dire aussi, c'est qu'il faut voir l'autre côté de la médaille. J'ai parlé du côté du cœur, et, si nous regardons bien, nous voyons que nous avons aussi au Nouveau-Brunswick de très bons propriétaires, qui ont fait ce qu'il fallait en matière de loyers. Nous en connaissons tous. Nous avons rencontré des gens qui avaient fait les choses comme elles devaient l'être et qui ont parfois été surpris par les décisions qui ont été prises. J'en ai rencontré qui m'ont dit : Avec les décisions qui ont été prises, je perds 8 000 \$ par année avec mon immeuble. Ce que je vais faire, ce n'est pas vendre mes immeubles. Je pourrais les vendre et faire des bénéfices, mais ce que je vais faire, c'est construire plus de logements pour lesquels, pour commencer, je demanderai un loyer de 1 800 \$.

Compte tenu de l'afflux de population au Nouveau-Brunswick, ce qui est une bonne nouvelle, ces propriétaires n'auront pas de difficulté à remplir leurs appartements. Toutefois, je peux vous garantir... Comme nous le savons tous, car, pour la plupart, nous venons de milieux ruraux et nous avons été marqués par le milieu rural... Nous connaissons le travail saisonnier. Que nous venions du sud-est, du nord-est ou de l'ouest de la province, où il y a la forêt, nous connaissons tous la réalité des travailleurs saisonniers. Eh bien, c'est sûr que des loyers de 1 800 \$ n'ont pas la cote. Personne ne pouvait prévoir. Personne ne pouvait prévoir l'ampleur...

14:30

Madam Deputy Speaker: It now being 2:30 p.m., it is time for opposition members' business.

Motion 31

M. Bourque, conformément à l'avis de motion 31, appuyé par **M. Gauvin**, propose la résolution suivante :

attendu que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises sont aux prises avec de nombreux défis liés à l'augmentation rapide des loyers et à l'abordabilité des logements ;

attendu que le gouvernement a supprimé le plafond sur l'augmentation des loyers sans mettre en place un plan d'ensemble pour le logement ;

attendu qu'il peut y avoir une inégalité de pouvoir perçue ou réelle qui favorise le propriétaire par

What also needs to be said is that there is another side of the coin. I spoke about the side of the heart, and if we look closely, we see that we have some very good landlords in New Brunswick who did the right thing regarding rent. We all know some of them. We met people who did things the way they were supposed to be done and who were sometimes surprised by the decisions that were made. I met people who said to me: Because of the decisions that have been made, I am losing \$8 000 a year on my building. What I am not going to do is sell my buildings. I could sell them and turn a profit, but what I am going to do is build more units for which I will initially charge a rent of \$1 800.

With the influx of people into New Brunswick, which is good news, these landlords will have no trouble filling their apartments. However, I can assure you... As we all know, because most of us come from rural areas and have been influenced by the rural environment... We know seasonal work. Whether we come from the southeastern, northeastern, or western part of the province, where there are forests, we all know the reality of seasonal workers. Well, rents of \$1 800 are certainly not popular. No one could predict this. No one could predict the magnitude...

La vice-présidente : Puisqu'il est maintenant 14 h 30, il est l'heure de passer aux affaires émanant de l'opposition.

Motion 31

Mr. Bourque, pursuant to notice of Motion 31, moved, seconded by **Mr. Gauvin**, as follows:

WHEREAS New Brunswickers are facing many challenges related to rapidly rising rents and housing affordability;

WHEREAS the government lifted the rent cap without putting a comprehensive housing plan in place;

WHEREAS there may be a perceived or real inequality of power that favours the landlord over a tenant in a rent

rapport au locataire dans un litige portant sur une augmentation de loyer où il incombe au locataire de prouver que l'augmentation de loyer est déraisonnable ;

WHEREAS the definition of unreasonable is vague and arbitrary in New Brunswick;

WHEREAS there is a backlog of reviews at the Residential Tenancies Tribunal, causing undue hardship for New Brunswickers;

BE IT RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to prepare guidelines to better define reasonable increases and possible reasons for permitting increases in excess of the guidelines;

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to amend The Residential Tenancies Act to require that the burden of proof be placed on any landlord applying for an increase in excess of the established guidelines;

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to provide a mechanism and support whereby the rent increase applications may be adjudicated on a regional basis.

(Madam Deputy Speaker read the motion, and the following debate ensued.)

Debate on Motion

Mr. Bourque: Thank you very much. It is a pleasure, obviously, to rise to talk about the motion that we are submitting.

In case you did not notice, Madam Deputy Speaker, it is housing week here for the opposition. We have been talking about it a lot. Housing is obviously a hot topic, and it is certainly at the top of mind for many New Brunswickers. We have been asking lots of questions to the minister. The minister has also submitted a few bills that were presented on Friday, I believe it was. In fact, we have actually been debating them today. It just so happens that I rose not so long ago—in the last hour—and I spoke on a bill. There are a lot of things I said then that I am going to repeat now. I just have half the time to do it.

increase dispute where the onus is on the tenant to prove that the rent increase is unreasonable;

attendu que la définition de déraisonnable est vague et arbitraire au Nouveau-Brunswick ;

attendu qu'il y a un arriéré des révisions au Tribunal sur la location de locaux d'habitation, ce qui cause des difficultés indues aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à préparer des lignes directrices pour mieux définir les augmentations raisonnables et les raisons possibles de permettre des augmentations supérieures à ce que prévoient les lignes directrices,

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à modifier la Loi sur la location de locaux d'habitation pour exiger que le fardeau de la preuve soit imposé à tout propriétaire qui demande une augmentation supérieure à ce que prévoient les lignes directrices établies

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à fournir un mécanisme et un soutien permettant de statuer sur les demandes d'augmentation de loyer sur une base régionale.

(La vice-présidente donne lecture de la motion ; il s'élève un débat.)

Débat sur la motion

M. Bourque : Merci beaucoup. C'est évidemment un plaisir de me lever pour parler de la motion que nous déposons.

Au cas où vous ne l'auriez pas remarqué, Madame la vice-présidente, il est question du logement cette semaine du côté de l'opposition. Nous en avons beaucoup parlé. Le logement est manifestement un sujet brûlant, et il est certainement au premier rang des préoccupations de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick. Nous avons posé beaucoup de questions à la ministre. Elle a aussi soumis quelques projets de loi qui ont été présentés vendredi, je crois. En fait, nous en débattons aujourd'hui. Il se trouve que j'ai pris la parole il n'y a pas si longtemps — dans la dernière heure — et que j'ai parlé d'un projet de loi. Il y a beaucoup de choses que j'ai dites à ce moment-là

In essence, this motion is proposing that clearer guidelines be established in terms of what a reasonable increase is. What we are saying in this motion is to restore the rent cap. In very clear terms, we would like to see the rent cap come forth with the adoption of this motion because we feel that it is the single best tool to curb unreasonable rent increases.

14:35

I will be the first to admit that the rent cap is not the be-all and end-all. It does not solve all the problems, but I would say that it is one of the better tools. It has a proven track record. It has also been demonstrated that it stops unreasonable rent increases, especially for the people who are established, who have long-term rental agreements, have been there for many years, and do not cause problems. That is the vast majority of New Brunswickers. They are the silent majority, let's call them. They are happy where they are. They do not cause problems for the owners. They just do their thing, and all is well.

Unfortunately, because of the market pressures that we have seen over the past few years, especially in the past couple of years, even those in the silent majority have been severely hammered. They have been confronted with seriously high increases. I can certainly speak about real examples in my riding. I can unequivocally say that last year, the rent cap that was established by the current government worked. It stopped some very significant increases from happening.

I live in a riding where a lot of people live on a fixed income. I have said this a few times. Just in the town of Bouctouche, half the population lives on a government-issued cheque. That is their only source of revenue. When you live on that, Madam Deputy Speaker, you do not have a lot of leeway. If your rent increases by 50%, which is absolutely not unrealistic in the current market conditions, what are you going to do? It really is a cause for concern.

et que je vais répéter maintenant. Je n'ai que la moitié du temps pour le faire.

La motion propose essentiellement d'établir des lignes directrices plus claires pour définir ce qu'est une augmentation raisonnable. Ce que nous disons dans la motion, c'est qu'il faut rétablir le plafonnement des loyers. Nous aimerions clairement que l'adoption de la motion marque l'instauration du plafonnement des loyers, car nous estimons qu'il s'agit du meilleur outil pour freiner les augmentations de loyer déraisonnables.

Je serai le premier à admettre que le plafonnement des loyers n'est pas la panacée. Il ne résout pas tous les problèmes, mais je dirais que c'est l'un des meilleurs outils. Il a fait ses preuves. Il a aussi été prouvé que le plafonnement des loyers empêche les augmentations de loyer déraisonnables, en particulier pour les personnes qui sont établies depuis de nombreuses années, qui ont un bail à long terme et qui ne causent aucun problème. Il s'agit de la grande majorité des gens du Nouveau-Brunswick. C'est la majorité silencieuse, appelons-la ainsi. Ces gens sont heureux là où ils sont. Ils ne causent pas de problèmes à leur propriétaire. Ils ne font que vaquer à leurs occupations, et tout va bien.

Malheureusement, en raison des pressions du marché que nous avons observées ces dernières années, surtout ces deux dernières années, même les gens qui font partie de la majorité silencieuse ont été durement touchés. Ils ont dû composer avec des augmentations très élevées. Je peux certainement citer des exemples concrets dans ma circonscription. Je peux affirmer sans équivoque que le plafonnement des loyers instauré l'année dernière par le gouvernement actuel a porté ses fruits. Il a permis d'éviter des augmentations très importantes.

Je vis dans une circonscription où beaucoup de gens touchent un revenu fixe. Je l'ai dit à plusieurs reprises. Rien que dans la ville de Bouctouche, la moitié des gens vivent d'un chèque émis par le gouvernement. C'est leur unique source de revenus. Madame la vice-présidente, une personne qui vit avec de tels revenus dispose d'une marge de manoeuvre assez réduite. Si le loyer augmente de 50 % — ce qui n'est absolument pas irréaliste dans les conditions actuelles du marché —, que fera-t-elle? Voilà qui est vraiment une source de préoccupation.

Even with the protections of the Residential Tenancies Tribunal, which will have a new name, I know of some tenants who did not want to go to the RTT because they were afraid of reprisals from the owner. In a little place like Bouctouche, everybody knows everybody. The owner would find out who made the complaints, and these people are afraid that there would be negative consequences. They did not want that hassle, so they just bore the brunt of it. They swallowed it and went for the increase, which was higher than what the tribunal would normally accept. That is why I am saying that the tribunal is not always effective.

As we have been saying, progress has been made on the tribunal. It is better now than it was nine months ago. But is it enough? In my mind, the answer is no. First, more should be done with the tribunal. Second, even if more were done, it still would not be enough. Some people will not go. Okay, if you live in a big city where there is more anonymity between neighbours, owners, and all of that, you can complain and not feel as bad. But in the rural areas of New Brunswick, where housing is now in as much of a crisis as it is in the urban areas, it is a very, very different scenario. People know everybody. Word gets around. Oftentimes, the owners of apartment buildings own other businesses that the tenants might use. I am just saying that if there is an issue, these types of things can be a bit threatening for some tenants. The tribunal is not the be-all and end-all that some would like it to be.

14:40

That is why we, through this motion . . . First of all, we want to see a clearer definition of “reasonable increase” because right now it is not necessarily clear what that is. I am guessing that the minister will speak after me, and if she brings in some amendments on that end, that will be good. We would at least like to see a bit more clarification about what a reasonable increase is because right now it is not clear. We have spoken about the Consumer Price Index, but the issue remains on the floor of the House. There is no written rule on this. Anything more on paper to make it clearer would be welcome. That is number one.

Même avec les mesures de protection du Tribunal sur la location de locaux d’habitation — qui sera renommé —, je connais des locataires qui n’ont pas voulu s’adresser au TLLH par crainte de représailles de leur propriétaire. Dans une petite ville comme Bouctouche, tout le monde se connaît. Le propriétaire découvrirait les auteurs à l’origine des plaintes, lesquels craignent qu’il y ait des conséquences négatives. Ces gens n’ont pas voulu de tracas ; ils ont donc simplement subi les conséquences. Ils ont encaissé et accepté l’augmentation, qui était plus élevée que ce que le tribunal aurait normalement accepté. Voilà pourquoi je dis que le tribunal n’est pas toujours efficace.

Comme nous l’avons dit, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne le tribunal. La situation est meilleure aujourd’hui qu’elle ne l’était il y a neuf mois. Toutefois, est-ce suffisant? À mon avis, la réponse est non. Premièrement, davantage devrait être fait en ce qui concerne le tribunal. Deuxièmement, même si davantage était fait, ce ne serait pas encore suffisant. Certaines personnes ne s’adresseront pas au tribunal. D’accord, si la personne vit dans une grande ville où il y a plus d’anonymat entre les voisins, les propriétaires et ainsi de suite, elle peut porter plainte et ne pas se sentir aussi mal. Or, la situation est bien différente dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, où la crise du logement sévit autant que dans les centres urbains. Les gens se connaissent tous. Tout se sait. Souvent, les propriétaires d’immeubles d’appartements possèdent d’autres commerces que les locataires peuvent fréquenter. Je dis simplement que, si une plainte est déposée, ce genre de situations peut être un peu menaçant pour certains locataires. Le tribunal n’est pas la panacée que certaines personnes voudraient qu’il soit.

Voilà pourquoi, grâce à la motion, nous... Tout d’abord, nous voulons que la définition du terme « augmentation raisonnable » soit plus précise, car elle n’est pas nécessairement claire en ce moment. Je suppose que la ministre interviendra après moi et, si elle apporte d’éventuels amendements à cet égard, ce sera une bonne chose. Nous aimerions au moins voir un peu plus de précision sur ce qu’est une augmentation raisonnable, car ce n’est pas clair pour l’instant. Nous avons parlé de l’Indice des prix à la consommation, mais la question reste en suspens à la Chambre. Il n’y a aucune règle écrite à cet égard. Tout

Second, the rent cap does not discriminate in terms of the need for a tribunal or for a relations office, which I think is what it is going to be called. It may be called a liaison office—I forget the term. The point is that the rent cap would eliminate that. Yes, there will be other issues that the rent cap will not fix, but the minister has been quite clear that the department has been working very hard on this. That is what she said, and I believe her. It has been working a lot on a strategy that is supposed to come in by the end of June. There have been two summits—one virtual and one in Saint John a couple of weeks ago. I attended both. We are curious to see what comes out of that report. What I would say is that the rent cap can be applied now. It would be effective, and it would stop a lot of problems right away.

If we are going to wait for that report . . . The more time you take to put a rent cap in place, the more complicated it will be to implement it. If you take longer, that means that it will have to be retroactive.

Ici, je m'explique. Je vais changer de langue pour le dire en français. Le problème avec le plafonnement des loyers, qui n'est pas appliqué en ce moment, est le suivant : Si on décidait d'appliquer un plafonnement en 2023 — ce que l'on souhaite —, il devrait être rétroactif au 1^{er} janvier.

Premièrement, si le plafonnement n'est pas rétroactif au 1^{er} janvier, vous ne pouvez pas imaginer l'écart que cela va créer pour les gens qui ont reçu des augmentations pendant les quelques mois au cours desquels le plafonnement n'était pas en place. Donc, cela crée un contexte de deux poids, deux mesures. Cela crée des gagnants et des perdants ; il y a ceux qui ont été protégés par le plafonnement et ceux qui n'ont pas été protégés par le plafonnement. Selon moi — et, je pense, aussi selon l'opposition officielle —, c'est inacceptable d'avoir des gagnants et des perdants pour des raisons purement arbitraires. Donc, pour ma part, le gros bon sens, qui est très clair, c'est de dire : Si nous optons pour un plafonnement des loyers, il faut y aller de façon rétroactive à partir du 1^{er} janvier pour que le plafonnement des loyers soit constant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023, pour le moment. Il resterait à voir si nous voulons l'étendre

ce qui pourrait être mis sur papier pour clarifier les choses serait bienvenu. C'est la première chose à faire.

Deuxièmement, le plafonnement des loyers n'évite pas la nécessité d'un tribunal ou d'un bureau des relations qui, je pense, sera appelé ainsi. Il peut s'agir d'un bureau de liaison — j'ai oublié le terme. Le fait est que le plafonnement des loyers éliminerait la question. Oui, il y aura d'autres enjeux que le plafonnement des loyers ne résoudra pas, mais la ministre a été très claire sur le fait que le ministère travaillait très fort à la question. Voilà ce qu'elle a dit, et je la crois. Les gens de son ministère ont beaucoup travaillé à une stratégie qui devrait être présentée d'ici à la fin de juin. Deux sommets ont eu lieu — l'un virtuel et l'autre à Saint John il y a quelques semaines. J'ai assisté aux deux sommets. Nous sommes curieux de voir ce qui ressortira du rapport. Ce que je dirais, c'est que le plafonnement des loyers peut être appliqué dès maintenant. Il serait efficace et mettrait fin à de nombreux problèmes dès maintenant.

Si nous attendons le rapport . . . Plus l'instauration d'un plafonnement des loyers prendra du temps, plus sa mise en oeuvre sera compliquée. Si plus de temps est pris, cela signifie qu'il devra être rétroactif.

I will explain. I am going to switch to the other language. The problem with the rent cap, which is not active at the moment, is this: If a decision were made to cap rents in 2023—which is what is sought—it should be retroactive to January 1.

First of all, if the cap were not retroactive to January 1, you cannot imagine the disparity it would create with people who had their rent increased during the few months when the cap was not in place. So it creates a double standard. It creates winners and losers; there are those who were protected by the cap and those who were not. In my opinion—and, I think, in the opinion of the official opposition, too—it is unacceptable to have winners and losers for completely arbitrary reasons. So I find that it is very clearly common sense to say: If we opt for a rent cap, it has to be retroactive to January 1, so that the cap is consistent from January 1, 2022, to December 31, 2023, for now. It would remain to be seen whether we want to extend it for another year, and so on. That was the first thing.

pour une année supplémentaire, et ainsi de suite. Voilà pour le premier élément.

Deuxièmement, plus nous attendons pour mettre en place un plafonnement des loyers, plus la question de la rétroactivité gagne en importance, comme je l'expliquais. Cela veut dire que les propriétaires qui ont eu des augmentations assez significatives, Madame la vice-présidente, devront rembourser les locataires. C'est ce qui est arrivé l'année dernière, justement, lorsque le gouvernement a annoncé le plafonnement des loyers à la fin mars 2022, il me semble. Le gouvernement a dit que c'était rétroactif au 1^{er} janvier. Bon, cela a créé un cafouillis pour les propriétaires. Ce n'est pas la fin du monde, Madame la vice-présidente, mais cela entraîne quand même des complications. Cela veut dire que tous les propriétaires qui avaient eu des augmentations à partir du 1^{er} janvier, devaient rembourser les augmentations qui s'élevaient à plus de 3,8 % aux locataires, ce qui représente du temps et de l'effort. C'est de l'administration et de la paperasse ; c'est compliqué. Si la décision avait été prise plus tôt, nous aurions pu éviter tout ce que l'on pourrait appeler du cafouillage.

14:45

(Exclamation.)

M. Bourque : Oui. Oui, du « chafraille ».

Donc, plus longtemps on attend, Madame la vice-présidente, en ce qui a trait à la mise en place d'un plafonnement des loyers, plus cela devient compliqué. Ce que je crains, c'est que plus on avance dans le calendrier actuel, plus, selon moi, cela devient apparent qu'il n'y aura pas de plafonnement de loyers mis en place pour 2023. Je trouve cela malheureux, et c'est la raison d'être de cette motion, Madame la vice-présidente, parce que, si le gouvernement est pour le faire, il faudrait que cela soit fait maintenant, pour éviter davantage de « chafraille ».

Donc, en d'autres mots, plus le temps passe, plus cela devient compliqué. Ce n'est pas qu'il est trop tard, mais imaginez si nous attendons à l'automne pour un tel projet de loi. Mon Dieu, cela veut dire que le projet de loi serait déposé en octobre. Le temps que le projet de loi soit débattu, qu'il reçoive la sanction royale, et ainsi de suite, on parle de novembre. Cela veut dire que, en novembre, soit le 11^e mois de l'année, cette mesure aurait un effet rétroactif sur une période de 10 mois.

Secondly, as I explained, the longer we wait to implement a rent cap, the more important the issue of retroactivity becomes. This means, Madam Deputy Speaker, that owners who have increased rents significantly will have to reimburse tenants. That is what happened last year, actually, when the government announced the rent cap at the end of March 2022, I believe. The government said the cap was retroactive to January 1. Well, that made a mess for owners. It is not the end of the world, Madam Deputy Speaker, but it still leads to complications. This means that all owners who had increased rents on January 1 had to reimburse tenants for the increases that were over 3.8%, which takes time and effort. It entails bureaucracy and paperwork; it is complicated. If the decision had been made earlier, all this mess could have been avoided.

(Interjection.)

Mr. Bourque: Yes. Yes, a mess.

So, the longer it takes to introduce a rent cap, Madam Deputy Speaker, the more complicated the situation becomes. What I fear is that the more time goes by in the calendar, the more obvious it becomes, in my opinion, that no rent cap will be established for 2023. I find that unfortunate, and that is the reason for this motion, Madam Deputy Speaker, because if the government is to do it, it would have to be done now, to avoid creating a bigger mess.

So, in other words, the more time goes by, the more complicated it becomes. It is not that it is too late, but imagine if we waited for the fall to introduce a bill. My goodness, this would mean that the bill would be tabled in October. By the time the bill is debated, receives royal assent, and so on, it would be November. That means that in November, the 11th month of the year, the measure would be retroactive to 10 months earlier.

Vous pouvez vous imaginer toutes les complications que cela soulèverait et la confusion également que cela créerait non seulement auprès des locataires, mais en particulier auprès des propriétaires. Les propriétaires se disent : Voyons, je fais des augmentations et maintenant vous me les enlevez 10 mois plus tard ; c'est quoi cette affaire? Pour ma part, j'ai planifié des rénovations, de l'embellissement et j'ai des budgets prévus pour telle ou telle chose, mais, 10 mois plus tard, il faut tout changer dans mes budgets. Ce n'est pas la façon de faire ; cela ne devrait pas être la façon de faire d'un gouvernement.

Donc, pour notre part, au lieu d'entendre la ministre nous dire que tout est sur la table — ce qu'on entend ad nauseam —, elle devrait dire que le plafonnement des loyers n'est pas sur la table ; plusieurs autres choses le sont, mais pas cela. Plus elle attend, plus elle crée de l'incertitude dans le marché tant au point de vue des locataires que des propriétaires.

I will repeat this because I think it is important. When it comes to the rent cap, which is the reason d'être of this motion, instead of saying that they will wait for the report and see from there what to do or what not to do, we feel that this government and this minister should take a stand now, hopefully for the rent cap. If they do not want to go with it, that is their prerogative, but they should say that they are not going ahead with it. If they keep the possibility looming that they will, it creates a lot of confusion, not only for the tenants but also for the owners.

The owners work on budgets that are based on their rental revenues. If they suddenly get a notice that the rent cap is being put in place and that they have to reimburse thousands and thousands of dollars in increases, well, that is thousands and thousands of dollars that is taken away from their budget. Oftentimes, that is their operational budget for embellishments, renovations, and all sorts of different things that they can or cannot do around their properties.

I am urging the minister—hopefully, this motion will do it—to go ahead with a rent cap. We really feel that this is the best approach for now. But my God, I am also urging the minister, if the government is not going there, to please tell New Brunswick now. It is best for

You can imagine all the complications that would entail and the confusion it would create not only for tenants, but particularly for owners. Owners are thinking: Oh, come on, I increase rent and now you take the increase away from me 10 months later; what is going on? In my case, I planned renovations and improvements and I budgeted for this or that, but 10 months later, my budget has to be completely changed. This is not the way to do things; it should not be the way a government operates.

So, in our opinion, instead of the minister telling us that everything is on the table—which we hear ad nauseam—she should say that a rent cap is not on the table; a number of other things are, but not that. The longer she waits, the more uncertainty she creates in the market for renters and owners alike.

Je veux répéter mes propos, car je pense que c'est important. En ce qui concerne le plafonnement des loyers, qui est la raison d'être de la motion, nous estimons que les parlementaires du gouvernement actuel et la ministre devraient prendre position maintenant, au lieu de dire qu'ils attendront la publication du rapport et détermineront quoi faire ou ne pas faire à partir de là, et j'espère qu'ils se prononceront en faveur du plafonnement des loyers. S'ils ne veulent pas procéder ainsi, c'est leur droit, mais ils devraient dire qu'ils n'iront pas de l'avant avec le plafonnement des loyers. S'ils continuent à donner l'impression qu'ils le feront, cela crée beaucoup de confusion, non seulement pour les locataires, mais aussi pour les propriétaires.

Les propriétaires travaillent en fonction de budgets qui reposent sur leurs revenus locatifs. S'ils reçoivent, tout à coup, un avis selon lequel le plafonnement des loyers est instauré et qu'ils doivent alors rembourser des milliers et des milliers de dollars en augmentations de loyer, eh bien, ce sont des milliers et des milliers de dollars qui doivent être enlevés de leur budget. Souvent, l'argent en question constitue leur budget d'exploitation pour les embellissements, les rénovations et toutes sortes de travaux qu'ils peuvent faire ou non autour de leur bien.

J'exhorte la ministre — j'espère que la motion permettra de le faire — à aller de l'avant avec un plafond sur l'augmentation des loyers. Nous avons vraiment l'impression que c'est la meilleure approche à adopter en ce moment. Toutefois, mon Dieu, si le

New Brunswickers to know. Oftentimes in life, Madam Deputy Speaker, there are things that I would prefer not to happen, but it is better to know than to not know. If it is bad news, at least I can deal with it instead of not knowing whether it is going to happen. I am just hoping that we will be told today. If it is not today, I urge the minister to do it as soon as possible.

(Interjections.)

14:50

Mr. Bourque: My colleague just said, Yes, but that would go against the normal way of this government announcing things on Fridays. That is tomorrow. If it is not today, can it be tomorrow?

Joking aside, I feel that I am making a valid point here. I think that New Brunswickers should know whether it is good or bad news. By God, give them the news. “Doctor Doctor, gimme the news”. Sorry, I should not. Singing lyrics is the Minister of Finance’s purview. But, at least, give us the news of what is going to happen when it comes to the rent cap so that we can deal with it. We could either celebrate that great announcement, which would certainly move the needle and help a lot of New Brunswickers, or bite the bullet and plan on something else. The minister says that more is coming. I am sure that more is coming. We will find out in about a month and a half from now, in six weeks, or whenever. When it comes to the rent cap, I am hoping that the minister will go a bit further on that item sooner. Okay, I think that I have been clear on that. I have the impression that the minister may be listening to what I am saying on this.

Coming back to the motion, that is where we are. It is about the rent cap. It is about establishing proper guidelines. We just want to see the needle move as much as possible as fast as possible, Madam Deputy Speaker. That is why—I spoke at length about Bill 55—we are likely not going to vote against the

gouvernement ne procède pas ainsi, j’exhorte aussi la ministre à avoir l’obligeance de le dire maintenant aux gens du Nouveau-Brunswick. Il vaut mieux que les gens du Nouveau-Brunswick le sachent. Dans la vie, Madame la vice-présidente, il se passe souvent des choses dont je me passerais, mais mieux vaut en être informé. S’il s’agit de mauvaises nouvelles, au moins je peux y faire face au lieu de ne pas savoir si la situation se produira. J’espère simplement qu’on nous annoncera la décision aujourd’hui. Si ce n’est pas aujourd’hui, j’exhorte la ministre à le faire dès que possible.

(Exclamations.)

M. Bourque : Mon collègue vient de dire : Oui, mais une telle façon de faire irait à l’encontre de la manière habituelle du gouvernement qui annonce les mesures les vendredis. C’est demain. Si ce n’est pas fait aujourd’hui, cela peut-il être fait demain?

Blague à part, j’estime faire valoir un argument valable ici. Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick devraient savoir s’il s’agit de bonnes ou de mauvaises nouvelles. Grand Dieu, annoncez-leur la nouvelle. « Doctor Doctor, gimme the news », comme le dit la chanson. Désolé, je ne devrais pas faire cela. Chanter des paroles de chansons, c’est la tâche dévolue au ministre des Finances. Toutefois, annoncez-nous au moins la nouvelle quant à ce qui se produira au sujet du plafonnement des loyers pour que nous puissions composer avec la situation. Nous pouvons soit célébrer une grande annonce, laquelle permettrait certainement de faire avancer les choses et d’aider de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick, soit prendre le taureau par les cornes et prévoir autre chose. La ministre dit que davantage de mesures sont prévues. Je suis sûr que c’est le cas. Nous en saurons plus dans environ un mois et demi, dans six semaines, ou peu importe. En ce qui concerne le plafonnement des loyers, j’espère que la ministre ira un peu plus loin à ce sujet et agira plus rapidement. Bon, je pense avoir été clair à cet égard. J’ai l’impression que la ministre écoute peut-être ce que je dis à ce sujet.

Pour revenir à la motion, voilà où nous en sommes. Il s’agit du plafonnement des loyers. Il s’agit d’établir des lignes directrices appropriées. Nous voulons simplement voir les choses changer autant que possible et aussi rapidement que possible, Madame la vice-présidente. Voilà pourquoi — j’ai longuement

bill, because it does move things forward. The issue is not that it is not going forward but that it is not going forward enough and fast enough. That is where we would like to see things.

That is why this week has been a housing week and why our government has put up a six-point plan on housing. I have a minute left. In this plan, we talk about the rent cap. We talk about more regionalization of the RTT and also of services. We talk about partnering with the municipalities on developing more housing. We talk about having nonprofit organizations and housing co-ops be more involved. We talk about modular housing, which is something that we need to look into a lot more. We also talk about the specialized trades and what more we can do in that sense. We had a chat with the minister about this. The minister is well aware, and she actually said: This is not a surprise. This is all something that we know.

Madam Deputy Speaker, I only have a few seconds left. That is the motion we have here, and we hope that we will hear some good news from the minister about a rent cap. Thank you very much.

Hon. Ms. Green: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. I am really pleased to rise today to speak on Motion 31. It has been a housing week. It has been quite a housing week, actually. Each day, I got a series of three, four, or five questions. I think there might have been six questions on one day. I enjoyed getting up and answering them because there are some really exciting things that are happening with our new Housing Corporation. We are debating the legislation that is required to fully stand it up when we have royal assent. The questions that we discussed were thoughtful, good questions. Some of them were a bit repetitive, but that was okay. I just changed my answers up and said the same thing again. I am happy to do that.

I recognize that the opposition cares about housing, but that is a reflection of New Brunswick. New

parlé du projet de loi 55 — nous ne voterons probablement pas contre le projet de loi, car il fait avancer les choses. Le problème, ce n'est pas que le dossier n'avance pas, mais plutôt qu'il ne va pas assez de l'avant et qu'il ne progresse pas assez rapidement. Voilà où nous aimerions observer des changements.

Voilà pourquoi la semaine a été consacrée à la question du logement et pourquoi notre côté du gouvernement a publié un plan sur le logement à six volets. Il me reste une minute. Dans le plan, nous parlons du plafonnement des loyers. Nous parlons de la régionalisation du Tribunal sur la location de locaux d'habitation du Nouveau-Brunswick et des services. Nous parlons d'établir des partenariats avec les municipalités pour favoriser la construction de plus de logements. Nous parlons d'une plus grande participation des organismes sans but lucratif et des coopératives d'habitation. Nous parlons de logements modulaires, soit une solution sur laquelle nous devons nous pencher beaucoup plus. Nous parlons aussi des métiers spécialisés et d'autres mesures que nous pouvons prendre à cet égard. Nous avons parlé à la ministre de la question. La ministre est bien au courant de la situation et elle a effectivement dit : Il ne s'agit pas d'une surprise ; c'est une situation dont nous sommes tous au courant.

Madame la vice-présidente, il ne me reste que quelques secondes. Voilà en quoi consiste la motion dont nous sommes saisis, et nous espérons entendre de bonnes nouvelles de la ministre au sujet du plafonnement des loyers. Merci beaucoup.

L'hon. M^{me} Green : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Je suis très contente de prendre la parole aujourd'hui pour parler de la motion 31. La semaine a été consacrée à la question du logement. En fait, la question du logement a vraiment dominé cette semaine. Tous les jours, j'ai reçu une série de trois, quatre ou cinq questions. Je pense que, un jour, il y a eu six questions. J'ai aimé me lever pour y répondre, car il se passe des choses vraiment enthousiasmantes en ce qui concerne notre nouvelle Société d'habitation. Nous débattons du projet de loi nécessaire à l'établissement formel de la société quand la sanction royale aura lieu. Les questions dont nous avons discuté étaient réfléchies et bonnes. Certaines d'entre elles étaient un peu répétitives, mais c'était acceptable. J'ai simplement modifié mes réponses et répété la même chose. Je suis ravie de le faire.

Je suis consciente que l'opposition se préoccupe du logement, mais cela reflète les préoccupations

Brunswick is concerned about housing. We have had unprecedented growth in New Brunswick over the past two years. Who knew that a worldwide pandemic would change how the world looks at New Brunswick and make New Brunswick the place to want to come to live? It is fantastic, Madam Deputy Speaker.

14:55

But with that unprecedented growth, we now have brand-new problems that we never thought that we would be experiencing. We have new challenges that we did not have as a have-not province, which is what we were a couple of years ago. We are now learning to deal with things all over again. One of those things, Madam Deputy Speaker, is housing.

I think that when you spend so many years as a have-not province, you stop imagining what could be if we all worked together toward a common goal. I think that housing and our housing crisis and the unprecedented immigration into New Brunswick is allowing us to be bold and innovative. We can begin to think about what is possible rather than what is not possible. It is incredibly exciting to be completely in the centre of this.

I can tell you that I very much enjoyed my portfolio as Minister of Transportation and Infrastructure. It was an honour to be the first engineer minister of that department, and I took that responsibility very, very seriously. I have to admit that when I was asked to make a change and become the Minister of Service New Brunswick and the Minister responsible for Housing, it took me a hot minute to get my head around it and to begin looking with optimism again. I loved being at the Department of Transportation and Infrastructure, but I can tell you, Madam Deputy Speaker, that I love being at Service New Brunswick and being the Minister responsible for Housing.

We have been put in this great situation, and we now have this challenge and this opportunity to think boldly and innovatively about how we can solve the

présentes au Nouveau-Brunswick. Le logement soulève des préoccupations au Nouveau-Brunswick. Nous avons connu au cours des deux dernières années une croissance sans précédent au Nouveau-Brunswick. Qui aurait cru qu'une pandémie mondiale changerait le regard que le monde porte sur le Nouveau-Brunswick et ferait du Nouveau-Brunswick l'endroit où l'on veut venir vivre? C'est fantastique, Madame la vice-présidente.

Or, en raison de cette croissance sans précédent, nous sommes aujourd'hui aux prises avec de tout nouveaux problèmes que nous n'aurions jamais pensé rencontrer. Nous avons de nouveaux défis que nous n'avions pas en tant que province pauvre, comme c'était le cas il y a quelques années. Nous apprenons maintenant à composer avec des situations nouvelles. Madame la vice-présidente, le logement constitue l'un des défis.

Je pense que, lorsqu'on passe tant d'années dans une province pauvre, on cesse d'imaginer ce que la situation pourrait être si nous travaillions tous ensemble vers un objectif commun. Je pense que le logement, notre crise du logement et l'immigration sans précédent au Nouveau-Brunswick nous permettent de faire preuve d'audace et d'innovation. Nous pouvons commencer par penser à ce qui est possible plutôt qu'à ce qui ne l'est pas. Il est vraiment passionnant de se retrouver complètement au centre de tout cela.

Je peux vous dire que j'ai beaucoup aimé mes fonctions de ministre des Transports et de l'Infrastructure. Cela a été pour moi un honneur d'être la première ingénieure à se voir confier la responsabilité de ce ministère, responsabilité que j'ai prise très, très au sérieux. Je dois admettre que, lorsqu'il m'a été demandé d'opérer un changement et de devenir ministre de Services Nouveau-Brunswick et ministre responsable du Logement, il m'a fallu une bonne minute pour me faire une raison et recommencer à envisager les choses avec optimisme. J'ai adoré travailler à la tête du ministère des Transports et de l'Infrastructure, mais, Madame la vice-présidente, je peux vous dire que j'adore être à la tête de Services Nouveau-Brunswick et être ministre responsable du Logement.

Nous avons été placés dans une situation exceptionnelle, ce qui représente pour nous un défi et une occasion de penser de façon audacieuse et

housing crisis in New Brunswick. Let me tell you, Madam Deputy Speaker, that one thing I learned, which I got my head around really quickly when I started being involved in the housing side of things, is that this problem is so big that it cannot be solved by the government alone. We need all hands on deck to be able to make meaningful change in a fast way. That was part of the dialogue that we had back and forth this week between the opposition and me, as the Minister responsible for Housing, about housing and its needs. We talked about ideas around how we can make improvements. That is the dialogue that we have been having with stakeholders all over New Brunswick. This has given us an opportunity.

The opposition is concerned that it is taking us too long to get our housing strategy together by June. I think that maybe at some point I am going to ask for a little research to be done to see whether the opposition has ever produced a report and a strategy in less than six months with a brand-new ministry, a brand-new corporation, and a brand-new minister and been able to get all the stakeholder and consultation meetings done, do the financial analysis, look at the existing programs and determine where the gaps are, and determine where we can best support enhancing the housing options for New Brunswickers. That was done in six months—in six months—Madam Deputy Speaker. I do not think that this has ever been done before.

I will admit that when I get home after working all day long with my team on the housing side of things—and Service New Brunswick, which is a very incredible department as well—I sometimes ask myself, Because this is a huge lift, why did you commit to doing it that fast? But New Brunswick needs it, and New Brunswick deserves it, so we are going to deliver it, Madam Deputy Speaker.

novatrice à la manière dont nous pouvons résoudre la crise du logement au Nouveau-Brunswick. Madame la vice-présidente, permettez-moi de vous dire une chose que j'ai apprise — et que j'ai comprise très rapidement lorsque j'ai commencé à m'occuper de la question du logement —, c'est que le problème est si important qu'il ne peut pas être résolu uniquement par le gouvernement. Nous avons besoin de la participation de tous pour être en mesure d'apporter rapidement des changements importants. Il en a été question dans le cadre des échanges au sujet du logement et des besoins à cet égard que j'ai eus cette semaine, en tant que ministre responsable du Logement, avec l'opposition. Nous avons évoqué des idées quant à la façon dont nous pouvons apporter des améliorations. C'est le dialogue que nous entretenons avec les parties prenantes dans tout le Nouveau-Brunswick. La semaine nous a donné l'occasion de le faire.

L'opposition s'inquiète du fait qu'il nous faut trop de temps pour élaborer notre stratégie de logement d'ici à juin. Je pense demander peut-être à un moment donné que de petites recherches soient faites pour voir si l'opposition a déjà produit un rapport et une stratégie en moins de six mois avec un tout nouveau ministère, une toute nouvelle société et un tout nouveau ministre, tout en étant capable de réunir toutes les parties prenantes, d'organiser toutes les séances de consultation, de faire l'analyse financière, d'examiner les programmes existants et de déterminer les lacunes ainsi que les meilleurs axes d'amélioration qu'il nous faut appuyer afin de multiplier les options de logement pour les gens du Nouveau-Brunswick. Le tout a été réalisé en six mois — en six mois —, Madame la vice-présidente. Je ne pense pas que cela ait été fait auparavant.

J'admets que, lorsque je rentre chez moi après avoir travaillé toute la journée avec mon équipe chargée de la question du logement — et les gens de Services Nouveau-Brunswick qui font partie d'un ministère tout aussi incroyable —, je me demande parfois ceci : Étant donné qu'il s'agit d'un projet de grande envergure, pourquoi prendre l'engagement de procéder aussi rapidement? Or, les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin d'une stratégie et y ont droit ; donc, nous en présenterons une, Madame la vice-présidente.

15:00

The opposition has proposed Motion 31, which was actually proposed before we had our most recent break. It asks for the rent cap to be reinstated.

I do listen. I listen even when the opposition members speak, Madam Deputy Speaker, because they are speaking for a part of New Brunswick as well. They are asking for one thing to be instituted around housing, but what I have learned in the three and a half or four months that I have been working on this portfolio is that one thing is not going to fix the housing crisis in New Brunswick. One thing is not going to fix it.

A rent cap has been instituted in some of the jurisdictions around us. A few provinces farther to the west that have rent caps in place have had varying experiences around the implementation of their rent caps. Rent caps have not fixed their housing crises either, Madam Deputy Speaker.

This is not something that is happening only in New Brunswick. There is a housing crisis in all of Canada. You hear about it in every province when the housing ministers speak. They are all looking for ways to improve housing for their own province. Each province has different ways to address its housing needs. Each province is looking at innovative ways to solve the housing crisis. I would like to say, Madam Deputy Speaker, that this is not just a Canadian problem. Housing is a problem across North America. Europe has been struggling with this for years, and it has made some advances in solving its housing crises, so it could provide examples of different things that could be instituted to help.

As we put together and think about a housing strategy for the province, taking one piece of a possible solution and looking only at that is not a genuine way to think about solving the housing crisis for New Brunswick. It is one tool in an entire toolbox. When I began this process of building and reinvigorating a housing corporation, I brought a team together to focus on housing issues for the entire province and committed to putting forward a housing strategy to begin addressing the gaps that we have within our system. It would have been a disservice to this

L'opposition a proposé la motion 31, qui a en fait été proposée avant notre dernière pause. Il y est demandé que soit rétabli le plafonnement des loyers.

J'écoute effectivement. J'écoute même lorsque les gens de l'opposition parlent, Madame la vice-présidente, parce qu'ils parlent aussi au nom d'une partie des gens du Nouveau-Brunswick. Ils demandent qu'une mesure soit établie en matière de logement, mais, au cours des trois mois et demi ou quatre mois pendant lesquels j'ai travaillé sur ce portefeuille, j'ai compris qu'une seule mesure ne résoudra pas la crise du logement au Nouveau-Brunswick. Une seule mesure ne suffira pas à résoudre une telle crise.

Un plafonnement des loyers a été instauré dans certaines des provinces qui nous entourent. Quelques provinces plus à l'ouest qui ont instauré un plafonnement des loyers ont connu des expériences diverses quant à la mise en oeuvre de la mesure. Le plafonnement des loyers n'a pas non plus résolu leur crise du logement, Madame la vice-présidente.

Il ne s'agit pas d'une situation propre au Nouveau-Brunswick. La crise du logement touche tout le Canada. Il en est question dans toutes les provinces lorsque les ministres responsables du logement s'expriment. Ils cherchent tous des moyens d'apporter des améliorations au chapitre du logement. Chaque province dispose de moyens différents pour répondre à ses besoins en matière de logement. Chaque province examine des façons innovantes de résoudre la crise du logement. Madame la vice-présidente, je voudrais dire que le problème ne se présente pas qu'au Canada. Le problème du logement touche toute l'Amérique du Nord. L'Europe connaît des difficultés à cet égard depuis des années, mais elle a fait des progrès dans la résolution de ses crises du logement ; elle pourrait donc fournir des exemples de différentes mesures à instituer pour aider.

Au moment où nous élaborons une stratégie en matière de logement pour la province et y réfléchissons, il n'est pas constructif d'envisager la résolution de la crise du logement au Nouveau-Brunswick en ne prenant qu'un seul aspect d'une possible solution et en se limitant à celui-ci. Il s'agit d'un outil dans la boîte à outils. Quand j'ai entamé le processus de création et de revitalisation d'une société d'habitation, j'ai réuni une équipe chargée de se concentrer sur les questions de logement pour l'ensemble de la province et je me suis engagée à présenter une stratégie en matière de

province to pick one thing and focus on that. We need a holistic, balanced approach to solving the housing crisis in New Brunswick.

I have talked to stakeholder groups around the province. I have talked to everyone, including municipalities, regional service commissions, tenant advocacy groups, educators, tenants, landlord groups, developers, businesses, and schools—postsecondary education schools. Each has an individual concern related to housing, and each has an individual need. Each of those things must be looked at, thought about, and considered when we are looking at gaps and at proposing new programs. Madam Deputy Speaker, one rent cap is not going to fix the housing crisis for New Brunswick.

In a genuine process, when you consult stakeholders and consider what their concerns and their needs are, you must pause and look at all the options in front of you that are related to the problem that you are going to solve, and you must look at all the contributors who can help you solve that problem. Then, you must propose a strategy that addresses all the issues, not only one thing.

So we, as a group, the New Brunswick Housing Corporation team . . . And I will say, Madam Deputy Speaker, that it is really a One Team One GNB effort. We have eight different departments within our government that are working together to produce this strategy, and each has a piece that is associated with solving it. Post-Secondary Education, Training and Labour is helping us with the skilled-employees issue—the fact that we need more skilled people here to help us build and deliver more housing for New Brunswickers.

15:05

We have Finance and Treasury Board working with us to determine the financial impact of the solutions that we are considering addressing in the Housing

logement pour commencer à remédier aux failles au sein de notre système. Choisir un aspect et se concentrer sur celui-ci n'aurait pas rendu service à la province. Il nous faut une approche globale et équilibrée pour résoudre la crise du logement au Nouveau-Brunswick.

J'ai parlé à des groupes de parties prenantes d'un peu partout dans la province. J'ai parlé à tout le monde, y compris des municipalités, des commissions de services régionaux, des groupes de défense des droits des locataires, des éducateurs, des locataires, des groupes de propriétaires, des promoteurs, des entreprises et des écoles — des établissements d'enseignement postsecondaire. Chaque personne a sa propre préoccupation quant au logement, et chaque personne a ses besoins individuels. Chacun des éléments en question doit être examiné, envisagé et pris en considération lorsque nous examinons les lacunes et la possibilité de proposer de nouveaux programmes. Madame la vice-présidente, un plafonnement des loyers ne règlera pas la crise du logement au Nouveau-Brunswick.

Dans le cadre d'un processus authentique, lorsque l'on consulte des parties prenantes et prend en considération leurs préoccupations et leurs besoins, il faut faire une pause et examiner toutes les options possibles qui sont liées au problème que l'on tente de régler, et il faut réfléchir à tous les intervenants qui peuvent aider à régler le problème. Il faut ensuite proposer une stratégie qui traite de toutes les questions, et pas seulement d'un élément.

Donc, nous, en tant que groupe, soit l'équipe de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick... Or, je dirais, Madame la vice-présidente, qu'il s'agit vraiment d'un effort déployé dans l'esprit d'Une équipe, un GNB. Huit différents ministères au sein de notre gouvernement collaborent à l'élaboration de la stratégie, et chacun est responsable d'une pièce du casse-tête qu'il faut résoudre. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail nous aide à résoudre la question des employés qualifiés — le fait que nous ayons besoin de plus de personnes qualifiées ici pour nous aider à construire et à fournir plus de logements pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor travaille avec nous pour déterminer les répercussions financières des solutions que nous envisageons dans la

Strategy. We have Transportation and Infrastructure working with us on the issue that is related to property and where we can locate some of these housing developments. That is why I enjoyed the question this morning. We are deep into that one, Madam Deputy Speaker, and it is work that is ongoing. I am excited about some of the things that are happening there and some of the opportunities that I can see that are associated with working with Transportation and Infrastructure.

We are building relationships with the communities, the municipalities, and the regional service commissions to help them address their housing challenges. There are regional differences in the housing needs in this province. We have our three urban centres where significant development is happening, and we are working with the developers and the tenants in those areas. The needs of rural New Brunswick are much different, especially the needs around workforce housing.

Early on in my tenure as the Minister responsible for Housing, I got to sit down with the mayor of a northern community. She told me that she has an incredible business in her community that is growing rapidly, but that business is bringing in more employees all the time and is buying up properties, buildings, and apartments. That is taking away the housing stock for the mayor's own citizens, and she asked for help. I have had businesses come to me and say: My business is growing, and I am being stymied because I do not have enough housing for the people who work for me. I need your help.

We have our postsecondary training institutions—our universities, community colleges, and private community colleges and universities. They are growing and bringing in new students, but they do not have anywhere for their students to live.

This is not a one-size-fits-all problem, Madam Deputy Speaker. There is no one thing or no one rent cap that will fix it. It is a comprehensive problem across the province for which we need a regional focus. We need

stratégie sur le logement. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure collabore avec nous sur la question liée à la propriété et aux endroits où nous pouvons construire certains des projets de logements. C'est pourquoi j'ai été ravie d'entendre la question ce matin. Actuellement, nous examinons en profondeur la question, Madame la vice-présidente, et le travail se poursuit. Je suis enthousiasmée par certaines des choses qui se passent à cet égard et par certaines des possibilités que je peux entrevoir et qui sont liées au fait de travailler avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure.

Nous établissons des relations avec les collectivités, les municipalités et les commissions de services régionaux pour les aider à relever leurs défis en matière de logement. Des différences régionales existent au chapitre des besoins en matière de logement dans la province. Il y a nos trois centres urbains où beaucoup de construction est en cours, et nous travaillons avec les promoteurs et les locataires à ces endroits. Les besoins des régions rurales du Nouveau-Brunswick sont très différents, surtout les besoins en matière de logement pour la main-d'oeuvre.

Tôt dans mon mandat en tant que ministre responsable du Logement, j'ai eu l'occasion de discuter avec la mairesse d'une collectivité du Nord. Elle m'a dit qu'il y avait une entreprise incroyable dans sa collectivité qui connaissait une croissance rapide, mais que cette dernière engageait toujours plus d'employés et achetait des propriétés, des bâtiments et des appartements. Cela réduisait le parc de logements disponibles pour les gens de la collectivité de la mairesse, et celle-ci a demandé de l'aide. Des propriétaires d'entreprises sont venus me voir et m'ont dit : Mon entreprise est en croissance, mais je suis dans une impasse, car je n'ai pas assez de logements pour les gens qui travaillent pour moi ; j'ai besoin de votre aide.

Il y a nos établissements d'enseignement postsecondaire — nos universités, nos collèges communautaires et nos établissements collégiaux et universitaires privés. Ces établissements connaissent une croissance et attirent de nouveaux étudiants, mais ils ne disposent d'aucun endroit où leurs étudiants peuvent habiter.

Il ne s'agit pas d'un problème identique pour tous, Madame la vice-présidente. Il n'y a pas une solution ou un plafonnement des loyers qui permettra de régler le problème. Il s'agit d'un vaste problème qui touche

to consider the issues around affordability for the New Brunswickers who are here, who are working, and who live with their families, because with unprecedented growth also come inflation and more costs for the people who live here.

We need to address housing comprehensively, thinking about all the different individuals and groups within New Brunswick who can contribute to solving this crisis. We are listening to their voices. We are meeting with all of them. They are providing us with feedback about how the existing programs are working and how they are not working.

The time has stopped, I think. But I will just keep talking, Madam Deputy Speaker.

A comprehensive solution is required, and because of that, I very much appreciate the motion that the member opposite has put forward. I know that it comes from a good place. He and I have spent a lot of time talking about housing. He came to my housing summits, the one in February and the one on May 2. The time is running together because so many things are happening. But he is there, and he is trying to problem solve along with me. The opposition and our team are listening to all the voices. Our team feels very strongly about this. We know that we have an opportunity in front of us that we must seize, and we are working together to seize that opportunity.

I cannot wait to present my plan in June. Everybody's voice has been listened to. I look forward to seeing real change in housing in New Brunswick in the next year, the next 2 years, and the next 3 years and in the vision of what we are going to look like 10 years down the road when there is housing for all—adequate, appropriate, proper housing for each and every New Brunswicker and every new person who comes to New Brunswick because it is such a fabulous place to live.

I do not support this motion, but I support the intent behind it. I look forward to further debates about housing and how we can make New Brunswick a better place. Thank you.

les quatre coins de la province et pour lequel il nous faut une approche régionale. Nous devons examiner les enjeux liés à l'abordabilité pour les gens du Nouveau-Brunswick qui habitent ici, qui travaillent et qui vivent avec leur famille, car la croissance sans précédent entraîne aussi de l'inflation et davantage de coûts pour les gens qui habitent ici.

Nous devons aborder la question du logement de façon globale, en pensant à toutes les personnes différentes et les groupes différents au Nouveau-Brunswick qui peuvent aider à résoudre la crise. Nous écoutons leur voix. Nous les rencontrons tous. Ils nous donnent de la rétroaction sur la façon dont les programmes actuels fonctionnent ou non.

Je pense que le chronomètre s'est arrêté. Toutefois, je vais simplement continuer à parler, Madame la vice-présidente.

Il faut une solution globale, et c'est pourquoi je suis très reconnaissante de la motion que le député d'en face a proposée. Je sais que la motion est motivée par de bonnes intentions. Le député et moi avons passé beaucoup de temps à parler de logement. Il est venu aux sommets sur le logement que j'ai organisés, celui qui a eu lieu en février et celui qui a eu lieu le 2 mai. Le temps file, car tant de choses se produisent. Toutefois, le député est présent et il essaie de régler les problèmes avec moi. L'opposition et notre équipe écoutent toutes les voix. Notre équipe accorde une énorme importance à cela. Nous savons qu'une occasion que nous devons saisir s'offre à nous, et nous travaillons ensemble pour le faire.

J'ai vraiment hâte de présenter mon plan en juin. On a écouté les voix de tout le monde. J'ai hâte de constater de vrais changements dans le dossier du logement au Nouveau-Brunswick au cours de la prochaine année, des deux prochaines années et des trois prochaines années et de voir à quoi ressemblera la situation dans notre province dans 10 ans, lorsqu'il y aura des logements pour tout le monde — de bons logements appropriés et convenables pour chaque personne du Nouveau-Brunswick et chaque nouvelle personne qui vient s'installer au Nouveau-Brunswick, car c'est un endroit où il fait si bon vivre.

Je n'appuie pas la motion, mais j'appuie l'intention qui la sous-tend. Je me réjouis à la perspective d'autres débats au sujet du logement et de la façon dont nous pouvons faire du Nouveau-Brunswick un endroit meilleur. Merci.

15:10

M. M. LeBlanc : Merci, Madame la vice-présidente. C'est un honneur pour moi de me lever à la Chambre aujourd'hui pour parler de la motion 31, de mon collègue de Kent-Sud, qui vise à faire en sorte qu'on puisse alléger les problèmes auxquels sont confrontés les gens du Nouveau-Brunswick. Ils font face à de nombreux défis, en raison de l'augmentation rapide des loyers et de l'abordabilité des logements.

La motion vise également à ce que le gouvernement mette en place un plafond sur l'augmentation des loyers. Depuis l'élection du présent gouvernement, je pense qu'on a vu une crise sans précédent en matière de logement au Nouveau-Brunswick ; une crise sans précédent, qui a rendu la vie plus difficile pour tous les locataires de la province. Il y a aussi un effet de chamboulement, qui a rendu la question de l'habitation plus difficile pour tout le monde. C'est très décevant d'entendre la ministre dire qu'elle votera contre cette motion aujourd'hui, parce qu'elle a parlé à plusieurs occasions d'un outil.

That one tool in the toolbox will not fix anything. That is correct, but there is also a role to put in place more tools to fix the whole situation. What I can guarantee you, Madam Deputy Speaker, is that a toolbox without tools will get you nowhere, and that is the situation we have with this government today.

La ministre a aussi mentionné qu'elle travaille à une stratégie en matière d'habitation. Elle dit qu'il s'agira d'une première et que cela sera fait en l'espace de six mois. Malheureusement, Madame la vice-présidente, la crise du logement au Nouveau-Brunswick perdure depuis 2020, soit depuis trois ans. Maintenant, on entend que, à la fin juin, lorsque la session sera terminée pour l'été — sûrement un vendredi —, la ministre va mettre de l'avant une stratégie. C'est certain que l'on se doit d'avoir des doutes face à la stratégie. Mon collègue de Bathurst-Ouest—Beresford a souligné ce matin que, l'an passé, lorsqu'il était question d'une stratégie en matière de transport aérien, on a répété que cela s'en venait — cela s'en venait. Lorsque c'est arrivé, cela n'a pas été grand-chose.

Madame la vice-présidente, aujourd'hui, la motion 31 a pour objectif d'exhorter le gouvernement à modifier la *Loi sur la location de locaux d'habitation* pour exiger que le fardeau de la preuve soit imposé à tout propriétaire qui demande une augmentation supérieure

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Madam Deputy Speaker. It is an honour for me to rise in the House today to speak on Motion 31, introduced by my colleague from Kent South, which seeks to alleviate the problems New Brunswickers are facing. They are facing many challenges related to rapidly rising rents and housing affordability.

The motion also calls on the government to implement a cap on rent increases. Since this government was elected, there has been, I believe, an unprecedented housing crisis in New Brunswick; an unprecedented crisis that has made life more difficult for all tenants in the province. There is also an upheaval effect, which has made the housing issue more difficult for everyone. It is very disappointing to hear the minister say that she will vote against this motion today, because she has spoken on several occasions about a tool.

Un seul outil dans une boîte à outils ne règlera rien. C'est vrai, mais il faut aussi mettre plus d'outils à la disposition des gens pour régler toute la situation. Ce que je peux vous garantir, Madame la vice-présidente, c'est qu'une boîte à outils sans outil ne mènera nulle part, et c'est la situation que nous vivons aujourd'hui en raison du gouvernement actuel.

The minister also mentioned that she is working on a housing strategy. She says that it will be a first and that it will be done within six months. Unfortunately, Madam Deputy Speaker, the housing crisis in New Brunswick has been going on for three years, since 2020. Now, it is said that at the end of June, when the session ends for the summer—surely on a Friday—the minister will put forward a strategy. Of course, people have to have doubts about the strategy. My colleague from Bathurst West-Beresford pointed out this morning that last year, when there was talk about an air transportation strategy, people kept saying that it was coming—it was coming down the line. When it was implemented, it did not amount to much.

Madam Deputy Speaker, the purpose of Motion 31 today is to urge the government to amend *The Residential Tenancies Act* to require that the burden of proof be placed on any landlord applying for an

à ce que prévoient les lignes directrices et aussi pour statuer sur une limite en matière d'augmentation de loyer.

Madam Deputy Speaker, I stand here today—and I would love to be corrected if I am wrong—as the only member who has rented in this province in the last 12 months and as the only one who has rented in New Brunswick over the past 10 years. I lived in Fredericton for about five years. From the year when I moved here until I moved out 18 months ago, the price of a two-bedroom apartment in Fredericton had increased by about 60%.

Just before I stood today, I took the time to go on Kijiji to see what the reality is for a two-bedroom apartment in Fredericton today. It is: \$1 950, \$1 850, \$2 295, \$1 875. For a one-bedroom apartment, it is: \$1 495, \$1 445, \$1 695, \$1 375. Those are rental amounts for the apartments that are available in Fredericton today.

15:15

Based on the different numbers from the banks and the government, we know that housing should never cost more than 32% of your annual income. As much as housing is a problem for the whole spectrum of our population . . . I was a young adult. I was privileged, yes, and I was able to afford an apartment. But, Madam Deputy Speaker, let's say that, on an average income of \$50 000 per year, 60% of your monthly salary needs to go toward rent. How can we attract young New Brunswickers to stay in New Brunswick and to start a family in New Brunswick when 60% of their salary needs to go toward rent? And one item in the toolbox that the minister was talking about earlier would maybe make it more affordable for one person.

The members of this government have been boasting a lot about how the population of New Brunswick has increased over the past little while and that it is all because of what they call action. I am not sure that I agree. But we are in a situation of having young people who are trying to afford their first house. I am probably also the only one in this House who has bought his first house in the past 12 months. Let me tell you that for a young person in 2023, under this government, the

increase in excess of the established guidelines and to decide on a limit on rent increases.

Madame la vice-présidente, je prends la parole ici aujourd'hui — et j'aimerais qu'on me corrige si j'ai tort — en tant que seul parlementaire à avoir loué un logement dans la province au cours des 12 derniers mois et à avoir loué au Nouveau-Brunswick au cours des 10 dernières années. J'habite à Fredericton depuis environ cinq ans. À partir de l'année où je me suis installé ici jusqu'à ce que je déménage il y a 18 mois, le loyer d'un appartement à deux chambres à Fredericton a augmenté d'environ 60 %.

Juste avant de prendre la parole aujourd'hui, j'ai pris le temps de consulter le site Kijiji pour voir qu'elle est la réalité aujourd'hui concernant un appartement à deux chambres à Fredericton. Voici à combien s'élèvent les loyers : 1 950 \$, 1 850 \$, 2 295 \$ et 1 875 \$. Pour un appartement à une chambre, voici à combien s'élèvent les loyers : 1 495 \$, 1 445 \$, 1 695 \$ et 1 375 \$. Voilà les loyers pour les appartements qui sont offerts à Fredericton aujourd'hui.

Selon les divers chiffres que fournissent les banques et le gouvernement, nous savons qu'on ne devrait jamais consacrer plus de 32 % de son revenu annuel au logement. Même si le logement constitue un problème pour l'ensemble de notre population... J'étais un jeune adulte. J'étais privilégié, oui, et j'avais les moyens de me payer un appartement. Toutefois, Madame la vice-présidente, disons que, si l'on touche un revenu moyen de 50 000 \$ par année, 60 % de son salaire mensuel doit être consacré au loyer. Comment pouvons-nous inciter les jeunes personnes du Nouveau-Brunswick à rester au Nouveau-Brunswick et à y fonder une famille lorsque 60 % de leur salaire doit être consacré au loyer? Or, un outil dans la boîte à outils dont la ministre parlait plus tôt pourrait rendre le logement plus abordable pour une personne.

Les parlementaires du gouvernement actuel se vantent beaucoup de la façon dont la population du Nouveau-Brunswick a augmenté ces derniers temps et du fait que la situation est entièrement attribuable à ce qu'ils appellent de l'action. Je ne suis pas certain d'être d'accord. Toutefois, nous nous trouvons dans une situation où de jeunes personnes tentent de trouver les moyens d'acheter leur première maison. Je suis aussi probablement la seule personne à la Chambre qui a

process of buying a house is interesting. Houses stay on the market for one day. There are bidding wars up to 130% or 140% of what the house was listed for. There are 15 to 25 offers on one house in the span of 24 hours. One tool in the toolbox is not enough for this government to help one young adult or one young family in this province afford a roof or an apartment to have a life in.

A portion of our population who rent are students.

Madame la vice-présidente, on se souviendra tous que l'une des premières actions de ce gouvernement, en 2019, aura été d'abolir le Programme des droits de scolarité gratuits. Puis, on ne peut s'en cacher : La population étudiante doit se louer un appartement, à moins qu'une personne ait été chanceuse de grandir et d'avoir sa famille dans la ville où est située l'université qu'elle fréquente. Cela n'a pas été mon cas. Venant d'une région rurale du nord du Nouveau-Brunswick, j'ai eu à me déplacer sur presque 200 km pour aller à l'université. Cela veut dire que j'ai dû me louer un appartement pour 12 mois, même si le séjour à l'université n'était que de 8 à 9 mois par année.

Lorsque j'étais à l'université, il y a environ 10 ans, un appartement comptant deux chambres à coucher coûtait aux environs de 800 \$ à 1 000 \$ par mois. Aujourd'hui, le prix pour un tel appartement a doublé. La population étudiante, qui a perdu l'accès à la gratuité des études postsecondaires, par suite de la décision de ce gouvernement, va payer deux fois plus cher pour un loyer.

One tool in the toolbox is not enough.

Les augmentations de loyer vont continuer. Il y a une autre chose, Madame la vice-présidente, pour ce qui est de la population étudiante. On se souviendra tous que, en juillet ou en août dernier... Je le répète : La population étudiante du nord du Nouveau-Brunswick ou des régions rurales doit se louer un appartement pour accéder à des études postsecondaires.

acheté sa première maison au cours des 12 derniers mois. Laissez-moi vous dire que, pour une jeune personne en 2023, sous le gouvernement actuel, le processus d'achat d'une maison est intéressant. Les maisons restent sur le marché une journée. Il y a des guerres aux enchères où les prix atteignent 130 % ou 140 % du prix de vente de la maison. Entre 15 et 25 offres sont présentées en l'espace de 24 heures. Un outil dans la boîte à outils n'est pas suffisant pour permettre au gouvernement actuel d'aider un jeune adulte ou une jeune famille dans la province à avoir les moyens de se payer une maison ou un appartement où vivre.

Les étudiants constituent une partie des locataires dans notre province.

Madam Deputy Speaker, everyone will remember that one of this government's first actions in 2019 was to abolish the Free Tuition Program. Also, it cannot be hidden: Students have to rent apartments, unless they were lucky enough to grow up and have their family in the city where the university they are attending is located. That was not the case for me. Coming from a rural area in northern New Brunswick, I had to travel almost 200 km to go to university. This meant that I had to rent an apartment for 12 months, even though I was only at university for 8 or 9 months a year.

When I was in university, about 10 years ago, a two-bedroom apartment cost around \$800 to \$1 000 a month. Today, the price of such an apartment has doubled. Students who have lost access to free post-secondary education as a result of this government's decision will have to pay twice as much for rent.

Un outil dans la boîte à outils n'est pas suffisant.

Rent will continue to increase. Madam Deputy Speaker, there is something else to talk about, and it has to do with students. Everyone will remember that, last July or August. . . I repeat: Students from northern regions in New Brunswick or from rural regions have to rent an apartment to have access to postsecondary education.

15:20

De plus, il y avait un programme en place qui permettait à la population étudiante d'aller se rééduquer ou de recevoir une formation quelconque tout en ayant droit à l'assurance-emploi. Toutefois, ce gouvernement a mis ce programme à la poubelle ; il a décidé de ne pas aider la population étudiante.

One tool in the toolbox will not do enough.

Madam Deputy Speaker, the housing crisis is one of the biggest issues currently looming over our province. It threatens to cripple New Brunswick's growth and the quality of life for its residents. Access to suitable housing has been deemed a human right for decades, but when it comes to the housing crisis that we face in New Brunswick, this government has taken little to no action since 2020. We just have to wait one more month and a half, until the end of June, in order to see what is going to be presented. This has been happening for three years.

Ensuite, afin de donner au gouvernement des idées qui, malheureusement, semblent manquantes, l'opposition officielle avait proposé un plan contenant six éléments.

For one, we should establish a rent cap because that is one tool in the toolbox that can make a difference. We should regionalize New Brunswick's Residential Tenancies Tribunal because the reality that we face in my region, Restigouche-Chaleur, is not the same reality that we see in cities. The reality of housing and rentals is not the same. We have a broad province of different realities from corner to corner of our province—but no.

We also believe that we should empower municipalities and incentivize development. The minister spoke earlier about working with the regional service commissions to help when it comes to housing. I am looking forward to seeing some of the measures that are going to be brought forward at the end of June because we have seen this government drop more and more responsibilities onto the regional service commissions. I hope that funding will follow suit if

Also, there was a program in place that allowed students to return to school or get some kind of training while being eligible for employment insurance. However, this government threw that program in the garbage; it decided not to help students.

Un outil dans la boîte à outils n'est pas suffisant.

Madame la vice-présidente, la crise du logement est l'un des plus grands défis qui se posent actuellement à notre province. Elle menace d'entraver la croissance du Nouveau-Brunswick et de nuire à la qualité de vie des personnes qui y vivent. L'accès à un logement convenable est considéré comme un droit de la personne depuis des décennies, mais, lorsqu'il s'agit de la crise du logement avec laquelle nous sommes aux prises au Nouveau-Brunswick, le gouvernement actuel a pris très peu de mesures depuis 2020. Nous devons simplement attendre un autre mois et demi, soit jusqu'à la fin de juin, pour voir ce qui sera présenté. Il en est ainsi depuis trois ans.

Then, to give the government ideas that, unfortunately, it seems to be lacking, the official opposition proposed a six-point plan.

D'une part, nous devrions établir un plafond sur les augmentations de loyer, car il s'agit d'un outil dans la boîte à outils qui peut changer les choses. Nous devrions régionaliser le Tribunal sur la location de locaux d'habitation du Nouveau-Brunswick, car la réalité que nous devons affronter dans ma région, soit Restigouche-Chaleur, n'est pas la même réalité que celle que nous observons dans les villes. La réalité en matière de logement et de loyer n'est pas la même. Nous avons une province vaste qui se compose de différentes réalités d'un coin à l'autre de celle-ci — mais non.

Nous croyons également qu'il faut habiliter les municipalités et favoriser le développement. Le ministre a parlé plus tôt de la possibilité de travailler avec les commissions de services régionaux pour aider en matière de logement. J'ai hâte de voir certaines des mesures qui seront présentées à la fin de juin, car nous avons vu le gouvernement déléguer de plus en plus de responsabilités aux commissions de services régionaux. J'espère qu'un financement suivra si le

housing also becomes the responsibility of the regional service commissions.

The fourth point that we propose is to leverage not-for-profit housing and housing cooperatives. Where to begin on this? We do so little to offer housing to the most vulnerable and the most marginalized New Brunswickers. So little is being done. When we look at what is being done in other provinces across this country, we can see that not-for-profit organizations are being supported by governments. They are supported to offer housing opportunities to the most vulnerable and the most marginalized.

The fifth point that we propose is to remove barriers to modular housing solutions because they are a great way to provide housing to a region. Last but not least, we need to do more when it comes to skilled trades education. We need to do more when it comes to recognizing the skills of the workforce that is coming from other parts of the world.

As I wrap up my time, I am proud to speak here on the floor of the House today as someone who has been in the shoes of the renters in the past year. I have seen the prices of rentals go up and up and up since this government took its position in power. It is unfortunate that nothing has been done to help New Brunswickers and that the government members are going to vote against this motion because they see it as one tool in a toolbox. Thank you, Madam Deputy Speaker.

15:25

Hon. Mr. Carr: Thank you, Madam Deputy Speaker, for allowing me the opportunity to get up and follow my rookie colleague here. Welcome to my colleague from Restigouche-Chaleur. Congratulations on your victory, I guess I could say. He is no stranger to these halls and no stranger to the system of government, having worked closely with former Premier Brian Gallant at one point in time. He will understand when I remind him why there are some issues with affordability for New Brunswickers on all different fronts. I will break down some of the tax increases that were put in by his previous leader, with whom he worked closely.

logement devient aussi une responsabilité des commissions de services régionaux.

La quatrième mesure que nous proposons, c'est de tirer parti des logements sans but lucratif et des coopératives d'habitation. Par où commencer à cet égard? Nous en faisons si peu pour fournir des logements aux personnes les plus vulnérables et marginalisées du Nouveau-Brunswick. Si peu de mesures sont prises. Un examen des mesures qui sont prises dans d'autres provinces du pays montre que les organismes sans but lucratif sont appuyés par les gouvernements. Ils sont appuyés pour fournir des logements aux personnes les plus vulnérables et marginalisées.

La cinquième mesure que nous proposons, c'est d'éliminer les obstacles aux solutions de logement modulaire, car c'est une excellente façon de fournir des logements à une région. Enfin et surtout, nous devons en faire davantage en ce qui concerne l'enseignement des métiers spécialisés. Nous devons en faire davantage pour ce qui est de la reconnaissance des titres de compétence de la main-d'oeuvre qui vient d'ailleurs.

En terminant, je suis fier de prendre la parole ici à la Chambre aujourd'hui en tant que personne ayant vécu l'expérience des locataires au cours de la dernière année. J'ai observé les loyers augmenter sans cesse depuis que le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir. Il est regrettable que rien n'ait été fait pour aider les gens du Nouveau-Brunswick et que les parlementaires du gouvernement votent contre la motion, car ils la considèrent comme un outil dans une boîte à outils. Merci, Madame la vice-présidente.

L'hon. M. Carr : Merci, Madame la vice-présidente, de me donner l'occasion de prendre la parole à la suite de mon collègue débutant. Bienvenue à mon collègue de Restigouche-Chaleur. Félicitations pour votre victoire, si je puis dire. Il connaît bien les lieux ainsi que le système gouvernemental, pour avoir travaillé en étroite collaboration avec l'ancien premier ministre Brian Gallant à un moment donné. Il comprendra quand je lui rappellerai pourquoi les gens du Nouveau-Brunswick sont aux prises avec des enjeux liés à l'abordabilité sur tous les fronts. Je vais décrire en détail certaines des augmentations fiscales qui ont été instaurées par son ancien chef, avec qui il a travaillé en étroite collaboration.

I want to talk about the housing crisis that we are in. I agree with a lot of the points that were made not only by the opposition members but also by the Minister of Service New Brunswick, obviously, who is working diligently on a housing plan. I think that the way she will roll that out in the coming days is formidable. I listened to the Minister of Service New Brunswick speak about her pride in being the Minister of Transportation and Infrastructure. I acknowledge that. She was a wonderful Minister of Transportation and Infrastructure, and it would have been very difficult to leave the portfolio and go to Service New Brunswick and become the Minister responsible for Housing.

However, she took on that job with vigour. She took on that Housing portfolio and built it into something that is really . . . It was kind of stagnant. It was in neutral, and she has taken that to a whole new level. She has taken on that most difficult file while under a lot of pressure because there are a lot of needs. She harnessed a lot of the initiatives that are ongoing in the communities, a lot of the ideas that organizations such as 12 Neighbours have worked on. She harnessed them into a cohesive initiative and brought those ideas to other communities.

She harnessed, for lack of a better term, a business workforce housing initiative. She can correct me on that. She started working with industries on ways that they can house their employees in certain communities. When that happens, everybody wins. Everybody benefits because the municipalities where those businesses are set up start to collect from a bigger tax base. Not only do these businesses bring people into their communities to work but they also bring in the families. These families also work and play in those communities. Their children are schooled in those communities. That is an ongoing effort that will continue as time goes forward.

Madam Deputy Speaker, I am going to take you back a few decades. Many, many, many years ago when the New Brunswick Housing Corporation was established and was functioning, my mom was a single mom who was raising three little guys. One was older than the

Je veux parler de la crise du logement avec laquelle nous sommes aux prises. Je souscris à un grand nombre de propos soulevés non seulement par les parlementaires du côté de l'opposition, mais aussi par la ministre de Services Nouveau-Brunswick, qui travaille avec diligence sur une stratégie de logement. Je pense que la façon dont elle présentera cette stratégie dans les jours à venir est formidable. J'ai écouté la ministre de Services Nouveau-Brunswick parler avec fierté d'avoir été ministre des Transports et de l'Infrastructure. Je lui suis reconnaissant de cela. Elle a été une excellente ministre des Transports et de l'Infrastructure, et il devait lui être très difficile de quitter ce portefeuille pour aller à Services Nouveau-Brunswick et occuper le poste de ministre responsable du Logement.

Pourtant, la ministre a assumé la fonction avec énergie. Elle a pris en charge le portefeuille du logement et l'a transformé en quelque chose de vraiment... Il y avait en quelque sorte une situation de stagnation. La situation était au point neutre, mais elle l'a fait passer à un niveau supérieur. La ministre s'est attaquée à la question la plus difficile, et ce, sous forte pression, car les besoins sont nombreux. Elle a mis à profit un grand nombre d'initiatives en cours dans les collectivités, un grand nombre d'idées sur lesquelles des organismes tels que 12 Neighbours avaient travaillé. Elle a rassemblé ces idées en une initiative cohérente et les a transmises à d'autres collectivités.

La ministre a mis à profit, faute d'un meilleur terme, une initiative de logement pour les entreprises et la main-d'oeuvre. Elle pourra me rectifier à cet égard. Elle a commencé à travailler avec des entreprises sur les moyens par lesquels ces dernières peuvent loger leurs employés dans certaines collectivités. Lorsque cela se produit, tout le monde est gagnant. Tout le monde en profite, car les municipalités où les entreprises sont installées commencent à percevoir les recettes à partir d'une assiette fiscale plus grande. Non seulement ces entreprises amènent des gens pour qu'ils travaillent dans leur collectivité, mais elles font aussi venir des familles. Ces familles travaillent et se divertissent également dans ces collectivités. Leurs enfants sont scolarisés au sein de ces collectivités. Il s'agit d'un effort continu qui se poursuivra au fil du temps.

Madame la vice-présidente, je vais vous ramener quelques décennies en arrière. Il y a de très nombreuses années, lorsque la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick a été créée et exerçait pleinement ses fonctions, ma maman était une mère célibataire qui

other two, and that was me. She moved back to her home community where she grew up. There were some low-income apartments in that community but not many. She went to the Housing Corporation and had a house built, which we lived in for a few years. It was not free. I guess it was like a rent supplement type of thing in order to pay a mortgage until she was able to get on her feet and we were able to move on. We lived in that house for about two years, and prior to that, we lived in a low-income apartment. The community was there to help us with that. I will never forget those days when I lived there, Madam Deputy Speaker.

15:30

(**Mr. Speaker** resumed the chair.)

That is why I was so very excited when the Minister responsible for Housing came to me and asked whether I, along with the Minister of Social Development and others, would endorse her idea of standing the Housing Corporation back up. It would put a structure back in place where people could go, where the funding apparatuses could be centralized, and where the expertise in the government departments, whether it be engineers, housing specialists, the RTT, or whoever, could be centralized. In doing so, our collective efforts as a society could be focused there to help those in need, to help industries that want to access funds, and to help the nonprofits in our communities that want to access funding partners so that they can build seniors' housing, nonprofit housing, low-income housing, student housing, and multi-unit buildings in our communities, Madam—oh, hello, Mr. Speaker.

It is an initiative for which I did not need convincing. I did not need convincing to support it. Now, the member opposite, who just spoke so eloquently, said that the government has not been doing very much of anything or that the government is relying on one tool in its toolbox. But, Mr. Speaker, I would have to disagree. Leading up to the time when the Minister responsible for Housing was appointed, many things had been done over here, by this government. To the opposition, it may not have looked like it, but many

élevait trois petits garçons. L'un d'eux était plus âgé que les deux autres, et c'était moi. Elle est retournée vivre dans la collectivité où elle avait grandi. Il y avait quelques appartements pour personnes à faible revenu dans cette collectivité, mais pas beaucoup. Elle s'est adressée à la Société d'habitation et a fait construire une maison dans laquelle nous avons vécu pendant quelques années. Ce n'était pas gratuit. Je suppose qu'il s'agissait d'une sorte de supplément au loyer pour payer une hypothèque jusqu'à ce qu'elle puisse s'en sortir et que nous puissions aller de l'avant. Nous avons vécu dans la maison pendant environ deux ans, et avant cela, nous vivions dans un appartement pour personnes à faible revenu. La collectivité était là pour nous aider. Je n'oublierai jamais l'époque où j'ai vécu dans la maison, Madame la vice-présidente.

(**Le président** reprend le fauteuil.)

Voilà pourquoi j'ai été très enthousiaste lorsque la ministre responsable du Logement est venue me voir pour me demander si, avec la ministre du Développement social et d'autres, j'approuverais son idée de redynamiser la Société d'habitation. Cela réhabiliterait une structure où les gens pourraient s'adresser, où les mécanismes de financement pourraient être centralisés et où l'expertise des ministères pourrait être centralisée, qu'il s'agisse d'ingénieurs, de spécialistes du logement, du TLLH... ou d'autres personnes. Ce faisant, nos efforts collectifs en tant que société pourraient être concentrés sur l'aide aux personnes dans le besoin, sur l'aide aux industries qui souhaitent accéder à des fonds et sur l'aide aux organismes sans but lucratif de nos collectivités qui souhaitent accéder à des partenaires financiers afin de pouvoir construire des logements pour les personnes âgées, des logements sans but lucratif, des logements pour les personnes à faible revenu, des logements pour les étudiants et des immeubles à logements multiples au sein de nos collectivités, Madame — pardon, bonjour, Monsieur le président.

Voilà une initiative pour laquelle je n'ai pas eu besoin d'être convaincu. Je n'ai pas eu besoin d'être convaincu pour la soutenir. Le député d'en face, qui vient de s'exprimer avec tant d'éloquence, a dit que le gouvernement ne faisait pas grand-chose ou qu'il se contentait d'un seul outil dans sa boîte à outils. Eh bien, Monsieur le président, je ne suis pas d'accord. Jusqu'à la nomination de la ministre responsable du Logement, le gouvernement actuel avait accompli beaucoup de choses. Pour les gens de l'opposition,

initiatives were started. Those initiatives included obtaining the funding, having funding partners, and allocating money in our capital budget and in our operating budgets.

But when the Minister responsible for Housing was appointed, many consultation initiatives started. She started to build the housing plan, and I am really happy to say that I am quite encouraged that it will be released sometime in late June. That is pretty quick. For the government, that is pretty fast movement when it is working on something such as this. The minister has had hundreds of meetings, trips to Ottawa to meet with the federal Housing Minister, consultations with stakeholders, work within the Cabinet, and work within the caucus. She has been updating us all along the way, bringing in several pieces of legislation, and answering several excellent questions on the floor of this Legislature. And she has been doing this with a high level of energy, a high level of enthusiasm, and the high level of technical expertise that she brings as the engineer in our group. Something has to be said for that, Mr. Speaker.

I do want to address, in the short time that I have left . . . I have about six and a half minutes left, so I will make the best of it that I can. If I do go too far outside the lines, please forgive me. You can always feel free to bring me back within those lines. But when I listened . . .

I know that the members opposite are waiting with bated breath to see whether they need to bring me back in line as well. I know that the acting house leader on the other side is waiting for his first opportunity to make a point of order, and I will try not to disappoint him, but I do not want to have him be on the record doing such a thing.

But I do want to address a few of the things that the new member for Restigouche-Chaleur talked about. I am going to be positive—as positive as I can be—because the member is new, although he is not new to this realm of our lives. He has spent a considerable amount of time working at the Government Members' Office in the past and, as I said earlier, working for former Premier Brian Gallant in that fashion. He will probably agree with me when I remind him that there are several reasons why affordability for New

cela n'en a peut-être pas l'air ; pourtant, de nombreuses initiatives ont été lancées. Ces initiatives comprenaient l'obtention de financement, la recherche de partenaires financiers et l'affectation de fonds dans notre budget de capital et dans nos budgets de fonctionnement.

Or, lorsque la ministre responsable du Logement a été nommée, de nombreuses initiatives de consultation ont été lancées. Elle a commencé à élaborer la stratégie de logement, et je suis vraiment ravi de dire que je trouve très encourageant le fait qu'elle sera publiée quelque part à la fin du mois de juin. Voilà qui est assez rapide. Le gouvernement fait preuve d'un certain empressement lorsqu'il travaille sur des initiatives pareilles. La ministre a participé à des centaines de réunions, s'est rendue à Ottawa pour rencontrer le ministre fédéral du Logement, a consulté les parties prenantes et a travaillé avec des gens au sein du Cabinet et du caucus. Elle nous a informés tout au long du processus, a présenté plusieurs mesures législatives et a répondu à plusieurs excellentes questions à l'Assemblée législative. En plus, elle l'a fait avec beaucoup d'énergie, beaucoup d'enthousiasme et un certain haut niveau d'expertise technique qu'elle apporte en tant qu'ingénieure au sein de notre groupe. Il faut mentionner cela, Monsieur le président.

Je tiens à aborder, dans le peu de temps qu'il me reste... Il me reste environ six minutes et demie ; je vais donc faire de mon mieux. Si je sors trop du sujet, veuillez m'excuser. Vous pourrez toujours me ramener dans le vif sujet. Eh bien, lorsque j'ai écouté...

Je sais que les parlementaires d'en face attendent, en retenant leur souffle, de savoir s'ils doivent également me ramener dans le vif du sujet. Je sais que le leader parlementaire par intérim de l'autre côté attend la première occasion pour faire un rappel au Règlement, et je tâcherai de ne pas le décevoir, mais je ne veux pas qu'il le fasse officiellement.

J'aimerais toutefois aborder quelques-unes des questions soulevées par le nouveau député de Restigouche-Chaleur. Je serais positif — aussi positif que possible —, car le député est nouveau, bien qu'il ne soit pas nouveau dans le domaine qui nous occupe. Il a passé beaucoup de temps à travailler au bureau des députés du gouvernement dans le passé et, comme je l'ai dit plus tôt, il a travaillé pour l'ancien premier ministre Brian Gallant. Il sera probablement d'accord avec moi lorsque je lui rappellerai que la question liée à l'abordabilité et avec laquelle la province et les gens

Brunswick and New Brunswickers is difficult right now.

15:35

Mr. Speaker, when the former government was in power, it doubled the real estate transfer tax. If you or I were to purchase a property, the percentage to be paid on that tag would have been half a percent. Now it is a full percent. My colleague from Oromocto will remind me when I am wrong on tax levels because she is the expert on that stuff. If you do not believe that, you can just ask her and she will tell you.

Mr. Speaker, there is a theme here, and when I am finished, I will tell you what it is. The member opposite also takes issue with open bids on real estate. He said that when realtors accept several offers on a property over a short period of time, it drives up the cost of the property. He went on and on about that. He was condemning realtors of private businesses or private enterprises. We knew this when Brian Gallant was in power. Now it seems that the member for Restigouche-Chaleur has confirmed again that members opposite have no regard for private business or private enterprise. If he is condemning the free market, the open and free enterprise, and the bidding process, he—

Mr. Speaker: Excuse me. Yes?

Mr. C. Chiasson: I have just one point of order to make. I think that the minister is speculating on what the member's intent was when he talked about realtors.

Mr. Speaker: Thank you, member. I do not believe . . . Minister, carry on please.

Hon. Mr. Carr: Thank you, Mr. Speaker. I know that, for some reason, the member opposite really wanted to get on the record today. We could check Hansard from the last four or five days if we want to talk about the speculation on all sides of the Legislature, but we will not go there today.

I am going to talk about what I heard with my two ears, right here in the Legislature, when the member for Restigouche-Chaleur seemed to want to attack small

du Nouveau-Brunswick sont aux prises est difficile à l'heure actuelle pour plusieurs raisons.

Monsieur le président, lorsque l'ancien gouvernement était au pouvoir, il a doublé la taxe sur le transfert de biens réels. Si vous ou moi devions acheter un bien réel, le pourcentage à payer aurait été d'un demi. Aujourd'hui, il s'agit d'un pourcentage complet. Ma collègue d'Oromocto me le fera savoir si je me trompe sur les niveaux d'imposition, car c'est elle l'experte en la matière. Si vous ne croyez pas ce que je dis, vous n'avez qu'à lui demander et elle vous dira.

Monsieur le président, il y a un thème ici, et lorsque j'aurai terminé, je vous dirai de quoi il s'agit. Le député d'en face s'oppose également aux offres publiques concernant l'achat de biens réels. Il a dit que lorsque les agents immobiliers acceptent plusieurs offres sur un bien réel dans un court laps de temps, cela fait augmenter le coût du bien. Il n'a cessé de s'étendre sur le sujet. Il critiquait les agents immobiliers des entreprises privées. Nous avons connu une telle situation lorsque Brian Gallant était au pouvoir. Il semble maintenant que le député de Restigouche-Chaleur ait confirmé une fois de plus que les parlementaires d'en face n'ont aucune considération pour les entreprises privées. S'il critique le marché libre, l'entreprise ouverte et libre, et le processus d'appels d'offres, il —

Le président : Excusez-moi. Oui?

M. C. Chiasson : Je veux simplement invoquer le Règlement. Je pense que le ministre avance des hypothèses quant à l'intention du député lorsque celui-ci parlait d'agents immobiliers.

Le président : Merci, Monsieur le député. Je ne crois pas... Monsieur le ministre, veuillez poursuivre.

L'hon. M. Carr : Merci, Monsieur le président. Je sais que, pour une raison quelconque, le député d'en face voulait vraiment prendre la parole aujourd'hui. Nous pourrions vérifier le hansard des quatre ou cinq derniers jours si nous voulons parler des hypothèses avancées par tous les partis de l'Assemblée législative, mais nous ne le ferons pas aujourd'hui.

Je vais parler des propos que j'ai entendus de mes oreilles ici, à l'Assemblée législative, quand le député de Restigouche-Chaleur semblait vouloir attaquer les

business owners in this province. He took a direct shot at them from the other side, and now I know why. I have put two and two together. It is because he is bringing that philosophy from Brian Gallant's government into the opposition.

Mr. Speaker, there is another common denominator. There is another common denominator that New Brunswickers better be watching for very carefully. It is that the new Leader of the Opposition comes from that same office of Brian Gallant on the sixth floor of Chancery Place. She was right there when the policy was made to double the tax on real estate transfers.

(Interjections.)

Hon. Mr. Carr: The happiness machine.

She and he were also part of the government that raised the HST without any legislation in place to do so, which flies in the face of New Brunswickers. Why did that happen? It was because Justin Trudeau reduced the HST and said: There you go, Brian. You pop that up there—you put that up. The Leader of the Opposition was clapping. We see her in a photo at an announcement a few years back. She is standing behind him clapping for every little word he spoke.

So, all that said, Mr. Speaker, I only have about another minute and 20 seconds, and that is not nearly enough time. I would need another 20 minutes if I wanted to start listing all the things that happened in that government. However, I think that, in a forward-thinking way, a positive-thinking way, we now have to acknowledge that the Minister responsible for Housing is doing a considerable amount of work with the Residential Tenancies Tribunal, a considerable amount of work with the fact that the onus needs to be on the landlords when they have rent increases. They have to justify those things, and we are going to continue down that path, Mr. Speaker.

I am going to sign off now because I have only 40 seconds left. I want you to be able to prepare to let our next speaker get on her feet. I welcome the opportunity to listen to the member for Memramcook-Tantramar. Thank you, Mr. Speaker.

propriétaires de petites entreprises de la province. Le député a décoché une flèche directement à ces derniers à partir de l'autre côté, et je sais maintenant pourquoi. J'ai fait le lien. C'est parce que le député amène la philosophie du gouvernement de Brian Gallant dans l'opposition.

Monsieur le président, il y a un autre dénominateur commun. Il y a un autre dénominateur commun que les gens du Nouveau-Brunswick devraient surveiller de très près. C'est que la nouvelle chef de l'opposition vient du même bureau que Brian Gallant, au sixième étage de la place Chancery. Elle était là quand a été établie la politique visant à doubler la taxe sur le transfert de biens réels.

(Exclamations.)

L'hon. M. Carr : La machine du bonheur.

La chef de l'opposition et le député ont aussi fait partie du gouvernement qui a augmenté la TVH sans mesure législative en place pour ce faire, ce qui va à l'encontre des valeurs des gens du Nouveau-Brunswick. Pourquoi est-ce arrivé? C'est parce que Justin Trudeau a réduit la TVH et a dit : Voilà Brian ; vous l'annoncez ; vous augmentez la taxe. La chef de l'opposition applaudissait. Nous la voyons dans une photo lors d'une annonce faite il y a quelques années. Elle est debout derrière lui et applaudissait à chaque mot qu'il prononçait.

Cela dit, Monsieur le président, il ne me reste qu'environ une autre minute et 20 secondes, ce qui est loin d'être suffisant. Si je voulais énumérer toutes les choses qui se sont produites dans le gouvernement en question, j'aurais besoin d'environ 20 minutes. Toutefois, je pense que, de façon avant-gardiste et positive, nous devons maintenant reconnaître que la ministre responsable du Logement fait un travail considérable auprès du Tribunal sur la location de locaux d'habitation, compte tenu du fait que les propriétaires doivent avoir la responsabilité de justifier les augmentations de loyer. Ils doivent justifier celles-ci, et nous continuerons dans la même voie, Monsieur le président.

Je vais maintenant conclure, car il ne me reste que 40 secondes. Je veux vous laisser vous préparer à donner la parole à la prochaine intervenante. Je me réjouis à l'occasion d'écouter la députée de Memramcook-Tantramar. Merci, Monsieur le président.

15:40

Mr. Speaker: The member for Restigouche West.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Oh, excuse me.

(Interjections.)

Mr. Speaker: I know who you are, but I did not have you on my list. That is all. I am sorry.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker, for recognizing me and allowing me to rise to speak to this motion today. There has been quite an interesting debate this afternoon. We have actually been debating the issue of housing all afternoon with various bills and now this motion. I guess that I want to speak to the substantive clauses in this motion. They include having a rent cap, which is something that I would argue is a very important tool in the toolbox. The minister has said that we do not want to use only one tool, and I agree with that. We need to use many tools, and this is one of the tools that we can use urgently to protect tenants and to preserve affordable housing in our province, in addition to many other things.

Another substantive clause is around having the onus be on the landlord for applying to increase the rent. This is actually something that the Greens proposed when we were debating *The Residential Tenancies Act*. There was an amendment to it a year ago when the former Minister of Service New Brunswick, the member for Oromocto-Lincoln-Fredericton, was responsible for that piece of legislation. We tried to amend it to bring in basically what is coming forward in the government's legislation now. We were looking at the Nova Scotia model.

Essentially, it is about putting the onus on the landlords for justifying renovations if they want to do them. The language we use is often "renovictions" because there are people who have been evicted in the name of renovations that have not been justified. We wanted to bring that forward and put the onus more on the landlords instead of the tenants, who are arguably often in a position of less power. For tenants, having

Le président : Le député de Restigouche-Ouest.

(Exclamations.)

Le président : Ah, veuillez m'excuser.

(Exclamations.)

Le président : Je sais qui vous êtes, mais votre nom ne figurait pas sur ma liste. C'est tout. Je suis désolé.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, je vous remercie de me donner la parole et de me permettre de parler de la motion aujourd'hui. Le débat de cet après-midi est très intéressant. En fait, nous avons débattu de la question du logement tout au long de l'après-midi au titre de divers projets de loi et maintenant de la motion. Je pense vouloir parler des paragraphes importants de cette motion. Il s'agit notamment de l'instauration d'un plafonnement des loyers, ce qui constitue d'après moi un outil très important dans la boîte à outils. La ministre a dit que nous ne devons pas utiliser un seul outil, et je suis d'accord avec elle. Nous devons utiliser de nombreux outils, et le plafonnement est l'un des outils que nous pouvons utiliser de façon urgente pour protéger les locataires et préserver les logements abordables dans notre province, en plus de bien d'autres choses.

Un autre paragraphe important concerne le fait qu'il incombe au propriétaire de justifier une augmentation de loyer. Il s'agit en fait d'une proposition des Verts lorsqu'ils ont débattu de la *Loi sur la location de locaux d'habitation*. Un amendement a été apporté au projet de loi il y a un an, soit lorsque l'ancienne ministre de Services Nouveau-Brunswick, la députée d'Oromocto-Lincoln-Fredericton, était responsable de la mesure législative. Nous avons essayé de le faire amender afin d'y intégrer essentiellement ce qui est proposé aujourd'hui dans le projet de loi du gouvernement. Nous nous sommes inspirés du modèle de la Nouvelle-Écosse.

Le paragraphe en question vise au fond à faire porter aux propriétaires la responsabilité de justifier les renovations qu'ils souhaitent effectuer. Nous parlons souvent de « réno-évictions », car certaines personnes ont été expulsées au nom de renovations qui n'ont pas été justifiées. Nous voulions qu'il en soit fait mention et que la responsabilité soit davantage dévolue aux propriétaires plutôt qu'aux locataires, ces derniers

to go to the Residential Tenancies Tribunal can be more challenging. I am glad to see more onus being put on landlords to justify what they are doing.

What is at stake for the landlord would be an investment or maybe a second income. In some cases, what is happening is that there are real estate investment trusts and large corporations from other places who are just trying to squeeze as much profit as they can out of something that is housing for people. It is a human right, or we should at least be treating it as a human right.

What is happening is that for tenants, their housing is at stake. It might be the ability for them to stay where they are, for their children to continue to study in the school they are in, or for their family members to all live in the same unit. It is very hard to find affordable housing units that will fit a family. In some cases, what is at stake is people's lives. As I have said before and will say again, there are people who have literally died because they are unhoused. That is what is at stake for some people, and we need to take that seriously.

15:45

I would like for us to listen to the experts who are doing research on what is happening to affordable housing in New Brunswick. The picture is not pretty, Mr. Speaker. The Canada Research Chair in Resilient Communities, Dr. Julia Woodhall-Melnik, and her team at the Housing, Mobilization, Engagement and Resiliency Lab at UNBSJ have done research, and they have been looking at what has happened to the affordable housing stock in New Brunswick. It has gone down significantly. It has gone down by 25% since 2016. There are 8 600 units that were previously affordable that are not affordable anymore.

When we talk about their being affordable, we know that the measurement that the researchers used was the rent being \$750 per month. Arguably, if we are going to use the measure that people should not pay more than 30% of their income on rent, as I think we should, then we see that the social assistance rates are too low, even with the extended benefits for people with disabilities, which are hard to access. Their incomes are too low, so even \$750 per month is definitely not

étant souvent dépourvus du moindre pouvoir. Il peut être plus difficile pour les locataires de s'adresser au Tribunal sur la location de locaux d'habitation. Je me réjouis de voir que les propriétaires sont davantage tenus de justifier de leurs actions.

Ce qui est en jeu pour le propriétaire, c'est un investissement ou peut-être un second revenu. Dans certains cas, des fiducies de placement immobilier et de grandes sociétés étrangères tentent simplement de soutirer le plus de profit possible d'un bien qui sert de logement à des gens. Il s'agit d'un droit de la personne, ou du moins nous devrions le considérer comme tel.

Ce qui est en jeu pour les locataires, c'est leur logement. Il peut s'agir de la capacité pour eux de rester là où ils sont, pour leurs enfants de continuer à étudier dans l'école qu'ils fréquentent ou pour les membres de leur famille de vivre tous dans le même logement. Il est très difficile de trouver un logement abordable qui peut accueillir une famille. Dans certains cas, c'est la vie des gens qui est en jeu. Comme je l'ai déjà dit et je le répète, certaines personnes sont littéralement mortes parce qu'elles n'avaient pas de logement. Voilà ce qui est en jeu pour certaines personnes, et nous devons prendre la situation au sérieux.

J'aimerais que nous écoutions les experts qui font des recherches sur l'état du parc de logements abordables au Nouveau-Brunswick. Le tableau n'est pas beau à voir, Monsieur le président. En tant que titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les communautés résilientes, M^{me} Julia Woodhall-Melnik, et son équipe du Housing, Mobilization, Engagement and Resiliency Lab à UNBSJ ont fait des recherches sur ce qu'il est advenu du parc de logements abordables au Nouveau-Brunswick. Il a diminué de façon significative. Il a diminué de 25 % depuis 2016. Il y a 8 600 unités qui étaient auparavant abordables et qui ne le sont plus.

Quand nous parlons de logement abordable, nous savons que la mesure utilisée par les chercheurs est un loyer de 750 \$ par mois. Si nous utilisons, comme je crois que nous le devrions, la mesure selon laquelle les gens ne devraient pas payer plus de 30 % de leur revenu pour le loyer, nous constatons alors que les taux d'aide sociale sont trop bas, même en complément des prestations prolongées pour les personnes handicapées qui sont difficiles d'accès. Les

affordable for them. But all of that is to say that if we use that measurement of \$750 per month for rent, we have lost thousands and thousands of affordable units in recent years. It is a crisis, Mr. Speaker, that precedes the pandemic but was certainly exacerbated by it.

One of the ways to preserve the affordable housing stock that we do have is with a rent cap. One that is tied to the unit would work even better. A rent cap keeps rents from spiking, and it keeps them from going up. A rental registry would also help. I know of examples where rent gets jacked up by \$300 between someone moving out and a new tenant moving in. With a rental registry, at least the new tenants would be able to argue back and try not to get ripped off.

I know that it is a difficult market out there right now. We definitely do need more investments in affordable housing, and we need to support the nonprofits and the cooperatives. There are lots of tools in the toolbox that we can use, and many of them have been left in the toolbox for decades by successive provincial and federal governments. It is time to dust them off. A rental registry is one of the tools that could help.

A short-term rental registry would also be useful. I do not think that New Brunswick has been fully hit yet by what can happen with short-term rentals, but we have seen this in other places. For example, one can even just look at Halifax. There are former housing units that basically became short-term rentals. This takes these housing units off the market. Sometimes, this has even been used by owners, who say that a unit is going to be a short-term rental and make it one briefly so that they can evict someone and then put the unit back on the market at a later date.

Again, Mr. Speaker, there are things that we can do. We can extend more protections to the tenants who are in NB Housing units. There are many things that need to happen. I know that there are community members who want to get to work, who would like to have more accessible funding to build units in their communities.

revenus de ces gens sont trop faibles, de sorte que même un loyer mensuel de 750 \$ n'est certainement pas abordable pour eux. Or, tout cela revient à dire que, si nous utilisons cette mesure équivalant à un loyer mensuel de 750 \$, nous avons perdu des milliers et des milliers de logements abordables au cours des dernières années. Il s'agit d'une crise, Monsieur le président, qui date d'avant la pandémie, mais celle-ci l'a certainement exacerbée.

L'un des moyens de préserver le parc de logements abordables dont nous disposons consiste à plafonner les loyers. Un plafonnement lié au logement fonctionnerait encore mieux. Un plafonnement des loyers permet d'éviter que les loyers montent en flèche et augmentent. Un registre des loyers serait aussi utile. Je connais des exemples selon lesquels le loyer augmente de 300 \$ entre le déménagement d'un locataire et l'emménagement d'un nouveau locataire. Grâce à un registre des loyers, les nouveaux locataires seraient au moins en mesure de contester et tenteraient de ne pas se faire flouer.

Je sais que le marché est difficile en ce moment. Il est certain que nous avons besoin d'accroître les investissements dans le logement abordable et que nous devons soutenir les organismes sans but lucratif et les coopératives. Il y a de nombreux outils que nous pouvons utiliser dans la boîte à outils, mais les gouvernements provinciaux et fédéraux successifs ont laissé pendant des décennies beaucoup de ces outils dans la boîte à outils. Il est temps de les dépoussiérer. Un registre des loyers est l'un des outils qui pourraient être utiles.

Un registre des locations à court terme serait aussi utile. Je ne pense pas que le Nouveau-Brunswick ait encore été complètement touché par les effets potentiels des locations à court terme, mais nous l'avons constaté dans d'autres endroits. Par exemple, il suffit de regarder Halifax. D'anciens logements ont été convertis en locations à court terme. Ces logements sont ainsi retirés du marché. Parfois, les propriétaires se servent même de la reconversion du logement pour dire qu'un logement sera loué à court terme et pour le louer brièvement avant de pouvoir expulser une personne et le remettre ensuite sur le marché.

Encore une fois, Monsieur le président, nous pouvons prendre des mesures. Nous pouvons étendre les mesures de protection aux locataires des logements d'Habitation NB. Un grand nombre de choses doivent se produire. Je sais qu'il y a des membres de la collectivité qui veulent travailler et qui aimeraient que

It is more difficult for nonprofits and cooperatives to access funding in order to navigate the systems. There is a lot that can be done, including some of these legislative changes, such as a rent cap, a rental registry, and a short-term rental registry. Some of these things could help to protect the affordable housing stock that is there.

Mr. Speaker, what is happening is that rents continue to increase. There are active efforts within the industry to make rents go up, especially by larger corporations that are not even in New Brunswick. These corporations are from somewhere else, and they see New Brunswick as a playground with weaker protections for tenants. There is housing stock that they can flip. They evict people, they renovate, and they jack up the rent. They are just seeing how they can squeeze as many dollars as they can out of folks in New Brunswick and how they can further financialize and commercialize housing.

15:50

Housing should be treated as a human right, and we need to actually treat it as a human right. It is in the UN's Universal Declaration of Human Rights. Housing is there, and housing is specifically defined there as needing to be affordable, but frankly, Mr. Speaker, we are denying people their human rights in New Brunswick. If we look at what the UN says about human rights, we can see that people are being denied their right to housing.

People are even being denied their right to food. We have severe food insecurity. I think that about 23% of New Brunswickers—about one in five, almost one in four, and depending on where you go, it could be higher—are now facing food insecurity. What does that mean? That means that they may not know where their next meal is coming from. They are making choices that are very difficult for their families and for themselves. Maybe they are not eating, are not eating what they would like to eat, or are not able to buy vegetables and fruit. Maybe they decide to not buy

les fonds pour construire des logements dans leur collectivité soient plus accessibles. Il est plus difficile pour les organismes sans but lucratif et les coopératives d'avoir accès au financement afin de naviguer dans le système. Beaucoup de mesures peuvent être prises, y compris certaines des modifications législatives, telles que le plafonnement des loyers, un registre des loyers et un registre des locations à court terme. Certaines de ces mesures pourraient contribuer à préserver le parc actuel de logements abordables.

Monsieur le président, ce qui se passe, c'est que les loyers continuent d'augmenter. Des efforts sont activement déployés au sein de l'industrie pour faire augmenter les loyers, surtout par de plus grandes sociétés qui ne se trouvent même pas au Nouveau-Brunswick. Ces sociétés se trouvent ailleurs et considèrent le Nouveau-Brunswick comme un terrain de jeu qui disposent de mesures moins strictes en matière de protection des locataires. Il y a des logements qu'elles peuvent rénover. Elles expulsent des gens, font des rénovations, puis augmentent le loyer. Elles déterminent simplement la façon dont elles peuvent soutirer le plus d'argent possible aux gens du Nouveau-Brunswick et comment elles peuvent financieriser et commercialiser davantage le logement.

Le logement devrait être considéré comme un droit de la personne, et nous devons bel et bien le considérer comme tel. C'est dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies. Le logement y figure et y est précisément défini comme devant être abordable, mais franchement, Monsieur le président, nous refusons aux gens leurs droits de la personne au Nouveau-Brunswick. Si nous examinons ce que dit l'ONU à propos des droits de la personne, nous constatons que des gens se voient refuser leur droit au logement.

Des gens se voient même refuser leur droit à l'alimentation. Nous connaissons de l'insécurité alimentaire grave. Je pense qu'environ 23 % des personnes du Nouveau-Brunswick — environ une sur cinq, presque une sur quatre, et cela pourrait être plus élevé selon l'endroit — sont actuellement touchées par de l'insécurité alimentaire. Que cela veut-il dire? Cela veut dire que ces personnes ne savent peut-être pas d'où viendra leur prochain repas. Elles font des choix qui sont très difficiles pour leur famille et pour elles-mêmes. Peut-être qu'elles ne mangent pas, qu'elles ne

medication, or maybe they are deciding between food and rent. Those are real decisions that people are making every day in New Brunswick.

Also, when we say “food insecurity”, we really mean that people do not have enough income to afford food. What this really comes down to is that many people in New Brunswick are not able to make ends meet. Many people in New Brunswick are unable to get by, are unable to afford food, are unable to afford rent, and are unable to afford their health care costs, because a lot of health care is not actually free. What this comes down to is that a huge chunk of society is struggling. These are people who are seeing their rent go up, who are losing their housing, who are afraid for the future, and who are dealing with the stress around this. Where am I going to live? How am I going to afford to pay for things?

Then, we have a select few who are just raking in dollars. We have billionaires. We have these real estate investment trusts. We have people profiting off these tenants—profiting off these people who do not have an income that helps them to make ends meet. So this discussion needs to be bigger than just housing.

But there are things that we can do to protect tenants, to protect affordable housing, and to make housing more affordable. We just do not see enough action, and we are not moving fast enough.

The thing is, this discussion did not just start, even with this Minister responsible for Housing. We were calling for there to be a minister of housing, and I am glad that we have one. We were calling for the NB Housing Corporation, and I am glad that it is being brought back to life. But this is something that we have been discussing for years. We brought forward legislation on *The Residential Tenancies Act* years ago. We have brought forward amendments. This is not new, Mr. Speaker. So it is extremely frustrating, because there are people who have been living in a housing crisis with food insecurity for years—not only for this year or for the past three years.

mangent pas ce qu’elles aimeraient manger ou qu’elles ne sont pas en mesure d’acheter des légumes et des fruits. Peut-être qu’elles décident de ne pas acheter de médicaments ou peut-être qu’elles doivent choisir entre acheter de la nourriture ou payer le loyer. Il s’agit de véritables décisions que les gens prennent chaque jour au Nouveau-Brunswick.

De plus, quand nous parlons d’« insécurité alimentaire », nous voulons vraiment dire que les gens ont un revenu insuffisant pour se procurer de la nourriture. Ce qui importe vraiment, c’est que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick n’arrivent pas à joindre les deux bouts. De nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick n’arrivent pas à s’en sortir, n’ont pas les moyens d’acheter de la nourriture, de payer le loyer, ni de payer les coûts de leurs soins de santé, car bien des soins de santé ne sont pas vraiment gratuits. En fin de compte, une grande partie de la société est en difficulté. Il s’agit de personnes qui voient leur loyer augmenter, perdent leur logement, craignent pour l’avenir, composent avec le stress engendré et se demandent : Où vais-je vivre? Comment vais-je avoir les moyens de subvenir à mes besoins?

Ensuite, il y a dans notre province un petit groupe de privilégiés qui amassent simplement de l’argent. Il y a des milliardaires. Il y a les fiducies de placement immobilier. Il y a des gens qui profitent des locataires, les personnes qui n’ont pas de revenu les aidant à joindre les deux bouts. La discussion doit donc s’étendre au-delà du logement.

Nous pouvons toutefois prendre des mesures pour protéger les locataires, protéger les logements abordables et rendre le logement plus abordable. Un nombre simplement insuffisant de mesures sont prises, et nous n’agissons pas assez rapidement.

Le fait est que la discussion ne vient pas simplement de commencer, même avec l’actuelle ministre responsable du Logement. Nous réclamions un ministre du logement, et je suis contente que nous en ayons maintenant une. Nous réclamions la Société d’habitation du Nouveau-Brunswick, et je suis contente qu’elle soit renouvelée. Il s’agit toutefois d’une mesure dont nous discutons depuis des années. Nous avons présenté il y a des années un projet de loi concernant la *Loi sur la location de locaux d’habitation*. Nous avons présenté des amendements. Ce n’est pas nouveau, Monsieur le président. Le tout est donc extrêmement frustrant, car des personnes vivent depuis des années une crise du logement et de

Some of those people were protected by the rent cap last year and had a brief respite from that stress of not knowing what is coming next, but it has come back. So this rent cap tool was briefly picked up and used. It protected people and preserved some of the affordable housing that has been slipping away. Even though the conditions did not get better—arguably, the conditions worsened—the government put that tool down, which I think is unacceptable. That tool needs to be picked back up again, along with other things, and urgently implemented, and it needs to be kept there. It cannot just be retroactive: Oh, we will bring it back for a few months, and then we will get rid of it again. Maybe we will bring it back. We do not know.

It is just this weird Groundhog Day déjà vu of uncertainty, but we need that tool to protect people's affordable housing and to protect the affordable housing stock that is left in New Brunswick, Mr. Speaker.

So would a rent cap fix everything? No. I do not think that anybody says that or thinks that, but a rent cap would certainly go a long way toward protecting the people whom it protected last year. That was a good idea, and it certainly is needed. It is a desperate situation for many people right now. I thank you, Mr. Speaker, for the chance to speak on housing and on this motion today. I urge the Minister responsible for Housing to reconsider and move quickly on this. Thank you.

15:55

M. LePage : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est toujours un plaisir de me lever à la Chambre, et, lorsqu'il s'agit de défendre les personnes les plus vulnérables de cette province, je veux le faire avec mon cœur et non nécessairement avec mon portefeuille.

Tout à l'heure, j'ai entendu le ministre des Transports et de l'Infrastructure critiquer ce qui a été fait au cours de l'ère Gallant, tout comme le ministre de la Santé le fait depuis des semaines et des semaines. Je vais vous dire une chose, Monsieur le président : Voilà cinq ans

l'insécurité alimentaire — pas seulement depuis cette année ni depuis trois ans.

Certaines de ces personnes étaient protégées l'année dernière par le plafonnement des loyers et ont eu un bref répit du stress de ne pas savoir ce qui s'en vient, mais le stress est revenu. Le plafonnement des loyers est donc un outil qui a été brièvement utilisé. Il a permis de protéger les gens et de préserver certains des logements abordables qui disparaissaient. Même si les conditions ne se sont pas améliorées — on peut dire qu'elles se sont détériorées —, le gouvernement a laissé tomber l'outil, ce que je trouve inacceptable. Cet outil, ainsi que d'autres mesures, doit être repris, mis en vigueur d'urgence et rester en vigueur. La mesure ne peut pas simplement être rétroactive : Ah, nous remettrons la mesure en vigueur pour quelques mois, puis nous la supprimerons de nouveau ; nous la remettrons peut-être en vigueur ; nous ne le savons pas.

L'incertitude donne simplement une bizarre impression de déjà-vu, mais nous avons besoin de l'outil pour protéger le logement abordable ainsi que le parc de logements abordables qui reste au Nouveau-Brunswick, Monsieur le président.

Alors, un plafonnement des loyers réglerait-il tout? Non. Je pense que personne n'affirme ni ne pense cela, mais un plafonnement des loyers contribuerait certes grandement à protéger les personnes qu'il protégeait l'année dernière. C'était une bonne idée, et c'est tout à fait nécessaire. De nombreuses personnes sont actuellement dans une situation désespérée. Je vous remercie, Monsieur le président, de m'avoir donné l'occasion de parler aujourd'hui du logement et de la motion. J'exhorte la ministre responsable du Logement à reconsidérer la question et à agir rapidement. Merci.

Mr. LePage: Thank you very much, Mr. Speaker. It is always a pleasure to rise in the House, and, when it comes to advocating for the most vulnerable people of this province, I want to do so with my heart, and not necessarily with my wallet.

Earlier, I heard the Minister of Transportation and Infrastructure criticize what was done in the Gallant era, just like the Minister of Health has been doing for weeks on end. I will tell you one thing, Mr. Speaker. This government has been in office for five years now.

que le présent gouvernement est au pouvoir. Il a eu la chance de corriger le tir s'il n'aimait pas ce que nous avons fait lorsque nous étions au pouvoir. Il n'a rien fait, surtout dans le domaine du logement. Heureusement, depuis les six derniers mois, on peut voir une vague de changement et d'optimisme. On veut collaborer avec la ministre pour apporter ces changements, ce qu'elle a mentionné à mon collègue de Kent-Sud. Je pense que nous allons faire un bon bout de chemin.

Cependant, je pense que le problème du logement est la plus importante crise que nous sommes en train de vivre dans le moment, car elle touche l'économie et le tissu social de nos gens. Je vois la crise du logement sous deux angles : celui du locataire et celui du propriétaire. Lorsqu'on demande d'avoir un plafonnement des loyers, c'est pour protéger le locataire actuel — tout de suite —, le locataire d'aujourd'hui qui subit, comme mon collègue de Restigouche-Chaleur l'a mentionné, des augmentations importantes et extraordinaires ; des augmentations qui ont même doublé depuis les 10 dernières années.

Je vais être honnête avec vous, Monsieur le président, les salaires n'ont pas augmenté du double. Les familles ont encore de la misère à joindre les deux bouts. Mettre du pain sur la table ou payer le loyer, c'est le choix que doivent faire de plus en plus de familles au Restigouche. C'est dans cette région que l'on trouve le taux de pauvreté infantile le plus élevé au Nouveau-Brunswick et au Canada. Si les enfants sont pauvres, imaginez ce qui en est de parents, qui, souvent, vivent dans des loyers. Lorsque les propriétaires exigent des augmentations faramineuses, année après année, eh bien, à un moment donné, la dépression, la toxicomanie et d'autres problèmes sociaux arrivent ; alors, on va retrouver ces gens dans la rue, dans les urgences ou incarcérés dans nos prisons.

Ce n'est pas ce que nous voulons, et je suis convaincu que ce n'est pas ce que veut la ministre. Donc, ce que nous proposons, c'est de geler l'augmentation des loyers, et cela devrait être fait tout de suite pour s'assurer que nos locataires actuels puissent planifier leur budget cette année et l'année prochaine.

Ensuite, comme la ministre a mentionné devoir soumettre un plan au mois de juin, nous allons l'étudier et voir si des critiques ou des félicitations sont de rigueur. Donc, au mois de juin, on verra quel est le plan. Tant et aussi longtemps que nous ne sommes pas au courant de ce plan, il est très difficile... Comme mon collègue l'a mentionné, dans un coffre à outils,

Its members have had the chance to remedy the situation if they did not like what we did when we were in office. They have done nothing, especially in the housing sector. Fortunately, in the last six months, there has been a wave of change and optimism. There is a desire to work with the minister to make these changes, which she mentioned to my colleague from Kent South. I think we will do a great deal.

However, I think the housing problem is the biggest crisis we are experiencing right now, because it affects the economy and the social fabric of our people. I see the housing crisis from two viewpoints, the tenant's and the landlord's. When people ask for a rent cap, it is to protect current tenants—right now—the tenants of today who, as my colleague from Restigouche-Chaleur mentioned, have to live with large and extraordinary increases, which have even doubled in the past 10 years.

Mr. Speaker, I am going to be honest with you: salaries have not doubled. Families still have a hard time making ends meet. Putting food on the table or paying rent is the choice more and more families in the Restigouche region must make. This is the region with the highest child poverty rate in New Brunswick and in Canada. If the children are poor, imagine what the situation is like for parents, who often live in rental homes. When landlords demand staggering increases, year after year, well, at some point, depression, substance abuse, and other social problems arise, so these people will end up on the streets, in emergency rooms, or locked up in our prisons.

That is not what we want, and I am convinced that is not what the minister wants. So, what we are proposing is to freeze rent increases, and it should be done right now so that our current tenants can budget for next year and the year after.

Then, since the minister mentioned having to submit a plan in June, we are going to review it and see if criticisms or congratulations are in order. So, in June, the plan will be reviewed. As long as we do not know what is in this plan, it is very difficult... As my colleague mentioned, there need to be tools in a toolbox that the minister can choose from to help

on a besoin de plusieurs outils, et, dans le moment, la ministre peut avoir recours à l'un d'entre eux pour aider le locataire d'aujourd'hui. Par la suite, on parlera des nouvelles constructions et des rénovations.

16:00

De plus, malheureusement, nous devons aussi parler de l'impact des évictions. Les locataires sont mis à la porte pour changer la vocation du bâtiment, comme c'est le cas à Campbellton, ou encore parce que les propriétaires feront des rénovations. À ce moment-là, cela devient un enjeu et une roue qui tourne, et c'est dangereux pour le locataire.

Je veux aussi que la ministre comprenne deux choses. Comme mon collègue de Restigouche-Chaleur l'a mentionné, il y a des réalités différentes entre les régions rurales et le triangle formé par Moncton, Fredericton et Saint John. Chez nous, une augmentation de 200 \$ par mois, c'est désastreux, surtout avec la condition du logement. Ce ne sont pas des logements de luxe. Ce ne sont même pas des logements convenables. Je hais utiliser ce terme, mais ce sont souvent des taudis. Malheureusement, ce sont des appartements qui ont été négligés par les propriétaires, mais les loyers continuent à augmenter sans qu'il y ait eu des rénovations pour assurer la sécurité de ces locataires.

(**M^{me} Anderson-Mason** prend le fauteuil à titre de vice-présidente de la Chambre.)

Pourtant, parce qu'il n'y a pas une réglementation pour un plafond sur les loyers, le propriétaire peut augmenter comme il le veut le loyer de ses locataires. Lorsque nous parlons de l'augmentation des loyers ou du taux des loyers, il faut aussi prendre en considération... Mes collègues y ont fait allusion. Il y a la population étudiante, qui se cherche des appartements. Ce sont majoritairement des locataires, surtout ceux des régions rurales, où les jeunes doivent s'expatrier pour aller étudier ailleurs. Il y a nos jeunes retraités ou nos retraités, qui vendent leur maison pour aller s'installer dans des appartements plus petits, parce que cela représente moins d'entretien. Souvent, tout est sur un seul plancher ; donc, beaucoup mieux adapté à leurs besoins. Aussi, c'est plus près d'un réseau social à l'intérieur de l'immeuble à appartements dans lequel ces personnes sont locataires.

today's tenants. Then, new construction and renovations can be discussed.

Also, we will unfortunately have to speak of the impact of evictions. Tenants are kicked out because of a change in use of the building, as is the case in Campbellton, or because landlords will be renovating. At that point, it becomes an issue and a wheel that keeps spinning, and it is dangerous for tenants.

I also want the minister to understand two things. As my colleague from Restigouche-Chaleur mentioned, the reality in rural regions is different from that in the Moncton, Fredericton, and Saint John triangle. Back home, a \$200 increase is disastrous, especially because of the condition of the housing units. These are not luxury accommodations. They are not even adequate. I hate to use this term, but they are often slums. Unfortunately, they are apartments that have been neglected by the owners, but rent continues to increase without any renovations being done to ensure the security of these tenants.

(**Mrs. Anderson-Mason** took the chair as Deputy Speaker.)

Yet, the landlords can increase the rent as much as they want, because there are no rent cap regulations. When we talk about rent increases or rental rates, it must also be borne in mind. . . My colleagues alluded to it. There are students who are looking for apartments. For the most part, they are tenants, especially those coming from rural regions, where young people have to leave home to study elsewhere. There are our young retirees who sell their houses to move into smaller apartments, because they require less maintenance. Often, everything is on one floor, so they are better suited to their needs. Also, they are closer to a social network inside the apartment building where they rent.

Nous parlons aussi des nouveaux arrivants. Qu'ils viennent pour le travail ou qu'ils viennent s'installer pour d'autres raisons, je pense que nos nouveaux arrivants sont à la recherche d'appartements de qualité, alors qu'il n'y en a pas.

Une autre catégorie que nous négligeons ou que nous oublions souvent, c'est celle des personnes ayant un handicap. Les appartements construits il y a 20 ans ne sont pas adaptés aux besoins des personnes ayant des handicaps. Lorsque des rénovations sont effectuées, ces gens ne peuvent plus payer le montant exigé par le propriétaire.

Je ne veux pas m'embarquer dans l'autre discussion. La ministre a parlé de la construction dans le fameux triangle formé par Moncton, Fredericton et Saint John. Ce sont souvent des appartements de luxe ; ce sont des condos. Madame la vice-présidente, chez nous, nous n'avons pas besoin de condos. Nous avons besoin d'appartements convenables avec deux, trois ou quatre chambres à coucher pour accueillir de jeunes familles qui arrivent d'autres pays ou qui déménagent d'ailleurs au Canada pour venir s'installer ici et y travailler. Elles ne peuvent pas le faire, parce qu'il n'y a pas d'appartements disponibles.

J'ai hâte que toute la question de la stratégie de construction d'immeubles de logements soit une réalité. La ministre semble vouloir dire qu'elle veut travailler avec les municipalités et les CSR. Travailler avec quelqu'un ou avec un autre organisme, c'est bien, mais il faut que les ressources soient là. Quand je parle de ressources, je veux dire les moyens financiers. Le rôle de la municipalité... J'ai travaillé 14 ans comme administrateur municipal, et mon rôle n'était pas de construire des résidences ou des appartements. Nous ne sommes pas dans ce marché. La municipalité n'a pas ce mandat ou ce rôle. Le gouvernement vient de le lui donner, mais comment va-t-elle faire ce travail sans aide financière pour tout mettre en place? Si la municipalité donne une réduction sur ce qu'elle peut faire, soit les services d'eau et d'égout, c'est contre la loi de le faire d'un côté et de ne pas le faire de l'autre.

16:05

Quels sont donc les moyens à la disposition d'une municipalité et d'une CSR pour promouvoir la construction de nouveaux logements? Si elle n'est pas propriétaire du terrain, elle ne peut rien faire sur le coût du terrain. Elle ne peut pas changer le taux d'imposition spécifique d'un terrain. Je vais être honnête avec vous, Madame la vice-présidente : Ce

We also talk about newcomers. Whether they move here for work or other reasons, I think newcomers are looking for quality apartments, but there are none.

Another category of people we disregard or often forget is those with disabilities. Apartments built 20 years ago are not suited to their needs. When renovations are done, they can no longer pay the amount charged by the landlord.

I do not want to get into another discussion. The minister talked about construction in the infamous Moncton, Fredericton, and Saint John triangle. These are often luxury apartments; they are condos. Madam Deputy Speaker, back home, we do not need condos. We need suitable apartments with two, three, or four bedrooms to welcome young families who come from other countries or elsewhere in Canada to settle and work here. They cannot do so, because there are no apartments available.

I am looking forward to the whole housing unit construction strategy becoming a reality. The minister seems to be suggesting that she wants to work with the municipalities and the RSCs. Working with some other person or organization is good, but the resources have to be there. When I talk about resources, I mean financial resources. The municipality's role... I worked as a municipal administrator for 14 years, and my role was not to build homes or apartments. We are not in that market. Municipalities do not have that mandate or that role. The government just gave it to them, but how are they going to do that work without the financial assistance to put everything in place? If the municipality makes cuts to what it provides, such as water and sewage services, it is against the law to do it on one side and not the other.

So, how can municipalities and RSCs promote the construction of new housing? If they do not own the land, they cannot do anything about its cost. They cannot change the tax rate on a particular piece of land. I am going to be honest with you, Madam Deputy Speaker: What the municipality will be able to do for new property owners is maybe make them a culvert for

que la municipalité pourra faire pour les nouveaux propriétaires, c'est peut-être leur faire un ponton gratuitement et peut-être — peut-être —, payer la route d'accès à cet immeuble d'appartements. À part cela, la municipalité ne peut pas embaucher des entrepreneurs pour construire un immeuble d'appartements, car ce n'est pas le mandat d'une municipalité. Il s'agit de trouver des solutions ensemble, mais le mot « ensemble » doit s'accompagner d'argent et d'outils pour aider ces organisations et ces municipalités.

Ce que nous proposons aujourd'hui, c'est d'aider le locataire actuel en plafonnant immédiatement les loyers. Si, dans le cadre de sa stratégie, la ministre a un plan pour l'hébergement ou pour les loyers, tant mieux. J'ai hâte de le voir, parce qu'il stimulera la croissance et le nombre de logements locatifs. Toutefois, aidons les personnes qui sont déjà là. La ministre a cité tantôt l'exemple d'une maire venue la voir avec une entreprise en plein essor. Je suppose qu'elle parlait de chez nous, à Saint-Quentin.

À Saint-Quentin, les entreprises n'ont aucune difficulté à recruter des gens, mais elles ne peuvent pas les accueillir, car il n'y a pas de logements disponibles. La collectivité s'est mobilisée pour trouver des solutions. Et, vous savez quoi? Si, d'un côté, nous voulons construire des logements à des loyers abordables, d'un autre côté, aucun entrepreneur ne veut s'engager, parce que cela ne rapporte pas. Le but ultime d'une entreprise est de rentabiliser son investissement le plus rapidement possible ; c'est cela l'entreprise privée.

Le seul moyen est de trouver des solutions d'avant-garde pour les cinq prochaines années, peut-être pas de façon permanente. Toutefois, si nous pouvions avoir un plan de cinq ans dans lequel tout ce qui est fait dans la construction de logements locatifs ou dans l'aménagement de résidences bénéficiait de crédits et d'avantages, cela stimulerait l'économie de la construction et nous permettrait aussi d'attirer et de retenir de nouveaux arrivants dans notre province. Je vous dirai, Madame la vice-présidente, que ce serait encore plus avantageux pour les régions rurales, parce qu'il y a beaucoup moins d'allées et venues que dans les grandes villes, où les gens changent régulièrement de logement.

Je voudrais souligner, Madame la vice-présidente, qu'il y a des gens chez nous qui ont vendu leur maison, à Campbellton, pour s'installer dans un immeuble d'appartements. C'était il y a trois ans ou quatre ans,

free and maybe—maybe—pave the road to their apartment building. Other than that, a municipality cannot hire contractors to build apartment buildings, because that is not its mandate. It is a matter of finding solutions together, but the word “together” has to come with money and tools to help these organizations and municipalities.

What we are proposing today is to help current tenants by immediately placing a cap on rent. If the minister has a plan for accommodations or rental units in her strategy, so much the better. I am looking forward to seeing it, because it will promote growth and increase the number of rental units. However, let's help the people who are already there. The minister referred earlier to the example of a mayor who came to see her with a rapidly growing business. I suppose she was talking about back home in Saint-Quentin.

In Saint-Quentin, businesses have no difficulty recruiting people, but they cannot accommodate them, because there is no available housing. The community rallied together to find solutions. Do you know what? On the one hand, we want to build housing units with affordable rent, but, on the other, no contractors want to get involved, because it is not profitable. The ultimate goal of a business is to get a return on its investment as quickly as possible; that is what a private sector business is.

The only way is to find cutting-edge solutions for the next five years, perhaps on an ongoing basis. However, if we had a five-year plan that included incentives and credits for anything involving the construction of rental housing or the development of residences, it would stimulate the construction economy and allow us to attract newcomers to our province and retain them. Madam Deputy Speaker, I will tell you that it would be even more advantageous for rural regions, because there are far fewer comings and goings than in cities, where people regularly change dwellings.

Madam Deputy Speaker, I want to emphasize that there are people back home in Campbellton who have sold their houses to move into apartment buildings. That was three or four years ago, and they thought they

et ils pensaient y finir leurs jours, mais, il y a quelques semaines, ils ont été expulsés de leur logement, parce que le nouveau propriétaire a décidé de changer l'usage de l'immeuble. Mais, nous ne savons pas encore pourquoi, et ce, sans même envisager une augmentation ou un ajustement du loyer. Non, c'est terminé. Nous annulons cela et nous allons faire autre chose.

Le pire, Madame la vice-présidente, c'est qu'il y a des rumeurs selon lesquelles ces appartements deviendraient des résidences pour les membres du personnel infirmier qui viennent de l'extérieur de la province pour répondre aux besoins en personnel dans nos hôpitaux. Un nouveau crépi est simplement appliqué sur les murs. Des personnes ont été expulsées de leur logement dans lequel elles espéraient finir leur vie. Elles s'étaient créé un réseau social, des amis et un mode de vie. Le propriétaire les met dehors pour faire venir des personnes temporaires, et, malheureusement, les municipalités n'ont pas le pouvoir d'arrêter ces expulsions, pas plus que le gouvernement. Toutefois, je soupçonne que, si des mesures plus strictes avaient été mises en place, cela ne serait pas arrivé à ces 12 locataires de Campbellton.

C'est donc l'une des raisons pour lesquelles je soutiens mon collègue et la motion. Nous avons besoin de plafonner les loyers et de prendre en compte les régions. Comme l'a dit mon collègue, nous sommes prêts à travailler avec la ministre en vue de trouver des solutions. Toutefois, nous devons agir immédiatement pour aider les locataires d'aujourd'hui. Espérons que le plan de la ministre résoudra les problèmes à moyen et à long terme. Merci, Madame la vice-présidente.

16:10

Hon. Ms. Scott-Wallace: Thank you, Madam Deputy Speaker. I am very happy to rise in the House today to debate Motion 31, which was put forward by the member for Kent South. I am very sure that it was done with all the best intentions, as my colleague, the Minister responsible for Housing, pointed out. She fully believes that this motion came with the best intentions.

But I think it is important that . . . There have been a lot of conversations back and forth on tools, tools in the toolbox, and whether or not a rent cap is the right tool to conquer what is a very big and very complex problem in our province and across the country. I

would live out their days there, but, a few weeks ago, they were evicted, because the new owner decided to change how the building was used. However, we still do not know why, and an increase or adjustment in rent was not even considered. No, it is done. We are canceling that and will be doing something else.

Madam Deputy Speaker, the worst part is that there are rumours that these apartments will become residences for nurses coming from outside the province to meet staffing needs in our hospitals. A new layer of plaster just gets applied to the walls. People are evicted from their homes in which they hoped to spend the rest of their days. They had made friends, formed social networks, and created a way of life. The owner is kicking them out to bring in people temporarily, and, unfortunately, municipalities do not have the power to stop these evictions any more than the government does. However, I suspect that if stricter measures had been put in place, this would not have happened to these 12 tenants in Campbellton.

So, that is one of the reasons I support my colleague and the motion. We need to put a cap on rent and consider the regions. As my colleague said, we are ready to work with the minister to find solutions. However, we have to act right now to help today's tenants. Let's hope the minister's plan will solve the problems in the medium and long terms. Thank you, Madam Deputy Speaker.

L'hon. M^{me} Scott-Wallace : Merci, Madame la vice-présidente. Je suis très contente de prendre la parole aujourd'hui pour débattre de la motion 31, qui a été présentée par le député de Kent-Sud. Je suis bien certaine que la motion a été présentée avec les meilleures intentions, comme l'a souligné ma collègue, la ministre responsable du Logement. Elle croit fermement que cette motion a été présentée avec les meilleures intentions.

Toutefois, je pense qu'il est important que... Il y a eu beaucoup d'échanges au sujet des outils, c'est-à-dire des outils dans la boîte à outils, et sur la question de savoir si le plafonnement des loyers est le bon outil pour résoudre ce qui est un problème très vaste et très complexe dans notre province et dans tout le pays. Je

guess that is the question. When we are talking about a rent cap, is this the right tool in the toolbox?

What I am concerned about . . . Today in the House, we have talked a lot about the need for housing. As the Minister responsible for Women's Equality, I think that it is also important to look at another issue. That is women. We talk about COVID-19 and the increased number of newcomers that we have in our province because of it. I would like to attribute some of that to our beautiful tourism ads. New Brunswickers explored more of their province, but other people also saw what New Brunswick has to offer and wanted to be a part of this beautiful province. We saw a lot of newcomers—Canadians and those from farther away. But what we also have to remember is that, while it brought those people, the COVID-19 pandemic also created a dynamic for our women in their households.

At Women's Equality, we saw the number of domestic violence cases soar. That is not small. I know that we are talking about a rent cap today, but I think that the complexity of this issue is very, very important. We know of women who have had to stay in their abusive relationships. We have had children remain in homes that are not suitable for them to be in because of, again, the increase in domestic violence that we have seen in New Brunswick. It was a trend, sadly, across our country during the COVID-19 pandemic when people were at home and unable to leave their houses. There were a lot of stresses and a lot of feelings of isolation, and with that came the reality of a lot of very sad situations and abusive relationships. Because of the lack of housing or affordable housing—really, housing in general, Madam Deputy Speaker—women were not able to leave the violent situations at home. That is a very, very big concern.

When we are talking about a rent cap, I have to say that I do not see a rent cap as a fix. Potentially, it is part of a solution—not the remedy, but a part of the remedy. When my colleague, the Minister responsible for Housing, talks about releasing a fulsome strategy in just over a month's time, that brings me great hope. I have every confidence in the world that she will be looking not at tiny fixes but at the whole picture, and I

suppose que c'est la question qui se pose. Quand nous parlons de plafonnement des loyers, s'agit-il du bon outil dans la boîte à outils?

Ce qui me préoccupe... Nous avons beaucoup parlé aujourd'hui à la Chambre des besoins en matière de logement. En tant que ministre responsable de l'Égalité des femmes, je pense qu'il est aussi important de se pencher sur une autre question. Il s'agit de la question des femmes. Nous parlons de la pandémie de COVID-19 et de l'augmentation du nombre de nouveaux arrivants qui en a découlé dans notre province. J'aimerais attribuer une partie de cette augmentation à nos belles publicités touristiques. Les gens du Nouveau-Brunswick ont exploré davantage leur province, mais d'autres personnes ont aussi découvert ce que le Nouveau-Brunswick avait à offrir et ont voulu faire partie de cette belle province. Nous avons vu beaucoup de nouveaux arrivants — des gens du Canada et des gens venus de plus loin. Or, bien que ces gens soient venus en raison de la pandémie, il ne faut pas oublier qu'elle a aussi créé une dynamique pour nos femmes au sein de leur foyer.

À la Direction de l'égalité des femmes, nous avons observé le nombre de cas de violence familiale monter en flèche. Ce n'est pas négligeable. Je sais que nous parlons aujourd'hui d'un plafonnement des loyers, mais je pense que la complexité de la question est très, très importante. Nous connaissons des femmes qui ont dû rester dans une relation abusive. Des enfants ont dû rester dans un foyer qui ne leur convenait pas à cause, encore une fois, de l'augmentation de la violence familiale que nous avons constatée au Nouveau-Brunswick. Malheureusement, la même tendance se dégageait dans l'ensemble de notre pays pendant la pandémie de COVID-19 : les gens restaient chez eux sans pouvoir sortir. Il y avait beaucoup de stress et de sentiment d'isolement, ce qui a entraîné beaucoup de situations très tristes et de relations abusives. En raison du manque de logements ou de logements abordables — en fait, de logements en général, Madame la vice-présidente —, les femmes ne pouvaient pas se sortir d'une situation violente à la maison. Voilà qui est une très, très grande préoccupation.

En ce qui concerne le plafonnement des loyers, je dois dire que je ne le considère pas comme une solution. Il fait partie d'une solution potentiellement — mais n'est qu'une seule partie du remède, et non le remède. J'ai grand espoir quand ma collègue, la ministre responsable du Logement, parle de publier une stratégie complète dans un peu plus d'un mois. Je suis tout à fait convaincue qu'elle ne se contentera pas de

have every confidence that she will finally find the solutions that we in New Brunswick all need to hear. We need to address the concerns that I have about women remaining in abusive relationships because they do not have another place to call home.

16:15

I look at my own beautiful riding of Sussex-Fundy-St. Martins, Madam Deputy Speaker. I was so happy a few weeks ago to be there at the Multicultural Association of Sussex, where we announced further details about the Housing Hub of New Brunswick. I was there and spoke on behalf of my colleague. When I looked in the room that day, I certainly saw our newcomers and families who have come to the region, but I also saw businesses.

You know, this is what has been happening in my riding. Mrs. Dunster's, for example, has had the potential for incredible growth, but it does not have the workers. Or if it has the workers, it does not have a place for the workers to live. That means that the owner essentially becomes a landlord, buying up inventory as he can so that housing is there for the people who are working at his incredible business. That is one example.

We have that example, but there is a mill in the community with the same situation. For a small community such as Sussex, that means that the inventory is incredibly low for the families and individuals who desperately need to have that housing, and I know that this is the case in many other communities across the province.

So, with the announcement of the Housing Hub, it is really about bringing together these incredible partners. For both the nonprofit world and the business world, this is going to allow for houses to be built to accommodate not only the workforce but also the families and individuals who need to have a safe place to call home. So I was very happy to be part of the announcement that day.

Madam Deputy Speaker, I really, truly believe that we have people across New Brunswick who are concerned about housing. I think that we have often seen this, especially the homelessness piece of it, as

corrections mineures, mais qu'elle examinera la situation dans son ensemble et qu'elle trouvera enfin les solutions que nous avons tous besoin d'entendre au Nouveau-Brunswick. Nous devons répondre à mes préoccupations concernant les femmes qui restent dans une relation abusive parce qu'elles n'ont pas d'autre endroit où vivre.

Je pense à ma belle circonscription de Sussex-Fundy-St. Martins, Madame la vice-présidente. Il y a quelques semaines, j'étais si contente d'être présente à la Multicultural Association of Sussex, où nous avons annoncé d'autres détails sur le Réseau de logements du Nouveau-Brunswick. J'étais présente et j'ai parlé au nom de ma collègue. Lorsque j'ai regardé dans la salle ce jour-là, j'ai certainement vu nos nouveaux arrivants et les familles qui se sont installés dans la région, mais j'y ai aussi vu des entreprises.

Vous savez, voilà ce qui se passe dans ma circonscription. Par exemple, l'entreprise Mrs. Dunster's avait un potentiel de croissance incroyable, mais elle n'a pas de travailleurs. Ou bien si l'entreprise dispose de travailleurs, elle n'a pas de logements où les faire vivre. Cela signifie que l'entrepreneur devient essentiellement un propriétaire, en achetant autant de logements que possible afin de pouvoir y loger les personnes qui travaillent dans son incroyable entreprise. Voilà un exemple.

Nous comptons cet exemple, mais il y a une usine dans la collectivité qui se trouve dans la même situation. Pour une petite collectivité comme Sussex, cela signifie qu'il y a un nombre extrêmement faible de logements disponibles pour les familles et les gens qui ont désespérément besoin d'un logement, et je sais que c'est le cas dans beaucoup d'autres collectivités de la province.

L'annonce du Réseau de logements a donc vraiment pour but de réunir ces partenaires extraordinaires. La mesure permettra aux organismes sans but lucratif et au milieu des affaires de construire des maisons pour y loger non seulement la main-d'oeuvre, mais aussi les familles et les gens qui ont besoin d'un logement sûr. J'ai donc été très heureuse de participer ce jour-là à l'annonce.

Madame la vice-présidente, je crois véritablement que des gens un peu partout au Nouveau-Brunswick sont préoccupés par le logement. Je pense que nous avons souvent considéré la question, en particulier l'aspect

being a big-city issue. As the member opposite raised a little bit earlier, this is not only a city issue. We are seeing this as a problem in our rural communities as well, and I have every confidence that the minister is addressing that in this report—in this strategy—which is a vision for housing for New Brunswick.

I know the work that the Minister responsible for Housing has put into this file. I think that for that reason, I cannot support the motion. I feel as though we are talking about one piece of a bigger picture. Until we can see all the pieces of the puzzle come together, I guess that, certainly in my mind, it does not make sense to proceed.

I think that we have had many conversations about the best approach. We all have ideas, but we have not been sitting at the table with all the stakeholders, as my colleague has. We have not sat at the summits. We have not had those hundreds of stakeholder meetings. We have not talked to the nonprofits. We have not talked to the organizations that provide housing for people. Madam Deputy Speaker, I am anxiously awaiting this report, and I have every confidence that in just a few weeks' time, we are going to have some great answers with which we can move forward on housing and a better future for housing in New Brunswick. Thank you.

16:20

Mr. Bourque: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. I appreciate the speakers. I did listen attentively to pretty much everything that was said in the last few hours, but there are a couple of things that struck me. The first is that I do not think that the government and the opposition are that far apart when it comes to the need for a vast housing strategy. We understand, and I have made it clear . . . When the minister talks about our talking about the rent cap and says that the rent cap is only one of many tools, I absolutely agree that it is but one of many tools. There are a lot of things, and that is why the party has come up with some ideas. The rent cap is but one of the many ideas. We fully understand that the rent cap is not the be-all and end-all of what is going to fix the

de l'itinérance, comme s'il s'agissait d'un enjeu de grande ville. Comme le député d'en face l'a souligné un peu plus tôt, il ne s'agit pas seulement d'un enjeu urbain. Nous constatons qu'il s'agit aussi d'un problème qui touche nos collectivités rurales, et je suis tout à fait convaincue que la ministre aborde la question dans le rapport — dans la stratégie — qui rend compte d'une vision du logement pour le Nouveau-Brunswick.

Je connais le travail que la ministre responsable du Logement a réalisé dans le dossier. Je pense que c'est la raison pour laquelle je ne peux pas appuyer la motion. J'ai l'impression que nous parlons d'une pièce d'un ensemble plus important. Tant que nous n'aurons pas rassemblé toutes les pièces du casse-tête, je suppose, en tout cas dans mon esprit, qu'il n'y a pas lieu de poursuivre.

Je pense que nous avons eu de nombreuses discussions au sujet de la meilleure approche à adopter. Nous avons tous des idées, mais nous n'avons pas participé aux discussions avec toutes les parties prenantes, comme l'a fait ma collègue. Nous n'avons pas assisté aux sommets. Nous n'avons pas tenu des centaines de réunions avec les parties prenantes. Nous n'avons pas parlé avec les organismes sans but lucratif. Nous n'avons pas parlé avec les organismes qui fournissent des logements aux gens. Madame la vice-présidente, j'attends le rapport avec impatience et je suis tout à fait convaincue que, dans quelques semaines seulement, nous obtiendrons d'excellentes réponses qui nous permettront d'avancer et de bâtir un avenir meilleur en matière de logement au Nouveau-Brunswick. Merci.

M. Bourque : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Je suis reconnaissant des propos des intervenants. J'ai écouté bien attentivement presque tout ce qui a été dit ces dernières heures, mais deux ou trois choses m'ont frappé. La première, c'est que je ne pense pas que le gouvernement et l'opposition sont d'avis si différents au sujet de la nécessité d'une vaste stratégie en matière de logement. Nous comprenons, et j'ai dit clairement . . . Lorsque la ministre parle de ce que nous avons dit au sujet du plafonnement des loyers et indique que celui-ci n'est qu'un outil parmi tant d'autres, je conviens absolument qu'il s'agit d'un outil parmi tant d'autres. Il y a beaucoup d'options, et c'est pourquoi le parti propose des idées. Le plafonnement des loyers n'est qu'une idée parmi tant d'autres. Nous comprenons très bien que le plafonnement des loyers n'est pas une fin en soi pour résoudre la crise du

housing crisis in New Brunswick. That we fully understand.

What I understand a bit less is the minister's logic. She says that she wants to wait to act until she has this report that is coming out at the end of June. The minister keeps saying that, and she has been saying it all week. Well, Madam Deputy Speaker, if that is true, why did she come up with three bills in the past week that deal directly with housing issues? If that logic held, then she would have waited until the end of June to come up with these ideas. If she has been working like that, then she should be working on the rent cap now and not hiding behind a strategy that she says is coming. That is what is frustrating. It is good for the goose, but it is not good for the gander. That is what we are hearing right now from the minister and this government.

It is okay. I am not against the idea of the Residential Tenancies Tribunal having more power. I have mentioned it. That is a bill that we are likely to support unless we find details that are unacceptable. It is moving in the right direction. We feel that it is not enough. Fair enough. But that does not mean that what is there is bad.

When I hear that we are not going to talk about the rent cap now because it is but one tool and we need to look at the whole strategy, I think, okay, but why are we not doing that with the Residential Tenancies Tribunal and the New Brunswick Housing Corporation? The logic does not hold, unfortunately. It is unfortunate.

If you say that you cannot act on one thing because of the strategy, why are you acting on some other thing? Is that not part of the strategy? If so, I am confused. It is like saying that the New Brunswick Housing Corporation and the Residential Tenancies Tribunal are not part of the housing strategy. If we followed the minister's logic, that is pretty much what she is saying. I know that the minister would stand and say that that is not what she is saying, and I know that it is not. But if that is the case, then why are we saying the rent cap should not be dealt with now because it is part of a bigger strategy? That is where I find the logic difficult to follow.

logement au Nouveau-Brunswick. Nous le comprenons très bien.

Ce que je comprends un peu moins, c'est la logique de la ministre. Elle dit qu'elle veut attendre d'avoir le rapport qui sera publié à la fin de juin avant d'agir. La ministre ne cesse de répéter cela, et elle l'a dit toute la semaine. Eh bien, Madame la vice-présidente, si c'est le cas, pourquoi a-t-elle présenté au cours de la dernière semaine trois projets de loi qui ciblent directement les défis liés au logement? Si une telle logique tenait la route, alors la ministre aurait attendu à la fin de juin pour proposer de telles idées. Si elle travaille autant, elle devrait donc travailler maintenant au plafonnement des loyers et ne pas se retrancher derrière une stratégie qui est, selon elle, à venir. Voilà ce qui est frustrant. Ce qui est bon pour l'un n'est pas bon pour l'autre. Voilà ce que nous entendons en ce moment de la part de la ministre et du gouvernement.

Ça va. Je ne suis pas contre l'idée d'accroître les pouvoirs du Tribunal sur la location de locaux d'habitation. J'ai mentionné cela. Il s'agit d'un projet de loi que nous appuierons probablement à moins que nous trouvions des détails inacceptables. C'est un pas dans la bonne direction. Nous trouvons que ce n'est pas suffisant. D'accord. Toutefois, cela ne veut pas dire que les dispositions dans le projet de loi sont mauvaises.

Quand j'entends dire que nous ne parlerons pas du plafonnement des loyers parce que ce n'est qu'un outil et que nous devons examiner l'ensemble de la stratégie, je pense, d'accord, mais pourquoi ne faisons-nous pas de même pour ce qui est du Tribunal sur la location de locaux d'habitation et de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick? La logique ne tient malheureusement pas la route. C'est malheureux.

Si vous dites que vous ne pouvez pas prendre de mesures à un égard à cause de la stratégie, pourquoi prenez-vous des mesures à un autre égard? Cela ne fait-il pas partie de la stratégie? Si c'est le cas, je suis perplexe. C'est comme dire que la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick et le Tribunal sur la location de locaux d'habitation ne font pas partie de la stratégie en matière de logement. Si nous suivons la logique de la ministre, voilà essentiellement ce qu'elle dit. Je sais que la ministre dirait que ce n'est pas ce qu'elle dit, et je sais que ce ne l'est pas. Si c'est cependant le cas, alors pourquoi disons-nous que le plafonnement des loyers ne devrait pas être traité maintenant parce qu'il

I understand the logic, but I do not understand the reasoning, if that makes sense. In terms of what does not make sense, I really feel that the rent cap . . . Seemingly, from what I am hearing, the government is not going to support this motion. That is what I am hearing. If the government members do not support this motion, then I see it as a clear sign that they will not go ahead with a rent cap in 2023. They will say that it is still on the table, that everything is on the table, and that all the options are being considered. When you look at the facts—I have spoken about this at previous times I have stood up—you see that time is running out. The more you wait on the rent cap, the more difficult you make it to have it happen in a seamless fashion. The longer you wait, the more complicated you are making it for New Brunswickers.

16:25

This is the issue that I have with what the government members are saying. They have not said no, but they have not said yes. They are just saying that the rent cap is a tool. They have many tools. Fair enough. But why did they not use that when it comes to the Residential Tenancies Tribunal? That was urgent for some reason. Do you know what? I agree that it was urgent. But why is the rent cap not as urgent? That is where I feel that there is a double discourse here. You know, that reasoning sticks on one thing but does not hold on another thing. I have to say that I am a bit disappointed with the logic being used.

Having said that, I do feel that this government is not on a bad path in terms of a general housing strategy. I know that something is coming at the end of June, but it is seemingly clear that it is not going to involve a rent cap. As much as we want to say that the rent cap is one tool of many, let's be honest—a rent cap works. A rent cap worked very, very well in 2022. I know that I and many of my colleagues can give plenty of examples of how the rent cap protected some tenants here in New Brunswick—not just some tenants, but lots and lots. I would actually argue that thousands and thousands were protected, and I do not think that I am exaggerating on that.

fait partie d'une stratégie plus vaste? Voilà où je trouve que la logique est difficile à suivre.

Je comprends la logique, mais je ne comprends pas le raisonnement, si cela tient la route. Quant à ce qui n'est pas logique, je trouve vraiment que le plafonnement des loyers... Apparemment, d'après ce que j'entends, le gouvernement n'appuiera pas la motion. C'est ce que j'entends. Si les parlementaires du côté du gouvernement n'appuient pas la motion, c'est donc clair pour moi qu'ils n'instaureront pas de plafonnement des loyers en 2023. Ils diront que la mesure est toujours sur la table, que tout est sur la table et que toutes les options sont envisagées. À la lumière des faits — j'en ai déjà parlé à d'autres moments —, on voit que le temps presse. Plus longue est l'attente pour instaurer le plafonnement des loyers, plus difficile il sera de le faire sans heurts. Plus longue est l'attente, plus compliqué ce sera pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Voici ce qui me dérange dans les propos des parlementaires du côté du gouvernement. Ils n'ont pas dit non, mais ils n'ont pas dit oui. Ils disent simplement que le plafonnement des loyers est un outil. Ils ont beaucoup d'outils. Très bien. Toutefois, pourquoi n'ont-ils pas eu recours aux outils dans le cas du Tribunal sur la location de locaux d'habitation? La question était urgente pour une raison quelconque. Savez-vous quoi? Je conviens que la question était urgente. Néanmoins, pourquoi le plafonnement des loyers n'est-il pas aussi urgent? C'est là où j'estime qu'il y a un double discours. Vous savez, le raisonnement vaut pour une chose, mais pas pour une autre. Je dois dire que je suis un peu déçu de la logique utilisée.

Cela dit, je pense vraiment que le gouvernement est dans le droit chemin pour ce qui est d'une stratégie générale en matière de logement. Je sais que celle-ci sera rendue publique à la fin de juin, mais il semble clair qu'elle n'inclura pas de plafonnement des loyers. Nous avons beau dire que le plafonnement des loyers est un outil parmi tant d'autres, soyons honnêtes : un plafonnement des loyers fonctionne. Le plafonnement des loyers a très, très bien fonctionné en 2022. Je sais que bon nombre de mes collègues et moi pouvons donner beaucoup d'exemples de la façon dont le plafonnement des loyers a permis de protéger des locataires ici, au Nouveau-Brunswick — pas seulement quelques-uns, mais de nombreux locataires. Je dirais en fait que des milliers et des milliers de

So, the rent cap works. I understand that it is not the be-all and end-all. There are other things that can be done, and there are other things that need to be considered. I get all of that. I am just saying that it is an effective tool. It has proven results. In these particular circumstances that we now have in New Brunswick, all sides have acknowledged that we are in a housing crisis. We are experiencing an unprecedented increase in population, unprecedented inflation, an unprecedented cost of living and cost of building materials—you name it. The whole thing is unprecedented. It has not happened in many decades.

We understand that something is there, that something needs to be done, and that we need to act swiftly. The minister has recognized that by acting swiftly on some things. If she is saying that the rent cap can wait for the housing strategy, then she is basically saying that it is not as much of a priority as the Residential Tenancies Tribunal and the restructuring of the New Brunswick Housing Corporation. It is what it is. We now know where this government stands in terms of priorities. That is the logic. If I wear my Sherlock Holmes cap, that is the deduction I am coming up with. The government does not see the rent cap as a tool that it wants to go with because if it did, it would have acted on the rent cap in the same way as it did with the RTT and the New Brunswick Housing Corporation.

Let's be honest—the longer you wait on the rent cap, the more complicated you make it. I do not know, but I do not think that New Brunswickers want to make it complicated, whether they are tenants or owners.

With that said, Madam Deputy Speaker, I am a bit disappointed with the way that this government has reacted to this motion. It is what it is. We will keep pushing for the rent cap because we feel that it is what New Brunswickers want and what New Brunswickers need, at the very least on a temporary basis. We can debate the length and all of that, but for now, is it needed? Yes. Would it work? Absolutely. It works.

locataires étaient protégés, et je ne pense pas que j'exagère.

Donc, le plafonnement des loyers fonctionne. Je comprends qu'il ne s'agit pas d'une fin en soi. D'autres mesures peuvent être prises, et d'autres doivent être prises en considération. Je comprends tout cela. Je dis simplement qu'il s'agit d'un outil efficace. Il donne des résultats. Dans les circonstances actuelles du Nouveau-Brunswick, tous les partis ont reconnu que nous vivons une crise du logement. Nous connaissons une croissance démographique sans précédent, une inflation sans précédent, un coût de la vie et des coûts des matériaux de construction sans précédent, et j'en passe. Toute la situation est sans précédent. Ce n'est pas arrivé depuis des décennies.

Nous comprenons qu'il se passe quelque chose, qu'il faut prendre des mesures et que nous devons agir rapidement. La ministre a reconnu cela en agissant rapidement à certains égards. Si elle dit que le plafonnement des loyers peut attendre jusqu'à la présentation de la stratégie en matière de logement, alors elle dit essentiellement qu'il n'est pas aussi prioritaire que le Tribunal sur la location de locaux d'habitation et la restructuration de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick. C'est comme ça. Nous connaissons maintenant la position du gouvernement en ce qui a trait aux priorités. Voilà la logique. Si je mets ma casquette à la Sherlock Holmes, voilà la déduction que je tire de la situation. Le gouvernement ne considère pas le plafonnement des loyers comme un outil de choix, car, si c'était le cas, il aurait pris des mesures à cet égard de la même façon qu'il l'a fait pour le Tribunal sur la location de locaux d'habitation et la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick.

Soyons francs : plus longue est l'attente pour instaurer le plafonnement des loyers, plus le tout sera compliqué. Je n'en sais rien, mais je ne pense pas que les gens du Nouveau-Brunswick veulent que les choses soient compliquées, qu'il s'agisse des locataires ou des propriétaires.

Cela dit, Madame la vice-présidente, je suis un peu déçu de la réaction du gouvernement à la motion. C'est comme ça. Nous continuerons de réclamer le plafonnement des loyers, car nous estimons que c'est ce que veulent les gens du Nouveau-Brunswick et ce dont ils ont besoin, à tout le moins de façon temporaire. Nous pouvons débattre de la durée et ainsi de suite, mais, pour l'instant, le plafonnement est-il

I will finish with this. One of the main arguments that we hear from the other side is that a rent cap will stifle development. It does no such thing. When we look at Ontario, which has had a rent cap for decades, are we seeing that Ontario has problems with development and development of construction? I do not think so, Madam Deputy Speaker. When the rent cap was ongoing here, there were no development issues in the province. That is not a solid argument.

Let's do the voting, Madam Deputy Speaker. Thank you.

Motion 31

(Madam Deputy Speaker, having read the motion, put the question.

Mr. Bourque and Mr. Legacy requested a recorded vote.

Mr. Speaker resumed the chair.)

16:42

Recorded Vote—Motion 31 Defeated

(After Madam Deputy Speaker called for the ringing of the division bells, Mr. Speaker put the question on Motion 31, and the motion was defeated on a vote of 24 Nays to 18 Yeas, recorded as follows:

Yeas—Mr. Legacy, Ms. Holt, Mr. McKee, Ms. Thériault, Mr. Gauvin, Mr. C. Chiasson, Mr. Coon, Ms. Mitton, Mr. J. LeBlanc, Mr. K. Chiasson, Mr. D'Amours, Mr. LePage, Mr. Bourque, Mr. Mallet, Mr. K. Arseneau, Mr. Losier, Mr. M. LeBlanc, Mrs. F. Landry.

Nays—Hon. Mr. G. Savoie, Hon. Mr. Steeves, Hon. Mr. Flemming, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mr. Holland, Hon. Mr. R. Savoie, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Ms. Green, Hon. Ms. Dunn, Hon. Mr. Crossman, Hon. Mrs. Johnson, Hon. Mr. Allain, Hon. Mr. Austin, Hon. Mr. Carr, Mr. Turner, Ms. Sherry Wilson, Ms. Mary Wilson, Mr. Cullins, Mrs. Anderson-Mason, Mr. Wetmore, Mr. Ames, Mr. Dawson, Mrs. Bockus, Mrs. Conroy.)

nécessaire? Oui. Cela fonctionnerait-il? Absolument. Cela fonctionne.

J'en viens à ma conclusion. L'un des principaux arguments que nous entendons de l'autre côté, c'est qu'un plafonnement des loyers freinerait le développement. Il n'en est rien. Quand nous regardons l'Ontario, qui a un plafonnement des loyers en vigueur depuis des décennies, voyons-nous que l'Ontario a des problèmes de développement et de construction? Je ne le pense pas, Madame la vice-présidente. Quand le plafonnement des loyers était en vigueur ici, la province ne connaissait aucun problème de développement. L'argument n'est pas solide.

Passons au vote, Madame la vice-présidente. Merci.

Motion 31

(La vice-présidente donne lecture de la motion et met la question aux voix.

M. Bourque et M. Legacy demandent la tenue d'un vote nominal.

Le président reprend le fauteuil.)

Vote nominal et rejet de la motion 31

(La vice-présidente demande de faire fonctionner la sonnerie d'appel et le président met aux voix la motion 31 ; la motion est rejetée par un vote de 24 contre et 18 pour, inscrit comme suit :

pour : M. Legacy, M^{me} Holt, M. McKee, M^{me} Thériault, M. Gauvin, M. C. Chiasson, M. Coon, M^{me} Mitton, M. J. LeBlanc, M. K. Chiasson, M. D'Amours, M. LePage, M. Bourque, M. Mallet, M. K. Arseneau, M. Losier, M. M. LeBlanc, M^{me} F. Landry ;

contre : l'hon. M. G. Savoie, l'hon. M. Steeves, l'hon. M. Flemming, l'hon. M. Fitch, l'hon. M. Holland, l'hon. M. R. Savoie, l'hon. M^{me} Scott-Wallace, l'hon. M^{me} Green, l'hon. M^{me} Dunn, l'hon. M. Crossman, l'hon. M^{me} Johnson, l'hon. M. Allain, l'hon. M. Austin, l'hon. M. Carr, M. Turner, M^{me} Sherry Wilson, M^{me} Mary Wilson, M. Cullins, M^{me} Anderson-Mason, M. Wetmore, M. Ames, M. Dawson, M^{me} Bockus, M^{me} Conroy.)

16:45

Debate on Second Reading of Bill 56

Mr. Coon, after the Speaker called for second reading of Bill 56, *An Act to End Oil and Natural Gas Exploration and Drilling*: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure to rise in the House on second reading of Bill 56, *An Act to End Oil and Natural Gas Exploration and Drilling*.

Mr. Speaker, six months ago, the Secretary-General of the United Nations, António Guterres, said:

We are in the fight of our lives. And we are losing. Greenhouse gas emissions keep growing. Global temperatures keep rising. And our planet is fast approaching tipping points that will make climate chaos irreversible. We are on a highway to climate hell with our foot still on the accelerator.

Well, Mr. Speaker, in our province the person who has his foot on that accelerator is the Premier. He is determined to expand the production of fossil fuels, specifically shale gas, by opening up fracking. This bill is a firm no to that ambition. As citizens in a province of one of the richest countries in the world, we have a responsibility to ensure that the Premier takes his foot off that gas pedal right now. “We are in the fight of our lives. And we are losing”, said UN Secretary-General Guterres.

What then is our responsibility to the world, Mr. Speaker? The answer is straightforward: no new fossil fuel infrastructure. Net zero means that there has to be a significant decline in the use of coal, oil, and gas. It was in May 2021 that the world’s leading energy organization, the International Energy Agency, announced that there can be no new oil, no new gas, and no new coal development if the world is to reach net zero by 2050. Dr. Fatih Birol, the IEA Executive Director and one of the world’s foremost energy economists, said this:

Débat à l’étape de la deuxième lecture du projet de loi 56

M. Coon, à l’appel de la deuxième lecture du projet de loi 56, *Loi visant à mettre fin à l’exploration et au forage du pétrole et du gaz naturel* : Merci, Monsieur le président. J’ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre à l’étape de la deuxième lecture du projet de loi 56, *Loi visant à mettre fin à l’exploration et au forage du pétrole et du gaz naturel*.

Monsieur le président, il y a six mois, le secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies, António Guterres, a dit :

Nous menons le combat de notre vie. Et nous sommes en voie de le perdre. Les émissions de gaz à effet de serre continuent d’augmenter. Le réchauffement planétaire continue d’augmenter. Notre planète s’approche rapidement des points de basculement qui rendront le chaos climatique irréversible. Nous sommes sur une route vers l’enfer climatique avec le pied sur l’accélérateur. [Traduction.]

Eh bien, Monsieur le président, dans notre province, la personne qui a le pied sur l’accélérateur est le premier ministre. Il est bien décidé à accroître la production de combustibles fossiles, en particulier le gaz de schiste, en autorisant la fracturation hydraulique. Le projet de loi oppose un refus catégorique à une telle ambition. Comme des gens d’une province appartenant à l’un des pays les plus riches du monde, nous avons la responsabilité de faire en sorte que le premier ministre relâche l’accélérateur dès maintenant. Le secrétaire général de l’ONU, M. Guterres, a dit : Nous menons le combat de notre vie. Et nous sommes en voie de le perdre.

Quelle est donc notre responsabilité à l’égard de la planète, Monsieur le président? La réponse est simple : Pas de nouvelles infrastructures pour les combustibles fossiles. La carboneutralité signifie que l’utilisation du charbon, du pétrole et du gaz doit diminuer de manière significative. En mai 2021, l’Agence internationale de l’énergie, l’organisme chef de file mondial en matière d’énergie, a annoncé qu’il ne pouvait y avoir de nouveau développement lié au pétrole, au gaz et au charbon si l’on voulait atteindre la carboneutralité d’ici à 2050. Fatih Birol, le directeur général de l’AIE et l’un des économistes les plus influents du monde en matière d’énergie, a dit :

If governments are serious about the climate crisis, there can be no new investments in oil, gas and coal, from now—from this year.

He was speaking in 2021. But what does this Premier intend to do? He intends to bring new investments to New Brunswick to create new gas development in our province. Clearly, he is not serious about the climate crisis.

Le premier ministre est du mauvais côté de l'histoire, Monsieur le président. Ce projet de loi en est un sur l'action climatique. Une véritable action climatique implique de mettre fin à l'expansion de la production de combustibles fossiles ici, au Nouveau-Brunswick.

According to the latest research from the World Meteorological Organization, global temperatures are likely to breach the crucial 1.5°C threshold by 2027. That news came out yesterday. The WMO said that would send the world into uncharted territory. The members will recall that countries around the world pledged under the 2015 Paris Agreement on Climate Change to cut fossil fuel emissions significantly enough to hold global temperatures to no higher than 1.5°C above preindustrial levels. The scientific advice is that heating beyond that level would unleash a cascade of increasingly catastrophic and potentially irreversible impacts. The future of humanity hangs in the balance, yet the WMO announced yesterday that we are likely to breach that crucial 1.5°C threshold just four years from now.

Mr. Speaker, this is tragically all too predictable. In 1992, at the Earth Summit in Rio de Janeiro, the countries of the world made an agreement in the climate change convention, which still governs climate negotiations today. In 1992, the countries of the world agreed to keep the world from heating to dangerous levels. They did not define it, but they did say that by the year 2000, they would return greenhouse gas emissions to 1990 levels and would continue to reduce them beyond that year. It never happened.

Si les gouvernements prennent au sérieux la crise climatique, il ne peut y avoir de nouveaux investissements dans le pétrole, le gaz et le charbon à partir de cette année. [Traduction.]

M. Birol s'exprimait en 2021. Eh bien, qu'est-ce que le premier ministre a l'intention de faire? Il a l'intention d'amener de nouveaux investissements au Nouveau-Brunswick pour créer un nouveau développement lié au gaz dans notre province. Il est clair qu'il ne prend pas au sérieux la crise climatique.

The Premier is on the wrong side of history, Mr. Speaker. This bill is about climate action. Real climate action entails putting an end to the expansion of fossil fuel production here in New Brunswick.

Selon les dernières recherches de l'Organisation météorologique mondiale, le réchauffement planétaire risque de franchir le seuil crucial de 1,5 °C d'ici à 2027. La nouvelle est tombée hier. Selon l'OMM, le monde serait plongé dans l'incertitude. Les parlementaires se souviendront que des pays du monde entier se sont engagés, dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques de 2015, à réduire les émissions de combustibles fossiles de façon assez importante pour que le réchauffement planétaire ne dépasse pas 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Les scientifiques estiment qu'un réchauffement supérieur à ce niveau déclencherait une série de conséquences de plus en plus catastrophiques et potentiellement irréversibles. Même si l'avenir de l'humanité est en jeu, l'OMM a annoncé hier que nous allions probablement franchir le seuil crucial de 1,5 °C d'ici à quatre ans seulement.

Monsieur le président, la situation est tragiquement bien trop prévisible. En 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, les pays du monde entier ont conclu un accord au titre de la Convention sur les changements climatiques, laquelle régit encore aujourd'hui les négociations sur le climat. En 1992, les pays se sont entendus pour empêcher que le réchauffement planétaire n'atteigne des niveaux dangereux. Ils ne les ont pas définis, mais ils ont dit que d'ici à l'an 2000, ils ramèneraient les émissions de gaz à effet de serre au niveau de 1990 et qu'ils continueraient à les réduire au-delà de cette année. Cela ne s'est jamais produit.

16:50

It was not for a lack of science or lack of evidence. It was that there were just such lucrative profits to be made from expanding fossil fuel production. Apparently, that is what the Premier wants to foster with his obsessive drive to frack and extract shale gas in New Brunswick. North America, with just 6% of the world's population, has produced a quarter of all the greenhouse gas emissions clogging our atmosphere today, emissions that will linger there for a century or more. No part of the world will come close to catching us, given that governments and the fossil fuel industry have known the consequences of burning this scale of fossil fuels for decades. Writer Bill McKibben recently argued that it could be fairly said that the climate crisis is a kind of crime that North America has been committing, as the most vulnerable in places such as Somalia, Pakistan, and Vietnam die.

Nous avons largement dépassé les limites de la croissance de la production et de la consommation de combustibles fossiles, ce qui entraîne une dégradation du climat.

The climate crisis is intensifying and rapidly widening. The fate of humanity and life on earth does hang in the balance. Nothing is going to be the same at all. The final warning from the Intergovernmental Panel on Climate Change earlier this year was nothing less than a code red for humanity. So where is the urgency, Mr. Speaker? I do not see it.

The Premier's determination to frack for gas is like the Easter Islanders who cut the last trees down expecting their gods to intervene to save them from themselves. It did not happen. It did not happen, and it is not going to happen here as the fossil fuel industry seeks ways to ensure that every drop of oil and gas in the ground gets burned.

En 2014, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a mis en place un moratoire sur la fracturation hydraulique. Ce moratoire prévoyait cinq conditions qui devaient être remplies avant qu'une nouvelle

La situation ne découlait pas d'un manque de données scientifiques ni d'un manque de preuves. Elle découlait du fait qu'il y avait des profits si considérables à dégager du développement de la production de combustibles fossiles. Apparemment, c'est ce que le premier ministre veut encourager par sa volonté obsessionnelle de faire de la fracturation et d'extraire le gaz de schiste au Nouveau-Brunswick. L'Amérique du Nord, qui compte à peine 6 % de la population mondiale, a produit un quart de toutes les émissions de gaz à effet de serre qui saturent notre atmosphère aujourd'hui, des émissions qui persisteront pendant un siècle ou plus. Aucune partie du monde n'est en mesure de nous rattraper, étant donné que les gouvernements et l'industrie des combustibles fossiles connaissent depuis des décennies les conséquences de la combustion d'une telle quantité de combustibles fossiles. Selon des propos récents de l'écrivain Bill McKibben, il serait juste de dire que la crise climatique est une sorte de crime commis par l'Amérique du Nord, alors que les plus vulnérables meurent en Somalie, au Pakistan et au Vietnam.

We have far exceeded the limits of growth in production and consumption of fossil fuels, which leads to the deterioration of the climate.

La crise climatique s'intensifie et s'étend rapidement. Le sort de l'humanité et de la vie sur Terre est en jeu. Rien ne sera plus jamais comme avant. Le dernier message d'avertissement lancé plutôt cette année par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat n'était rien de moins qu'un code rouge pour l'humanité. Où est donc l'urgence, Monsieur le président? Je ne la vois pas.

La détermination du premier ministre à vouloir extraire du gaz par fracturation est comparable à celle des habitants de l'île de Pâques qui y ont abattu les derniers arbres en espérant que leurs dieux interviendraient pour les sauver d'eux-mêmes. Cela ne s'est pas produit. Cela ne s'est pas produit et cela ne se produira pas ici, car l'industrie des combustibles fossiles cherche des moyens de s'assurer que chaque goutte de pétrole et de gaz dans le sol brûle.

In 2014, the government of New Brunswick imposed a moratorium on hydraulic fracturing. The moratorium outlined five conditions that would have to be met before new fracturing would happen in New

fracturation puisse avoir lieu au Nouveau-Brunswick. Ces conditions sont les suivantes : la première était d'obtenir un permis social ; la deuxième, des informations claires et crédibles sur les impacts de la fracturation hydraulique sur notre santé, notre environnement et notre eau ; la troisième, un plan qui atténue les impacts sur notre infrastructure publique et qui aborde les questions telles que l'évacuation des eaux usées ; la quatrième, un processus en place pour respecter nos obligations envers tous les devoirs de consultation des Premières Nations et des peuples autochtones ; et finalement, un mécanisme en place pour s'assurer que les avantages sont maximisés pour les gens du Nouveau-Brunswick, y compris le développement d'une structure de redevance appropriée.

None of these conditions have been met almost 10 years later. Ten years later, the consequences of climate breakdown have become evident everywhere. It is dramatic in Canada's Arctic, dramatic in the Antarctic, and dramatic in Alberta, Saskatchewan, British Columbia, the Northwest Territories, and the Yukon. Again, it is predictable. It was decades ago that Environment Canada presented the first maps showing what was likely to happen in terms of changes in temperature in our country as a result of an increasingly and rapidly warming climate. Those regions of the country were just glowing red in those maps decades ago, and now we are seeing the results.

16:55

So, 10 years have passed. With respect to meaningful climate action, the ball is being kicked down the road, and now we are in a serious emergency. With respect to fracking, the moratorium established 10 years ago was only established in regulation, Mr. Speaker, not in legislation or law. This allowed the current Premier to circumvent it for the Sussex and Albert County area.

This bill acknowledges that New Brunswickers do not want new fracking. It acknowledges the seriousness of the climate crisis and that, fundamentally, the solution to the climate crisis is ending new developments in gas, oil, and coal. It acknowledges that we have to go further by banning fracking and putting that into law. We came close at the beginning of the minority government, Mr. Speaker, when the Liberals brought in a bill to do that. Unfortunately, it never came to

Brunswick. These are the conditions: the first is having a social license in place; the second is having clear and credible information about the impacts of hydraulic fracturing on our health, our environment, and our water; the third is having a plan that mitigates the impacts on our public infrastructure and that addresses issues such as waste water disposal; the fourth is having a process in place to respect our obligations under the duty to consult with First Nations; finally, the last is having a mechanism in place to ensure that benefits are maximized for New Brunswickers, including the development of a proper royalty structure.

Près de 10 ans plus tard, aucune des conditions n'a été remplie. Dix ans plus tard, les conséquences du dérèglement climatique sont devenues évidentes partout. Elles sont dramatiques dans l'Arctique canadien, dans l'Antarctique ainsi qu'en Alberta, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Là encore, la situation est prévisible. Il y a plusieurs décennies, Environnement Canada a présenté les premières cartes montrant ce qui se produirait en cas de changement de la température dans notre pays par suite d'un réchauffement climatique de plus en plus rapide. Ces régions du pays apparaissaient en rouge vif sur les cartes il y a plusieurs décennies, et nous en voyons aujourd'hui les résultats.

Dix années se sont donc écoulées. La prise de mesures concrètes de lutte contre les changements climatiques s'est fait attendre, et nous nous retrouvons maintenant dans une grave situation d'urgence. Le moratoire concernant la fracturation a été établi il y a 10 ans uniquement par voie réglementaire, Monsieur le président, et non par voie législative. Cela a permis au premier ministre actuel de le contourner dans la région de Sussex et du comté d'Albert.

Le projet de loi reconnaît que les gens du Nouveau-Brunswick ne veulent pas de nouvelles installations de fracturation. Il reconnaît la gravité de la crise climatique et le fait que, fondamentalement, la solution à la crise climatique consiste à mettre fin aux nouvelles exploitations de gaz, de pétrole et de charbon. Il reconnaît que nous devons aller plus loin en interdisant la fracturation et en enchâssant une telle disposition dans une loi. Nous avons failli le faire au

second reading, so it did not move forward. So here is another opportunity. Here we are at second reading.

Members of the House may ask, Has any other jurisdiction taken the step this bill anticipates taking? Well, we do not have to look very far, Mr. Speaker. We can look across the border, across the Van Horne Bridge from Campbellton over to Quebec. Just last year, Quebec became the first jurisdiction in the world to explicitly ban the new development or expansion of oil and gas development in its territory. This came after decades of campaigning by citizen groups and environmental organizations. Much like New Brunswick, Quebec once had a moratorium on new fracking projects thanks to the citizens who stood up against them. But it was just a moratorium, not a law. The fossil fuel industry had hoped the Premier of Quebec would reopen the industry. Instead, he banned oil and gas exploration and production outright—in law.

Mr. Speaker, Bill 56 gives the Premier, his Cabinet, the government caucus, and all of us the chance to do the same thing in our province and make New Brunswick a climate leader. It would also give New Brunswick the opportunity to join the Beyond Oil and Gas Alliance. What is the Beyond Oil and Gas Alliance? Well, it is an international alliance of governments and stakeholders, led by Denmark and Costa Rica, that work together to facilitate the phasing out of oil and gas production as we move toward 2050 and net zero, just as Quebec has done. Many other jurisdictions, including 15 Canadian municipalities, have joined the Fossil Fuel Non-Proliferation Treaty Initiative. This is a global effort to foster international cooperation to accelerate the transition to green, clean energy.

début du gouvernement minoritaire, Monsieur le président, lorsque les Libéraux ont présenté un projet de loi en ce sens. Malheureusement, le projet de loi n'a jamais franchi l'étape de la deuxième lecture : il n'a donc pas avancé. Voilà donc une autre possibilité qui se présente. Nous voici à l'étape de la deuxième lecture.

Les parlementaires peuvent se demander ceci : D'autres provinces et territoires ont-ils pris les mesures prévues au titre du projet de loi en question? Eh bien, nous n'avons pas à chercher bien loin, Monsieur le président. Nous pouvons regarder de l'autre côté de la frontière, de l'autre côté du pont Van Horne qui relie Campbellton au Québec. Pas plus tard que l'année dernière, le Québec est devenu la première administration au monde à interdire expressément le développement et l'expansion de l'exploitation pétrolière et gazière sur son territoire. La décision a été prise après des décennies de campagne menée par des groupes de citoyens et des organismes environnementaux. À l'instar du Nouveau-Brunswick, le Québec avait un moratoire en vigueur sur les nouveaux projets de fracturation grâce aux citoyens qui s'y sont opposés. Or, il ne s'agissait que d'un moratoire, pas d'une loi. L'industrie des combustibles fossiles espérait que le premier ministre du Québec lui permettrait de reprendre ses activités. En fait, il a totalement interdit l'exploration et la production de pétrole et de gaz — par le truchement d'une loi.

Monsieur le président, le projet de loi 56 donne au premier ministre, à son Cabinet, au caucus du gouvernement et à nous tous la possibilité de faire la même chose dans notre province et de faire du Nouveau-Brunswick un chef de file en matière de climat. Il donnerait aussi au Nouveau-Brunswick la possibilité de se joindre à Beyond Oil and Gas Alliance. Qu'est-ce que Beyond Oil and Gas Alliance? Il s'agit d'une alliance internationale de gouvernements et de parties prenantes, dirigée par le Danemark et le Costa Rica, qui travaillent ensemble afin de faciliter l'élimination progressive de la production de pétrole et de gaz à mesure que nous nous engageons sur la voie visant l'atteinte de la carboneutralité d'ici à 2050, comme l'a fait le Québec. De nombreuses autres administrations, dont 15 municipalités canadiennes, se sont jointes à l'initiative du Traité de non-prolifération des combustibles fossiles. Il s'agit d'un effort mondial visant à encourager la coopération internationale pour accélérer la transition vers une énergie verte et propre.

Cette initiative a donné lieu à la publication d'un document, destiné aux décideurs politiques, qui détaille les mesures que les gouvernements peuvent prendre pour réduire l'approvisionnement en combustibles fossiles et la dépendance à l'égard de ceux-ci. Il s'agit notamment de limiter l'exploration, la production et l'exploitation de combustibles fossiles au moyen de moratoires et d'interdictions, comme le propose le projet de loi 57.

Mr. Speaker, for 30 years, the fossil fuel industry and its government cheerleaders have successfully delayed meaningful climate action. That is three decades, Mr. Speaker, during much of which I have been involved in this battle in one capacity or another—30 years.

17:00

Do you know what? I recall a particularly decisive moment, which could have been a turning point, when all the energy and environment ministers from across Canada, as well as the federal Environment Minister Sheila Copps and federal Energy Minister Anne McLellan, assembled in a hotel in Bathurst on a very cold day in 1992. Well, it was Bathurst in February. What was probably one of the very first climate protests in Canada occurred there in Bathurst. That is a little historic moment for the member for Bathurst West-Beresford.

They had to make a decision. Should they or should they not establish clear targets to reduce greenhouse gas emissions for Canada, following the Earth Summit, to get emissions back to 1990 levels by the year 2000 and to reduce them after that? The decision was no, they would not do that. They would not do that 30 or 31 years ago. One can only imagine where we would be today, Mr. Speaker. We would probably be closer to some European countries in terms of our commitment to reducing energy demand through energy efficiency and energy-efficient technologies, and we would probably have much more dependence on renewable sources of energy and storage.

We have barely begun in this province. Everywhere around Canada, we are seeing the consequences of kicking climate action down the road. Right now, the fire is burning. It is raging, really, in Alberta, in the Northwest Territories, and, once again, in British

This initiative led to the publication of a document intended for policymakers that details the actions governments can take to reduce the supply of and reliance on fossil fuels. It includes things like limiting the exploration, production, and extraction of fossil fuels through moratoriums and bans, as is proposed in Bill 57.

Monsieur le président, depuis 30 ans, l'industrie des combustibles fossiles et ses porte-parole au sein du gouvernement ont réussi à retarder toute mesure concrète de lutte contre les changements climatiques. Il s'agit de trois décennies, Monsieur le président, pendant une grande partie desquelles j'ai participé à cette lutte d'une manière ou d'une autre — 30 ans.

Savez-vous quoi? Je me souviens d'un moment particulièrement décisif, qui aurait pu marquer un tournant, quand tous les ministres de l'énergie et de l'environnement du Canada, ainsi que les ministres fédérales de l'Environnement, Sheila Copps, et de l'Énergie, Anne McLellan, se sont réunis dans un hôtel de Bathurst par une très froide journée de 1992. Eh bien, c'était Bathurst en février. Ce qui était probablement une des toutes premières manifestations contre les changements climatiques du Canada a eu lieu à Bathurst. C'est là une petite anecdote historique pour le député de Bathurst-Ouest—Beresford.

Les ministres ont dû prendre une décision. Devaient-ils établir de clairs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada, à la suite du Sommet de la Terre, pour ramener les émissions aux niveaux de 1990 avant l'an 2000 et pour ensuite les réduire? La décision a été prise que non, ils ne feraient pas cela. Ils ont refusé de faire cela il y a 30 ou 31 ans. On ne peut qu'imaginer où nous en serions aujourd'hui, Monsieur le président. Nous serions probablement plus près de certains pays européens pour ce qui est de notre engagement à réduire la demande d'énergie grâce à l'efficacité énergétique et aux technologies écoénergétiques, et nous serions probablement beaucoup plus dépendants des sources d'énergie renouvelable et du stockage.

Nous avons à peine commencé dans la province. Partout au Canada, nous voyons les conséquences de reporter à plus tard les mesures de lutte contre les changements climatiques. En ce moment, l'incendie brûle. En réalité, il fait rage en Alberta, dans les

Columbia—once again, in that hot zone. It is literally a hot zone, Mr. Speaker. Think of the floods that we have seen across Canada.

We can think of something that does not often come to mind but is actually a reality. A moratorium was declared on cod and groundfish. This was devastating for so many fishing families and fishing communities on the East Coast, in our part of the world. It was thought that this moratorium would allow those stocks to rebuild so that the fisheries could once again be restored. But do you know what? Because of the consequences of the climate crisis on the habitat for those groundfish in our waters, in the Bay of Fundy, the Gulf of St. Lawrence, and the Baie des Chaleurs, those population stocks could not rebuild. It was impossible. It was not possible, so those fisheries have never come back on a commercial scale to what they once were. They cannot because the habitat has been severely degraded.

Mr. Speaker, real climate action means ending the growth in fossil fuel production and lowering our consumption. Now, I know that philosophically, those on the government side and maybe some on this side do not believe that, at some point, there are actually limits to growth for certain things. Here it is clear that the growth of fossil fuel production is causing serious harm now and will cause much more serious harm in the future, rendering large areas of the world inhospitable. That includes large parts of our country, some parts of which will be uninhabitable. In 50 years from now, nobody is going to be able to work in the countries around the tropical belt of our planet. It will be too hot. It will be impossible to work, therefore it will be impossible for people to support themselves and continue to live there.

This is what this bill does, Mr. Speaker—no more growth in fossil fuel production in New Brunswick. No more growth in fossil fuel production in New Brunswick is what we need. That would be real climate action that gets at the nub of the problem. I hope that other members of the House will give serious consideration to moving this bill through second

Territoires du Nord-Ouest et, encore une fois, en Colombie-Britannique — encore une fois dans la zone chaude. Il s'agit littéralement d'une zone chaude, Monsieur le président. Pensez aux inondations dont nous avons été témoins au Canada.

Nous pouvons penser à quelque chose qui ne nous vient pas souvent à l'esprit, mais est effectivement une réalité. Un moratoire a été déclaré relativement à la morue et au poisson de fond. Cela a été dévastateur pour tellement de familles et collectivités de pêcheurs sur la côte Est, dans notre partie du monde. On pensait que le moratoire permettrait de reconstituer les stocks pour que les pêches puissent encore une fois être rétablies. Toutefois, savez-vous quoi? En raison des conséquences de la crise climatique sur l'habitat des poissons de fond dans nos eaux, soit la baie de Fundy, le golfe du Saint-Laurent et la baie des Chaleurs, les stocks n'ont pas pu être reconstitués. C'était impossible. Ce n'était pas possible ; les pêches en question ne se sont donc jamais rétablies à l'échelle commerciale. Elles ne le peuvent pas, car l'habitat a été gravement dégradé.

Monsieur le président, l'instauration de véritables mesures de lutte contre les changements climatiques signifie la fin de l'augmentation de la production de combustibles fossiles et la réduction de notre consommation. Bon, je sais que, sur le plan philosophique, les parlementaires du côté du gouvernement et peut-être certains de ce côté-ci ne croient pas que, à un moment donné, il y a des limites à la croissance de certaines choses. Ici, il est évident que l'augmentation de la production de combustibles fossiles cause des torts considérables maintenant et causera des torts encore plus considérables dans l'avenir, rendant de vastes régions du monde inhospitalières. Cela comprend de grandes régions de notre pays, dont certaines parties seront inhabitables. Dans 50 ans, personne ne pourra travailler dans les pays aux environs de la ceinture tropicale de notre planète. Il y fera trop chaud. Il sera impossible de travailler là ; il sera donc impossible pour les gens de subvenir à leurs besoins et de continuer à vivre là-bas.

Voici l'objectif du projet de loi, Monsieur le président : mettre fin à l'augmentation de la production de combustibles fossiles au Nouveau-Brunswick. Mettre fin à l'augmentation de la production de combustibles fossiles au Nouveau-Brunswick est ce dont nous avons besoin. Il s'agirait d'une véritable mesure de lutte contre les changements climatiques qui s'attaquerait au noeud du problème. J'espère que les autres parlementaires envisageront

reading to the committee stage. Thank you, Mr. Speaker.

17:05

Hon. Mr. Holland: Mr. Speaker, it is a pleasure to get up. I am looking forward to stretching my legs. This is the first chance. I have an opportunity to talk here in the Legislature. I was going to go down a particular road with my comments, but I am now going to refer to the member opposite's opening comments. He talked about the UN Secretary-General, and he talked about the fact that we are dealing with global issues, which is certainly the case. But the member opposite then spoke about our being on the highway to climate hell with our foot on the accelerator. That is a dramatic example of a significant global issue. There is no question about that, but then he leads to the inference that it is Blaine Higgs' foot that is on the accelerator.

Now, in the memos from that conference at the UN, I did not see the Secretary-General reference Blaine Higgs' foot being on that accelerator, so using that euphemism to try to accelerate or expand what is really not the case was very interesting. Also, despite all my misgivings about our federal Prime Minister, I am pretty sure that the UN Secretary-General did not identify Trudeau's foot as being on that accelerator either.

We are talking about a global issue, absolutely. We are talking about the need for our province to do everything that it can, absolutely. But let's talk about it in the proper context. When you talk about global issues, they are global.

Let's talk about where New Brunswick fits in and its role and the work we have done to be a climate leader. A significant amount of work has been done over the course of a number of years and a number of successive governments. Mr. Speaker, that work must continue, but let's not do it with hysteria and by creating an issue where there is none, specifically around the work that needs to be done here.

When I hear the member opposite talk about a global issue, I ask, Is he really thinking globally? The member opposite would say that we need an

sérieusement d'adopter le projet de loi à l'étape de la deuxième lecture et de l'étudier en comité. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, c'est un plaisir pour moi de me lever. J'ai hâte de me dégourdir les jambes. C'est la première fois que j'en ai l'occasion. J'ai l'occasion de prendre la parole ici, à l'Assemblée législative. J'avais l'intention d'orienter mes observations dans une direction particulière, mais je vais maintenant me référer aux observations liminaires du député d'en face. Il a parlé du secrétaire général de l'ONU et du fait que nous traitons d'enjeux mondiaux, ce qui est certainement le cas. Toutefois, le député d'en face a ensuite déclaré que nous étions sur la route qui mène vers l'enfer climatique avec le pied sur l'accélérateur. Il s'agit là d'un exemple dramatique d'un enjeu mondial important. Il n'y a aucun doute à ce sujet, mais le député en déduit que c'est le pied de Blaine Higgs qui appuie sur l'accélérateur.

Dans les notes de la conférence à l'ONU, je n'ai pas vu que le secrétaire général mentionnait le pied de Blaine Higgs sur l'accélérateur ; il était donc très intéressant d'utiliser cet euphémisme pour tenter d'accélérer ou d'étendre ce qui n'est pas vraiment le cas. De plus, malgré toutes mes réserves à l'égard du premier ministre de notre pays, je suis à peu près certain que le secrétaire général de l'ONU n'a pas non plus mentionné le pied de M. Trudeau sur l'accélérateur.

Nous parlons bien sûr d'un enjeu mondial. Nous parlons de la nécessité de prendre toutes les mesures possibles pour notre province, tout à fait. Or, replaçons la question dans son contexte. Lorsqu'il est question d'enjeux mondiaux, il s'agit d'enjeux d'ampleur mondiale.

Parlons de la place du Nouveau-Brunswick, de son rôle et du travail que nous avons accompli pour qu'il soit un chef de file en matière de climat. Un travail considérable a été accompli depuis un certain nombre d'années et par plusieurs gouvernements successifs. Monsieur le président, le travail doit se poursuivre, mais ne le faisons pas dans l'hystérie et en créant une difficulté là où il n'y en a pas, notamment en ce qui concerne le travail qui doit être fait ici.

Lorsque j'entends le député d'en face parler d'un enjeu mondial, je pose la question suivante : Pense-t-il vraiment dans une optique mondiale? Le député d'en

immediate conversion to renewable energy. That is okay, but I am pretty sure that, as indicated in this bill, there would be significant opposition to the mining requirements to get the minerals to provide for either the construction of the projects themselves or the storage. So, are you opposed to mining, or are you opposed to it in your backyard? That would be a much different situation.

We talk about issues such as the global need to eliminate fossil fuels. Are you worried about that globally, or are you worried about it in your backyard? We have the opportunity, in the event of a short-term transitional period, to apply natural gas to four coal plants in Nova Scotia—five, if you include ours here in New Brunswick. That would significantly reduce the emissions. So, are you worried about reducing emissions, or are you worried about your backyard? I think that we have to look at this in the context that it is meant to be looked at.

The UN Secretary-General has raised some significant issues. The UN has raised the climate crisis, and it needs to be dealt with. But let's have a conversation about the fact that Canada, in and of itself, is responsible for 1.6% of the global emissions that take place right now. New Brunswick has reduced its emissions to the atmosphere by almost 40% since 2005 through the work that successive governments have done.

The member opposite might say that a significant amount of that came from the closure of industrial locations in the province. Fair enough. We will take emissions reductions when they come. But what the members opposite will not talk about is that there was a reduction of over 98% of the sulphur dioxide emissions that were coming from existing facilities. So it is not as though they eliminated a bunch of industrial users and things are still as bad as they were. Even the ones that exist are working to do their part.

My speech was going to begin by discussing how isolation is a very dangerous place in which to live. When you look at something in isolation, it is very easy to compartmentalize it and not see all aspects of what happens with it. Isolation is a place where you can very quickly be living in an echo chamber. Eventually, you hear your own ideas coming back at

face dirait que nous avons besoin d'une conversion immédiate à l'énergie renouvelable. C'est bien, mais je suis presque sûr que, comme l'indique le projet de loi, il y aurait une opposition importante aux exigences minières pour obtenir les minéraux nécessaires à la construction des projets ou au stockage. Êtes-vous donc opposé à l'exploitation minière ou êtes-vous opposé à ce qu'il y en ait dans votre cour arrière? La situation serait bien différente.

Nous parlons d'enjeux tels que la nécessité d'éliminer les combustibles fossiles à l'échelle mondiale. Cela vous préoccupe-t-il à l'échelle mondiale ou dans votre cour arrière? Nous avons la possibilité, en cas de période transitoire à court terme, d'utiliser le gaz naturel pour quatre centrales au charbon en Nouvelle-Écosse — cinq, si l'on inclut la nôtre ici au Nouveau-Brunswick. Cela permettrait de réduire considérablement les émissions. Vous préoccupez-vous donc de la réduction des émissions ou de votre cour arrière? Je pense que nous devons examiner la question à l'aune du contexte dans lequel elle est censée être examinée.

Le secrétaire général de l'ONU a soulevé des questions importantes. Les Nations Unies ont évoqué la crise climatique, dont il faut s'occuper. Or, discutons du fait que le Canada, à lui seul, est responsable de 1,6 % des émissions mondiales actuelles. Depuis 2005, le Nouveau-Brunswick a réduit de près de 40 % ses émissions dans l'atmosphère grâce au travail que les gouvernements successifs ont accompli.

Le député d'en face pourrait dire que la réduction provient en grande partie de la fermeture de sites industriels dans la province. Très bien. Nous accepterons les réductions d'émissions lorsqu'elles se présenteront. Toutefois, les gens d'en face ne veulent pas dire qu'il y a eu une réduction de plus de 98 % des émissions de dioxyde de soufre provenant des installations existantes. Ce n'est donc pas comme si un certain nombre d'industries avaient été éliminées et que la situation était toujours aussi mauvaise. Même les industries existantes s'efforcent d'apporter leur contribution.

Mon discours allait commencer par une discussion sur le fait qu'il est très dangereux de vivre de manière isolée. Lorsqu'on examine une situation de façon isolée, il est très facile de la compartimenter et de ne pas en voir tous les aspects. Vivre de façon isolée peut très vite ressembler à vivre dans une chambre d'écho. Les gens finissent par entendre leurs propres idées leur

you so much that it forms your perspective of a reality that is not based in practical realities.

Unfortunately, when you live in an era of isolation, you are going to face some serious consequences. In isolation, saying that we need to immediately stop the use of fossil fuels is a responsible statement to make. In isolation, saying that we must immediately transition to renewables is a statement that we can see the value in. However, in light of the entire scope of what needs to happen in order to accomplish that, we are facing some very, very unintended consequences. We have to look beyond the scope of isolation and single-event situations and look instead to what the ripple effect would be.

17:10

(Mrs. Anderson-Mason took the chair as Deputy Speaker.)

Now, I am not saying that the member opposite is not sincere. In fact, I have significant respect for the member opposite, and I believe that he has a true passion for doing the right thing for our environment. I would classify his motive as pure, for sure, but his judgment is poor when it comes to the implementation. We must ensure that we are responsible and that we use proper judgment. And we must ensure that when we put our hand to an initiative, it does not have a consequence that could have catastrophic effects. We need to make sure that the bills we put forward and the bills we approve can move forward in a responsible fashion. The very nature of a bill that requires the immediate cessation of any fossil fuel development . . . That in and of itself creates a hard stop.

I think that we all accept the concept of an energy transition, and there is no one who would agree more that we must transition to a clean, green economy. We have evidenced that with NB Power's recent request for expressions of interest for 220 MW of renewable energy production and 50 MW of battery storage. We have also been doing work through a couple of different governments to develop our nonemitting sector through small modular reactors at 100 MW or 300 MW a crack. That could be a solution not only for New Brunswick's decarbonization but also for the industrial sector throughout Canada and even around the globe. We are doing this work to make sure that

revenir si souvent qu'elles forment leur perspective d'une réalité qui n'est pas fondée sur des réalités concrètes.

Malheureusement, quand les gens vivent à une époque d'isolement, ils devront composer avec de graves conséquences. Dans un contexte d'isolement, il est responsable de déclarer que nous devons immédiatement cesser d'utiliser les combustibles fossiles. Dans un contexte d'isolement, nous pouvons voir le bien-fondé de dire que nous devons immédiatement passer aux énergies renouvelables. Néanmoins, à la lumière de l'ensemble des mesures à prendre pour y parvenir, nous sommes aux prises avec des conséquences très, très inattendues. Nous devons aller au-delà de l'isolement et des situations isolées et nous intéresser plutôt aux répercussions.

(M^{me} Anderson-Mason prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

Par ailleurs, je ne dis pas que le député d'en face n'est pas sincère. En fait, j'ai beaucoup de respect pour le député d'en face et je crois qu'il a une véritable passion pour faire ce qu'il faut pour l'environnement. Je qualifierais ses motivations de pures, c'est certain, mais son jugement laisse à désirer lorsqu'il s'agit de la mise en oeuvre. Nous devons veiller à être responsables et à faire preuve de discernement. Nous devons nous assurer que, lorsque nous entreprenons une initiative, celle-ci n'entraîne pas de conséquences potentiellement catastrophiques. Nous devons veiller à ce que les projets de loi que nous présentons et ceux que nous appuyons puissent avancer de manière responsable. Le fait même qu'un projet de loi exige l'arrêt immédiat de toute exploitation des combustibles fossiles... En soi, cela constitue un obstacle de taille.

Je pense que nous acceptons tous le concept de transition énergétique, et personne n'est plus d'accord pour dire que nous devons passer à une économie propre et verte. Nous en avons eu la preuve avec la récente demande de déclarations d'intérêt d'Énergie NB pour 220 MW de production d'énergie renouvelable et 50 MW de stockage en batterie. Nous avons aussi travaillé, par l'intermédiaire de quelques gouvernements, au développement de notre secteur non polluant grâce à de petits réacteurs modulaires d'une puissance de 100 MW, voire de 300 MW. Cela pourrait être une solution non seulement pour la décarbonisation du Nouveau-Brunswick, mais aussi

we transition to an economy that is green and clean. A hard stop on fossil fuel development has an irony associated with it because that could actually adversely affect the work that we are doing to meet climate change goals.

As I said earlier, Canada represents about 1.6% of global emissions. Our country's climate change emission reduction targets for 25 years are negated by China's new coal production in one year alone. Folks, that statistic is significant. We need to take that into consideration when the UN talks about this being a global issue. It absolutely is a global issue, but when the member opposite says that 6% of the population of the world is responsible for 25% of the emissions, what is absent from that is that our portion plays a significantly minor role. It plays a role nonetheless, but we still have to put ourselves in the global context. Of course, we absolutely have to do our part accordingly. But we must realize that this has to be done in a deliberate, intentional fashion that helps us to accomplish our goals and does not stop us short.

Let's talk for a minute about what would happen if we did an immediate transition to renewables without any fossil fuels. Even producers of renewable energy will tell you that every megawatt of renewable energy has to be backed up with a firm source of power. What does that mean? Occasionally the wind does not blow, and occasionally the sun does not shine, so solar and wind renewables require a firm backup of power. We may think that we need battery power if we want to stay in a renewable vein. That is absolutely the case. However, at this point, grid-scale battery storage is not economically viable. The runway to that viability goes beyond the starting point for getting to small modular reactors and nuclear.

If we are not going to back up a windmill or a solar farm with a battery, what are our options? Do not listen just to me. Listen to experts within the energy field, and they will tell you that a renewable source of energy has to be backed up by nuclear energy or natural gas.

pour le secteur industriel un peu partout au Canada et même dans le monde entier. Nous faisons le travail que nous faisons afin d'assurer une transition vers une économie verte et propre. L'ironie, c'est que l'arrêt brutal de l'exploitation des combustibles fossiles pourrait en fait nuire au travail que nous accomplissons pour atteindre les objectifs en matière de changement climatique.

Comme je l'ai dit précédemment, le Canada a contribué à environ 1,6 % des émissions mondiales. Les efforts de notre pays visant à atteindre les cibles en matière de réduction des émissions qui contribuent aux changements climatiques sur 25 ans sont annihilés en une seule année par la nouvelle production de charbon de la Chine. Écoutez, un tel chiffre est significatif. Nous devons tenir compte de cela lorsque l'ONU parle d'un enjeu d'ordre mondial. Il s'agit absolument d'un enjeu mondial, mais lorsque le député d'en face dit que 6 % de la population mondiale est responsable de 25 % des émissions, il ne mentionne pas que la contribution de notre pays à cet égard est beaucoup moins importante. Il y contribue néanmoins, mais nous devons toujours placer les choses dans le contexte mondial. Bien sûr, nous devons absolument jouer notre rôle comme il faut. Toutefois, nous devons nous rendre compte que cela doit se faire de manière délibérée et intentionnelle, de sorte que nous puissions atteindre nos objectifs et ne pas nous arrêter en chemin.

Parlons un instant de ce qui se passerait si nous opérions une transition immédiate vers les énergies renouvelables et sans aucun recours aux combustibles fossiles. Même les producteurs d'énergie renouvelable vous diront que chaque mégawatt d'énergie renouvelable doit s'appuyer sur une source d'énergie stable. Que cela veut-il dire? Il arrive que le vent ne souffle pas et que le soleil ne brille pas, ce qui explique que les énergies renouvelables solaire et éolienne ont besoin d'une réserve d'énergie stable. Nous pouvons penser que nous avons besoin de batteries si nous voulons rester dans le domaine de l'énergie renouvelable. C'est tout à fait le cas. Toutefois, à l'heure actuelle, le stockage par batterie à l'échelle du réseau n'est pas économiquement viable. La piste vers cette viabilité va au-delà du point de départ vers les petits réacteurs modulaires et le nucléaire.

Si nous refusons qu'une éolienne ou un parc solaire s'appuie sur un système de stockage dans des batteries, quelles sont les options qui s'offrent à nous? Ne vous contentez pas de m'écouter. Écoutez les experts du secteur de l'énergie, et ils vous diront qu'une source

The member opposite is talking . . . You can listen to me because you will learn a couple of things here and there, and vice versa. But there are two ways with which you can back up renewable energy—nuclear and natural gas. This is a fact that is well stated by experts in the energy field. Let's have a look at that. This bill in front of us would negate our ability to use any form of natural gas to back up renewable energy.

17:15

This bill would also negate our ability to move to neighbouring jurisdictions such as Nova Scotia or other folks that are facing significant coal situations to assist them in the process of reducing their emissions. That is off the table because this bill, if we approve it, would negate that.

But then, I could ask the members opposite, Are you therefore in full, wholesale support of putting nuclear energy as a backup behind your renewable energy? Well, I guess that I could ask that question, but from the feedback that I have gotten in the past, I am pretty sure that they would also say no to that. Grid-scale battery storage is not available right now. It is expensive, and its runway is a long time away from getting to the point of economic viability. The members opposite would say no to natural gas, because there is a bill here in front of us that wants to ban it, and they would say no to nuclear, Madam Deputy Speaker. At that point, there are very limited options with which we can move forward and address the very climate change crisis that the members opposite want to deal with.

So we cannot deal in isolation. We have to look at the fact that 82% of our electricity grid's generation right now is nonemitting. I do not know, but maybe we will have a motion on the floor that we will be bringing forward to debate, the members opposite will throw their wholesale support behind it, and we will see unanimous approval for the support of nuclear here in New Brunswick. I would like to see that.

At the end of the day, 18% or 19% of New Brunswick's electricity-generation grid is emitting. That last 19% is going to be difficult, but we have a strategy. We have a strategy to increase renewables.

d'énergie renouvelable doit s'appuyer sur l'énergie nucléaire ou le gaz naturel. Le député d'en face parle... Vous pouvez m'écouter, car vous apprendrez deux ou trois choses ici et là, et vice versa. Eh bien, les énergies renouvelables peuvent s'appuyer sur deux sources, à savoir le nucléaire et le gaz naturel. Voici un fait bien établi selon les experts dans le domaine de l'énergie. Examinons cela de plus près. Le projet de loi dont nous sommes saisis nous empêcherait d'avoir recours à toute forme de gaz naturel pour appuyer les énergies renouvelables.

Il nous empêcherait également de nous tourner vers des provinces voisines telles que la Nouvelle-Écosse ou d'autres provinces qui sont aux prises avec des enjeux importants liés au charbon, afin de les aider à réduire leurs émissions. Il n'en est plus question, car si nous appuyons le projet de loi, il annulerait cela.

Or là, je pourrais demander aux parlementaires d'en face : Êtes-vous donc totalement en faveur du recours à l'énergie nucléaire pour appuyer votre énergie renouvelable? Je suppose que je pourrais poser cette question, mais d'après les réactions que j'ai eues par le passé, je suis presque sûr qu'ils diraient également non. Le stockage par batterie à l'échelle du réseau n'est pas disponible à l'heure actuelle. Il est coûteux et il faudra beaucoup de temps avant qu'il ne devienne économiquement viable. Les parlementaires d'en face ne seraient pas en faveur du gaz naturel, car le projet de loi dont nous sommes saisis veut l'interdire, et ils ne seraient pas en faveur du nucléaire, Madame la vice-présidente. À ce moment-là, les options dont nous disposons pour aller de l'avant et faire face à la crise liée aux changements climatiques à laquelle les parlementaires d'en face veulent s'attaquer sont très limitées.

Nous ne pouvons donc pas agir de manière isolée. Nous devons tenir compte du fait que 82 % de la production de notre réseau électrique est non émettrice. Je ne sais pas, mais peut-être aurons-nous une motion à présenter et à débattre, motion que les gens d'en face appuieront en bloc, ce qui fait que nous verrons l'approbation unanime en faveur du soutien au nucléaire ici au Nouveau-Brunswick. J'aimerais voir cela.

En fin de compte, 18 % ou 19 % du réseau de production d'électricité du Nouveau-Brunswick est émetteur. Ces derniers 19 % seront difficiles à réduire, mais nous avons une stratégie. Nous avons une

We have a strategy to increase nuclear. We have a strategy to increase the cleanliness and the emission-free nature of our grid in order to reach those goals. But if you hamstring a government and do not allow it to explore the options for lower-emitting or nonemitting means through either natural gas or nuclear, I ask you, What options are you presenting? Because if you are presenting a problem but do not have a solution, that is where this falls apart.

At the recent climate change hearings that we had here in the Council Chamber, Dr. Louise Comeau, from the Conservation Council, said to us all: Members, have an open mind about all forms of electricity—all forms of energy. We must not be stuck in our paradigms, and we must look to any opportunity that we have to get us through this situation.

Well, that is advice that I would offer back to the member opposite, because as a government, we are looking at renewables. We are looking at natural gas. We are looking at nuclear. We are committed to the decarbonization of our provincial grid and to doing our part to extend that and transcend New Brunswick's borders to assist in global emission reduction in other jurisdictions as well.

When the member opposite talks about this and says no, no, and no but then does not offer creative solutions to lessen emissions or to be part of the solution that moves us to where we need to be, it gets very concerning. It seems as though the member opposite from the Green Party is not taking the very advice that he would get, in many ways, from Dr. Louise Comeau from the Conservation Council—the advice to be open to any and all means that we have to accomplish the goal of decarbonizing our electric grid and beyond.

This is a global issue. Canada has done its part and is committed to it. In fact, we see federal regulations that are very focused on that. We are doing that in New Brunswick—Liberal and Conservative governments. Since 2005 we have taken the equivalent of a million cars' worth of emissions off the road, but the work is not done there. Our government has come forward

stratégie pour augmenter les sources d'énergie renouvelables. Nous avons une stratégie pour augmenter le nucléaire. Nous avons une stratégie pour accroître la propreté et l'absence d'émissions de notre réseau afin d'atteindre les cibles en question. Toutefois, si vous paralysez un gouvernement et ne lui permettez pas d'explorer les possibilités de réduire ou d'éliminer les émissions au moyen du gaz naturel ou du nucléaire, je vous pose la question suivante : Quelles options présenterez-vous? Eh bien, si vous présentez un problème mais que vous n'avez pas de solution, c'est là que tout s'écroule.

Lors des récentes audiences que nous avons tenues sur les changements climatiques ici à la Chambre du Conseil législatif, Louise Comeau, du Conseil de conservation, nous a tous dit : Mesdames et Messieurs les parlementaires, ayez l'esprit ouvert à toutes les formes d'électricité — toutes les formes d'énergie. Nous ne devons pas nous enfermer dans nos paradigmes, et nous devons saisir toutes les possibilités qui s'offrent à nous pour nous sortir de la situation actuelle.

Eh bien, voilà le conseil que je donnerais au député d'en face, car en tant que gouvernement, nous nous penchons sur la question liée aux énergies renouvelables. Nous nous penchons sur le gaz naturel. Nous nous penchons sur le nucléaire. Nous nous engageons à décarboniser notre réseau provincial et à jouer notre rôle pour aller au-delà des frontières du Nouveau-Brunswick afin de contribuer à la réduction des émissions mondiales dans d'autres provinces également.

Lorsque le député d'en face parle à ce sujet et oppose un refus catégorique sans toutefois proposer de solutions créatives visant à réduire les émissions ou à faire partie de la solution qui nous permettra d'atteindre notre objectif, c'est très préoccupant. Il semble que le député d'en face du Parti vert ne tienne pas compte des conseils que lui donnerait, à bien des égards, Louise Comeau du Conseil de conservation, à savoir être ouvert à tous les moyens dont nous disposons pour atteindre l'objectif de décarbonisation de notre réseau électrique et au-delà.

Il s'agit d'un enjeu mondial. Le Canada a joué son rôle et est résolu à le faire. En fait, nous voyons des réglementations fédérales qui sont très axées sur la question. Voilà ce que nous faisons au Nouveau-Brunswick — les gouvernements libéraux et conservateurs. Depuis 2005, nous avons réduit des émissions équivalant à celles que produiraient un

with aggressive totals for renewables. Even though it is long-term and down the road, there are battery storage projects that we want to know more about. Through the small modular reactor file, we are building ourselves into a leader in nuclear for the entire globe, and, yes, this government is even adding renewables to it.

We have taken Dr. Louise Comeau's advice and are looking at all options. As a result of that, we feel as though the work is not done. But we are in the fight, and our foot is on the gas—our foot is on the gas—to ultimately accomplish the goal of decarbonizing the atmosphere here in New Brunswick. We are on track for that, and we want the opposition members' support for that, but unfortunately, the bill that we have in front of us falls short. So as a government, we cannot support it, but we appreciate having the ongoing conversation about doing our part. Thank you very much, Madam Deputy Speaker.

17:20

Mr. K. Chiasson: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. While I cannot say that I learned something by listening to the Minister of Natural Resources, I can say that after listening to the Leader of the Green Party and the minister, there are a lot of emissions that have been released here in the Legislative Assembly today. It is a little disappointing because I actually want to talk about the bill. I wanted to hear the Leader of the Green Party talk about the bill that he actually tabled here today. I think it is a missed opportunity.

You know, the third opposition party does not have many days to table motions or bills to be debated during opposition day. I would like to have seen a bill maybe talk about a comprehensive energy plan in order to criticize the government on that. The feeling I get is that he is trying to create a narrative in order to show that he is still relevant. He is creating a narrative and trying to scare people by saying that there is going to be new fracking tomorrow morning. We have dealt with that.

million de voitures, mais le travail n'est pas terminé. Notre gouvernement a présenté des objectifs ambitieux en matière d'énergie renouvelable. Même s'il s'agit de projets à long terme, nous voulons en savoir plus sur les projets de stockage en batterie. Grâce au dossier des petits réacteurs modulaires, nous sommes en passe de devenir un chef de file du nucléaire dans le monde entier et, oui, le gouvernement y ajoute même les énergies renouvelables.

Nous avons suivi les conseils de Louise Comeau et nous examinons toutes les options. Par conséquent, nous avons l'impression que le travail n'est pas terminé. Toutefois, nous nous battons, et nous avons le pied sur l'accélérateur — notre pied sur l'accélérateur — pour atteindre en fin de compte l'objectif de décarbonisation de l'atmosphère ici au Nouveau-Brunswick. Nous sommes sur la bonne voie, et nous voulons l'appui des parlementaires de l'opposition à cet égard, mais malheureusement, le projet de loi dont nous sommes saisis n'est pas à la hauteur. En tant que gouvernement, nous ne pouvons donc pas l'appuyer, mais nous sommes reconnaissants du débat en cours pour ce qui est de notre rôle. Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Même si je ne peux pas dire que j'ai appris quelque chose en écoutant le ministre des Ressources naturelles, je peux dire que, après avoir écouté le chef du Parti vert et le ministre, beaucoup d'émissions ont été générées ici aujourd'hui, à l'Assemblée législative. C'est un peu décevant, car je veux vraiment parler du projet de loi. Je voulais entendre le chef du Parti vert parler aujourd'hui du projet de loi qu'il a en fait déposé. Je pense qu'il s'agit d'une occasion ratée.

Vous savez, le troisième parti de l'opposition ne dispose pas de tant de jours pour déposer des motions ou des projets de loi qui seront débattus au cours de la journée de l'opposition. J'aurais aimé voir peut-être un projet de loi au sujet d'un plan énergétique complet pour pouvoir critiquer le gouvernement à cet égard. J'ai l'impression que le député essaie d'inventer une histoire pour montrer que ses propos sont toujours pertinents. Il invente une histoire et essaie de faire peur aux gens en disant que de nouvelles installations de fracturation seront construites demain matin. Nous avons réglé la question.

On this side, we have obviously been very clear that we want no new fracking in the province. We were so clear on it that we actually tabled a moratorium. We made sure that it is in the regulations that there will be no new fracking here in the province. That was done in 2016. What I can tell you is that there has been no new fracking in the province. It is working. The moratorium, with its five conditions, is working.

The question that I have for the leader of the third opposition party is, Why is he trying to create a narrative that it is urgent to put that in the legislation today? I think he actually believes it when the Premier says that he wants to do fracking. It is a pipe dream. It is a pipe dream that the Premier does not want to let go. I can tell you that a lot of members on that side do not even support the exploration or drilling for new fracking. The Premier does not want to let it go, and the leader of the third opposition party has taken the bait. He has taken the bait and said: Do you know what? We are going to create a crisis out of this.

The moratorium works, Madam Deputy Speaker. There has been no new fracking in the province. The conditions that were put in place are very stringent to the point where companies are not even interested in coming to the province. They do not want to come to the province to frack because the conditions that are in place are solid.

The leader of the third opposition party saved me some time by actually enumerating the five conditions that are part of the moratorium. There are two that I want to touch on. One is social license. The member for Kent North obviously knows that there is no social license for new fracking. I imagine that he was probably involved in the protests when people tried to frack in his area. I do not think that the people from the riding of Kent North changed their minds overnight and said that they are going to give the green light to companies that want to come and frack in their region. Nobody has ever talked about it because people know that they will never get the social license.

I think that it is like that around the province. It is like that in Kent North, it is like that in Tracadie, and it is

De ce côté-ci, nous avons manifestement dit très clairement que nous ne voulions pas de nouvelles installations de fracturation dans la province. Nous avons été tellement clairs à cet égard que nous avons en fait décrété un moratoire. Nous avons veillé à préciser par voie de règlement qu'il n'y aura aucune nouvelle installation de fracturation dans la province. Cela a été fait en 2016. Ce que je peux vous dire, c'est qu'il n'y a aucune nouvelle installation de fracturation dans la province. Cela fonctionne. Le moratoire, assorti de cinq conditions, fonctionne.

Ma question pour le chef du troisième parti de l'opposition est la suivante : Pourquoi essaie-t-il d'inventer une histoire selon laquelle il est urgent d'inscrire aujourd'hui cela dans la loi? Je pense qu'il y croit vraiment quand le premier ministre dit qu'il veut faire de la fracturation. C'est un rêve chimérique. C'est un rêve chimérique que le premier ministre ne veut pas laisser tomber. Je peux vous dire que bon nombre de parlementaires de ce côté-là n'appuient même pas l'exploration ni le forage liés à la fracturation. Le premier ministre ne veut pas renoncer à l'idée, et le chef du troisième parti de l'opposition a mordu à l'hameçon. Il a mordu à l'hameçon et a dit : Savez-vous quoi? Nous créerons une crise à ce sujet.

Le moratoire fonctionne, Madame la vice-présidente. Il n'y a aucune nouvelle installation de fracturation dans la province. Les conditions qui ont été mises en place sont très strictes au point où les compagnies ne veulent même pas venir dans la province. Elles ne veulent même pas venir faire de la fracturation dans la province parce que les conditions en place sont solides.

Le chef du troisième parti de l'opposition m'a épargné du temps en énumérant en fait les cinq conditions qui font partie du moratoire. Je veux en aborder deux. La première concerne l'établissement d'un contrat social. Le député de Kent-Nord sait manifestement qu'il n'y a pas de contrat social pour de nouvelles installations de fracturation. J'imagine qu'il a probablement participé aux manifestations quand des gens ont essayé de faire de la fracturation dans sa région. Je ne pense pas que les gens de la circonscription de Kent-Nord ont changé d'idée du jour au lendemain et dit qu'ils autoriseraient des compagnies à venir faire de la fracturation dans leur région. Personne n'en a jamais parlé, car les gens savent que les compagnies n'obtiendront jamais l'aval de la population.

Je pense que la situation est la même partout dans la province. C'est ainsi dans Kent-Nord, c'est ainsi à

like that in Dieppe. Society has spoken, and it does not want new fracking. We are not even there as a society anymore. Maybe it was talked about in the nineties because fossil fuel was necessary to generate electricity, but we are moving beyond that. That is the type of discussion that we should have on the floor—we should talk about a transition and a comprehensive energy plan. If you want to criticize the government . . . Government has done nothing when it comes to an energy plan. We have no idea what is cooking on that side of the House. Government members talk about having an energy gap, but they do not talk about how they are going to fill that energy gap. What about Mactaquac? What is the long-term plan for Mactaquac and Point Lepreau?

17:25

I had to share information circulating in Ontario to the effect that it was negotiating with the province to take over Lepreau. There is no transparency. That is what we should be talking about.

You know, the leader of the third opposition . . . It is so ironic. We cannot forget—and I have to bring it into my speech—that he is the one who kept this government afloat when he voted in favour of the 2020 budget. Now he is criticizing the members and painting it as if we have to get rid of them. He had the chance to do it. He voted in favour of keeping the Premier in place, and now he is criticizing the Premier for throwing archaic ideas out there about wanting to frack. The Premier is living in the past. We all know that. We do not have to table a motion to talk about it. We know that he is living in the past. Let's talk about a comprehensive energy plan. Let's join our voices to force the government to share its comprehensive energy plan.

As I mentioned, there are five conditions in the moratorium that we put in. The fourth one is to have a process in place to respect our obligations under the duty to consult with First Nations. I think that the minister responsible for First Nations affairs got up this week, if I am not mistaken. It could have been last week. I am not sure exactly when it was, but we asked

Tracadie, et c'est ainsi à Dieppe. La société s'est prononcée et elle ne veut pas de nouvelles installations de fracturation. Nous n'en parlons même plus en tant que société. Il en a peut-être été question dans les années 90 parce que les combustibles fossiles étaient nécessaires à la production d'électricité, mais nous sommes passés à autre chose. Voilà le genre de discussion que nous devrions tenir sur le parquet ; nous devrions parler d'une transition et d'un plan énergétique complet. Si vous voulez critiquer le gouvernement... Le gouvernement n'a rien fait pour ce qui est d'un plan énergétique. Nous n'avons aucune idée de ce qui se passe de l'autre côté de la Chambre. Les parlementaires du côté du gouvernement parlent d'une pénurie d'électricité, mais ils ne parlent pas de la façon dont ils combleront cette pénurie. Qu'en est-il de la centrale de Mactaquac? Quel est le plan à long terme pour les centrales de Mactaquac et de Point Lepreau?

J'ai dû communiquer des renseignements qui circulaient en Ontario selon lesquels la province négociait avec la nôtre pour prendre la relève de Lepreau. Il n'y a pas de transparence. Voilà de quoi nous devrions parler.

Vous savez, le chef du troisième parti de l'opposition... Quelle ironie! Nous ne pouvons pas oublier — et je dois en parler dans mon discours — que c'est le député qui a maintenu le gouvernement à flot en votant pour le budget de 2020. Maintenant, il critique les parlementaires et dépeint la situation comme si nous devons nous débarrasser d'eux. Il a eu la possibilité de le faire. Il a voté en faveur du maintien en poste du premier ministre, et il reproche maintenant au premier ministre de lancer des idées archaïques au sujet de la fracturation. Le premier ministre vit dans le passé. Nous le savons tous. Nous n'avons pas besoin de déposer une motion pour en parler. Nous savons que le premier ministre vit dans le passé. Parlons d'un plan énergétique complet. Unissons nos voix pour forcer le gouvernement à présenter son plan énergétique complet.

Comme je l'ai mentionné, le moratoire que nous avons décrété comprend cinq conditions. La quatrième vise la mise en place d'un processus assurant le respect de nos obligations de consulter les Premières Nations. Je pense que la ministre responsable des affaires des Premières Nations a pris la parole cette semaine, si je ne me trompe pas. C'était peut-être la semaine dernière. Je ne sais plus exactement c'était quand,

her questions about consultation, and she said that it is the law to consult.

It is our duty to consult, and we will take it to heart. The First Nations communities in the province have been very vocal. They have been very vocal about the fact that they are against new fracking. Again, why would they change their mind overnight? Why would they all of a sudden say, Maybe we will change our minds and open the door to companies that want to come and frack? They will not. They will not.

I understand that he wants to put this in legislation because it makes it sound more serious—and probably it does—but regulations can be changed and legislation can be changed. So, if you think that legislation will stop the Premier from standing up and talking about fracking, you are wrong. He will continue to get up and spit out his old ideas. You know: Back in the day, when fracking was accepted, boy, those were the good old days. Just let him rant. Let him rant about it because we know that it is not going to happen. We will not allow it. The people of New Brunswick will not allow it.

So, I said a lot there. Jeez. I am out of breath. I am going to take a drink of water.

So, let's go back to the bill, Bill 56. I have a couple of questions. Obviously, the leader wants to put a ban on fracking and drilling when it comes to exploration for oil or natural gas. I completely agree. We have been agreeing since 2016 when we tabled that moratorium. But there is a clause in there, paragraph 3.1(b) in the bill, that we have questions about. It says to “undertake geophysical exploration, whether on land, on water or by aircraft”. We do not know whether that is strictly related to natural gas or oil, so our concern is whether this will also affect the mining sector here in the province. It probably will. It probably will.

Now we are kind of mixing the message. The leader of the third opposition is talking about putting an end to fracking, but now we are also going to affect the mining sector here in the province. It is a separate debate. If he wants to talk about the mining sector, then let him use up every second opposition day. Let him

mais nous avons posé des questions à la ministre au sujet de la consultation, et elle a dit que la loi obligeait le gouvernement à mener des consultations.

Nous avons le devoir de consulter, et nous prendrons cela à coeur. Les Premières Nations de la province se sont fait entendre. Elles ont exprimé haut et fort leur opposition à de nouvelles installations de fracturation. Encore une fois, pourquoi changeraient-elles d'idée du jour au lendemain? Pourquoi diraient-elles soudainement : Nous changerons peut-être d'idée et laisserons la voie libre aux compagnies qui veulent venir faire de la fracturation? Elles n'en feront rien. Elles n'en feront rien.

Je comprends que le député veuille inscrire cela dans la loi parce que le tout semble plus sérieux — et ce l'est probablement —, mais les règlements peuvent être modifiés et la loi aussi. Donc, si vous pensez que le projet de loi empêchera le premier ministre de prendre la parole au sujet de la fracturation, vous avez tort. Ce dernier continuera de prendre la parole et de ressasser ses vieilles idées. Vous savez : À l'époque, quand la fracturation était acceptable, eh bien, c'était le bon vieux temps. Laissez simplement le premier ministre tempêter. Laissez-le tempêter contre la situation, car nous savons que la fracturation ne se fera pas. Nous ne le permettrons pas. Les gens du Nouveau-Brunswick ne le permettront pas.

Bon, j'ai dit bien des choses. Eh bien. Je suis à bout de souffle. Je vais prendre une gorgée d'eau.

Revenons donc au projet de loi, le projet de loi 56. J'ai deux ou trois questions. Manifestement, le chef veut interdire la fracturation et le forage en ce qui concerne l'exploration du pétrole et du gaz naturel. Je suis tout à fait d'accord. Nous sommes d'accord depuis 2016, quand nous avons décrété le moratoire. Toutefois, nous avons des questions au sujet d'une disposition du projet de loi, soit l'alinéa 3.1b). Celui-ci indique « entreprendre la prospection géophysique, que ce soit à terre, en mer ou par aéronef ». Nous ne savons pas si cela est strictement lié au gaz naturel ou au pétrole ; notre préoccupation est donc de savoir si cela touchera également le secteur minier ici, dans la province. Probablement. Probablement.

Bon, nous brouillons quelque peu les cartes. Le chef du troisième parti de l'opposition parle de mettre fin à la fracturation, mais nous toucherons également au secteur minier ici, dans la province. Il s'agit d'un débat distinct. Si le chef veut parler du secteur minier, alors laissons-le utiliser chaque deuxième journée de

table a motion, and we will talk about it. Or it could be every third day. If it were up to me, it would be a lot less than that, but it is not up to me.

When I was listening to the leader of the third opposition, he was all over the place. I think he talked about three minutes—

(Interjections.)

17:30

Rappel au Règlement

M. K. Arseneau : Il y a deux choses. Premièrement, comme il y a assez longtemps que ce député siège ici, il devrait savoir qu'il devrait parler par l'entremise de la vice-présidente. C'est un petit rappel. Deuxièmement, à cinq ou six reprises, il a fait référence au troisième parti de l'opposition. En fait, nous sommes le deuxième parti de l'opposition ou tout simplement le troisième parti à la Chambre. Alors, qu'il choisisse ce qu'il veut dire et qu'il utilise cette expression à partir de ce moment-là. Merci, Madame la vice-présidente.

Mr. Legacy: When the member talks on this bill, I believe that he means that that party is the third opposition party because all three parties are opposed to fracking by the Premier.

Madam Deputy Speaker: I know that things can get a little exciting in the House, but I would remind all members that when they make their remarks, they are to make them to the chair. All remarks should be directed toward the chair. As for comments with respect to parties in the House, the member is quite correct, so I would ask that his party be addressed as it is properly termed. I expect that the members will respect that.

Debate on Second Reading of Bill 56

Mr. K. Chiasson: Madam Deputy Speaker, their party is losing popularity every day, so it keeps backing up. But you are right, it is the second opposition party, so I will refer to it as the second opposition party. Also, I will address the Deputy Speaker. I tend to get

l'opposition. Laissons-le déposer une motion, et nous en discuterons. Il pourrait même s'agir de chaque troisième journée. S'il n'en tenait qu'à moi, ce serait beaucoup moins souvent, mais cela ne m'appartient pas.

Quand j'écoutais le chef du troisième parti de l'opposition, il était désorganisé. Je pense qu'il a parlé pendant trois minutes...

(Exclamations.)

Point of Order

Mr. K. Arseneau: There are two things. Firstly, since the member has been sitting here for long enough, he should know that he should speak through the Deputy Speaker. It is just a little reminder. Secondly, he has referred to the third opposition party five or six times. Actually, we are the second opposition party, or simply the third party in the House. So, he should choose what he wants to say and use that term from then on. Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. Legacy : Lorsque le député parle du projet de loi, je crois qu'il veut dire que le parti en question est le troisième parti de l'opposition parce que les trois partis s'opposent à la fracturation que veut faire le premier ministre.

La vice-présidente : Je sais que les débats peuvent s'animer quelque peu à la Chambre, mais je rappelle à tous les parlementaires que leurs propos doivent être adressés à la présidence. Tous les propos doivent être adressés à la présidence. Quant aux observations portant sur les partis à la Chambre, le député a tout à fait raison ; je demande donc que les bons termes soient employés pour parler de son parti. Je m'attends à ce que les parlementaires respectent cela.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 56

M. K. Chiasson : Madame la vice-présidente, le parti en question perd de sa popularité chaque jour ; il ne cesse donc de reculer. Vous avez toutefois raison, il s'agit du deuxième parti de l'opposition ; j'en parlerai donc comme du deuxième parti de l'opposition. Je m'adresserai également à la vice-présidente. J'ai

animated, and it is not very often that I get a chance to criticize the second opposition party.

I think that I have said what I need to say concerning the bill that the Leader of the Green Party tabled today. I kind of want to go back to the minister's remarks. The minister missed an opportunity. He missed an opportunity to reassure the people of New Brunswick that the government is really working hard to transition to greener energy.

You know, the minister got a little heated in the debate. I got the sense that he wanted to defend the oil and natural gas sectors, but he should have talked about the transition. He should have started to lay out the comprehensive plan and should have talked about the vision of this government. How does this government see energy being generated here in the province in the next 10 years? How does this government see the transition from coal to something greener, for example, in Belledune? How does this government see maybe transitioning away from bunker fuel at Coleson Cove? That is what he should have talked about if he wanted to rant while talking about the bill. We did not get that from the government.

We have been questioning the government, trying to get some information—trying to get just a little bit of information—in order to get the ball rolling on what this government's long-term vision is. My time is up. I think that I have said what I needed to say. I think that I was very clear. They were very attentive. I have made my points. I was able to address the weak bill that was tabled here by the leader of the second opposition—wow, that is a lot to say. I pointed out the fact that, again, the government does not want to share its comprehensive energy plan.

These are the types of discussions that we want to have. I have tabled a motion already. There might be another motion coming in. That is what we should be talking about here in the Legislative Assembly because it is the best thing for the province. Thank you very much, Madam Deputy Speaker. I am done here.

17:35

Ms. Mitton: Thank you, Madam Deputy Speaker. That is a hard act to follow, mostly because I cannot stop laughing. I am rising to speak to Bill 56, *An Act to End Oil and Natural Gas Exploration and Drilling*.

tendance à m'animer, et je n'ai pas très souvent la chance de critiquer le deuxième parti de l'opposition.

Je pense avoir dit ce que j'avais à dire sur le projet de loi que le chef du Parti vert a présenté aujourd'hui. J'aimerais en quelque sorte revenir sur les propos du ministre. Le ministre a manqué une occasion. Il a manqué une occasion de rassurer les gens du Nouveau-Brunswick sur le fait que le gouvernement travaille réellement sans relâche pour faire la transition vers une énergie plus verte.

Vous savez, le ministre s'est un peu enflammé lors du débat. J'ai eu l'impression qu'il voulait défendre le secteur pétrolier et le secteur du gaz naturel, mais il aurait dû parler de la transition. Il aurait dû commencer à présenter le plan complet et aurait dû parler de la vision du gouvernement actuel. Comment le gouvernement envisage-t-il la production énergétique dans la province au cours des 10 prochaines années? Comment le gouvernement envisage-t-il la transition du charbon vers une énergie plus verte, par exemple à Belledune? Comment le gouvernement envisage-t-il l'abandon possible du combustible de soute à Coleson Cove? Voilà de quoi le ministre aurait dû parler s'il voulait tempêter en parlant du projet de loi. Ce n'est pas ce que le gouvernement nous a fourni.

Nous avons posé des questions au gouvernement pour tenter d'obtenir des renseignements — tenter d'obtenir quelques renseignements — afin d'arriver à connaître la vision à long terme du gouvernement. Mon temps de parole est écoulé. Je pense avoir dit ce que j'avais à dire. Je pense avoir été très clair. Les parlementaires ont été très attentifs. J'ai fait valoir mes arguments. J'ai pu parler du projet de loi faible qu'a présenté ici le chef du deuxième parti de l'opposition — waouh, ça en fait beaucoup à dire. J'ai souligné le fait que, encore une fois, le gouvernement ne veut pas présenter son plan énergétique complet.

Il s'agit du genre d'échange que nous voulons avoir. J'ai déjà déposé une motion. Une autre motion sera peut-être présentée. Voilà le genre de mesure dont nous devrions parler ici à l'Assemblée législative, car c'est ce qu'il y a de mieux pour la province. Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. J'ai terminé.

M^{me} Mitton : Merci, Madame la vice-présidente. Il sera difficile de faire mieux que cela, surtout parce que je ne peux pas m'empêcher de rire. Je prends la parole au sujet du projet de loi 56, *Loi visant à mettre fin à*

It concerns me that members are not on board, though I am not shocked. Some things that have been said so far are quite odd. I am going to address some of them, and I am also going to speak to why this is important and to how it fits into what needs to be done to address the climate crisis.

One of the reasons that this needs to be done . . . I am not sure why the member for Tracadie-Sheila does not think that legislation is important, but legislating things is important. So we need to put into legislation what we do and do not want to happen. I think that we should listen to the experts, the scientists, and the International Energy Agency, and they say, Do not develop any new fossil fuel infrastructure. That is really what we are trying to do here—listen to the experts, think long-term, and prevent any new fossil fuel infrastructure from being developed here. So it is quite straightforward.

We have another bill on renewable energy coming, so members will be excited about that. I passed a motion in the Standing Committee on Climate Change and Environmental Stewardship to hold hearings, which I expect will happen in September, on a decarbonization strategy. I am really looking forward to that as well.

But this bill is one important piece of the puzzle. How we got to a point where we are in a climate crisis is quite frustrating, because before I was even born, there were people who knew what was happening. They knew about carbon dioxide and other greenhouse gas emissions such as methane, which is significant when there is fracking. They knew, and the oil and gas companies knew. They actively hid that information and funded disinformation campaigns to confuse the public and to . . . Maybe that is why some people here are a bit confused. But there was an active campaign, and frankly, it is still going.

There is this idea that we have to continue the addiction to fossil fuels. However, we need to skip over fracking. We need to skip over any new fossil fuel infrastructure in this transition—this just transition—

l'exploration et au forage du pétrole et du gaz naturel. Le manque d'adhésion des parlementaires me préoccupe, mais cela ne me surprend pas. Certains propos qui ont été tenus jusqu'à présent sont assez étranges. Je vais y répondre en partie, et je vais également expliquer pourquoi le projet de loi est important et comment il s'inscrit dans le cadre des mesures à adopter pour résoudre la crise climatique.

L'une des raisons pour lesquelles cela s'impose... Je ne sais pas pourquoi le député de Tracadie-Sheila ne pense pas que le projet de loi est important, mais il importe de légiférer. Nous devons donc inscrire dans le projet de loi les mesures que nous voulons et que nous ne voulons pas voir se produire. Je pense que nous devrions écouter les experts, les scientifiques et l'Agence internationale de l'énergie, laquelle demande d'éviter de développer toute nouvelle infrastructure liée aux combustibles fossiles. Voilà vraiment ce que nous cherchons à faire ici, à savoir écouter les experts, penser à long terme et empêcher le développement de toute nouvelle infrastructure liée aux combustibles fossiles. C'est donc assez simple.

Nous présenterons un autre projet de loi sur les énergies renouvelables, donc les parlementaires s'en réjouiront. J'ai adopté une motion au sein du Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement pour que soient tenues des audiences sur une stratégie de décarbonisation, qui, je l'espère, devraient avoir lieu en septembre. J'attends aussi cela avec impatience.

Toutefois, le projet de loi est une pièce importante du casse-tête. Il est assez frustrant de voir comment nous en sommes arrivés à une crise climatique, car avant même ma naissance, des gens savaient ce qui se passait. Ils en savaient concernant les émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre tels que le méthane, qui joue un rôle important dans la fracturation hydraulique. Ils le savaient, et les compagnies pétrolières et gazières le savaient aussi. Ils ont activement caché les renseignements à cet égard et financé des campagnes de désinformation afin de semer la confusion dans l'esprit du public et de... Voilà peut-être la raison pour laquelle certaines personnes ici présentes sont un peu confuses. Eh bien, il y a eu une campagne active et, franchement, elle est toujours en cours.

Il y a l'idée selon laquelle nous devons continuer à dépendre des combustibles fossiles. Toutefois, nous devons faire l'impasse sur la fracturation. Nous devons faire l'impasse sur toute nouvelle

that we need to have. What we need for our communities is to stop relying on fossil fuels and to not have any new fossil fuel infrastructure. But that is a piece of it.

We also need to ramp up energy efficiency, and there are many ways to do that. One of the most important ways would be to see a really big funding increase to actually make sure that there are energy efficiency renovations in more households in this province. That is what I would love to see. I have been pushing for that, and I think that the minister has been pushing for it and would like to see more funding for it. So let's see that from this government, because it would reduce our requirements for energy, Madam Deputy Speaker. That is essential.

17:40

We do need more renewable energy. We need to envision a different type of future. I know that can be hard for some people. It cannot be that all our energy is coming from just a few big sources. We need to decentralize our energy. We need to have solar and wind. We need to have battery storage. We need to have grid tie-ins. We need to rethink what we have been doing because what we have been doing has brought us to a point of disaster where people are literally dying because of climate catastrophes.

We have seen people in our province be severely impacted, whether it is from huge storms . . . I think of Dorian and Fiona. I know that my riding has been severely impacted. People's properties have been damaged. I think that people in Baie Verte were the hardest hit in terms of loss of power. It was way past the 72-hour point. You know, we are told to be prepared for 72 hours. That will not cut it with the type of climate catastrophes that we are seeing. Hundreds of people died in the heat dome in British Columbia. Thousands of people are fleeing their homes in Alberta right now. Those are just a few of the things that we have encountered.

infrastructure liée aux combustibles fossiles dans le cadre de la transition — cette transition simplement — qui s'impose à notre province. Nous devons, pour le bien de nos collectivités, arrêter de dépendre des combustibles fossiles et d'avoir de nouvelles infrastructures liées aux combustibles fossiles. Toutefois, ce n'est qu'un aspect de la question.

Nous devons également accroître l'efficacité énergétique, et il y a de nombreuses façons d'y parvenir. L'une des plus importantes façons serait d'augmenter considérablement le financement afin de vraiment assurer la rénovation énergétique d'un plus grand nombre de ménages dans la province. Voilà ce que j'aimerais voir. J'ai fait pression dans ce sens, et je pense que le ministre en a fait autant et qu'il aimerait voir plus de financement consacré à la question. Nous voulons donc que le gouvernement passe à l'action, car cela réduirait nos besoins en énergie, Madame la vice-présidente. C'est essentiel.

Nous avons effectivement besoin de plus d'énergie renouvelable. Nous devons envisager un avenir différent. Je sais que cela peut être difficile pour certaines personnes. Il ne faut pas que toute notre énergie provienne exclusivement de quelques grandes sources. Nous devons décentraliser notre énergie. Nous avons besoin de l'énergie solaire et éolienne. Nous devons disposer de batteries de stockage. Nous devons nous connecter au réseau. Nous devons repenser ce que nous faisons, car cela nous a amenés à un niveau de désastre où les gens meurent littéralement à cause des catastrophes climatiques.

Nous avons vu des gens de notre province être gravement touchés, que ce soit par d'énormes tempêtes... Je pense à Dorian et à Fiona. Je sais que ma circonscription a été gravement touchée. Les propriétés des gens ont été endommagées. Je pense que les gens de Baie Verte ont été les plus durement touchés par la perte d'électricité. Le délai de 72 heures a été largement dépassé. Vous savez, on nous dit de nous préparer pour 72 heures. Ce n'est pas suffisant compte tenu des types de catastrophes climatiques que nous connaissons. Des centaines de personnes sont mortes dans le dôme de chaleur en Colombie-Britannique. En Alberta, des milliers de personnes fuient leur maison en ce moment même. Ce ne sont là que quelques-uns des phénomènes que nous avons connus.

We are seeing changing precipitation patterns. We are seeing droughts. We have lost 50% of the snowpack already in the southern part of New Brunswick and 25% in the northern part of New Brunswick. This is terrifying, Madam Deputy Speaker. What does this mean for agriculture? What does this mean for people's livelihoods? I think of the fisheries. I think of the acidification of the ocean and what that is going to mean for the fisheries and the shellfish. We are on the highway to climate hell, to quote António Guterres.

I was very surprised to hear the Minister of Energy Development say that we should not do this with hysteria and create an issue where there is not one. I just cannot understand how he can say that when there is clearly an issue. Experts, world leaders, and climate scientists are all telling us that we need to do things differently.

As for this idea of fracking being a good idea for transition fuel, first of all, methane is much more potent in the short term than carbon dioxide, so that is extremely harmful in terms of our climate. The other thing is, what kind of fossil fuel infrastructure could be developed and only used for a few years? Whoever does it is going to seek a return on investment on that, so any new fossil fuel infrastructure is locked in for a long time—at least for a decade and probably for several decades. That is what we are talking about. We are saying that, no, we cannot lock in more fossil fuel infrastructure. We cannot do it.

There has been talk about not seeing all sides of the story. I think that is true about some people in this room. They are not seeing all sides to the climate crisis, are not understanding the severe impacts that it is already having and will have, and are not understanding what we need to do.

I cannot believe that I need to explain that fracking is bad for the environment, but I am going to. It is not important just because of the climate crisis, though that is a very important reason for not developing fracking in this province. It risks our water. It can contribute to earthquakes, which we know we have seen in Western Canada and other places. There is the issue of dealing with wastewater. There are issues with

Nous assistons à une modification des régimes de précipitations. Nous assistons à des sécheresses. Nous avons déjà perdu 50 % du manteau neigeux dans le sud du Nouveau-Brunswick et 25 % dans le nord de la province. La situation est terrifiante, Madame la vice-présidente. Qu'est-ce que cela signifie pour l'agriculture? Qu'est-ce que cela signifie pour les moyens de subsistance des gens? Je pense à la pêche. Je pense à l'acidification des océans et à ses conséquences sur la pêche et les coquillages. Nous sommes sur la route de l'enfer climatique, pour citer António Guterres.

J'ai été très surprise d'entendre le ministre du Développement de l'énergie dire que nous ne devrions pas agir dans l'hystérie et créer une difficulté là où il n'y en a pas. Je ne comprends pas comment il peut dire cela alors qu'il y a évidemment un problème. Les experts, les dirigeants mondiaux et les climatologues nous disent tous que nous devons agir différemment.

Quant à l'idée que la fracturation est une bonne chose concernant le carburant de transition, il faut tout d'abord souligner que le méthane est beaucoup plus puissant à court terme que le dioxyde de carbone, ce qui est donc extrêmement nocif pour notre climat. Par ailleurs, quel type d'infrastructure lié aux combustibles fossiles pourrait être développé et n'être utilisé que pendant quelques années? Quiconque s'y lance cherchera à obtenir un rendement du capital investi, de sorte que toute nouvelle infrastructure liée aux combustibles fossiles est immobilisée pour longtemps — au moins pour une décennie et probablement pour plusieurs décennies. Voilà de quoi nous parlons. Nous disons que non, nous ne pouvons pas maintenir davantage d'infrastructures liées aux combustibles fossiles. Nous ne pouvons pas le faire.

On a dit que l'on ne voyait pas tous les aspects de la question. Je pense que cela s'avère en ce qui concerne certaines personnes présentes dans la salle. Elles ne voient pas tous les aspects de la crise climatique, ne comprennent pas les graves répercussions qu'elle a déjà et qu'elle aura et ne comprennent pas ce que nous devons faire.

Je n'arrive pas à croire que je doive expliquer les méfaits de la fracturation sur l'environnement, mais je vais le faire. Il est important de fournir des explications pas seulement à cause de la crise climatique, même si c'est une raison très importante pour ne pas développer la fracturation dans la province. Elle présente un risque pour notre eau. Elle peut contribuer à des tremblements de terre, ce que

trucking and what happens to the infrastructure. I just talked about methane. Often, there are methane leaks that do not even get captured when we are quantifying the emissions from this. Of course, there is air pollution at various stages. That is just a brief rundown of nonclimate reasons for why we should not do fracking.

17:45

The people of this province and the First Nations of this province were very clear. This legislation goes along with not having a social license and not having the consent of First Nations. This is something that is important to do. We need to create a different vision for where we are going. We do not have time for this fracking nonsense.

As we saw in the news yesterday, the World Meteorological Organization is saying that we are likely to breach the 1.5°C climate threshold by 2027. That is just a handful of years away. As someone who has been working on these issues for quite a while now, I am still kind of shocked by how fast things are going downhill. I am still a little surprised and verklempt when I read things such as this. I thought we had more time, Madam Deputy Speaker. I really thought we had more time.

I think of the people who are literally already dying. We are talking about people dying. I think of the future. I think of the future that we are leaving for our children. The scientists are telling us that if we do not show leadership by implementing legislation such as this, that if we do not stop new fossil fuel infrastructure, then we are going to create a climate in which we cannot live. These are facts. Why would we not listen? I just do not understand why we would not listen, and why we would not do everything we can to turn this ship around.

Every degree matters. Every fraction of a degree matters in terms of whether there is still a coral reef alive, how many animals go extinct, how much food we have, how many people are still able to access

nous avons déjà vu dans l'Ouest canadien et ailleurs. Il y a la question du traitement des eaux usées. Il y a des enjeux liés au camionnage et ce qu'il advient de l'infrastructure. Je viens de parler du méthane. Souvent, il y a des fuites de méthane qui ne sont même pas prises en compte lorsque nous quantifions les émissions. Bien sûr, il y a la pollution de l'air à différents stades. Ce n'est là qu'un bref aperçu des raisons non climatiques pour lesquelles nous ne devrions pas pratiquer la fracturation.

Les gens de la province et les Premières Nations se sont montrés très clairs à cet égard. Le projet de loi va de pair avec l'absence de contrat social et de consentement des Premières Nations. Voilà quelque chose qu'il est important de faire. Nous devons créer une vision différente de la direction que nous prenons. Nous n'avons pas de temps à perdre avec ces absurdités liées à la fracturation.

Comme nous l'avons vu hier dans les nouvelles, l'Organisation météorologique mondiale a annoncé que nous allions probablement franchir le seuil de 1,5 °C d'ici à 2027. Il ne reste plus que quelques années. En tant que personne travaillant sur les enjeux en question depuis un certain temps, je suis toujours un peu choquée par la rapidité avec laquelle les choses se dégradent. Je suis toujours un peu surprise et bouleversée lorsque je lis des choses comme celles-ci. Je pensais que nous avions plus de temps, Madame la vice-présidente. Je pensais vraiment que nous avions plus de temps.

Je pense aux personnes qui sont déjà littéralement sur le point de mourir. Nous parlons de personnes qui meurent. Je pense à l'avenir. Je pense à l'avenir que nous laisserons à nos enfants. Les scientifiques nous disent que si nous ne faisons pas preuve d'initiative afin de mettre en oeuvre des mesures législatives telles que celle-ci, si nous n'arrêtons pas la construction de nouvelles infrastructures liées aux combustibles fossiles, nous créerons une situation climatique dans laquelle nous ne pourrions pas vivre. Voilà les faits. Pourquoi ne les écouterions-nous pas? Je ne comprends pas pourquoi nous n'écoutons pas et pourquoi nous ne faisons pas tout ce qui est en notre pouvoir afin de renverser la vapeur.

Chaque degré compte. Chaque fraction de degré est importante pour savoir s'il y a encore un récif de corail en vie, combien d'animaux disparaissent, quelle quantité de nourriture nous avons, combien de

water, whether people are able to work outdoors in the summer, whether we have enough snowpack in certain places to have water to drink, whether there is too much water flooding our communities, and whether there will be droughts. All of these things are already happening and are ramping up. For the life of me, I cannot understand why we would not do everything we can to slow it down as much as we can and as fast as we can. That is what this legislation is about.

I think that it would be shameful not to support this legislation. I think that it would be shameful to support fracking. I think that it is shameful to want to invest in new fossil fuel infrastructure and think that it is somehow going to contribute to the well-being of people. If we use certain measurements in capitalist systems, then sure, it will create some GDP. Do you know what else does? Rebuilding communities creates GDP. Do you know what costs a lot? Sure, battery storage might be expensive, but big battery technology exists. Do you know what is even more expensive? Climate change impacts, the cost of insurance, and the cost of rebuilding communities. My whole community could be underwater any year, Madam Deputy Speaker. That is what we are talking about.

I would love to see us move faster and invest more in energy efficiency and renewable energy. I would love to see us change our consumption patterns. I would love to see us move away from fossil fuel as fast as humanly possible, which is a lot faster than humans have been making possible so far. But we have options.

17:50

As my time winds down, I think of the youth who are gathered today at Tantramar Regional High School to learn about the climate crisis and to talk about what they can do this morning—today. I am proud of them, and I sent a message—I could not be there—to encourage them to do everything they can and to hold government accountable. We need to be accountable to them, the youth who are looking to us to do better. We can do better. We are not doing our best on the climate.

personnes peuvent encore avoir accès à de l'eau, si les gens peuvent travailler à l'extérieur en été, si le manteau neigeux est suffisant dans certains endroits pour avoir de l'eau à boire, si trop d'eau inonde nos collectivités et s'il y aura des sécheresses. Toutes ces choses se produisent déjà et s'accroissent. Je n'arrive pas du tout à comprendre pourquoi nous ne ferions pas tout ce qui est en notre pouvoir pour les ralentir autant que possible et aussi vite que possible. Voilà l'objet du projet de loi.

Je pense qu'il serait honteux de ne pas appuyer le projet de loi. Je pense qu'il serait honteux d'appuyer la fracturation. Je pense qu'il serait honteux de vouloir investir dans de nouvelles infrastructures liées aux combustibles fossiles et de penser que cela contribuera d'une manière ou d'une autre au bien-être des gens. Selon certaines mesures des systèmes capitalistes, alors bien sûr, cela créera du PIB. Savez-vous quoi d'autre en crée? La reconstruction des collectivités crée du PIB. Savez-vous ce qui coûte cher? Bien sûr, le stockage dans des batteries peut être coûteux, mais il y a la technologie des grandes batteries. Savez-vous ce qui coûte encore plus cher? Les effets liés aux changements climatiques, le coût des assurances et le coût de la reconstruction des collectivités. Ma collectivité tout entière pourrait être submergée d'une année à l'autre, Madame la vice-présidente. Voilà de quoi nous parlons.

J'aimerais que nous agissions plus rapidement et que nous investissions davantage dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. J'aimerais que nous changions nos habitudes de consommation. J'aimerais que nous abandonnions l'utilisation des combustibles fossiles aussi vite que c'est humainement possible, beaucoup plus vite que les humains l'ont rendu possible jusqu'à maintenant. Nous avons cependant des options.

Alors que mon temps de parole s'achève, je pense aux jeunes qui sont réunis aujourd'hui à la Tantramar Regional High School pour en apprendre davantage sur la crise climatique et discuter de ce qu'ils peuvent faire ce matin — aujourd'hui. Je suis fière d'eux et j'ai envoyé un message — je n'ai pas pu être présente — pour les encourager à faire tout ce qu'ils peuvent et à demander au gouvernement de rendre des comptes. Nous devons leur rendre des comptes, à eux, les jeunes qui attendent de nous que nous fassions mieux. Nous

Madam Deputy Speaker, I urge everyone in this Legislature to really think about what this is about and what kind of future we could create for these youth and for ourselves. We are already seeing the impacts. Thank you for the time to address Bill 56, and I urge all members of the House to please let this go past second reading to committee. Thank you.

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much.

Merci beaucoup.

Madam Deputy Speaker, I know that I have a few moments left in the day, and I just want to highlight a few things to give the people some hope about some of the progress that has been made. There is more to do. We know that. We know that working together with all the stakeholders, be they First Nations, industry, or both sides of government, is the way that we are going to move forward.

Let me just tell you about . . . I do not know whether the Liberal researchers got through the stack of papers in the basement back to 2003 when I was appointed Minister of Energy. Some people may not know that, but I do have a bit of a voice of authority. Actually, as a matter of fact, there are quite a few things that I am quite anxious to talk about. As noted by the illustrious member for Albert County, the Minister of Natural Resources, since 2005, our emissions have been reduced by almost 40%. That is a significant reduction. That is significant progress.

Here is the other one that is very, very interesting, Madam Deputy Speaker. When you look at the power generation here in the province—when you consider Mactaquac, Beechwood, the dam in Grand Falls, and Point Lepreau—you see that 82% of the power generation is nonemitting. That is something to be proud of.

(Interjections.)

Hon. Mr. Fitch: You know, the Grand Falls dam is very important to the people of the area. The way it

pouvons faire mieux. Nous ne faisons pas de notre mieux en matière de climat.

Madame la vice-présidente, j'invite tous les parlementaires à vraiment réfléchir au sujet qui nous occupe et au type d'avenir que nous pourrions créer pour les jeunes et pour nous-mêmes. Nous voyons déjà les conséquences. Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé pour parler du projet de loi 56, et j'exhorte tous les parlementaires à faire en sorte que celui-ci franchisse l'étape de la deuxième lecture et puisse être étudié en comité. Merci.

L'hon. M. Fitch : Merci beaucoup.

Thank you very much.

Madame la vice-présidente, je sais qu'il ne me reste que peu de temps avant la fin de la journée, et je tiens simplement à souligner quelques éléments pour donner aux gens un peu d'espoir quant à certains des progrès qui ont été réalisés. Il y a encore du travail à faire. Nous le savons. Nous savons que c'est en travaillant en collaboration avec toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse des Premières Nations, de l'industrie ou des parlementaires des deux côtés, que nous irons de l'avant.

Laissez-moi simplement vous parler de... Je ne sais pas si les recherchistes des Libéraux sont passés au travers de la pile de documents qui se trouve dans le sous-sol pour revenir à 2003, quand j'ai été nommé ministre de l'Énergie. Certains ne le savent peut-être pas, mais j'ai une certaine autorité en la matière. En fait, il y a d'ailleurs bon nombre de sujets que j'ai bien hâte d'aborder. Comme l'a mentionné l'illustre député du comté d'Albert, le ministre des Ressources naturelles, nous avons réduit nos émissions de près de 40 % depuis 2005. Il s'agit d'une réduction importante. Il s'agit d'un progrès considérable.

Voici l'autre élément très, très intéressant, Madame la vice-présidente. L'examen de la production énergétique de la province — à Mactaquac, à Beechwood, au barrage de Grand-Sault et à Point Lepreau — permet de constater que 82 % de la production est non-émettrice. Il y a de quoi être fier.

(Exclamations.)

L'hon. M. Fitch : Vous savez, le barrage de Grand-Sault est très important pour les gens de la région.

works is that when the demand is high in the morning and the evening, that is when you can open Mactaquac, Grand Falls, and some of the other hydro dams to generate the electricity. That takes the peaks off. Then you have Point Lepreau that goes—

(Interjections.)

Hon. Mr. Fitch: I see that there is more hot air in the room today. It should be harnessed in some way, but I do not think that it can be.

Then you have Point Lepreau, which is consistent. Then, if the wind is blowing, of course, you have the wind. The whole grid in New Brunswick is quite remarkable when you look at it.

You know, you talk about giving people hope. This government—this present government—went forward with an energy efficiency program. The energy efficiency program started back in the early 2000s, but it has changed over the years. Today, with the help of the minister and the Environmental Trust Fund money, there is \$40 million being invested in heat pumps, which are one of the most efficient ways to reduce oil or electricity consumption in your home. That is a significant investment, and it is also going to have significant results in reducing the carbon emissions or the dependency on oil and gas.

The population is not addicted to fossil fuels, but we are addicted to the products, such as heat, light, plastics, our cars, and some other things like that. But from the standpoint of making sure that we can be very efficient in what we are doing, that is some of what has come forward here in terms of research and ideas.

17:55

I was going to go into some of the history that researchers from the Liberal Party might have found. Again, they brought up 2008, so I guess the cat is out of the bag and can run around a little bit. When we were in opposition and Shawn Graham was making some decisions, do you know what was found? There was actually uranium in some of the core samples taken from the Turtle Creek Watershed protected area. Everyone wanted to mine uranium at the time. That is the legacy that we had to deal with. Time marches on,

Quand la demande est forte le matin et en soirée, on peut ouvrir les vannes à Mactaquac, à Grand-Sault et à certains autres barrages hydroélectriques pour produire de l'électricité. Cela permet de satisfaire aux périodes de pointe. Point Lepreau, quant à elle —

(Exclamations.)

L'hon. M. Fitch : Je constate qu'il y a plus de vent dans la pièce aujourd'hui. Ce vent devrait être exploité d'une façon ou d'une autre, mais je ne pense pas que ce soit possible.

Puis il y a Point Lepreau, dont le fonctionnement est constant. Ensuite, il y a bien sûr le vent, lorsqu'il souffle. Le réseau complet du Nouveau-Brunswick est assez remarquable, lorsqu'on l'examine.

Vous savez, on parle de donner de l'espoir aux gens. Le gouvernement actuel — ce gouvernement — est allé de l'avant avec un programme d'efficacité énergétique. Le programme d'efficacité énergétique a été mis sur pied au début des années 2000, mais il a changé au fil des ans. À l'heure actuelle, grâce à l'aide du ministre et à l'argent du Fonds en fiducie pour l'environnement, 40 millions de dollars sont investis dans des thermopompes, qui constituent l'un des moyens les plus efficaces pour réduire la consommation de mazout ou d'électricité dans les foyers. Il s'agit d'un investissement considérable, qui produira également des résultats importants pour ce qui est de la réduction des émissions de carbone et de la dépendance au pétrole et au gaz.

Nous ne sommes pas dépendants des combustibles fossiles, mais nous sommes dépendants de leurs produits, comme le chauffage, l'éclairage, les plastiques et les voitures, entre autres. Voilà toutefois certaines des recherches et des idées qui ont été mises en avant pour que nous puissions nous assurer de la grande efficacité de nos mesures.

J'allais soulever certains pans d'histoire que les chercheurs du Parti libéral ont peut-être trouvés. Encore une fois, les gens d'en face ont parlé de 2008 ; je suppose qu'il ne s'agit donc plus d'un secret et que nous pouvons en parler. Lorsque nous étions dans l'opposition et que Shawn Graham prenait certaines décisions, savez-vous ce que nous avons trouvé? Certains échantillons prélevés dans le secteur protégé du bassin hydrographique du ruisseau Turtle contenaient de l'uranium. Tous voulaient extraire de

and all of a sudden, we had the Alward government wanting to move forward with fracking, for want of a better word. That, again, was a bit of a misunderstanding.

(Interjections.)

Hon. Mr. Fitch: I know. You are the one that brought it up.

Madam Deputy Speaker, I had the opportunity to visit some sites that have mature fracking and natural gas industries. I was able to go to Houston and see some of these sites. It was interesting because these landscapes were disturbed by drilling and fracking only for a small, small percentage of the time. It is the extraction that takes years. Once the extraction sites have matured, these sites can be in the middle of a field with cows walking around. I know that the member across the way mentioned that methane is worse than . . . I thought that there might be a ban on cows. But this ban, and this ending of oil and natural gas exploration and drilling—

Point of Order

Mr. K. Chiasson: Point of order, Madam Deputy Speaker. Can you please ask the honourable minister to talk about the bill? I think that he is talking about cows now. I do not know where he is going with this story, but I would like to talk about the bill. That is all great if he wants to take a trip down memory lane and talk about things that happened 15 years ago, but we are here to talk about the bill that the third party tabled.

Hon. Mr. Holland: I just want to make a point in response to that. The member opposite has commented several times about the lack of activity and the lack of work. The minister was addressing the bill in that context. It is important to address the fact that significant work has been accomplished to move us toward our goals that have been set out in the speeches that we have heard. That work negates the need for this bill, and that is the reason why this government does not support it. I feel that this is very much in the context of the bill.

(Interjections.)

l'uranium à l'époque. C'est l'héritage avec lequel nous avons dû composer. Le temps file, et tout d'un coup, c'est le gouvernement Alward qui voulait aller de l'avant avec la fracturation, à défaut d'un meilleur terme. Encore une fois, il s'agissait d'un malentendu.

(Exclamations.)

L'hon. M. Fitch : Je sais. C'est vous qui en avez fait mention.

Madame la vice-présidente, j'ai eu l'occasion de visiter des sites où les secteurs de la fracturation et du gaz naturel sont en pleine maturité. J'ai pu me rendre à Houston et visiter certains de ces sites. C'était intéressant, car les paysages n'étaient touchés par le forage et la fracturation qu'une toute petite partie du temps. C'est l'extraction qui prend des années. Une fois que les sites d'extraction sont pleinement développés, ils peuvent être au beau milieu d'un champ où des vaches se promènent. Je sais que la députée d'en face a dit que le méthane est pire que... J'ai pensé que les vaches pourraient être interdites. Mais l'interdiction proposée, et la fin de l'exploration et du forage du pétrole et du gaz naturel...

Rappel au Règlement

M. K. Chiasson : J'invoque le Règlement, Madame la vice-présidente. Auriez-vous l'obligeance de demander au ministre de parler du projet de loi? Je pense qu'il parle de vaches en ce moment. Je ne sais pas où il veut en venir avec cette histoire, mais j'aimerais parler du projet de loi. S'il veut faire un retour en arrière et parler de choses qui se sont produites il y a 15 ans, c'est très bien, mais nous sommes ici pour parler du projet de loi déposé par le tiers parti.

L'hon. M. Holland : J'aimerais simplement faire une remarque en réponse à ces propos. Le député d'en face a fait plusieurs commentaires sur l'absence d'activité et de travail. Le ministre parlait du projet de loi dans ce contexte. Il est important de souligner qu'un travail considérable a été accompli pour nous rapprocher de nos objectifs, qui ont été mentionnés dans les discours que nous avons entendus. Ce travail élimine la nécessité d'un tel projet de loi, et c'est la raison pour laquelle le gouvernement ne l'appuie pas. J'estime que cela cadre très bien avec le contexte du projet de loi.

(Exclamations.)

Madam Deputy Speaker: Without sounding like a broken record, I wish to remind all members of the House that it is important for us to stay on topic, which is the bill that is being discussed. For the sake of the interest of all the audience members watching, that means that we do have to veer off from time to time with analogous stories. We can do so as long as we tie it back to the topic. I would remind all members of what we are discussing, and that is the subject of the bill. Thank you.

Debate on Second Reading of Bill 56

Hon. Mr. Fitch: Thank you, Madam Deputy Speaker. I appreciate that ruling.

Back on Bill 56, the point I was trying to make before the member jumped up is that you cannot ban your way to prosperity. You cannot ban your way to being effective at making sure that the natural resources within your province are used to the utmost good. If there are regulations and if there are opportunities, you need at least to take the time to look them.

That is where we stand today with this bill, *An Act to End Oil and Natural Gas Exploration and Drilling*. What I was trying to do was to give people hope that New Brunswick is doing a reasonable job of prioritizing energy efficiency while also creating opportunities to have the inoffensive, nonemitting types of energy that we all need. The hospitals need energy, and the nursing homes need energy.

(Hon. Mr. G. Savoie moved that the House adjourn.

The House adjourned at 6 p.m.)

La vice-présidente : Sans vouloir me répéter, je tiens à rappeler à tous les parlementaires qu'il est important de nous en tenir au sujet, c'est-à-dire le projet de loi qui fait l'objet du débat. Dans l'intérêt de l'auditoire qui regarde les débats, cela veut dire que nous devons de temps à autre nous éloigner du sujet et raconter des histoires qui y sont liées. Il est permis de le faire tant que nous les rattachons au sujet. Je rappelle à tous les parlementaires le sujet dont nous débattons, c'est-à-dire l'objet du projet de loi. Merci.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 56

L'hon. M. Fitch : Merci, Madame la vice-présidente. Je suis reconnaissant de la décision.

Pour revenir au projet de loi 56, l'argument que je formulais avant que le député se précipite pour prendre la parole est qu'on ne peut atteindre la prospérité à coup d'interdictions. Ce n'est pas à coup d'interdictions que l'on peut efficacement s'assurer que les ressources naturelles de la province servent le plus grand bien. Si une réglementation est établie et que des possibilités se présentent, on doit au moins prendre le temps de les examiner.

Voilà notre position aujourd'hui à l'égard du projet de loi, *Loi visant à mettre fin à l'exploration et au forage du pétrole et du gaz naturel*. Ce que je tentais de faire, c'est de donner espoir aux gens quant au fait que le Nouveau-Brunswick accomplit un travail raisonnable par la priorisation de l'efficacité énergétique, tout en créant des possibilités de disposer des sources d'énergie inoffensives et sans émissions dont nous avons tous besoin. Les hôpitaux ont besoin d'énergie et les foyers de soins ont besoin d'énergie.

(L'hon. M. G. Savoie propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 18 h.)